Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024/25



OMPI

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024-2025

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 3

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS 4

II. PERFORMANCE PAR PILIER STRATÉGIQUE ET RÉSULTAT ESCOMPTÉ 16

Pilier stratégique n° 1 16
Pilier stratégique n° 2 22
Pilier stratégique n° 3 33
Pilier stratégique n° 4 45
Fondation 64

III. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR SECTEUR 74

Brevets et technologie 74
Marques et dessins et modèles 75
Droit d'auteur et industries de la création 76
Développement régional et national 77
Infrastructure et plateformes 78
Enjeux et partenariats mondiaux 79
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation 80
Administration, finances et gestion et Cabinet du Directeur général 81

IV. ANNEXES 82

ANNEXE I. Budget 2024-2025 après virements par secteur 82
ANNEXE II. Prévisions de recettes pour 2024-2025 83
ANNEXE III. Budget 2024-2025 approuvé et budget après virements par secteur 83
ANNEXE IV. Budget et utilisation des ressources par résultat escompté en 2024-2025 84
ANNEXE V. Postes par secteur en 2024-2025 85
ANNEXE VI. Principaux éléments financiers par union en 2024-2025 86
ANNEXE VII. Détail des ressources associées au résultat escompté 3.1 pour la promotion des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle 87
ANNEXE VIII. Indicateurs relatifs au système du PCT 87
ANNEXE IX. Indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid 94
ANNEXE X. Indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye 101
ANNEXE XI. Indicateurs relatifs aux opérations du système de Lisbonne 106
ANNEXE XII. Dépenses de développement 2024-2025 108
ANNEXE XIII. Initiatives de reconstruction – Faits saillants 110
ANNEXE XIV. Rapport sur la situation des fonds fiduciaires en 2025 114
ANNEXE XV. Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2025 129

V. APPENDICE 158

APPENDICE A – Méthodologie 158

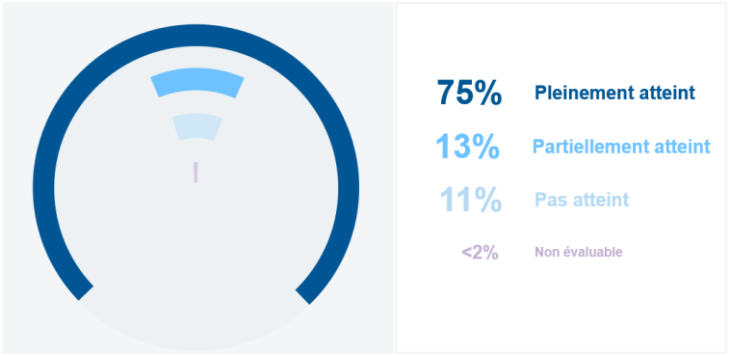
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS

Le résultat d'exploitation de l'Organisation pour l'exercice biennal 2024-2025 s'établissait à 144,1 millions de francs suisses, les recettes totales s'élevant à 976,4 millions de francs suisses et les dépenses totales à 832,2 millions de francs suisses (base IPSAS). Le résultat d'exploitation a augmenté de 75,7 millions de francs suisses par rapport aux 68,4 millions de francs suisses du programme et budget 2024-2025, augmentation principalement due à des dépenses inférieures aux estimations (71,9 millions de francs suisses) et à des recettes supérieures aux estimations (3,8 millions de francs suisses). L'excédent pour l'exercice biennal s'élevait à 224,5 millions de francs suisses, dont 98,1 millions de francs suisses provenaient des revenus des placements.

Durant l'exercice 2024-2025, 95% des recettes de l'OMPI provenaient des taxes issues de ses systèmes internationaux de propriété intellectuelle, à savoir les systèmes du PCT, de Madrid, de La Haye et de Lisbonne. La principale source de recettes était les systèmes du PCT et de Madrid, avec respectivement 76% et 17% des recettes totales.

Les actifs nets de l'Organisation, constitués des réserves et des fonds de roulement, ont atteint 884,3 millions de francs suisses fin 2025.

Réalisation des résultats escomptés de l'OMPI en 2024-2025



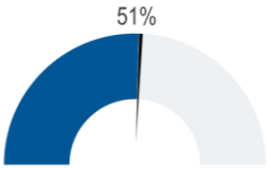
Pilier stratégique n° 1 : Communication et dialogue



Pilier stratégique n° 2 : Avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle



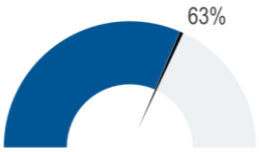
Pilier stratégique n° 3 : Services de propriété intellectuelle, savoirs et données



Pilier stratégique n° 4 : La propriété intellectuelle, un outil pour la croissance et le développement durable



Fondation



Il est rendu compte des évaluations détaillées concernant nos 84 indicateurs d'exécution principaux sous chaque pilier stratégique.

Tableau 1. Principaux éléments financiers 2024-2025

(en millions de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Programme de travail et budget 2024-2025	Montants effectifs 2024-2025	Montants effectifs 2024-2025 par rapport au programme de travail et budget
Recettes, après ajustements IPSAS	**972,6**	**976,4**	**100%**
Dépenses			
Dépenses de personnel	512,2	449,4	88%
Autres dépenses	345,1	329,0	95%
Total des dépenses avant ajustements IPSAS	**857,3**	**778,4**	**91%**
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	46,8	53,9	
Total des dépenses après ajustements IPSAS	**904,1**	**832,2**	**92%**
Résultat d'exploitation	**68,4**	**144,1**	
Projets financés au titre des réserves	21,0	23,6	**112%**
Ajustements IPSAS apportés aux projets financés au titre des réserves	(6,2)	(5,9)	
Projets financés au titre des réserves après ajustements IPSAS	**14,9**	**17,7**	**119%**
Contributions, comptes spéciaux, après ajustements IPSAS	18,4	17,9	98%
Dépenses, comptes spéciaux, après ajustements IPSAS	18,4	18,1	99%
Gains liés aux placements, comptes spéciaux	–	0,2	
Comptes spéciaux après ajustements IPSAS[1]	**0,0**	**(0,0)**	
Gains/(pertes) liés aux placements[2-3]	**–**	**98,1**	
Excédent de recettes/(déficit)	**53,6**	**224,5**	

Actifs nets	
Actifs nets au 31 décembre 2023 – sauf gains/(pertes) actuariels	**838,6**
Gains/(pertes) actuariels comptabilisés dans les actifs nets au 31 décembre 2023	(233,4)
Actifs nets au 31 décembre 2023	**605,2**
Excédent/(déficit) – 2024-2025	224,5
Actifs nets au 31 décembre 2025 – sauf gains/(pertes) actuariels	**1 063,1**
Gains/(pertes) actuariels comptabilisés dans les actifs nets au 31 décembre 2025	(178,8)
Actifs nets au 31 décembre 2025	**884,3**

[1] Le résultat IPSAS des comptes spéciaux s'élevait au total à 1 000 francs suisses en 2024 et à -5 620 francs suisses en 2025.

[2] Les gains/(pertes) liés aux placements ne tiennent pas compte des prévisions relatives aux revenus des placements/(pertes liées aux placements) pour 2024-2025, compte tenu de la volatilité des rendements attendus des portefeuilles de placements à long terme (fonds propres et trésorerie stratégique).
[3] Les gains liés aux placements se sont élevés à 98,1 millions de francs suisses, après réaffectation de 14,2 millions de francs suisses de gains au régime d'assurance maladie après la cessation de service (AMCS) OMPI/UPOV.

Notes :
Les montants effectifs pour 2024-2025 figurant dans le rapport n'ont pas été vérifiés.
La somme des montants figurant dans les tableaux dans l'ensemble du document ne correspond pas forcément au total, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 2. Recettes 2024-2025

(en millions de francs suisses)

	Programme de travail et budget 2024-2025 Prévisions de recettes	Recettes effectives 2024-2025	Montants effectifs 2024-2025 par rapport au programme de travail et budget
Taxes			
PCT	743,7	742,4	100%
Madrid	170,7	169,9	100%
La Haye	16,4	18,8	114%
Lisbonne	0,2	0,3	146%
Sous-total	*931,0*	*931,4*	*100%*
Contributions (unitaires)[1]	35,2	36,5	104%
Arbitrage	3,4	5,5	163%
Publications	0,9	1,1	120%
Recettes accessoires	2,0	1,8	90%
Sous-total	*41,6*	*45,0*	*108%*
Total des recettes après ajustements IPSAS	**972,6**	**976,4**	**100%**
Note : recettes provenant des taxes perçues au titre du système de Lisbonne (en milliers de francs suisses)	200,0	292,3	146%

[1] Les contribuent incluent un montant de 1,3 million de francs suisses au titre des ajustements IPSAS durant l'exercice biennal 2024-2025.

Les recettes provenant des taxes du PCT se sont élevées à 742,4 millions de francs suisses en 2024-2025, soit une diminution de 1,3 million de francs suisses par rapport aux prévisions biennales. Le nombre de demandes internationales déposées en vertu du PCT a été de 549 813[1], soit 6,9% de moins que les prévisions pour l'exercice biennal 2024-2025. Le nombre de demandes de brevet déposées selon le PCT, inférieur aux prévisions, s'explique par des facteurs économiques généraux, notamment les fortes hausses des taux d'intérêt et les incertitudes pesant sur le commerce mondial, qui ont entraîné un ralentissement de la croissance économique dans diverses régions du monde.

Les recettes provenant du système de Madrid se sont élevées à 169,9 millions de francs suisses en 2024-2025, soit une diminution de 0,7 million de francs suisses par rapport aux prévisions biennales. Le nombre de demandes déposées dans le cadre du système de Madrid est passé à 129 265[1], soit 12,6% de moins que les prévisions pour 2024-2025, ce qui traduit l'incertitude économique persistante qui pèse sur la croissance des dépôts dans presque tous les pays d'origine. Le nombre d'enregistrements et de renouvellements représentait 95% des prévisions pour l'exercice biennal 2024-2025.

Les recettes provenant des taxes perçues au titre du système de La Haye se sont élevées à 18,8 millions de francs suisses en 2024-2025, soit une hausse de 2,4 millions de francs suisses, ou 14,3%, par rapport aux prévisions pour l'exercice biennal. Le nombre de demandes déposées dans le cadre du système de La Haye s'est élevé à 19 800[1], soit 4,9% en dessous des prévisions pour 2024-2025, principalement en raison d'un nombre de dépôts moins élevé que prévu. Le nombre d'enregistrements et de renouvellements représentait 99% des prévisions pour l'exercice biennal 2024-2025.

Les recettes provenant des taxes du système de Lisbonne se sont élevées à 0,3 million de francs suisses en 2024-2025, soit une augmentation de 0,1 million de francs suisses, ou 46,2% par rapport aux prévisions biennales.

[1] Voir le tableau 3 concernant l'évolution du nombre de demandes déposées en vertu des systèmes du PCT, de Madrid, de La Haye et de Lisbonne.

Diagramme I. Répartition des recettes par provenance en 2024-2025

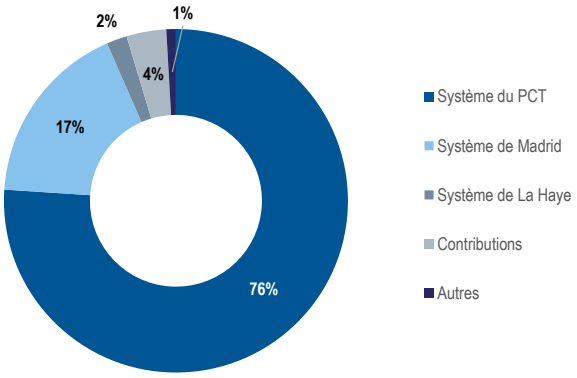


Tableau 3. Prévisions relatives à la demande de services au titre des systèmes du PCT, de Madrid, de La Haye et de Lisbonne durant l'exercice biennal 2024-2025

	Programme de travail et budget 2024-2025 Prévisions relatives à la demande	Nombre effectif de demandes 2024-2025[1]	Nombre effectif 2024-2025 par rapport au programme de travail et budget
Système du PCT			
Demandes internationales déposées	590 400	549 813	93%
Système de Madrid			
Demandes	147 900	129 265	87%
Enregistrements	141 100	125 424	89%
Renouvellements	78 800	83 654	106%
Enregistrements et renouvellements	*219 900*	*209 078*	*95%*
Système de La Haye			
Demandes	20 810	19 800	95%
Enregistrements	20 140	18 891	94%
Renouvellements	11 850	12 689	107%
Enregistrements et renouvellements	*31 990*	*31 580*	*99%*
Système de Lisbonne			
Demandes	160	80	50%

[1] *Le nombre effectif de demandes pour 2024-2025 a été établi par l'économiste en chef.*

Les contributions statutaires se sont élevées à 36,5 millions de francs suisses en 2024-2025, soit une augmentation de 1,2 million de francs suisses (0,7%) attribuable à une diminution des arriérés.

Les recettes provenant du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI se sont élevées à 5,5 millions de francs suisses en 2024-2025, soit 2,1 millions de francs suisses (62,8%) de plus que les prévisions biennales. Cette progression s'explique par le nombre total de dépôts de plaintes relatives aux noms de domaine, qui s'est élevé à 12 450, dépassant ainsi l'objectif biennal de 25,8%.

Les recettes issues des publications se sont élevées à 1,1 million de francs suisses en 2024-2025, soit une augmentation de 0,2 million de francs suisses par rapport aux estimations biennales.

Les recettes accessoires se sont élevées à 1,8 million de francs suisses en 2024-2025, soit une baisse de 0,2 million de francs suisses par rapport aux estimations biennales. Cela s'explique principalement par des pertes de change découlant de la réévaluation des comptes bancaires et placements à court terme de trésorerie d'exploitation détenus dans des devises autres que le franc suisse.

Les gains liés aux placements se sont élevés à 98,1 millions de francs suisses, après réaffectation de 14,2 millions de francs suisses de gains au régime d'assurance maladie après la cessation de service (AMCS) OMPI/UPOV. Malgré une conjoncture tumultueuse sur les marchés financiers, le cours des actifs n'a cessé de croître en 2024, une tendance qui s'est poursuivie en 2025. Le portefeuille de trésorerie principale a enregistré des gains de +6,1% et +2,3% respectivement en 2024 et 2025, tandis que le portefeuille stratégique a affiché des gains de +9,0% et +5,5% dans le même temps.

DÉPENSES RÉELLES Y COMPRIS LES DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT PAR PILIER STRATÉGIQUE EN 2024-2025

(en milliers de francs suisses)

Un monde où l'innovation et la créativité, d'où qu'elles viennent, sont stimulées par la propriété intellectuelle dans l'intérêt général

L'OMPI joue un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un écosystème mondial de propriété intellectuelle équilibré et efficace afin de promouvoir l'innovation et la créativité pour un avenir meilleur et plus durable.

Plan d'action de l'OMPI pour le développement

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pilier stratégique n° 1 : S'adresser au public du monde entier pour expliquer comment la propriété intellectuelle peut améliorer la qualité de la vie de tous et partout	**Pilier stratégique n° 2** : Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l'avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle	**Pilier stratégique n° 3 :** Fournir des services de propriété intellectuelle, des savoirs et des données de qualité qui apportent une valeur ajoutée aux utilisateurs du monde entier	**Pilier stratégique n° 4 :** Aider les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les particuliers à utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout 22 470 (4 652)	**2.1** Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle 23 834 (5 356) **2.2** L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité 20 295 (6 072) **2.3** Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle 3 207 (1 353) **2.4** Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle 6 448 (1 154)	**3.1** Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI 49 013 (17 051) **3.2** Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI 252 090 (4 164) **3.3** Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux 3 917 (2 569)	**4.1** Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement 22 979 (21 821) **4.2** Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres 28 901 (19 677) **4.3** Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres 41 503 (38 188) **4.4** Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle 36 586 (32 360) **4.5** Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle 15 206 (13 929)
Total pilier stratégique n° 1 : 22 470 (4 652)	Total pilier stratégique n° 2 : 53 784 (13 935)	Total pilier stratégique n° 3 : 305 020 (23 784)	Total pilier stratégique n° 4 : 145 175 (125 975)

Fondation : Donner à notre personnel les moyens de travailler de manière efficace, collaborative et innovante en mettant à sa disposition les ressources, la formation et l'environnement appropriés

5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante 56 122 (-)	**5.2** Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables 155 146 (-)	**5.3** Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces 40 647 (-)
		Total fondation : 251 916 (-)

Les dépenses de développement sont définies dans le document A/55/4.

Total des dépenses 2024-2025 : 778 365
(Total des dépenses de développement : 168 345

Dépenses par résultat escompté, par secteur et par objet de dépense

Tableau 4. Dépenses par résultat escompté et par secteur pour l'exercice biennal 2024-2025[2]

(en milliers de francs suisses)

	Résultats escomptés	Secteur								TOTAL
		PT	BD	CCI	RND	IP	GCP	IE	AFM[1]	
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	-	-	7 960	5 297	1 509	-	-	7 703	**22 470**
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	1 950	3 842	3 878	-	7 390	4 943	-	1 831	**23 834**
2.2	L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	3 630	-	1 440	-	1 872	5 900	-	7 453	**20 295**
2.3	Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	-	-	-	-	-	3 207	-	-	**3 207**
2.4	Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	-	-	-	1 154	-	5 172	-	122	**6 448**
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	3 633	14 352	349	3 510	8 494	-	18 674	-	**49 013**
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	162 400	50 583	233	-	7 901	-	498	30 476	**252 090**
3.3	Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	-	-	-	580	-	1 853	1 484	-	**3 917**
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	4 151	463	513	15 782	-	-	2 071	-	**22 979**
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	2 278	705	2 741	8 747	-	1 335	13 096	-	**28 901**
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	4 671	1 504	2 456	30 231	-	1 869	772	-	**41 503**
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	-	-	11 810	7 060	-	2 607	15 108	-	**36 586**
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	-	-	-	906	14 300	-	-	-	**15 206**
5.1	Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	13 904	-	-	-	-	-	-	42 218	**56 122**
5.2	Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	3 488	-	-	-	-	-	-	151 659	**155 146**
5.3	Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces	731	-	-	-	-	-	-	39 916	**40 647**
	TOTAL	**200 837**	**71 448**	**31 380**	**73 267**	**41 466**	**26 887**	**51 703**	**281 378**	**778 365**

[1] Le Secteur Administration, finances et gestion comprend également le Cabinet du Directeur général.

Notes :
Dans l'ensemble du document, les dépenses 2024-2025 concernent les dépenses effectives avant ajustements IPSAS.
Dans l'ensemble du document, le budget final 2024-2025 après virements comprend les ajustements apportés aux budgets relatifs aux secteurs au 31 décembre 2025, conformément à l'article 3.4 du Règlement financier.

[2] Une ventilation des ressources associées au résultat escompté 3.1 pour la promotion des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle est comprise dans l'Annexe VII.

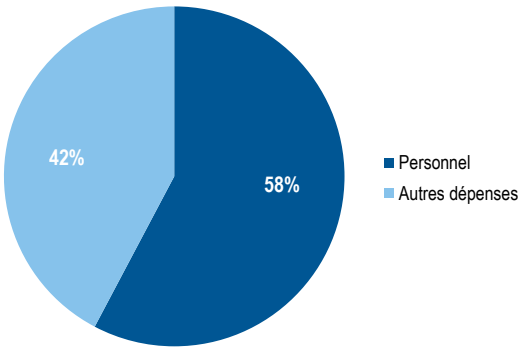
Tableau 5. Budget par rapport aux dépenses par secteur en 2024-2025

(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025	Utilisation du budget[1]
Brevets et technologie	214 036	223 250	200 837	90%
Marques et dessins et modèles	79 230	78 869	71 448	91%
Droit d'auteur et industries de la création	37 764	33 872	31 380	93%
Développement régional et national	80 374	85 297	73 267	86%
Infrastructure et plateformes	41 810	45 595	41 466	91%
Enjeux et partenariats mondiaux	29 281	29 808	26 887	90%
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	50 771	54 470	51 703	95%
Administration, finances et gestion	315 863	302 131	281 378	93%
Non affecté	8 171	4 008	-	-
TOTAL	**857 300**	**857 300**	**778 365**	**91%**

[1] *Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses pour l'exercice biennal 2024-2025 avec le budget final pour l'exercice biennal 2024-2025 après virements.*

Diagramme II. Part des dépenses de personnel et autres dépenses en 2024-2025



Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel se sont élevées à 449,4 millions de francs suisses sur une base budgétaire, soit 62,8 millions de francs suisses ou 12,3% de moins que le programme et budget approuvé pour l'exercice biennal 2022-2023.

La diminution des dépenses de personnel s'explique principalement par une gestion prudente des effectifs, qui a permis de réaliser des économies grâce aux postes vacants et aux engagements temporaires (environ 50,3 millions de francs suisses) ainsi qu'aux modalités de travail à temps partiel (environ 4,9 millions de francs suisses). Des économies supplémentaires ont été réalisées grâce à la baisse du montant des contributions à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU), due au renforcement du franc suisse par rapport au dollar américain, ainsi qu'à la réduction des coûts liés aux heures supplémentaires. Ces économies ont été contrebalancées par la modification des barèmes de traitement (personnel de la catégorie des services généraux) et par la hausse des cotisations d'assurance maladie.

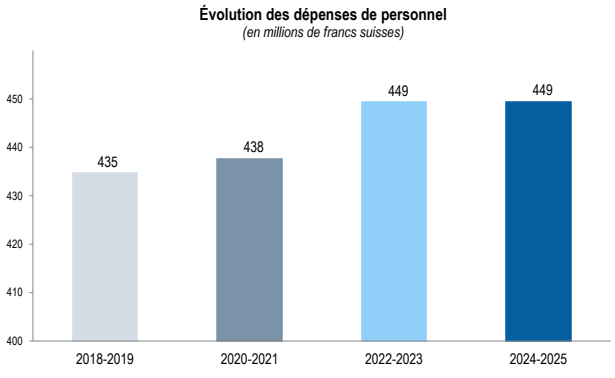


Tableau 6. Budget par rapport aux dépenses par objet de dépense en 2024-2025

(en milliers de francs suisses)

	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025	Utilisation du budget[1]
A. Ressources en personnel				
Postes	486 072	456 909	427 117	88%
Personnel temporaire	17 373	31 398	20 618	>100%
Autres dépenses de personnel	3 152	3 152	1 631	52%
Sous-total, A hors non affecté	**506 597**	**491 459**	**449 367**	**89%**
Non affecté (personnel)	5 571	554	-	-
Total, A	**512 168**	**492 013**	**449 367**	**88%**
B. Autres ressources				
Stages et bourses de l'OMPI				
Stages	1 089	1 193	963	88%
Bourses de l'OMPI	17 913	21 100	20 180	>100%
Sous-total	*19 002*	*22 293*	*21 143*	*>100%*
Voyages, formations et subventions				
Missions de fonctionnaires	10 392	11 866	10 467	>100%
Voyages de tiers	18 121	18 521	16 596	92%
Sous-total	*28 513*	*30 387*	*27 062*	*95%*
Services contractuels				
Conférences	10 307	11 016	9 914	96%
Publications	228	307	-	-
Services contractuels de personnes	43 246	47 643	40 410	93%
Autres services contractuels	180 047	189 923	170 485	95%
Sous-total	*233 828*	*248 889*	*220 809*	*94%*
Charges financières	500	592	633	>100%
Sous-total	*500*	*592*	*633*	*>100%*
Frais de fonctionnement				
Locaux et entretien	49 847	47 883	47 556	95%
Communication	2 381	1 795	1 565	66%
Frais de représentation et autres frais de fonctionnement	1 968	1 945	1 645	84%
Services communs du système des Nations Unies	1 952	1 792	1 601	82%
Sous-total	*56 147*	*53 415*	*52 367*	*93%*
Matériel et fournitures				
Mobilier et matériel	1 120	1 634	1 004	90%
Fournitures	3 422	4 890	5 980	>100%
Sous-total	*4 542*	*6 524*	*6 984*	*>100%*
Sous-total, B hors non affecté	**342 532**	**362 099**	**328 998**	**96%**
Non affecté (autres dépenses)	2 600	3 188	-	-
Total, B	**345 132**	**365 287**	**328 998**	**95%**
TOTAL	**857 300**	**857 300**	**778 365**	**91%**

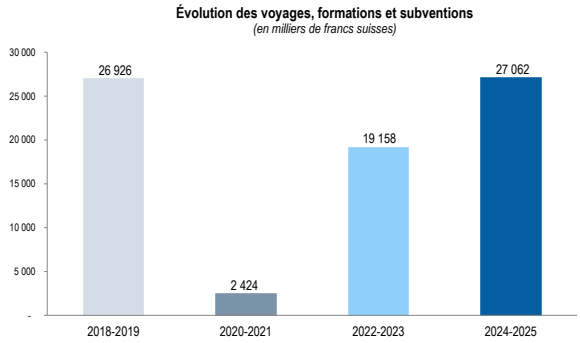
[1] Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses 2024- 2025 avec le programme de travail et budget approuvé pour 2024-2025.

Stages et bourses de l'OMPI

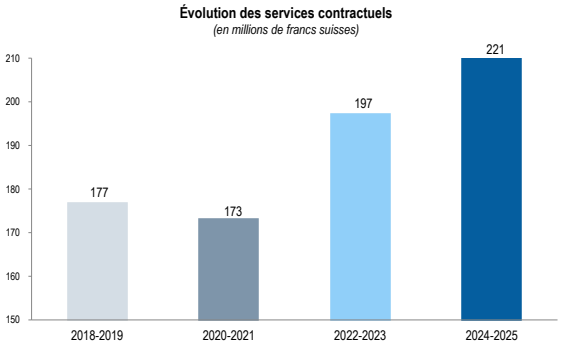
Les dépenses totales pour les stages et les bourses de l'OMPI se sont élevées à 21,1 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2024-2025, soit une augmentation de 2,1 millions de francs suisses (11,3%) par rapport au budget approuvé. Cette évolution fait suite au renforcement de notre programme de bourses, qui accueille chaque année environ 10 jeunes experts et 120 boursiers dans des domaines tels que l'analyse de la propriété intellectuelle, le déploiement mondial du programme de certification à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), la propriété intellectuelle en tant qu'actif financier, la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle, le Programme d'aide aux inventeurs, le Rapport mondial sur la propriété intellectuelle, le Rapport sur l'Indice mondial de l'innovation, le programme de master conjoint de l'OMPI, les projets du Plan d'action pour le développement, le programme relatif au modèle de données sur l'économie de la création, ainsi que l'assistance législative et technique.

Voyages, formations et subventions

Les dépenses pour les voyages, formations et subventions de l'OMPI se sont élevées à 27,1 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2024-2025, soit une augmentation de 1,5 million de francs suisses (5,1%) par rapport au programme de travail et budget approuvé. La baisse des dépenses s'explique par le recours systématique à des réunions virtuelles ou hybrides, lorsque cela s'avère pertinent, ainsi que par la mise en place de procédures de gestion des voyages centralisées et simplifiées qui ont permis d'améliorer les pratiques de réservation à l'avance et, ainsi, de réduire les coûts. Ces économies ont été partiellement absorbées par les frais de voyage liés aux deux conférences diplomatiques organisées en 2024 concernant le Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, d'une part, et le Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles, d'autre part.



Services contractuels



Les dépenses pour les services contractuels se sont élevées à 220,8 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2024-2025, soit une diminution de 13 millions de francs suisses (5,6%) par rapport au programme de travail et budget approuvé. Cela s'explique principalement par une baisse des coûts de traduction résultant d'un recours accru aux outils de traduction automatique. À elle seule, cette mesure a permis d'économiser 10,4 millions de francs suisses pour les traductions du PCT.

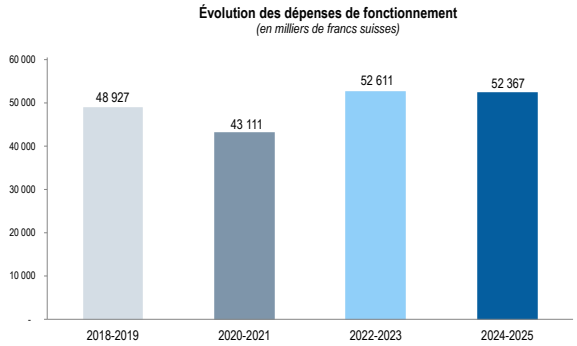
L'augmentation des dépenses durant l'exercice 2024-2025, par rapport à l'exercice 2022-2023, s'explique principalement par d'importantes initiatives de transformation informatique. Parmi celles-ci figurent la création d'un incubateur d'applications informatiques dédié à l'exploration et à l'intégration de l'intelligence artificielle dans tous les secteurs d'activité de l'OMPI, afin de renforcer les capacités en matière de gestion et de gouvernance des données ainsi que de service à la clientèle, de mettre en œuvre un système de gestion de l'interprétation et de rendre opérationnels les projets achevés du Plan cadre d'équipement, notamment la migration vers l'informatique en nuage et le Portail de la propriété intellectuelle.

Charges financières

Les charges financières se sont élevées au total à 0,6 million de francs suisses pour l'exercice 2024-2025, soit 0,1 million de francs suisses de plus que le programme de travail et budget approuvé.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées au total à 52,4 millions de francs suisses pour l'exercice 2024-2025, soit 3,8 millions de francs suisses (6,7%), de moins que le programme de travail et budget approuvé. Ces dépenses inférieures aux estimations s'expliquent principalement par la baisse des coûts des services publics (électricité et gaz), obtenue grâce à des contrats négociés à taux fixe, ainsi que par la réduction des coûts de sécurité physique dans les locaux de l'OMPI.



Les dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2024-2025 ont été maintenues au niveau de l'exercice 2022-2023 grâce à une gestion efficace des installations et à des pratiques d'achat d'un bon rapport coût-efficacité, notamment le regroupement de contrats, la négociation et les économies d'échelle. Les gains d'efficacité ont permis de réaliser des investissements en faveur de la durabilité environnementale, avec notamment l'utilisation accrue du refroidissement par l'eau du lac, l'amélioration de la gestion des déchets et la mise en place de nouvelles infrastructures pour les vélos et les véhicules électriques.

Matériel et fournitures

Les dépenses liées au matériel et aux fournitures se sont élevées à 7 millions de francs suisses pour l'exercice biennal 2024-2025, soit une augmentation de 2,4 millions de francs suisses par rapport au programme de travail et budget approuvé, principalement attribuable au remplacement du matériel informatique en fin de vie et à des travaux de rénovation mineurs des locaux.

Informations essentielles concernant le développement pour l'exercice biennal 2024-2025

Dépenses de développement

Les dépenses de développement se sont élevées au total à 168,3 millions de francs suisses, soit 21,6% des dépenses totales pour l'exercice biennal 2024-2025.

Tableau 7. Dépenses de développement[1] en 2024-2025

(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget pour 2024-2025			Dépenses 2024-2025		
	Total	Projets du Plan d'action pour le développement	Total avec les projets du Plan d'action pour le développement	Total	Projets du Plan d'action pour le développement	Total avec les projets du Plan d'action pour le développement
Brevets et technologie	11 275	-	11 275	9 803	-	9 803
Marques et dessins et modèles	13 445	197	13 643	12 580	98	12 678
Droit d'auteur et industries de la création	20 395	1 193	21 588	17 110	614	17 724
Développement régional et national	75 120	980	76 100	68 735	1 489	70 225
Infrastructure et plateformes	18 556	-	18 556	16 679	-	16 679
Enjeux et partenariats mondiaux	15 056	247	15 303	13 083	144	13 227
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	26 560	425	26 985	27 539	472	28 011
TOTAL	**180 406**	**3 043**	**183 449**	**165 528**	**2 817**	**168 345**
Dépenses de développement en pourcentage du budget total/des dépenses			**21,4%**			**21,6%**
Fonds fiduciaires	37 585[2]			20 201		

[1] *Les dépenses de développement sont définies dans le document A/55/4.*
[2] *Estimation du montant disponible pour le programme pendant l'exercice biennal 2024-2025.*

Plan d'action pour le développement

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement et des travaux du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), l'OMPI et ses États membres ont échangé des données d'expérience et examiné les perspectives concernant les trois thèmes ci-après, liés à la propriété intellectuelle et au développement : "Renforcement des capacités des universités en matière de gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle : transfert de propriété intellectuelle et de technologie", "Effets de l'IA sur la propriété intellectuelle et le développement", "Les femmes et la propriété intellectuelle", "Propriété intellectuelle et système judiciaire – Renforcement des capacités et des compétences" et "Renforcer et moderniser les offices de propriété intellectuelle pour assurer leur résilience, leur efficacité, leur accessibilité et leur capacité de réaction face aux crises à l'ère du numérique." L'OMPI a également lancé une nouvelle série de webinaires sur l'assistance technique afin de partager des stratégies, des outils et des enseignements pratiques permettant de maximiser les effets sur le développement grâce à une utilisation efficace de la propriété intellectuelle sur le terrain, tandis que les sessions d'échange organisées sur le thème "Réduire les disparités hommes-femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle" ont continué de présenter des expériences régionales en faveur de la participation des femmes à l'innovation.

L'OMPI a fait progresser le dialogue et le partage de connaissances sur la propriété intellectuelle et le développement au moyen de deux forums clés :

- la quatrième Conférence internationale sur la propriété intellectuelle et le développement – Le rôle de la propriété intellectuelle et de l'innovation s'agissant de relever les défis mondiaux en matière de santé publique : favoriser le transfert de technologie et les partenariats. Près de 500 participants issus des États membres, d'organisations internationales, du monde universitaire et du secteur privé ont examiné la manière dont la propriété intellectuelle et l'innovation peuvent permettre de relever les défis mondiaux en matière de santé publique;
- la Troisième table ronde d'experts sur la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans le domaine de la propriété intellectuelle et du développement. Une soixantaine de participants issus d'une quinzaine de pays en développement et de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) ont examiné la manière dont cette coopération peut soutenir le développement et ont défini des approches pratiques, durables et évolutives, notamment dans les domaines de l'économie de la création, de l'innovation et de l'esprit d'entreprise.

À la fin de l'exercice biennal 2024-2025, le CDIP avait approuvé un total de 64 projets du Plan d'action pour le développement. Les activités issues des projets du Plan d'action pour le développement ont continué de s'inscrire dans le cadre des travaux et activités ordinaires de l'Organisation. L'approche par projet adoptée par l'OMPI pour la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement a abouti à des résultats concrets, ainsi qu'il a été constaté avec les projets du Plan d'action en cours de mise en œuvre en 2024-2025. De plus amples informations sur ces projets peuvent être consultées ici.

Risques au niveau de l'Organisation

La recherche d'un niveau de risque acceptable est une nécessité fondamentale pour la conduite des activités de l'Organisation et fait partie intégrante de la planification biennale et annuelle de l'OMPI, qui lui permet de prendre en considération les risques et les possibilités susceptibles d'avoir une incidence sur l'obtention des résultats escomptés et les indicateurs d'exécution. Grâce à des stratégies d'intervention efficaces, l'OMPI optimise l'utilisation des ressources, assure le respect du cadre réglementaire et favorise la prise de décisions en fonction des risques.

Le recensement précoce des risques permet à l'Organisation de mettre en œuvre des mesures préventives, réduisant ainsi la probabilité de perturbations ou les effets de celles-ci et garantissant la stabilité financière et la résilience opérationnelle. Le niveau de risque acceptable et le mécanisme qui en assure la gouvernance sont exposés dans la déclaration de l'Organisation relative au risque accepté, qui sous-tend la gestion des risques au sein de l'Organisation.

Le tableau ci-après présente une synthèse de l'évolution des risques et de l'efficacité des réponses qui y sont apportées, ainsi que de l'incidence des risques sur la performance durant l'exercice biennal 2024-2025.

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Incidence sur la performance
Le contexte géopolitique, économique, financier ou sanitaire mondial se dégrade, nuisant à la prestation des services de l'OMPI aux parties prenantes, aux clients et aux États membres. ***Tolérance au risque moyenne***	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le cadre de gestion des risques et de contrôle interne de l'OMPI, les stratégies de résilience et les réponses adaptatives ont permis d'atténuer efficacement ce risque et d'éviter tout effet négatif sur la prestation des services de l'OMPI.	→
La confiance dans les cadres de la propriété intellectuelle s'amenuise ou l'engagement des États membres ou parties prenantes diminue, ce qui amoindrit le rôle, la crédibilité ou l'influence de l'OMPI. ***Tolérance au risque moyenne***	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Des méthodes d'engagement stratégique, notamment des initiatives de marketing ciblées visant à améliorer l'utilisation de nos systèmes et services mondiaux de propriété intellectuelle, combinées à une assistance politique et technique aux États membres et aux parties prenantes, ainsi qu'à l'adaptation des services pour relever les nouveaux défis en matière de propriété intellectuelle, ont permis d'éviter que le risque ne se concrétise.	→
Deux conférences diplomatiques représentent une occasion importante pour l'OMPI de se pencher : i) sur la proposition d'instrument juridique international relatif à la propriété intellectuelle, aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques; et ii) sur la proposition de traité sur le droit des dessins et modèles. Si les conférences diplomatiques n'atteignent pas leurs objectifs respectifs, la perception de la capacité de l'OMPI à mettre en place un cadre normatif équilibré et efficace pour la propriété intellectuelle pourrait s'en trouver affectée. ***Tolérance au risque moyenne***	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le soutien apporté aux États membres avant et pendant les conférences diplomatiques concernant, d'une part, l'Instrument juridique international relatif à la propriété intellectuelle, aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques et, d'autre part, le Traité sur le droit des dessins et modèles, a facilité la conclusion d'accords fructueux sur ces deux traités.	↗
Dans un contexte d'incertitude économique mondiale, une réduction des dépôts pour les activités génératrices de recettes en raison d'un ralentissement économique ou d'autres raisons réduit les recettes biennales perçues, menaçant ainsi la viabilité financière de l'Organisation. ***Tolérance au risque moyenne***	Ce risque s'est concrétisé; l'exposition au risque est restée stable au cours de l'exercice biennal.	Malgré la baisse du nombre de demandes déposées, une gestion financière prudente et prospective, comprenant notamment des prévisions de recettes, des simulations et un suivi continu des tendances en matière de dépôts, a permis de préserver la stabilité financière de l'Organisation.	→
Une indisponibilité prolongée de systèmes informatiques essentiels a des conséquences défavorables sur les principaux services de l'OMPI, notamment les services mondiaux de propriété intellectuelle, les plateformes et les systèmes internes. ***Tolérance au risque faible***	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Les tests continus des plans de reprise après sinistre et de continuité des opérations, associés à un renforcement des contrôles opérationnels et à une amélioration de la résilience des infrastructures, ont permis d'éviter les incidents entraînant une indisponibilité prolongée des systèmes.	→
L'OMPI et ses prestataires de services externes sont exposés à des risques découlant de la cybercriminalité ou d'autres violations de la cybersécurité conduisant de manière accidentelle ou malveillante à la destruction, la perte, la modification, la divulgation non autorisée ou l'exposition de données confidentielles ou personnelles transmises, stockées ou traitées d'une manière quelconque par l'Organisation. ***Tolérance au risque faible***	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté durant l'exercice biennal.	La mise en œuvre de notre stratégie de sécurité de l'information à plusieurs niveaux, prévoyant notamment des campagnes de sensibilisation, un suivi et une surveillance constants et le contrôle renforcé des prestataires de services externes, ainsi que la réalisation de tests de sécurité indépendants à intervalles réguliers, ont permis d'éviter des failles de sécurité.	→
L'expérience fournie aux utilisateurs par nos produits Web et mobiles axés sur le grand public ne répond plus à l'évolution de leurs attentes, ce qui entraîne une perte de confiance dans la marque et la tentation de rechercher d'autres solutions. ***Tolérance au risque moyenne***	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Les initiatives de transformation numérique, notamment la mise en service de la première phase de la stratégie de gestion des relations avec la clientèle et la mise en œuvre d'approches centrées sur le client, ont permis d'améliorer la prestation de services et la satisfaction des utilisateurs.	→

II. PERFORMANCE PAR PILIER STRATÉGIQUE ET RÉSULTAT ESCOMPTÉ

Pilier stratégique n° 1

S'adresser au public du monde entier pour expliquer comment la propriété intellectuelle peut améliorer la qualité de la vie de tous et partout

Les réalisations de l'exercice biennal 2024-2025 en un clin d'œil

- Une portée numérique élargie : la communauté de l'OMPI sur les réseaux sociaux compte plus de 613 000 abonnés, et l'OMPI touche de nouveaux publics sur 10 nouveaux canaux.
- Premier classement mondial pour l'expérience numérique et l'accessibilité.
- Élargissement de la diffusion du contenu multilingue et numérique, avec des articles traduits en plus de 130 langues et toutes les publications phares disponibles en format HTML.
- Campagnes mondiales à fort impact, générant près de 800 000 visiteurs.

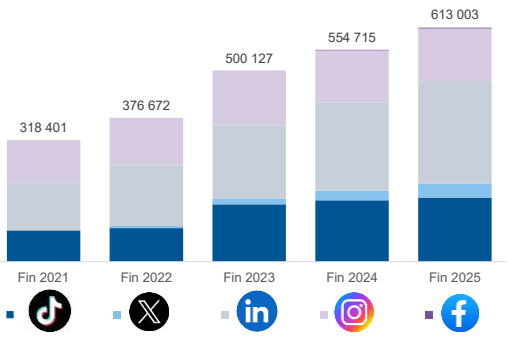
Résultat escompté 1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout

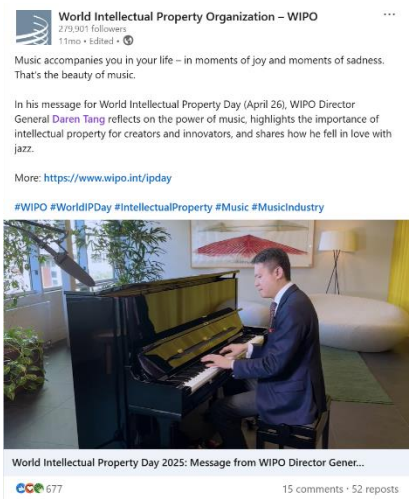
Accroître la portée et l'engagement à l'échelle mondiale grâce à la narration numérique

Durant l'exercice 2024-2025, nous avons amplifié la visibilité et l'engagement de l'OMPI grâce à des activités de sensibilisation plus ciblées et fondées sur des données, en approfondissant les liens avec les innovateurs, les entreprises et les parties prenantes de la propriété intellectuelle dans le monde entier, et en renforçant le rôle de la propriété intellectuelle en tant que moteur du développement économique, social et culturel.

L'un de nos principaux objectifs était de développer notre narration numérique afin de mieux mettre en évidence l'impact de nos activités. Nous avons produit chaque année plus de 200 vidéos, avec des récits axés sur les bénéficiaires pour mettre en évidence la manière dont la propriété intellectuelle soutient l'innovation sur le terrain. Grâce à cette approche, nos communications sont devenues plus pertinentes et accessibles, ce qui nous a permis de toucher un plus grand public et de renforcer notre engagement.

Communauté de l'OMPI sur les réseaux sociaux





Ces efforts se sont traduits par une forte croissance sur l'ensemble de nos canaux numériques. À la fin de l'année 2025, notre communauté sur les réseaux sociaux comptait plus de 613 000 abonnés, soit une augmentation de 23% par rapport à la fin de l'année 2023, dépassant ainsi les objectifs fixés pour l'exercice biennal. La croissance a été particulièrement forte sur LinkedIn et Instagram, reflétant un engagement plus ciblé auprès des milieux professionnels et des communautés du secteur de la création.

Nous avons également renforcé notre présence sur différentes plateformes en lançant six nouveaux canaux de médias sociaux afin de mieux toucher nos publics cibles, notamment les petites et moyennes entreprises (PME), les entrepreneurs, les créateurs, les jeunes et les utilisateurs des services mondiaux de propriété intellectuelle administrés par l'OMPI. Cette approche segmentée a permis une communication plus adaptée et plus efficace.

Dans le même temps, la collaboration au sein de l'Organisation a permis d'améliorer nos modes de communication. Les secteurs ont géré conjointement les différents canaux de communication et ont mis en avant des experts de l'OMPI, reconnus comme des références dans leur domaine, afin de stimuler la réflexion, d'accroître la visibilité des services et des initiatives, et de faire mieux connaître la propriété intellectuelle à travers le monde.

Renforcer la présence médiatique mondiale et l'image de marque de l'OMPI



Tout au long de l'exercice biennal, la visibilité mondiale de l'OMPI s'est accrue, grâce au vif intérêt suscité par ses publications phares et ses succès multilatéraux. L'intérêt accru des médias locaux a mis en évidence l'impact réel de notre travail au sein des communautés, tout en renforçant le rôle joué par l'OMPI en faveur du développement axé sur l'innovation.

La conclusion de deux nouveaux traités a rehaussé le profil mondial de l'Organisation, suscitant une attention médiatique importante et renforçant notre rôle de plateforme de dialogue et de coopération internationales en matière de propriété intellectuelle.

Dans le même temps, nous avons renforcé la cohérence de notre image de marque partout où elle est visible, créant ainsi une présence plus homogène et reconnaissable sur l'ensemble des canaux numériques et physiques. Une identité visuelle harmonisée a été mise en place sur les réseaux sociaux, sur les plateformes Web, lors des événements internationaux et sur les supports de communication, afin d'améliorer l'expérience utilisateur globale et de renforcer la reconnaissance de la marque.

Cette approche cohérente et coordonnée s'est traduite par une augmentation significative des contenus portant notre marque. En 2025, le nombre de supports portant la marque de l'OMPI a atteint un niveau record, avec plus de 8 400 articles produits (plus du double du volume de 2024), contribuant ainsi à élargir la portée des activités de sensibilisation et la prestation de services.

Célébrer l'innovation à travers les dessins et modèles et les récits

Nous avons célébré des événements marquants à travers des récits et des visuels percutants. Le centenaire du système de La Haye a été célébré par une publication à tirage limité présentant 100 dessins et modèles emblématiques, signe de la capacité de l'OMPI de combiner compétences techniques et excellence en matière de création pour communiquer la valeur de la propriété intellectuelle.



Améliorer l'accessibilité numérique, l'expérience utilisateur et la couverture multilingue

Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons amélioré l'accessibilité numérique et l'expérience utilisateur, et créé un environnement plus homogène et inclusif sur les plateformes de l'OMPI. L'amélioration de la présentation universelle et de la navigation unifiée (ULF) sur le site wipo.int et le Portail de la propriété intellectuelle a permis aux utilisateurs d'accéder plus facilement aux services et aux informations, indépendamment du dispositif utilisé. Ces améliorations ont fait de l'OMPI d'un leader mondial de l'accessibilité numérique :

- Première place au classement de la World Trademark Review (WTR) pour l'accessibilité en 2024 et 2025.
- Score d'accessibilité parfait de 0 en 2024 et 2025 (amélioration par rapport à 140 en 2022).
- Sélectionné dans la catégorie "Best Accessibility" ("Meilleure accessibilité") des Zeroheight Awards.

Nous avons optimisé la manière dont les utilisateurs découvrent les informations sur les plateformes de l'OMPI. Le lancement de la recherche universelle en 2024 a permis une navigation fluide entre les sites Web et les bases de données mondiales de propriété intellectuelle. Cela s'est traduit par une augmentation des renvois de wipo.int vers des bases de données clés tout au long de l'exercice biennal : +34% vers PATENTSCOPE, +55% vers la Base de données mondiale sur les marques et +180% vers la Base de données mondiale sur les dessins et modèles par rapport à l'exercice 2022-2023.

Les nouvelles sont désormais traduisibles en **plus de 130** langues.

Nous avons également élargi l'accès multilingue à notre contenu. En 2024, le widget de traduction automatique a été étendu aux actualités et vidéos dans les six langues officielles des Nations Unies. En 2025, la solution a été améliorée et a été appliquée à

des cartographies de brevets, conformément à la politique linguistique révisée. La traduction automatisée des actualités et nouvelles a été étendue à plus de 130 langues, ce qui a permis d'accroître encore notre portée mondiale.

Développer les contenus numériques, les publications et un engagement fondé sur les données



Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle pour l'année 2025

Ce rapport qui fait autorité contient une analyse de l'activité en matière de propriété intellectuelle dans le monde.

Le passage à des formats numériques pour les publications a amélioré l'accessibilité et la portée de nos supports de connaissance. En 2025, tous les rapports phares et les publications de fond étaient disponibles sous forme d'éditions Web interactives et adaptées aux appareils mobiles, et sont devenus davantage visibles sur les moteurs de recherche et les outils d'intelligence artificielle. L'intégration à WorldCat a élargi la visibilité des contenus de l'OMPI, en les reliant au plus grand réseau de bibliothèques au monde.

Nous avons commencé à positionner notre contenu numérique dans des environnements pilotés par l'IA afin de garantir qu'il reste visible, utilisable et qu'il soit clairement représenté dans les nouveaux outils de recherche. Il a notamment fallu adapter les contenus Web afin d'améliorer leur visibilité et leur citation dans les grands modèles linguistiques, tester des outils de contrôle de l'IA pour suivre la manière dont le contenu de l'OMPI apparaît dans les réponses générées par l'IA et explorer des interfaces d'IA personnalisées pour les publications scientifiques.

Nous avons complété ces efforts par des approches de commercialisation numérique plus ciblées, ce qui nous a permis d'atteindre de nouveaux publics et de les orienter plus efficacement vers les services de l'OMPI. Un projet pilote axé sur les PME et les nouveaux utilisateurs du système de Madrid a permis de transformer des procédures complexes en des étapes numériques claires et structurées. Commercialisé au moyen de la publicité sur les moteurs de recherche, ce projet pilote a généré près de 19 000 conversions et quelque 600 contacts de qualité, témoignant du potentiel que revêt un engagement plus ciblé et axé sur les données pour élargir notre base d'utilisateurs.

Renforcer notre portée mondiale grâce à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle

Les campagnes organisées pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle sont restées au cœur de nos efforts de sensibilisation au cours de l'exercice 2024-2025, afin de faire mieux connaître la propriété intellectuelle et de susciter un fort engagement auprès de tous les publics et dans toutes les régions du monde. Au cours de l'exercice biennal, les campagnes ont suscité un vif intérêt et une forte participation, avec plus de 790 000 visiteurs uniques sur les pages Web consacrées à la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et quelque 700 événements organisés à travers le monde.



2024 – Propriété intellectuelle et objectifs de développement durable : Construire notre avenir commun grâce à l'innovation et à la créativité. Cette campagne a suscité un engagement sans précédent, attirant 393 522 visiteurs uniques issus de 246 pays et territoires, soit une augmentation de 9% du nombre de visiteurs uniques et une expansion de 17% de la portée géographique par rapport à 2023. Le dossier pour les médias sociaux a généré plus de 24 000 vues, ce qui a plus que doublé sa visibilité, tandis que le message vidéo du Directeur général a touché plus de 124 000 personnes en ligne.

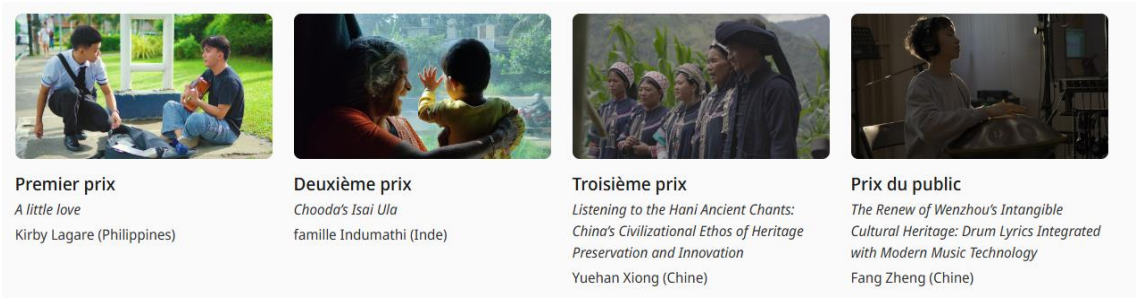


Sur cette lancée, la campagne 2025, sur le thème *"La propriété intellectuelle et la musique : au rythme de la propriété intellectuelle"*, a attiré 396 353 visiteurs uniques issus de 243 pays et territoires. La promotion dans les médias sociaux est restée un moteur essentiel, avec 24,4 millions de vues et de clics, et près de 40 000 interactions. La participation mondiale est également restée élevée, avec plus de 300 événements organisés dans 86 pays.

Le concours vidéo pour les jeunes à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle est l'un des éléments des campagnes qui a eu le plus d'impact et qui s'est développé le plus rapidement, en attirant un public plus jeune et en encourageant l'expression créative autour de la propriété intellectuelle. Entre 2024 et 2025, la participation et l'engagement ont continué d'augmenter :

- le nombre d'inscriptions est passé de 283 à 325 (+15%);
- le vote public est passé de plus de 74 000 à plus de 93 000 (+26%);
- le nombre de visites sur le site Web du concours est passé de 140 887 à 160 177 visiteurs uniques (+14%).

En 2025, les lauréats étaient originaires des Philippines (premier prix), de l'Inde (deuxième prix) et de la Chine (troisième prix et prix du public), ce qui témoigne de la portée mondiale du concours. Les modèles d'engagement ont mis en évidence l'importance de la diffusion axée sur le numérique, plus de 90% des utilisateurs accédant à la page du concours au moyen de leurs appareils mobiles. Nous avons élargi la promotion numérique du concours en 2025 en introduisant notamment des campagnes TikTok.



Premier prix
A little love
Kirby Lagare (Philippines)

Deuxième prix
Chooda's Isai Ula
famille Indumathi (Inde)

Troisième prix
Listening to the Hani Ancient Chants: China's Civilizational Ethos of Heritage Preservation and Innovation
Yuehan Xiong (Chine)

Prix du public
The Renew of Wenzhou's Intangible Cultural Heritage: Drum Lyrics Integrated with Modern Music Technology
Fang Zheng (Chine)

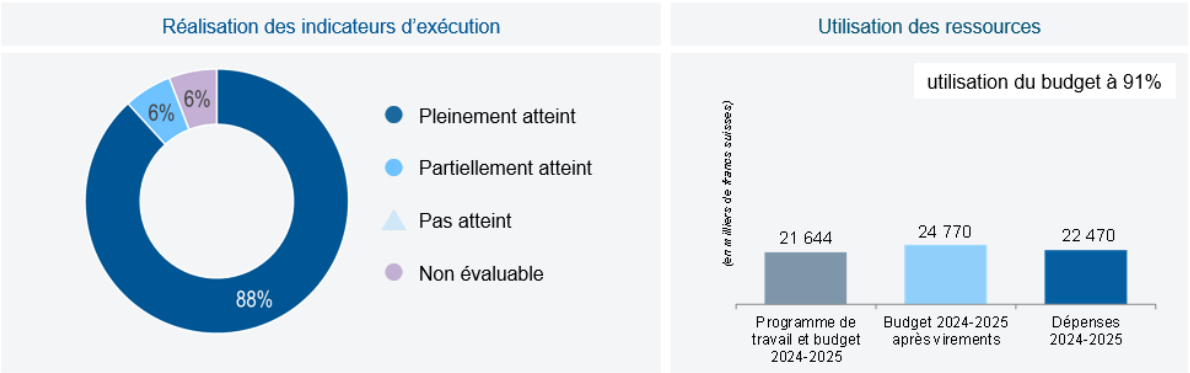
Avoir un impact local grâce aux bureaux extérieurs

Au cours de l'exercice 2024-2025, les bureaux extérieurs de l'OMPI ont joué un rôle essentiel en rapprochant les services des utilisateurs, en soutenant les écosystèmes d'innovation et en renforçant l'engagement aux niveaux national et régional. Grâce à des initiatives de terrain ciblées, 22 projets ont directement profité à plus de 2 100 personnes durant cette période.

Ces initiatives visaient à élargir l'accès à la propriété intellectuelle et à soutenir les groupes sous-représentés, notamment des étudiants en design en Amazonie et des entrepreneuses dans le domaine des STIM au Brésil (Bureau de l'OMPI au Brésil), des communautés autochtones en Sibérie (Bureau de l'OMPI dans la Fédération de Russie), le secteur de l'artisanat en Algérie (Bureau de l'OMPI en Algérie), des PME dans la région ASEAN (Bureau de l'OMPI à Singapour), et des jeunes et des innovateurs verts au Nigéria (Bureau de l'OMPI au Nigéria).

Les bureaux extérieurs ont également renforcé la prestation de services et établi des relations plus étroites avec les parties prenantes nationales. Le Bureau de l'OMPI en Chine a contribué à une croissance annuelle de 40% des affaires de médiation renvoyées par les tribunaux au cours de l'exercice biennal, ce qui témoigne d'une confiance accrue à l'égard des services de règlement des litiges de l'OMPI. Le Bureau de l'OMPI au Japon a mené des actions de sensibilisation ciblées auprès des entreprises, a fait connaître les systèmes de propriété intellectuelle, a répondu aux besoins des utilisateurs et a recueilli de précieuses informations en retour afin d'améliorer les services.

Tableau de bord de l'objectif stratégique



Secteurs contributeurs : CCI, IP, RND, AFM (Secteur du Directeur général)

Données relatives à l'exécution

● Pleinement atteint ● Partiellement atteint ▲ Pas atteint ● Non évaluable ♦ Abandonné

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
1.1	**Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout**				
	Nombre de visiteurs uniques du site Web de l'OMPI et des sites Web des bureaux extérieurs	27 802 067 (2022-2023)	20% d'augmentation (exercice biennal)	658 116[3] (+32%)	●
		Bureau de l'OMPI en Algérie : 7 368		Bureau de l'OMPI en Algérie : 32 310 (+339%)	●
		Bureau de l'OMPI au Brésil : 22 624		Bureau de l'OMPI au Brésil : 69 601 (+208%)	●
		Bureau de l'OMPI en Chine : Site Web : 23 868 WeChat : 279 922 consultations uniques de 248 articles Baijahao : 23,8 millions de consultations uniques de 369 articles[4]		Bureau de l'OMPI en Chine : Site Web : 56 450 (+137%) WeChat : 338 313 consultations uniques de 342 postes (+21%) Baijahao : 40,1 millions de consultations uniques de 592 postes (+68%)	●
		Bureau de l'OMPI au Japon : 94 064[5]		Bureau de l'OMPI au Japon : 304 552 (+224%)	●
		Bureau de l'OMPI au Nigéria : 15 245		Bureau de l'OMPI au Nigéria : 227 835 (+1 394%)	●
		Bureau de l'OMPI en Russie : 26 787		Bureau de l'OMPI en Russie : 35 065 (+31%)	●
		Bureau de l'OMPI à Singapour : 9 686 (2022-2023)		Bureau de l'OMPI à Singapour : 85 598 (+784%) (2024-2025)[6]	●
	Nombre de visiteurs uniques ayant consulté des publications de l'OMPI	5 118 589 (2022-2023)	20% d'augmentation (exercice biennal).	9 284 229 (+81%)[7]	●
	Mentions de l'OMPI dans les médias	143 696 (2022-2023)	20% d'augmentation (exercice biennal).	151 300[8] (+5%)	●
	Portée de la présence de l'OMPI sur les principaux réseaux sociaux	Nombre total d'abonnés : 500 127 - Facebook : 150 084 - Instagram : 14 365 - LinkedIn : 192 286 - Twitter : 142 914 - TikTok : 478 (fin 2023)	≥ 600 000 abonnés sur les différents réseaux sociaux à la fin de l'exercice biennal	Nombre total d'abonnés : 613 003 - Facebook : 167 900 - Instagram : 35 844 - LinkedIn : 269 393 - Twitter : 137 666 - TikTok : 2 200 (fin 2025)	●
	Degré de satisfaction des États membres et autres parties prenantes concernant l'organisation d'événements	99%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	99%	●
	Pourcentage de publications phares de l'OMPI dont le résumé est traduit dans toutes les langues officielles de l'ONU[9]	2023 : 100% (6 sur 6)	100%	2024 : 100%[10] (7 sur 7) 2025 : 100% (7 sur 7)	●

[3] Les indicateurs fournis peuvent inclure un trafic généré par des incitations ou de mauvaise qualité (par exemple, une ferme à clics) et peuvent donc exagérer l'engagement réel des utilisateurs.
[4] Le compte du Bureau de l'OMPI en Chine pour la plateforme Baijahao¬a été lancé en mai 2022. Les données indiquent le nombre de consultations uniques depuis la date de lancement jusqu'à la fin décembre 2023.
[5] Rectificatif : le nombre de visiteurs uniques du site Web du Bureau de l'OMPI au Japon en 2022-2023 était de 96 064 et non de 68 504 comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2022-2023.
[6] Voir la note de bas de page 3.
[7] Voir la note de bas de page 3.
[8] Les données indiquées ne peuvent pas être comparées aux données de référence en raison d'un changement de plateforme du fournisseur, qui a entraîné l'exclusion d'un important flux de données auparavant inclus.
[9] Indicateur d'exécution interorganisationnel auquel tous les secteurs contribuent.
[10] Au moment de la publication du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024, quatre des sept publications phares avaient été traduites (57%).

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Pourcentage de publications mondiales de l'OMPI sur des questions de fond relatives à la propriété intellectuelle, publiées en 2024-2025 et traduites dans toutes les langues officielles de l'ONU[9]	42% (8 sur 19)	100%	100% (23 sur 23)	●
	Pourcentage du contenu Web disponible dans les six langues officielles de l'ONU[9]	Pages de premier niveau : 94% (125 sur 133) (fin 2023)	Pages de premier niveau : 100%	Pages de premier niveau : 100% (133 sur 133) (fin 2025)	●
		Contenu substantiel nouveau ou mis à jour sur le Web : 61%	Contenu substantiel nouveau ou mis à jour sur le Web : ≥ 85%	Contenu substantiel nouveau ou mis à jour sur le Web : 87% (fin 2025)	●
		Principales bases de données : 83% (5 sur 6)	Principales bases de données : 100%	Principales bases de données : 83% (5 sur 6)	●

Note : les niveaux de référence et les objectifs par rapport au programme de travail et budget pour 2024-2025 ont été actualisés à travers le document, le cas échéant. Voir l'appendice A du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024-2025 pour de plus amples renseignements.

Risque

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
1.1 Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout				
L'inefficacité de la communication et de l'engagement auprès du public externe et interne peut porter gravement atteinte à la crédibilité et à l'image de marque de l'OMPI.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'action visant à établir un dialogue proactif avec les parties prenantes d'une manière stratégique et axée sur l'audience, à mettre en œuvre tous les outils de communication disponibles, à former les médias et à surveiller en permanence les canaux numériques, s'est avéré efficace pour gérer ce risque.	AFM (Secteur du Directeur général)	→

Pilier stratégique n° 2

Rassembler et nouer des partenariats avec les parties prenantes pour façonner l'avenir de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle

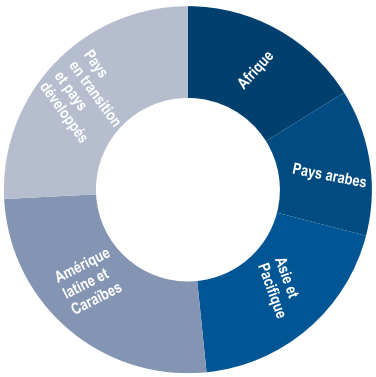
Les réalisations de l'exercice biennal 2024-2025 en un clin d'œil

- Une étape importante pour la propriété intellectuelle : l'adoption de deux nouveaux traités de l'OMPI.
- Le Traité de Marrakech compte désormais 100 parties contractantes.
- Élargissement de la participation mondiale au système de la propriété intellectuelle avec 50 ratifications/adhésions supplémentaires.
- Dialogue avancé sur la politique générale en matière de propriété intellectuelle, y compris l'IA.
- Percée dans le classement des brevets avec l'introduction de la classe H10 de la CIB, améliorant la facilité d'utilisation pour les technologies des semi-conducteurs en évolution rapide.
- Base de données sur l'avenir de la propriété intellectuelle au niveau mondial grâce à WIPO Pulse : 35 500 participants (+42% par rapport à 2023) provenant de 74 pays (+48% par rapport à 2023).

Résultat escompté 2.1 – Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle

Au cours de l'exercice biennal, nous avons renforcé le cadre normatif international de la propriété intellectuelle, amélioré le dialogue entre les États membres et soutenu l'expansion constante et l'utilisation efficace des traités administrés par l'OMPI.

Répartition géographique des États membres qui ratifient les traités administrés par l'OMPI ou y adhèrent



L'OMPI a franchi une étape historique marquée par l'issue positive de deux conférences diplomatiques et par l'adoption, d'une part, du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés (GRATK), en mai 2024 à Genève, et d'autre part, du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles, en novembre 2024 à Riyad (Arabie saoudite). À la fin de l'année 2025, le GRATK comptait 44 signataires et deux ratifications (Malawi, Ouganda), tandis que 28 États avaient signé le Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles. Le Secrétariat a joué un rôle central en préparant et en organisant efficacement les deux conférences, facilitant ainsi activement le travail des comités et soutenant les délibérations de procédure et de fond. L'adoption des nouveaux deux traités a porté à 28 le nombre de traités administrés par l'OMPI, soulignant ainsi le rôle essentiel de l'OMPI dans l'élaboration des normes internationales en matière de propriété intellectuelle.

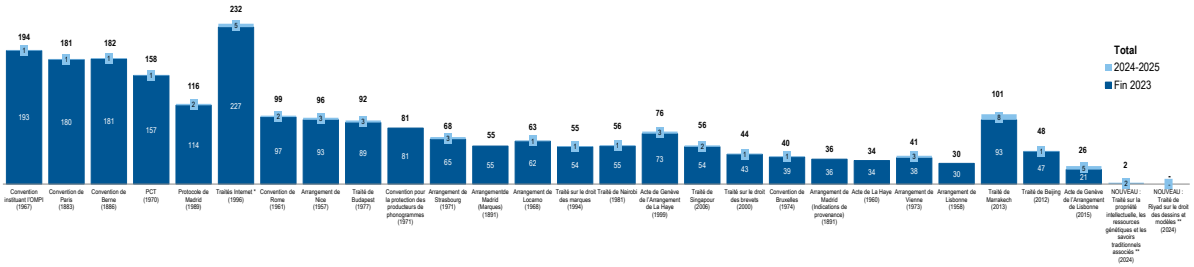
Au-delà de ces adoptions historiques, nous avons maintenu une forte dynamique en matière de traités tout au long de l'exercice biennal, avec 51 ratifications/adhésions[11] de la part de 30 États membres et d'une organisation régionale, dont cinq pays de la catégorie des moins avancés (PMA)[12], ce qui témoigne d'un large engagement au niveau mondial dans toutes les régions.

Droit d'auteur et droits connexes : le traité de l'OMPI qui connaît la croissance la plus rapide – le Traité de Marrakech – a franchi une étape importante en 2025 lorsque le Kazakhstan est devenu la centième partie à y adhérer, élargissant ainsi l'accès aux œuvres publiées des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Au total, 14 nouvelles adhésions et ratifications ont été enregistrées pour quatre traités fondamentaux[13].

Brevets : les Bahamas, le Brésil et l'Uruguay ont adhéré au Traité de Budapest, portant à 90 le nombre total de parties contractantes.

Marques : les Bahamas et l'Ouzbékistan ont adhéré au Traité de Singapour, portant à 56 le nombre de parties contractantes.

11 Compte tenu de la date de dépôt de l'instrument.
12 Région Afrique (Angola, Éthiopie, Malawi, Ouganda); Région arabe (Djibouti).
13 Traité de Beijing : Saint-Kitts-et-Nevis; Traité de Marrakech : Angola, Colombie, Géorgie, Iraq, Jamaïque, Kazakhstan, Pakistan, Saint-Kitts-et-Nevis; Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur : Cameroun, République populaire démocratique de Corée, Saint-Kitts-et-Nevis; Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes : Cameroun, Saint-Kitts-et-Nevis.



* Le nombre total de ratifications des traités Internet ou d'adhésion à ceux-ci s'élevait à 232 à la fin de 2025, dont 118 concernaient le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur et 114 le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes.
** Pas encore en vigueur.

Faciliter le dialogue entre les États membres sur les questions émergentes et complexes

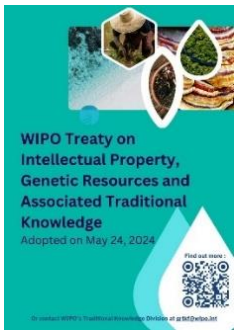
Nous avons contribué activement aux travaux de diverses instances de l'OMPI :

- *Comité permanent du droit des brevets (SCP) :* a facilité le dialogue entre les États membres sur des questions clés du système des brevets, notamment l'IA et le droit des brevets, les brevets essentiels à des normes, les éléments de flexibilité prévus dans le système des brevets et les technologies dans le domaine de la santé. Les études, les échanges entre experts et le partage de données d'expériences nationales ont permis d'élaborer des politiques éclairées et des approches plus cohérentes face aux défis complexes que doit relever le système des brevets, aidant ainsi les pays à mieux gérer les technologies émergentes, à soutenir l'innovation et à améliorer l'accès aux technologies de la santé.
- *Comité permanent du droit des marques (SCT) :* a appuyé l'adoption du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles le 22 novembre 2024. Le traité simplifie les procédures de protection des dessins et modèles industriels et facilite l'accès à la protection sur les marchés nationaux et internationaux. Les discussions des États membres ont également progressé sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques, y compris les interfaces utilisateurs graphiques, les noms de pays et les noms de domaine, en faveur de l'adaptation à l'économie numérique et du renforcement de la sécurité juridique pour les utilisateurs.

Les dessins et modèles – quelle source d'inspiration pour concevoir l'emblème de la conférence diplomatique?



Aljohara Almansour, spécialiste en image de marque auprès de l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP), nous fait part de ce qui l'a inspirée pour créer l'emblème de la Conférence diplomatique pour la conclusion et l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles. L'emblème se compose de la vue aérienne d'un palmier, entourée de lignes qui irradient vers l'extérieur pour représenter la diffusion de l'innovation et de la créativité à travers le monde. Les formes géométriques symbolisent l'architecture Salmani qui caractérise Riyad.



- *Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR) :* a contribué aux discussions en cours entre les États membres concernant la proposition de traité sur la protection des organismes de radiodiffusion; a facilité les travaux en cours sur les limitations et les exceptions, tout en mettant à disposition la première partie d'une série d'outils pratiques proposés aux bibliothèques, aux services d'archives et aux musées pour l'élaboration de mesures législatives nationales[14]; et a soutenu l'avancement des travaux sur le droit d'auteur dans l'environnement numérique.
- *Comité intergouvernemental (IGC) :* a soutenu l'adoption du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés (GRATK) lors de la conférence diplomatique tenue au siège de l'OMPI en mai 2024. Le traité renforce la transparence et l'efficacité du système des brevets en ce qui concerne les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés, et constitue le premier instrument de l'OMPI comptant des dispositions prévues spécialement pour les peuples autochtones et les communautés locales. Les négociations se sont également poursuivies concernant le ou les instruments juridiques internationaux relatifs à la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles.

Faire progresser les connaissances en matière de propriété intellectuelle et l'infrastructure numérique

Nous avons élargi l'accès aux connaissances juridiques et accéléré la transformation numérique, en dotant les offices de propriété intellectuelle et les parties prenantes des outils, normes et plateformes nécessaires pour

14 Guide sur la préservation.

fonctionner plus efficacement dans un environnement en évolution rapide. Au nombre des réalisations obtenues durant l'exercice 2024-2025, on peut citer :



- un accès élargi à l'assistance juridique : une nouvelle édition du *Guide des traités sur le droit d'auteur et les droits connexes administrés par l'OMPI*[15] propose des commentaires sur chacun des articles de huit traités de l'OMPI, dont deux parmi les plus récents (le Traité de Beijing et le Traité de Marrakech), et soutient les décideurs politiques, les praticiens et les tribunaux face aux évolutions technologiques;



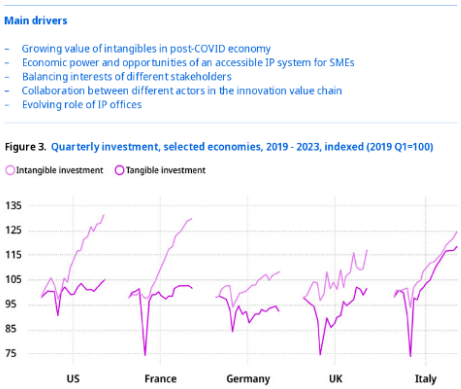
- le renforcement du leadership et de la collaboration numériques : la première session du Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique (WILD) se voulait un cadre mondial réunissant des responsables de la technologie et de l'informatique issus d'offices et d'organisations de propriété intellectuelle pour examiner les stratégies numériques, l'élaboration des politiques, les solutions numériques, les données de propriété intellectuelle et l'intégration des technologies émergentes dans l'administration de la propriété intellectuelle et les services dans ce domaine. Parmi les principales mesures de suivi, on peut citer la création d'un groupe de collaboration sur les outils d'IA.
- l'amélioration de l'interopérabilité numérique : dans le domaine des normes de l'OMPI, le lancement du premier catalogue d'interfaces de programmation d'applications (API) – le Catalogue des API en matière de propriété intellectuelle – en juillet 2024, a fourni aux utilisateurs un point d'accès unique aux API des institutions de propriété intellectuelle du monde entier pour faciliter le dépôt, le paiement, la gestion de portefeuilles, la recherche et d'autres services liés à la propriété intellectuelle;
- parmi les avancées majeures dans les systèmes de classement, on peut citer : les activités menées par le Groupe d'experts sur la technologie des semi-conducteurs, qui ont abouti à l'adoption d'une nouvelle classe H10 dans la classification internationale des brevets (CIB), avec huit sous-classes et plus de 870 nouveaux sous-groupes. Cette étape permet de remédier à la complexité et à l'encombrement des sous-classes existantes, améliorant ainsi l'accessibilité et la facilité d'utilisation de la CIB pour les parties prenantes du monde entier.

Résultat escompté 2.2 – L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité

Au cours de l'exercice biennal 2024-2025, nous avons renforcé notre rôle fédérateur au niveau mondial pour réunir activement les organismes publics, le secteur privé, les milieux universitaires et la société civile afin de relever les nouveaux défis à l'intersection de la propriété intellectuelle, de l'innovation et de la créativité.

Renforcer la prospective, la capacité de réponse et l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles dans l'ensemble de l'écosystème de la propriété intellectuelle

Nous avons collaboré à l'expansion des capacités mondiales de prospective en matière de propriété intellectuelle et avons doté les offices de propriété intellectuelle et les décideurs politiques des connaissances et des outils nécessaires pour faire face à l'incertitude dans un contexte d'évolution technologique, environnementale et sociétale rapide.



Nous avons amélioré WIPO Catalyst, qui montre comment les offices de propriété intellectuelle se transforment en agences d'innovation et de créativité. Cela a permis d'obtenir des informations sur les capacités émergentes – des services fondés sur l'IA et des plateformes numériques à la commercialisation de la propriété intellectuelle et au transfert de technologie – afin d'alimenter les discussions entre les chefs des offices de propriété intellectuelle et de soutenir l'apprentissage entre pairs sur le site Web du Catalyst et grâce à toute une série de blogs.

[15] Le Guide a été publié en janvier 2026.

Le Rapport exploratoire de l'OMPI est la première étude structurée sur l'avenir de la propriété intellectuelle. Le rapport final détermine les principaux facteurs technologiques, géopolitiques, environnementaux et démographiques qui façonnent les systèmes de propriété intellectuelle et offre aux décideurs politiques une base de réflexion pour des stratégies davantage tournées vers l'avenir.



Dans le même temps, nous avons consolidé les données disponibles à l'échelle mondiale au moyen de WIPO Pulse. Avec 35 500 personnes interrogées (+42% par rapport à 2023), issues de 74 pays (+48% par rapport à 2023), l'initiative a permis pour la première fois une analyse longitudinale et a renforcé la compréhension de la manière dont différents groupes – y compris les jeunes et les femmes – perçoivent la propriété intellectuelle, alimentant directement le dialogue politique et la communication stratégique.

Nous avons commencé à examiner la manière dont nous pourrions nous engager au niveau des villes, puisque les populations urbaines devraient passer d'un peu plus de 50% aujourd'hui à 70% d'ici à 2050, et la manière dont nous pourrions tenir compte des villes de toutes tailles et de tous niveaux de développement qui renforcent leurs écosystèmes locaux pour permettre aux idées de prospérer.

En interne, nous avons continué de renforcer nos capacités d'anticipation. Dans le cadre du projet Prévisions de l'OMPI, un deuxième groupe de fonctionnaires a suivi une formation en matière de prospective, d'analyse des tendances et de planification, ce qui a renforcé notre capacité d'anticiper les perturbations et à y répondre avec souplesse.

Promouvoir le dialogue mondial sur les technologies émergentes

Le Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe a permis de faire avancer les échanges mondiaux sur les technologies émergentes et la propriété intellectuelle, en réunissant des décideurs politiques, des créateurs, des entreprises, des universitaires et des représentants de la société civile. Il propose une plateforme mondiale neutre pour combler les lacunes en matière de connaissances et envisager des solutions pratiques, à mesure que les technologies d'avant-garde continuent de remodeler notre façon d'innover et de créer. Au cours de l'exercice 2024-2025, quatre sessions ont été organisées, axées sur l'IA générative, et ont souligné que l'IA constitue à la fois un défi et une chance pour de nouvelles formes d'expression créative, tandis que les médias synthétiques ouvrent de nouvelles voies pour la créativité, mais soulèvent des risques tels que les hypertrucages ainsi que des questions de propriété et de consentement. Près de 17 000 participants issus de 172 pays ont pris part au Dialogue depuis son lancement, ce qui a permis de renforcer la compréhension commune et d'aider les États membres à élaborer des réponses en matière de propriété intellectuelle face à l'évolution rapide des technologies. Cette approche a pu s'appuyer sur un guide pratique concernant l'IA générative, intitulé L'IA générative : saisir les enjeux en matière de propriété intellectuelle.



Promouvoir des approches mondiales équilibrées dans les domaines émergents des politiques de propriété intellectuelle

Nous avons aidé les États membres à comprendre des domaines complexes et évolutifs de la politique de propriété intellectuelle en combinant dialogue mondial, outils pratiques et ressources fondées sur des données factuelles.

L'OMPI a publié sa Stratégie sur les brevets essentiels à l'application d'une norme, une publication triennale décrivant l'approche suivie par l'Organisation pour contribuer au dialogue mondial sur la gestion du portefeuille de brevets essentiels à l'application d'une norme et la concession de licences aux conditions FRAND[16]. Fondée sur les principes de neutralité, de complémentarité et de volontariat, la stratégie tire parti de notre portée mondiale et de notre neutralité dans quatre directions stratégiques : offrir une plateforme pour des discussions élargies; devenir une source de données et de connaissances; fournir des services de règlement extrajudiciaire des litiges dignes de confiance; et explorer des services supplémentaires lorsque des partenariats le permettent. Le Colloque de l'OMPI sur les brevets essentiels à des normes, qui s'est tenu à Genève, a rassemblé plus de 1 000 participants afin de renforcer le dialogue mondial sur les politiques et les pratiques en matière de brevets essentiels à des normes.



Le Guide de l'OMPI sur les secrets d'affaires et l'innovation a été lancé lors des assemblées de 2024. Financée par le fonds fiduciaire de la République de Corée, cette publication examine les considérations des politiques d'innovation relatives aux systèmes de protection des secrets d'affaires et propose des informations pratiques sur la gestion des secrets d'affaires et les litiges, améliorant ainsi la compréhension globale de cette forme de propriété intellectuelle sous-utilisée. Un site Web dédié offre des informations supplémentaires propres à chaque pays et des points de vue sectoriels de chefs d'entreprise.



Promouvoir la créativité et faire mieux connaître la propriété intellectuelle



Tout au long de l'exercice biennal, nous avons soutenu les peuples autochtones et les communautés locales, en encourageant leur créativité et en les sensibilisant au rôle de la propriété intellectuelle dans la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. La troisième édition du Prix de photographie de l'OMPI, lancée à l'occasion de la Journée mondiale de la santé 2024 sur le thème "Les voies de la guérison et du bien-être des peuples autochtones", a attiré quelque 330 candidatures, avec 15 finalistes et trois lauréats venant de la Colombie, du Ghana et du Guatemala. Les lauréats ont assisté à une cérémonie de remise des prix et ont bénéficié d'une formation sur le droit d'auteur et la photographie. Cette initiative a également renforcé la collaboration entre l'OMPI, l'OMS et l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies.

Résultat escompté 2.3 – Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle

Renforcer le dialogue international sur les politiques d'application des droits de propriété intellectuelle

Le Comité consultatif sur l'application des droits (ACE) est resté la principale instance de dialogue international sur les politiques d'application des droits de propriété intellectuelle et la promotion du respect de la propriété intellectuelle au sein de l'OMPI. Ont pris part à ses seizième et dix-septième sessions plus de 500 participants, représentant des États membres, des observateurs et des acteurs privés.

- Plus de 60 exposés présentés au cours de ces deux sessions ont permis aux participants de partager leurs données d'expériences pratiques et d'examiner leurs difficultés actuelles en matière d'application des droits de propriété intellectuelle en ligne et hors ligne, et d'envisager des solutions potentielles pour lutter contre le piratage et la contrefaçon, y compris, par exemple, au moyen de l'IA.

16 Conditions équitables, raisonnables et non discriminatoires.

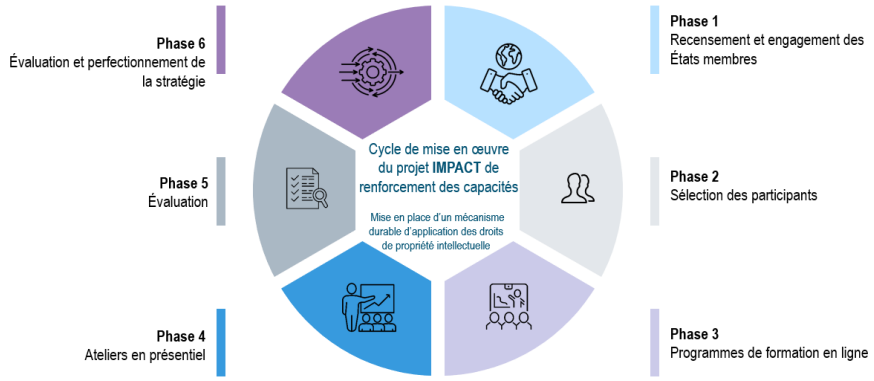
- Quatre études[17] ont été présentées, couvrant des sujets tels que la localisation des atteintes à la propriété intellectuelle dans l'environnement en ligne, la manière dont les marchés en ligne s'attaquent aux produits de contrefaçon sur leurs plateformes, les questions relatives à la retransmission illégale de programmes en direct par le biais de la diffusion en continu, et l'efficacité du blocage des sites Web.
- Trois enquêtes[18] ont été publiées, portant sur l'attitude et le comportement des consommateurs à l'égard des contenus piratés et des produits de contrefaçon, sur les pratiques nationales en matière d'enregistrement douanier et sur les poursuites engagées contre les délits de propriété intellectuelle. Ces enquêtes ont fourni de nouveaux éléments à l'appui de stratégies de sensibilisation et d'application des droits plus ciblées, ainsi qu'un aperçu des systèmes nationaux existants en matière d'enregistrement douanier et des pratiques nationales liées à la poursuite des délits de propriété intellectuelle.
- Le programme a également abordé des thèmes tels que l'intensification des efforts en matière de sensibilisation, notamment auprès des jeunes, la résolution des difficultés liées à l'application des droits rencontrées par les PME et la promotion d'une coopération transfrontalière et multipartite plus forte afin de favoriser des écosystèmes d'application des droits plus efficaces et plus inclusifs. Les discussions ont mis en évidence les répercussions considérables de la contrefaçon et du piratage sur les économies et les sociétés, tout en soulignant l'importance d'une approche équilibrée, conforme à la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement.
- Le catalogue des documents de l'ACE, lancé lors de la dix-septième session, est un répertoire de tous les documents de travail relatifs aux réunions de l'ACE depuis 2002, et contient une mine d'informations sur divers aspects de l'application des droits de propriété intellectuelle et du respect de la propriété intellectuelle.

Sensibiliser davantage et renforcer les capacités pour promouvoir le respect de la propriété intellectuelle



En juillet 2024, la campagne organisée autour de la vidéo intitulée Jouez le jeu. Respectez le droit d'auteur a sensibilisé le public à l'importance d'accéder aux événements sportifs par des moyens légaux et aux préjudices liés aux sites Web de diffusion en continu illégaux. Dirigée par un jeune expert de l'OMPI, la campagne comprenait une vidéo de 90 secondes en six langues, largement diffusée sur le site Web de l'OMPI, les médias sociaux et les plateformes de publicité numérique. Une adaptation de 20 secondes a généré plus de 60 millions de vues et 171 500 visites sur la page d'accueil de la campagne.

L'OMPI a accéléré la formation à l'application des droits de propriété intellectuelle au moyen du projet IMPACT de renforcement des capacités, en s'appuyant sur le succès de son projet pilote en 2024 et sur son lancement officiel en 2025. Le projet a permis d'organiser des formations ciblées à l'intention des responsables de l'application des droits dans sept pays : l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Kazakhstan, les Philippines, la République dominicaine et la Tanzanie. L'Arabie saoudite a été la première à achever ce programme en 2024, suivie par les Émirats arabes unis en 2025.



17 La localisation des atteintes aux droits de propriété intellectuelle dans l'environnement en ligne : du Web 2.0 au Web 3.0 et au métavers; Pratiques adoptées par les plateformes de commerce en ligne pour lutter contre le commerce de produits de contrefaçon; Aspects techniques, juridiques et judiciaires de la retransmission illégale d'émissions en direct au moyen de la diffusion en continu sur Internet et Étude sur l'efficacité et les moyens juridiques et techniques d'exécution des ordonnances de blocage de sites Web.

18 Pratiques en vigueur dans le domaine de l'enregistrement douanier; Attitudes et comportement des consommateurs à l'égard des produits de contrefaçon – Résultats de l'enquête menée auprès de six pays de l'ASEAN et Les poursuites en cas de délits en matière de propriété intellectuelle dans les États membres de l'OMPI.

Résultat escompté 2.4 – Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle

Augmenter l'impact pour les pays les moins avancés (PMA)

Nous avons renforcé notre soutien aux pays les moins avancés (PMA) dans le cadre du programme de résultats concrets de l'OMPI relevant du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour 2022-2031, et avons mis en œuvre plus de 300 initiatives ciblées au cours de l'exercice biennal. Ces initiatives ont permis aux innovateurs, créateurs, universités et instituts de recherche des PMA, aux femmes, aux jeunes, aux PME et aux communautés locales de mettre la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement.

Les mesures d'appui au reclassement des PMA ont aidé les pays à mettre en place des écosystèmes nationaux résilients en matière de propriété intellectuelle et d'innovation. Sao Tomé-et-Principe est devenu le premier pays de la catégorie des PMA à bénéficier d'une mise en œuvre réussie d'un ensemble de mesures d'appui avant son au reclassement en décembre 2024. L'Angola a achevé sa mise en œuvre en 2025, tandis que le Bangladesh, le Népal et la République démocratique populaire lao ont progressé dans la mise en œuvre, et qu'un nouvel ensemble de mesures était lancé pour les Îles Salomon.

Donner des moyens aux jeunes et aux futurs innovateurs



Lors du Forum de la jeunesse du Conseil économique et social en avril 2024, nous avons réuni des jeunes leaders et des ministres de la jeunesse pour faire progresser les perspectives économiques liées à la propriété intellectuelle. Lors du Sommet de l'Avenir, de jeunes créateurs et innovateurs ont bénéficié d'une plateforme mondiale pour montrer comment la propriété intellectuelle soutient l'innovation et le développement.

Promouvoir la santé mondiale grâce à la coopération

L'OMPI a collaboré avec l'OMS et l'OMC pour répondre aux enjeux mondiaux en matière de santé, à l'intersection de la santé publique, de la propriété intellectuelle et du commerce.



Le cinquième webinaire trilatéral technique a réuni plus de 200 participants pour examiner la manière les dispositifs de la propriété intellectuelle et de la concurrence peuvent soutenir l'innovation, la compétitivité dans le domaine pharmaceutique et l'accès aux technologies de la santé.

Les onzième et douzième colloques trilatéraux, organisés en 2024 et 2025 avec près de 400 participants, ont permis de mieux comprendre comment renforcer les capacités de production locales et régionales pour les maladies non transmissibles et de promouvoir des approches coordonnées pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens.

Le lancement de la série de réunions d'information dans le cadre de la coopération trilatérale, à l'intention des attachés à la santé, au commerce et à la propriété intellectuelle établis à Genève, a créé un canal ciblé pour un dialogue politique et un échange de connaissances plus ciblés sur des sujets tels que les écosystèmes d'innovation durables et la santé numérique fondée sur l'IA. Deux réunions d'information se sont tenues en 2025.

Renforcer l'engagement multilatéral et les partenariats au sein du système des Nations Unies



Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons activement renforcé notre engagement à travers le système des Nations Unies, les organisations internationales et les principaux processus multilatéraux. Ce faisant, nous avons consolidé le rôle de l'OMPI en tant que principale instance mondiale en matière de propriété intellectuelle et favorisé la création de nouveaux partenariats :

- La collaboration avec les partenaires des Nations Unies et des organisations intergouvernementales a notamment porté sur le soutien aux entrepreneuses lors du sommet SheTrades organisé par la CCI et l'OMC, sur les activités menées dans le domaine des expressions culturelles traditionnelles et de la mode autochtone, sur la participation au Forum public de l'OMC, ainsi que sur un laboratoire de solutions conjointes visant à autonomiser les micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes grâce à la propriété intellectuelle.

- La participation à l'EXPO 2025 d'Osaka, au Forum sur la gouvernance de l'Internet et à la Conférence du Bureau des affaires spatiales de l'ONU[19] sur le droit de l'espace et les politiques spatiales a permis de porter les débats sur les questions émergentes de propriété intellectuelle sur la scène internationale.

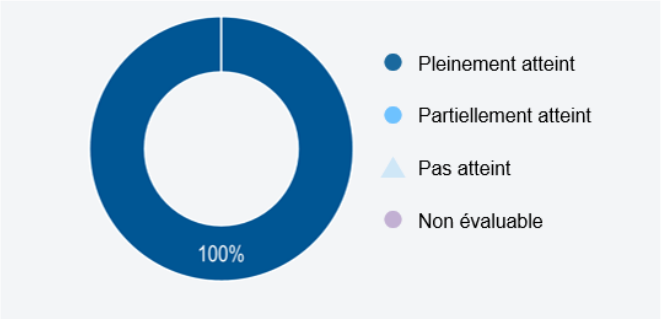
- La coopération avec des partenaires tels que la CCNUCC (Livre sur les technologies vertes), l'UIT et l'OMS (Initiative mondiale pour une intelligence artificielle au service de la santé) a permis d'apporter des réponses coordonnées aux défis liés au climat et à la santé.

- Le nouveau statut d'observateur au sein du Groupe de travail de l'OMC sur le commerce et le transfert de technologie a permis une participation essentielle aux processus multilatéraux, tandis que l'engagement plus large a notamment porté sur les discussions relatives à la préparation aux pandémies menées à l'OMS et à l'OMC.

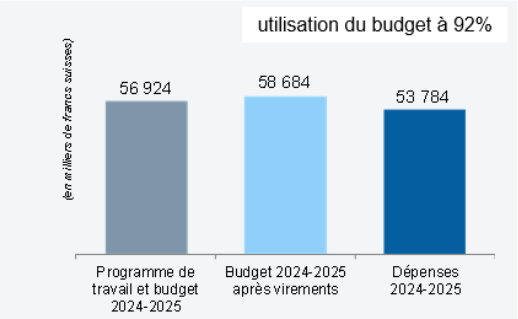
- On peut également noter l'élargissement du dialogue OMPI-ONG-parties prenantes (plus de 68 ONG), y compris la participation de communautés mal desservies par l'écosystème de la propriété intellectuelle, et le renforcement de la collaboration avec les associations sectorielles.

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, RND, IP, GCP, AFM

[19] Bureau des affaires spatiales de l'ONU.

Données relatives à l'exécution

● Pleinement atteint ● Partiellement atteint ▲ Pas atteint ● Non évaluable ♦ Abandonné

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
2.1.	**Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle**				
	Progrès accomplis dans la mise en œuvre des travaux convenus selon l'ordre du jour du comité.	Résumé par le président de la trente-cinquième session du SCP des points importants de l'ordre du jour à examiner par le comité.	Mise en œuvre des activités convenues selon l'ordre du jour du SCP.	Le SCP a mis en œuvre l'intégralité de son programme de travail conformément aux ordres du jour arrêtés pour ses trente-sixième et trente-septième sessions[20].	●
		Le SCT a mis en œuvre son programme de travail conformément à l'ordre du jour arrêté pour ses quarante-cinquième et quarante-sixième sessions.	Mise en œuvre des activités convenues selon l'ordre du jour du SCT.	Le SCT a mis en œuvre son programme de travail conformément à l'ordre du jour arrêté pour ses quarante-septième[21] et quarante-huitième[22] sessions (c'est-à-dire poursuite des travaux sur la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale; protection des marques nationales dans les États membres; protection des dessins et modèles GUI; indications géographiques et droits antérieurs – motifs de refus); adoption du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles (RDLT) par la Conférence diplomatique chargée de conclure et d'adopter un traité sur le droit des dessins et modèles[23].	●
		Les résumés présentés par les présidents des quarante-deuxième, quarante-troisième et quarante-quatrième sessions du SCCR font état de progrès dans l'examen des points de l'ordre du jour convenus par le comité.	Mise en œuvre des activités convenues selon l'ordre du jour du SCCR.	Les résumés présentés par les présidents des quarante-cinquième, quarante-sixième et quarante-septième sessions du SCCR font état de progrès dans l'examen des points de l'ordre du jour convenus par le comité[24].	●
		Mise en œuvre de l'ordre du jour convenu de l'IGC pour l'exercice biennal 2024-2025.	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour de l'IGC.	Conformément à son mandat pour 2024-2025, l'IGC s'est réuni deux fois en 2024 et deux fois en 2025. 2024 : Conformément à une décision de l'assemblée générale de 2022, une conférence diplomatique sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés a eu lieu en 2024, précédée de travaux préparatoires. Les États membres de l'OMPI ont adopté un traité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés lors de la conférence diplomatique[25]. 2025 : L'Assemblée générale a renouvelé le mandat de l'IGC pour l'exercice biennal 2026-2027.	●

[20] Résumés présentés par le président : SCP/36/12 et SCP/37/11.
[21] Résumé présenté par la présidente SCT/47/3.
[22] Résumé présenté par le président SCT/48/5.
[23] Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles, règlement d'exécution du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles et Résolution de la conférence diplomatique complétant le Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles et son règlement d'exécution DLT/DC/26 et DLT/DC/26 Corr.
[24] Résumés présentés par la présidente Résumé présenté par la présidente de la quarante-cinquième session du SCCR, Résumé présenté par la présidente de la quarante-sixième session du SCCR, Résumé présenté par la présidente de la quarante-septième session du SCCR.
[25] Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés (GRATK/DC/7).

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Nombre de normes de l'OMPI nouvelles ou révisées.	5 normes révisées (2023).	2 normes révisées ou nouvelles (par an).	2024 : 1 nouvelle norme et 8 normes révisées. 2025 : 7 normes révisées.	●
	Nombre de révisions ou de modifications des classifications internationales.	Classification de Nice : 669 modifications (2022-2023).	Conserver le niveau de référence.	856 modifications (2024-2025).	●
		Modifications de la CIB : 5 576 modifications (2022-2023).	Conserver le niveau de référence.	6 822 modifications (2024-2025)	●
	Pourcentage de notifications concernant les traités traitées rapidement par le Bureau du conseiller juridique	95% des notifications concernant les traités sont traitées dans un délai de 3 jours.	95% de ces notifications sont traitées dans un délai de 3 jours.	96% des notifications concernant les traités sont traitées dans un délai de 3 jours.	●
2.2.	**L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité**				
	Participation au Dialogue de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe.	Participation de parties prenantes en 2023 (dont des parties issues de pays en développement et de PMA). – Dialogue 7 : 125 États membres (87). – Dialogue 8 : 134 États membres (95).	Présence de représentants du gouvernement, d'entreprises, de professionnels de la propriété intellectuelle et d'autres parties prenantes Issus d'au moins 110 États membres.	Participation de parties prenantes en 2024-2025 (dont des parties issues de pays en développement et de PMA). Dialogue 9 : 131 États membres (94). Dialogue 10 : 131 États membres (93). Dialogue 11 : 125 États membres (87). Dialogue 12 : 120 États membres (83).	●
	Degré de satisfaction des participants aux activités organisées pour favoriser une meilleure compréhension de l'interface entre la propriété intellectuelle et la politique en matière de concurrence.	95%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits.	93% sur la base de 47 réponses.	●
	Degré de satisfaction des délégués participant à l'Assemblée générale et autres réunions.	93%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits.	96%	●
2.3.	**Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle**				
	Progrès dans la mise en œuvre des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du comité.	Mise en œuvre du programme de travail de l'ACE convenu lors de sa onzième session et confirmé lors de sa dix-septième session.	Réalisation des travaux convenus conformément à l'ordre du jour de l'ACE.	Les États membres sont convenus de poursuivre les discussions sur les quatre domaines de travail de fond lors de la dix-septième session de l'ACE (paragraphe 43 du document WIPO/ACE/17/20 Rev.).	●
2.4.	**Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle**				
	Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs relevant de l'OMPI pour la mise en œuvre du nouveau Programme d'action des Nations Unies en faveur des PMA 2021-2030.	Progrès accomplis dans la mise en œuvre de projets et des activités pour l'ensemble des huit domaines prioritaires relevant des domaines d'action de l'OMPI en faveur des PMA.	Progrès accomplis dans la réalisation de tous les objectifs relevant de l'OMPI	Progrès accomplis dans la mise en œuvre de projets et des activités pour l'ensemble des neuf domaines prioritaires[26] relevant des domaines d'action de l'OMPI en faveur des PMA.	●
	Nombre d'initiatives de l'OMPI menées en partenariat avec les Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales.	23 initiatives.	25 initiatives ayant un impact régional ou mondial.	36 initiatives.	●
	Nombre d'ONG ayant le statut d'observateur permanent qui participent aux travaux de l'OMPI et inversement.	Les représentants de 305 ONG accréditées de manière permanente ont assisté à 20 événements de l'OMPI (2023).	Les représentants de 329 ONG accréditées de manière permanente ont assisté à 20 événements de l'OMPI (fin 2025).	Les représentants de 332 ONG accréditées de manière permanente ont assisté à 22 événements de l'OMPI (fin 2025).	●

[26] Un nouveau domaine prioritaire a été ajouté en 2025.

Risque

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
2.2. L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité				
La baisse de la participation des partenaires extérieurs, y compris le secteur privé et la société civile, aboutit à une réduction de la pertinence, de la crédibilité et de la résilience des plateformes et initiatives du secteur.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'exercice biennal.	Un engagement moindre des partenaires externes, notamment le secteur privé et la société civile, entraîne une baisse de la pertinence, de la crédibilité et de la résilience des plateformes et des initiatives du secteur. L'adoption en 2024 du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés (GRATK) a suscité un vif intérêt et une grande attention au niveau international pour les activités du secteur dans son ensemble.	GCP	

Pilier stratégique n° 3

Fournir des services de propriété intellectuelle, des savoirs et des données de qualité qui apportent une valeur ajoutée aux utilisateurs du monde entier

Les réalisations de l'exercice biennal 2024-2025 en un clin d'œil

- Des étapes importantes pour la propriété intellectuelle : la cinq millionième demande selon le PCT et le centième anniversaire du système de La Haye.
- La transformation de la prestation de services pour se concentrer sur les besoins des utilisateurs avec un soutien personnalisé.
- Le règlement des litiges a atteint des niveaux record : 2 319 litiges de propriété intellectuelle et 12 450 affaires relatives aux noms de domaine.
- Plus de 206 000 déclarations relatives aux brevets essentiels à des normes sont disponibles en un seul endroit et lancement de la collection de jurisprudence en matière de brevets essentiels à des normes dans WIPO LEX.
- Le système PATCAT, fondé sur l'IA, classe automatiquement 250 millions de documents de brevet dans 17 langues et propose des suggestions de classement gratuites en quelques secondes.

Résultat escompté 3.1 – Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

Durant l'exercice 2024-2025, encore renforcé notre capacité à mettre en relation les innovateurs et les entreprises avec les services de l'OMPI. Grâce à la participation des clients et à des actions de sensibilisation fondées sur des données, nous avons élargi l'utilisation de nos systèmes mondiaux de propriété intellectuelle. Les services de règlement des litiges ont connu une forte croissance, de plus en plus de parties se tournant vers l'OMPI pour un règlement efficace. Nous avons également renforcé l'accès aux plateformes de connaissances en matière de propriété intellectuelle et avons amélioré la disponibilité des données sur les brevets et des informations juridiques.

Une nouvelle approche de la participation des clients durant l'exercice 2024-2025 a été l'un des principaux moteurs de cette évolution. Nous sommes devenus plus stratégiques pour trouver de nouveaux utilisateurs et mieux servir nos utilisateurs existants. L'Équipe spéciale sur la croissance future, créée en 2024, a réuni des équipes de toute l'OMPI pour relever ces deux défis. Nous avons privilégié l'utilisation de l'analyse des données pour recenser les utilisateurs qui pourraient tirer parti de nos systèmes mais ne les utilisent pas actuellement, tout en collaborant plus étroitement avec les utilisateurs actuels pour comprendre et répondre à l'évolution de leurs besoins. Les principales initiatives lancées en 2025 ont été les suivantes :

- mise en place d'un système de gestion des clients potentiels afin de suivre et d'accompagner les utilisateurs potentiels depuis le premier contact jusqu'au dépôt de demande et de pouvoir ainsi cibler les personnes qui ont besoin de nos services et à quel moment;
- mise en place d'un système d'incitation à la performance pour nos consultants sur le terrain, afin de les récompenser lorsqu'ils parviennent à mettre en relation des innovateurs locaux avec les systèmes de l'OMPI;
- mise en place d'une gestion de compte spécialisée pour les principaux utilisateurs, offrant un soutien sur mesure pour les aider à tirer le meilleur parti des systèmes de l'OMPI.
- intensification des activités ciblées de sensibilisation sur certains marchés, notamment grâce aux médias sociaux avec les pages LinkedIn de l'OMPI consacrées aux marques et dessins et modèles et aux brevets et technologie.

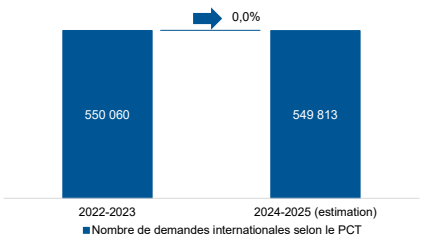
En adoptant un modèle d'examen axé sur le client, le service d'enregistrement de Madrid a renforcé ses liens avec une grande entreprise de biens de consommation en plein développement. Cette entreprise, qui ne déposait qu'occasionnellement des demandes, s'appuie aujourd'hui de plus en plus sur le système de Madrid pour la protection internationale de ses marques, et augmenté ses dépôts de demandes de 233% pour la seule année 2025. Grâce à la plateforme eMadrid, elle surveille en temps réel son portefeuille de marques du système de Madrid, qui ne cesse de croître, tout en réduisant les coûts. En retour, les observations de l'entreprise alimentent l'amélioration continue du service d'enregistrement et favorisent la mise à niveau de l'interface, l'amélioration des pratiques et la création de nouvelles possibilités de collaboration. Ce cercle vertueux renforce la stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle et fait progresser la mission de l'OMPI, qui est de fournir des services de propriété intellectuelle de qualité et de soutenir l'utilisation de la propriété intellectuelle.

Des réunions ciblées et des visites sur site dans une grande entreprise automobile nous ont permis de mieux comprendre les obstacles à l'utilisation du PCT. Cette approche axée sur l'établissement d'une relation a permis une croissance notable des publications PCT de l'entreprise (+74% en 2025 par rapport à 2023), et cette tendance positive devrait se poursuivre au cours du prochain exercice biennal.

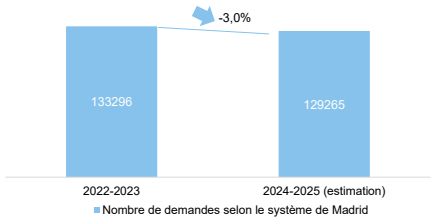
Davantage d'innovateurs et de créateurs optent pour la protection de leur propriété intellectuelle

Les innovateurs, les créateurs et les entreprises de près de 160 pays s'appuient sur les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI pour protéger leurs innovations au-delà des frontières. Malgré les défis économiques mondiaux en 2024-2025, la demande pour ces systèmes est restée forte.

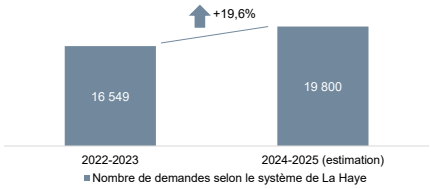
Nombre de demandes internationales selon le PCT



Nombre de demandes selon le système de Madrid



Nombre de demandes selon le système de La Haye



La cinq millionième demande selon le PCT a été déposée par Samsung Electronics Co. Ltd. (Corée) le 28 novembre 2024. WO2024242518

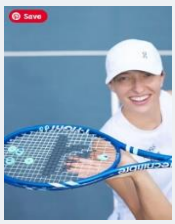


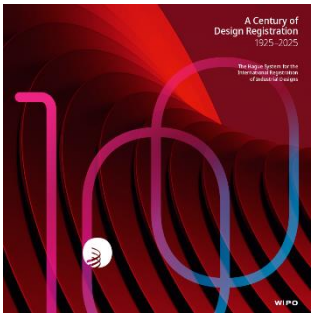
Traité de coopération en matière de brevets (PCT) : nous avons publié la cinq millionième demande selon le PCT le 28 novembre 2024. Cette étape importante reflète près de cinq décennies au cours desquelles les innovateurs ont fait confiance à l'OMPI pour obtenir des droits de brevet au niveau international. L'Uruguay est devenu le dernier membre de ce système mondial, ce qui porte le nombre total de parties contractantes au PCT à 158.

Le nombre de demandes de brevet déposées a atteint 549 813 demandes en 2024-2025, un chiffre stable par rapport à l'exercice biennal précédent, malgré des conditions économiques difficiles. Au cours de l'exercice biennal, les communications numériques sont restées le domaine technologique le plus important, représentant plus d'une demande PCT sur dix. La technologie des semi-conducteurs a enregistré les taux de croissance les plus élevés, reflétant la demande mondiale liée aux progrès de l'IA.

Système de Madrid : les marques sont en concurrence à l'échelle mondiale et le système de Madrid simplifie l'enregistrement, la protection et la gestion des marques au-delà des frontières tout en réduisant les coûts. Avec l'adhésion de la Grenade[27] et du Qatar au Protocole de Madrid au cours de l'exercice biennal, les entreprises peuvent désormais utiliser le système dans 132 pays par l'intermédiaire de 116 parties contractantes. Les dépôts de demandes d'enregistrement de marques se sont élevés à 65 100 demandes en 2024 et à 64 150 en 2025, ce qui reflète des résultats mitigés pour les principales origines, dans un contexte d'incertitude économique mondiale.

"Grâce au système de Madrid, il est facile de gérer nos enregistrements internationaux de marques… Cette flexibilité nous permet de gérer nos marques en temps réel au fur et à mesure de leur développement et de leur adaptation aux nouveaux marchés." *Tecnifibre*





Le système de La Haye : le système de La Haye a célébré son centième anniversaire le 6 novembre 2025, marquant ainsi un siècle de protection internationale des dessins et modèles. Pour marquer l'occasion, outre la publication créée à l'occasion du centenaire, l'OMPI a organisé un colloque international avec l'Office Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI) et le Ministère des affaires économiques des Pays-Bas, qui a réuni 667 participants de 99 pays, dont de hauts fonctionnaires, des chefs d'entreprise et des experts en propriété intellectuelle, pour examiner le rôle de la protection des dessins et modèles dans l'innovation et la compétitivité économique.

Cette étape reflète à la fois l'histoire du système de La Haye et son importance toujours d'actualité pour les créateurs et les entreprises du monde entier. Au cours de l'exercice 2024-2025, le nombre de demandes a augmenté de 19,6% par rapport à l'exercice précédent, atteignant le chiffre record de 19 800 demandes portant sur 55 772 dessins et modèles, et poursuivant ainsi une tendance à la hausse observée depuis cinq ans. La portée géographique s'est également élargie, avec l'adhésion à l'Acte de Genève de l'Arabie saoudite, de l'Ouzbékistan et de Saint-Kitts-et-Nevis, ce qui porte le nombre de parties contractantes à 76, couvrant 99 ressorts juridiques.

Le système de Lisbonne : les indications géographiques transforment le patrimoine culturel et les traditions régionales en perspectives économiques pour les producteurs du monde entier. Le système de Lisbonne facilite leur protection internationale. Au cours de l'exercice 2024-2025, Djibouti, la Géorgie, le Monténégro, la

[27] Compte tenu de la date de dépôt de l'instrument d'adhésion.

République de Moldova et la Slovaquie ont adhéré à l'Acte de Genève, élargissant ainsi la couverture du système à 73 pays, l'Acte de Genève couvrant 61 pays à la fin de 2025.

Dans l'ensemble, si les systèmes individuels ont franchi des étapes notables, le nombre de demandes déposées raconte une histoire plus nuancée. Les dépôts de demandes internationales de titres de propriété intellectuelle ont généralement été inférieurs aux estimations pour 2024-2025, qui avaient été établies à partir de modèles de croissance stables sur le long terme, mais ont été perturbées par des difficultés économiques.

Forte croissance des services de règlement des litiges

En cas de désaccord sur des droits de propriété intellectuelle, le règlement rapide et équitable des litiges permet aux titulaires de droits de protéger leurs intérêts tout en maintenant l'innovation et la créativité. Au cours de l'exercice 2024-2025, la demande à l'égard de ces services a fortement augmenté. Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a contribué au règlement de 2 319 litiges dans les domaines de la propriété intellectuelle, de l'innovation et de la technologie, soit une augmentation de 88% par rapport à l'exercice biennal précédent. Le Centre a élargi son réseau de collaboration en signant des accords avec 31 autorités, tribunaux et associations de propriété intellectuelle supplémentaires des États membres, ce qui porte le nombre total de collaborations à 141, et a apporté un soutien stratégique à 51 de ces parties prenantes.

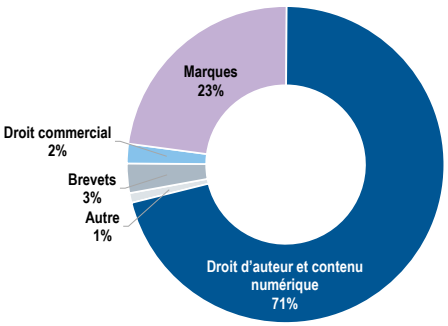
Le Centre est resté le principal fournisseur de services de règlement des litiges, assurant la gestion des principes directeurs régissant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine (principes UDRP), qui ont célébré leur vingt-cinquième anniversaire au cours de l'exercice biennal. Le Centre a administré 12 450 litiges concernant des noms de domaine, l'année 2025 ayant à elle seule atteint le chiffre record de 6 282 affaires, ce qui en fait l'exercice biennal le plus chargé depuis le lancement du service. Cela a porté le total cumulé à 80 000 affaires, couvrant près de 144 000 noms de domaine. Les services relatifs aux domaines de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD) se sont enrichis de cinq nouveaux domaines, portant leur nombre total à 87. Le Centre de l'OMPI a également renforcé l'écosystème des noms de domaine en apportant un soutien stratégique à 44 administrateurs de ccTLD.

En 2025, l'OMPI a collaboré avec la Esports Integrity Commission (ESIC) afin de lancer l'International Games and Esports Tribunal (IGET), un organisme de règlement des litiges conçu pour répondre aux besoins du secteur mondial des jeux vidéo et des sports électroniques.

"En associant l'expertise de l'ESIC en matière de maintien de l'intégrité à l'autorité de l'OMPI en matière de règlement des litiges de propriété intellectuelle, cette initiative garantira que les litiges sont traités de manière professionnelle et rapide, préservant ainsi l'intégrité qui sous-tend la croissance et la crédibilité de ces secteurs."

Stephen Hanna
PDG de l'*Esports Integrity Commission*

Sujets des litiges faisant l'objet d'un règlement extrajudiciaire par le Centre en 2025



Programme de l'OMPI sur les ccTLD, fin 2025



Améliorer l'accès aux connaissances et aux données en matière de propriété intellectuelle

L'accès aux données sur les brevets et à l'information juridique détermine les stratégies d'innovation, les investissements en recherche-développement et les décisions de politique générale dans le monde entier. Au cours de l'exercice 2024-2025, l'OMPI a élargi la portée et la couverture de ses plateformes de connaissances, permettant à un plus grand nombre d'innovateurs et de décideurs de prendre des décisions fondées sur des données factuelles.

Soutenir la recherche concernant les brevets essentiels à des normes



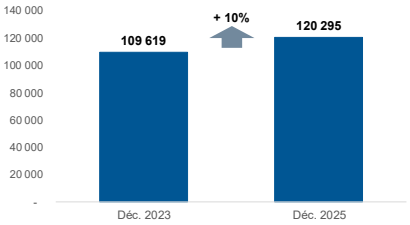
Les brevets essentiels à des normes couvrent les inventions essentielles à l'application de normes sectorielles comme la 4G, la 5G et le WiFi.
Pour améliorer l'accès à l'information concernant ces brevets, la stratégie de l'OMPI concernant les brevets essentiels à l'application d'une norme l'OMPI (2024-2026) a été à l'origine de deux initiatives durant l'exercice 2024-2025. PATENTSCOPE a intégré plus de 206 000 déclarations relatives aux brevets essentiels à des normes provenant de trois organismes de normalisation, les rendant pour la première fois consultables en un seul et même endroit. WIPO Lex a lancé un recueil de jurisprudence sur les brevets essentiels à l'application d'une norme comprenant 108 jugements provenant de neuf ressorts juridiques, qui donnent accès à des interprétations judiciaires.

PATENTSCOPE a élargi sa couverture géographique en ajoutant les collections de la Croatie, de la Hongrie, de San Marin et de la Türkiye, et donne désormais accès à 83 collections nationales et régionales. La plateforme a également ajouté la prise en charge des listages de séquences selon la norme ST.26, le format standard de présentation des séquences biologiques dans les brevets. Une autre nouvelle collection a introduit les déclarations relatives aux brevets essentiels à des normes de trois grands organismes de normalisation. La plateforme permet désormais, pour la première fois, de consulter en un seul et même endroit plus de 206 000 déclarations émanant de l'Institut européen des normes de télécommunications (ETSI), de l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniques (IEEE) et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en un seul endroit.

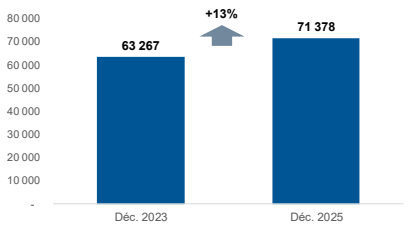
La Base de données mondiale sur les marques s'est enrichie de collections provenant de 10 nouvelles sources au cours de l'exercice biennal, dont l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), le Belize, la Croatie, la Norvège, le Qatar, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sri Lanka et la Trinité-et-Tobago.

La collection de jugements de WIPO Lex s'est étendue à 51 ressorts juridiques et à plus de 2 200 décisions en matière de propriété intellectuelle, élargissant ainsi l'accès aux interprétations judiciaires du droit de la propriété intellectuelle dans le monde entier. Le recueil de jurisprudence sur les brevets essentiels à l'application d'une norme a été lancé en juillet 2024, avec 108 jugements de neuf ressorts juridiques.

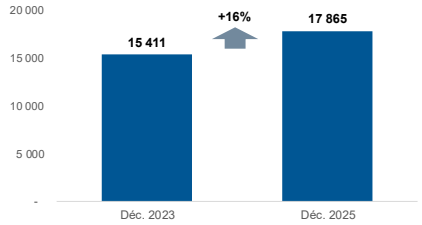
Nombre d'enregistrements dans PATENTSCOPE
(en milliers)



Nombre d'enregistrements dans la Base de données mondiale sur les marques
(en milliers)



Nombre d'enregistrements dans la Base de données mondiale sur les dessins et modèles
(en milliers)



Résultat escompté 3.2 – Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI

Durant l'exercice 2024-2025, nous nous sommes attachés à améliorer le fonctionnement de nos systèmes de propriété intellectuelle pour les utilisateurs. Nous avons investi dans de nouvelles plateformes et de nouveaux outils qui nous ont permis de réagir plus rapidement et de servir un plus grand nombre de personnes. Nos équipes sont passées du traitement des demandes à la fourniture de conseils de manière anticipée. Les outils d'intelligence artificielle ont permis d'étendre ces efforts, en offrant des services multilingues et un classement des brevets à grande échelle.

Passer des transactions aux relations

Le programme de transformation de l'expérience client est passé de la planification à l'exécution en 2024-2025. En décembre 2025, nous avons lancé une nouvelle plateforme de gestion de la relation client. Ce système regroupe en un seul endroit les interactions avec les clients, les contacts et les demandes de service, ce qui permet de mieux cerner les besoins des utilisateurs, d'offrir une assistance plus personnalisée et de réduire les délais de réponse. Nous avons également étendu la couverture du Centre de contact de l'OMPI de 9 heures à minuit (heure d'Europe centrale) du lundi au vendredi et mis en place une fonctionnalité d'appel gratuit. L'analyse des observations alimentée par l'IA permet désormais de suivre les performances des services en temps réel, ce qui nous aide à améliorer continuellement l'expérience utilisateur.

Les améliorations opérationnelles apportées à nos systèmes mondiaux de propriété intellectuelle ont permis de réaliser des gains mesurables en matière de productivité et de qualité de service.

- Au PCT, les équipes sont passées du traitement et de l'examen quant à la forme à la fourniture de conseils de manière anticipée. Cela permet aux utilisateurs de déposer des demandes de brevet de meilleure qualité tout en préservant l'efficacité du processus.

- Au sein du système de Madrid, une nouvelle équipe travaille directement avec les principaux comptes utilisateurs et offre une assistance personnalisée. L'expérience confirme que les modèles de services personnalisés offrent un meilleur service à la clientèle.

Élargissement des capacités des plateformes numériques

La modernisation de notre infrastructure numérique nous a permis de répondre à la demande tout en améliorant notre efficacité. De nouvelles plateformes, des processus automatisés et des flux de travail optimisés nous ont permis de servir davantage d'utilisateurs sans compromettre la qualité ni augmenter les coûts.

- La nouvelle plateforme eMadrid, déployée progressivement au cours de l'année 2025, met à la disposition des utilisateurs des espaces de travail personnels pour gérer leurs enregistrements internationaux de marques. Son adoption a été rapide, 18 800 utilisateurs ayant accédé à la plateforme plus de 620 000 fois à la fin de l'année. Le passage au numérique a été massif. Les utilisateurs gèrent 65% des enregistrements internationaux en vigueur par l'intermédiaire des espaces de travail de la plateforme, et 86% des opérations de modification se font en ligne. Les fonctions de collaboration se sont avérées particulièrement populaires, les utilisateurs partageant l'accès à plus de 240 000 enregistrements de marques au sein de leurs équipes.

- Un taux record de 99,9% des demandes déposées en vertu du système de La Haye ont été reçues par voie électronique, tandis que la proportion de décisions des offices communiquées par voie électronique a également augmenté, grâce au passage à ce mode de communication de deux des offices les plus désignés. Dans l'intervalle, nous avons introduit une fonctionnalité de messagerie électronique sécurisée avec les déposants pour faciliter le règlement des problèmes.

- Nous avons automatisé l'une des actions en libre-service les plus courantes dans ePCT (règle 92*bis*). Les utilisateurs peuvent désormais mettre à jour instantanément les coordonnées des déposants et des mandataires, ce qui représente un gain de temps tant pour les utilisateurs que pour le Bureau international.

- Le projet pilote de restitution XML, qui améliore l'affichage et le marquage des modifications apportées aux demandes, est passé d'un office pilote à plusieurs, ce qui a permis de simplifier la procédure de publication au sein du PCT.

- La plateforme eLisbon a permis un traitement plus efficace de 2 489 transactions au total au cours de l'exercice 2024-2025, soit une augmentation de 381% par rapport à l'exercice biennal précédent.

- Les services de traduction sont devenus plus efficaces grâce à l'optimisation des flux de travail et à l'utilisation accrue d'approches fondées sur l'IA. Pour les services de traduction du PCT, ces efforts ont permis d'économiser 10,4 millions de francs suisses tout en maintenant des services multilingues de qualité.

Augmenter l'impact grâce à l'IA

L'IA nous a permis d'étendre notre portée à travers les langues et les plateformes. Le Centre d'applications des technologies de pointe (ATAC) a continué de conduire ces initiatives, en perfectionnant les outils permettant d'assurer une assistance multilingue en temps réel, de produire au quotidien des traductions à grande échelle et d'établir un classement rapide des brevets.

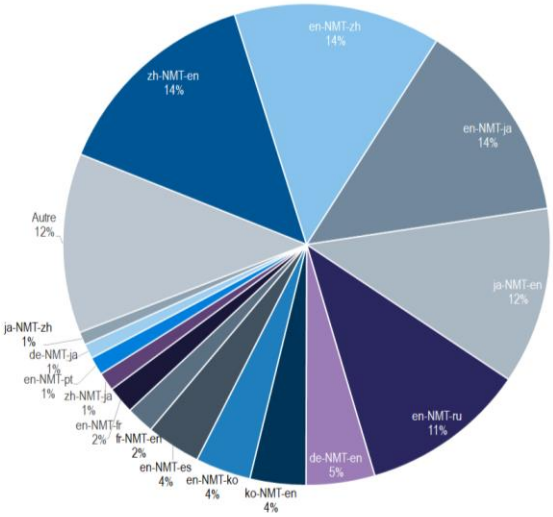
L'outil Speech-to-Text (S2T) de l'OMPI a généré des transcriptions intégrales de toutes les réunions officielles de l'OMPI, à savoir 189 sessions pour la seule année 2025, en sept langues : français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe. Une version en direct de cet outil a également été mise à l'essai, permettant aux utilisateurs d'accéder immédiatement aux informations.

Les outils d'IA ont rendu les données sur les brevets plus accessibles aux utilisateurs du monde entier. L'outil de traduction WIPO Translate fournit quelque 12 millions de mots[28] traduits par jour. De nouvelles langues ont été ajoutées, notamment le néerlandais, le serbe, le slovaque et le tchèque.

PATCAT, notre outil de classement des brevets par l'IA, a également élargi ses capacités. Désormais entraîné sur 250 millions de brevets, il classe automatiquement les documents de brevets en 17 langues et fournit gratuitement des suggestions de classement en quelques secondes. Les offices de propriété intellectuelle examinent actuellement la manière dont PATCAT pourrait s'intégrer dans leurs flux de travail afin de réduire sensiblement les délais de classement.

Les capacités de traduction ont été étendues à l'ensemble des plateformes et des publications. Le widget WIPO Translate, désormais intégré au site Web de l'OMPI, propose des traductions instantanées sur un nombre croissant de pages, conformément à la feuille de route de la politique linguistique révisée. Cette fonctionnalité a été étendue aux sous-titres vidéo et aux articles d'actualité, et a été testée pour prendre en charge les cartographies de brevets dans les six langues de l'ONU, marquant ainsi une première étape vers l'utilisation de la traduction automatique pour les publications de fond.

Utilisation de WIPO Translate dans PATENTSCOPE –2024-2025



Résultat escompté 3.3 – Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux

Connaissance et utilisation accélérées des technologies vertes

L'innovation continue de produire des solutions pour le climat. Le défi consiste à rapprocher ces solutions des personnes et des endroits qui en ont besoin. Durant l'exercice 2024-2025, WIPO GREEN, notre marché des technologies durables, s'est développé à la fois en tant que réseau mondial et en tant que plateforme de prestation de services.

La mise en place d'un réseau solide est essentielle pour mettre en relation les fournisseurs de technologies avec les personnes qui ont besoin de solutions. À la fin de 2025 :

- la plateforme WIPO GREEN est passée à 164 partenaires (dont 15 nouveaux au cours de l'exercice biennal) issus de gouvernements, d'entreprises et d'organisations internationales;
- deux nouveaux ambassadeurs ont été nommés pour défendre les travaux et les initiatives de WIPO GREEN dans différents pays : M. Masafumi Yamamoto, responsable principal chez Daikin Industries (Japon) et Mme Angela Pinhati, directrice du développement durable auprès de Natura (Brésil);
- des capacités de traduction automatique ont été ajoutées à la base de données de WIPO GREEN, améliorant l'accessibilité pour les innovateurs et les personnes à la recherche de solutions dans le monde entier.

Les projets d'accélération de l'initiative WIPO GREEN ont continué de faire correspondre des solutions concrètes aux besoins réels sur le terrain des agriculteurs, des communautés, des entreprises et des villes. Dans le but

[28] Appelés caractères dans PATENTSCOPE.

ultime de déployer des solutions sur le terrain, nous avons mis en œuvre 12 projets d'accélération dans cinq régions.

L'énergie propre en mouvement : repenser l'énergie pour l'industrie lourde



Un projet d'accélération de WIPO GREEN a contribué à transformer un défi industriel en une occasion de développer les énergies propres. En Chine, Jiecheng, fabricant de grues montées sur camion, cherchait à remplacer les générateurs diesel par des systèmes hors réseau et en situation d'urgence. Grâce à WIPO GREEN, Jiecheng a pris contact avec Heracles, un pionnier de la technologie des piles à combustible à haute température.

Ensemble, ils ont commencé à développer un système de stockage d'énergie mobile alimenté par des piles à combustible à haute température, conçu pour fournir une énergie fiable et à haut rendement dans des environnements exigeants. Cette solution a une durée de vie plus longue, est plus efficace et permet de réduire notablement les émissions, tout en restant suffisamment mobile pour être utilisée à distance. Cette collaboration montre comment une mise en relation ciblée peut aider les technologies propres à passer de l'innovation à une application industrielle et concrète.

(Photo : Zhibin Guo. © 2025 Beijing Heracles Novel Technology Co., Ltd.)

Les projets ont permis 53 rapprochements technologiques répondant à des besoins locaux, tels que des systèmes mobiles d'énergie propre pour des équipements industriels en Chine, des solutions d'agriculture intelligente face au changement climatique pour des agriculteurs en Amérique latine, et des technologies de stockage de l'eau pour une école accueillant des enfants handicapés au Tadjikistan.

La base de données WIPO GREEN a été enrichie de plusieurs nouvelles fonctionnalités et de 8 400 nouveaux articles, dont 2 266 concernaient des technologies et 229 des besoins. Nombre de ces éléments ont été mis en ligne dans le cadre des projets d'accélération et des livres sur les technologies vertes, et les fondements stratégiques de l'action climatique ont été renforcés par des publications et des partenariats. Plus de 6 000 nouvelles demandes de brevet ont également été ajoutées, ce qui constitue une importante source d'inspiration actualisée pour le paysage de l'innovation dans le domaine des technologies vertes.

Au cours de l'exercice biennal, trois nouvelles éditions de la série des Livres sur les technologies vertes ont été publiées sur les thèmes ci-après : les technologies énergétiques dans le contexte du changement climatique, les solutions pour faire face aux catastrophes liées au climat, et une édition spéciale sur les technologies énergétiques dans la région Asie-Pacifique, lancée à l'occasion de l'EXPO 2025 à Osaka, au Japon. Les deux principales éditions ont été lancées lors des vingt-neuvième et trentième sessions de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29 et COP 30). Cela a permis d'approfondir la coopération avec le système des Nations Unies chargé du climat, grâce à un partenariat avec le Centre-Réseau des technologies climatiques (CRTC).

Renforcer l'innovation en matière de santé mondiale

Durant l'exercice biennal2024-2025, la formation et l'orientation en matière de propriété intellectuelle des innovateurs, des fabricants et des décideurs du secteur de la santé ont soutenu la production régionale de vaccins et le développement des technologies médicales.

Grâce à un partenariat stratégique avec le Regional Vaccine Manufacturing Collaborative (RVMC), nous avons contribué à faire en sorte que les questions de propriété intellectuelle soient correctement intégrées dans les initiatives régionales de fabrication de vaccins, y compris la mise en place d'écosystèmes de propriété intellectuelle solides dans les pays hôtes.

Le nouveau Centre d'excellence pour la fabrication et l'innovation médicales a fourni des conseils pratiques sur la stratégie en matière de brevets, la concession de licences, les secrets d'affaires et le transfert de technologie. Au cours de l'exercice biennal, 200 institutions médicales de 31 pays se sont engagées avec le Centre d'excellence, et plus de 600 parties prenantes représentant des gouvernements, des universités, des régulateurs et des entreprises ont été formées.



Nous avons soutenu les fabricants d'Afrique de l'Est au moyen de partenariats régionaux avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), en vue d'accélérer le transfert de technologie et les négociations de licences. La formation proposée par le Centre d'excellence a également aidé des fabricants de produits médicaux souhaitant transférer des technologies en renforçant leurs capacités en matière de concession de licences de propriété intellectuelle et d'analyse de la liberté d'exploitation. Dans la région, trois fabricants ont fait progresser leurs négociations en appliquant les connaissances et les compétences acquises lors de ces sessions.

Nous avons collaboré avec le Medicines Patent Pool (MPP), la Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM), la Fondation Bill & Melinda Gates, le Fonds mondial, le Gouvernement du Canada et la Japan Pharmaceutical Manufacturers Association (JPMA) pour publier *Voluntary Licensing: Right for Health, Smart for Business* ("La concession de licences volontaires : une bonne solution pour la santé comme pour les

affaires)". Cette publication présente les licences volontaires comme un mécanisme pratique permettant d'élargir l'accès aux technologies de la santé tout en soutenant l'innovation, et a contribué au débat en cours entre les partenaires des secteurs public et privé.

À la fin de l'exercice biennal, ces efforts avaient contribué à mettre en place une réserve de cinq licences de transfert de technologie et d'accès et de faire progresser les négociations, démontrant ainsi le rôle de l'OMPI en tant que plateforme neutre pour faire progresser les partenariats dans des contextes où la conclusion d'accords nécessite généralement un engagement soutenu et à long terme.

L'OMPI a également réuni les parties prenantes mondiales sur la résistance aux antimicrobiens, accélérant ainsi le déploiement des technologies de détection et de traitement des eaux usées. Nous avons intégré 53 technologies de lutte contre la résistance aux antimicrobiens pour les eaux usées dans la base de données WIPO GREEN, en nous appuyant sur une cartographie du paysage technologique mondial.

Améliorer l'accès à l'information en matière de propriété intellectuelle

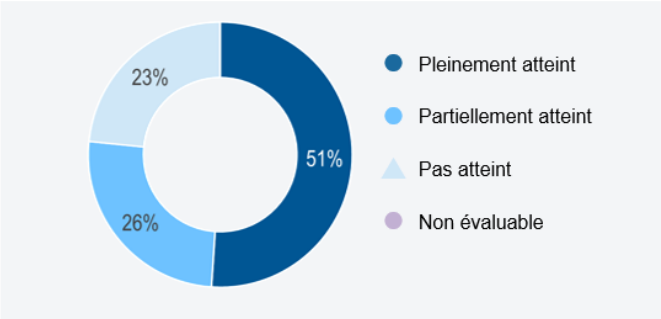


Les décisions en matière d'innovation doivent être fondées sur des éléments factuels. Les entreprises qui planifient leurs investissements en recherche-développement, les décideurs politiques qui élaborent des stratégies technologiques et les chercheurs qui recensent les lacunes ont tous besoin d'accéder aux données et aux analyses relatives aux brevets. Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons renforcé l'infrastructure des connaissances à l'appui de ces décisions.

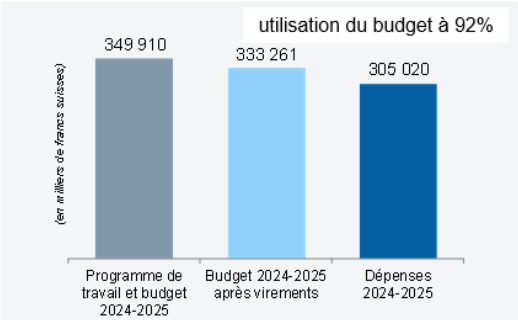
Le trafic sur les plateformes d'information en matière de brevets de l'OMPI a augmenté de 35% au cours de l'exercice biennal. Au centre de cet écosystème, WIPO INSPIRE rassemble des outils de recherche en matière de brevets, des cartographies de brevets et des analyses, tout en connectant les utilisateurs à la communauté mondiale des CATI au moyen de la plateforme eTISC. Cette plateforme aide les innovateurs et les décideurs politiques à définir des tendances technologiques et à prendre des décisions politiques et de recherche-développement en se fondant sur des données factuelles.

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Secteurs contributeurs : PT, BD, IP, IE, GCP, RND, AFM

Données relatives à l'exécution

● Pleinement atteint ● Partiellement atteint ▲ Pas atteint ● Non évaluable ♦ Abandonné

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
3.1.	**Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI**				
	Nombre total de membres	Système de Madrid (fin 2023) : 114 parties contractantes	Système de Madrid : 6 membres supplémentaires (3 par an)	Système de Madrid : 2 parties contractantes supplémentaires (Grenade, Qatar) (116 parties contractantes couvrant 132 pays au total)	▲

Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Système de La Haye (fin 2023) : 73 parties contractantes à l'Acte de Genève (1999); 34 parties contractantes à l'Acte de La Haye (1960)	Système de La Haye : 5 membres supplémentaires à l'Acte de Genève (1999); aucun membre supplémentaire à l'Acte de La Haye (1960)	Système de La Haye : 3 parties contractantes supplémentaires à l'Acte de Genève (1999) (Arabie saoudite, Ouzbékistan, Saint-Kitts-et-Nevis) (76 parties contractantes couvrant 99 pays au total); aucune partie contractante supplémentaire à l'Acte de La Haye (1960) (34 parties contractantes au total)	●
	Système de Lisbonne (fin 2023) : 21 parties contractantes à l'Acte de Genève (2015); 30 parties contractantes aux Actes (1958 et 1967) de l'Arrangement de Lisbonne	Système de Lisbonne : 6 membres supplémentaires à l'Acte de Genève (2015); aucun membre supplémentaire aux Actes de l'Arrangement de Lisbonne (1958 et 1967)	Système de Lisbonne : 5 nouvelles parties contractantes à l'Acte de Genève (Djibouti, Géorgie, Monténégro, République de Moldova et Slovaquie) (26 parties contractantes couvrant jusqu'à 61 pays au total); aucune partie contractante supplémentaire aux Actes de l'Arrangement de Lisbonne (1958 et 1967) (30 parties contractantes au total)	●
Nombre de dépôts	Demandes selon le système de Madrid : 64 257 (final)	2024 : 72 900 2025 : 75 000	2024 : 65 115 (final) 2025 : 64 150 (préliminaire)	●
	Demandes selon le système de La Haye : 8 571 (final)	2024 : 9 970 2025 : 10 840	2024 : 9 456 (final) 2025 : 10 344 (préliminaire)	●
	Demandes internationales selon le système de Lisbonne : 96	80 par an (160 demandes pour 2024-2023)	2024 : 22	▲
			2025 : 58	●
Renouvellements	Système de Madrid : 39 546 (final)	2024 : 38 400 2025 : 40 400	2024 : 40 455 (final) 2025 : 43 209 (préliminaire)	●
	Système de La Haye : 5 592 (final)	2024 : 5 570 2025 : 6 280	2024 : 5 949 (final) 2025 : 6 740 (préliminaire)	●
Degré de satisfaction des offices concernant les activités mondiales de coopération et d'assistance de l'OMPI mises en œuvre par le Bureau international	Activités de coopération : 98% (enquête menée en 2022-2023)	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	Activités de coopération : 97%[29] - Professionnalisme : 98% - Fiabilité : 98% - Réactivité : 95% - Qualité de l'information et de l'assistance : 99% (enquête de 2024-2025)	●
	Activités liées à l'examen des demandes de brevet : 98% (enquête menée en 2022-2023)	≥ 95% satisfaits ou très satisfaits	Activités liées à l'examen des demandes de brevet : 94%[30] - Professionnalisme : 95% - Fiabilité : 95% - Réactivité : 95% - Qualité de l'information et de l'assistance : 92% (enquête de 2024-2025)	●
Nombre de visiteurs uniques des bases de données mondiales - PATENTSCOPE - Base de données mondiale sur les marques (GBD) - Base de données mondiale sur les dessins et modèles (GDD)	PATENTSCOPE : 8 777 349	20% d'augmentation (exercice biennal).	PATENTSCOPE : 21 692 331 (+147%)	●
	Base de données mondiale sur les marques : 6 796 192		Base de données mondiale sur les marques : 9 451 497 (+39%)	●
	Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 864 603 (2022-2023)		Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 1 966 728 (+127%) (2024-2025)[31]	●
Taux de satisfaction des utilisateurs à l'égard des bases de données mondiales de l'OMPI	PATENTSCOPE : 81%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	PATENTSCOPE : 89%	●
	Base de données mondiale sur les marques : 71%		Base de données mondiale sur les marques : 75%	▲
	Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 71%		Base de données mondiale sur les dessins et modèles : 81%	●

[29] Intervalle de confiance : +/– 4.
[30] Intervalle de confiance : +/– 5,5.
[31] Les indicateurs fournis peuvent inclure un trafic généré par des incitations ou de mauvaise qualité (par exemple, une ferme à clics) et peuvent donc exagérer l'engagement réel des utilisateurs.

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Degré d'utilisation des services de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle et de règlement des litiges relatifs à des noms de domaine de l'OMPI	2 885 litiges et bons offices	800 litiges et bons offices supplémentaires	2 319 litiges et bons offices supplémentaires (5 204 cumulés fin 2025)	●
		59 436 litiges relatifs aux gTLD	9 000 litiges supplémentaires relatifs aux gTLD	10 823 litiges supplémentaires relatifs aux gTLD (70 259 au total à fin 2025)	●
		8 189 litiges relatifs aux ccTLD	900 litiges supplémentaires relatifs aux ccTLD uniquement	1 627 litiges supplémentaires portant uniquement sur des ccTLD (9 816 au total à fin 2025)	●
	Nombre de consultations du Centre de données statistiques de propriété intellectuelle.	195 111	20% d'augmentation (exercice biennal).	151 928 (-22%)	▲
	Nombre de consultations de WIPO Lex.	1 897 444	20% d'augmentation (exercice biennal).	3 897 647[32] (+105%)	●
3.2.	**Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI**				
	Indice de satisfaction des clients (ISC)	85% (enquête menée en 2022-2023)	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	ISC : 86%[33] - professionnalisme : 87% - fiabilité : 87% - réactivité : 87% - qualité de l'information et de l'assistance : 83% (enquête menée en 2024-2025)	●
	Degré de satisfaction des utilisateurs du système mondial de propriété intellectuelle de l'OMPI concernant les services du Bureau international	PCT : 87%[34] (enquête menée en 2022-2023)	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	PCT : 88%[35] - professionnalisme : 90% - fiabilité : 89% - réactivité : 91% - qualité de l'information et de l'assistance : 84% (enquête menée en 2024-2025)	●
		Système de Madrid : 80%[36] (enquête menée en 2022-2023)	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	Système de Madrid 79%[37] - professionnalisme : 79% - fiabilité : 82% - réactivité : 76% - qualité de l'information et de l'assistance : 80% (enquête menée en 2024-2025)	●
		Système de La Haye : 82%[38] (enquête menée en 2022-2023)		Système de La Haye : 83%[39] - professionnalisme : 84% - fiabilité : 83% - réactivité : 85% - qualité de l'information et de l'assistance : 80% (enquête menée en 2024-2025)	●
	Coût unitaire (PCT, Madrid et La Haye)	Demande selon le PCT : 555 francs suisses[40]	Demande selon le PCT : 565 francs suisses	Demande selon le PCT : 548 francs suisses	●
		Système de Madrid – nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 598 francs suisses[40]	Nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 576 francs suisses	Système de Madrid – nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 616 francs suisses	▲
		Système de La Haye : nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 451 francs suisses[40]	Nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 390 francs suisses	Système de La Haye : nouvel enregistrement/renouvellement d'enregistrement : 456 francs suisses	▲

32 Ibid.
33 Intervalle de confiance : +2/-3.
34 Intervalle de confiance : +/-2.
35 Intervalle de confiance : +/-2.
36 Intervalle de confiance : +/-3.
37 Intervalle de confiance : +/-3,5.
38 Intervalle de confiance : +/-5,1.
39 Intervalle de confiance : +/-4,9.
40 2022-2023

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
3.3.	**Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux**				
	Nombre de mises en relation de demandeurs et de fournisseurs de technologies vertes réalisées par l'intermédiaire de la plateforme WIPO GREEN et de projets d'accélération.	34 (au total fin 2023).	25 supplémentaires au cours de l'exercice biennal.	53 supplémentaires au cours de l'exercice biennal (87 au total à fin 2025).	●
	Nombre de pays aidés à accéder à l'information en matière de brevets relatifs à des technologies vertes disponibles dans le domaine public en s'appuyant sur la base de données WIPO GREEN.	Des visiteurs uniques de 82 pays ont accédé à l'information en matière de brevets dans la base de données WIPO GREEN (dont 59 provenant de pays en développement et de PMA).	Visiteurs uniques originaires d'au moins 85 pays.	Des visiteurs uniques de 93 pays ont accédé à l'information en matière de brevets dans la base de données WIPO GREEN (dont 70 provenant de pays en développement et de PMA).	●
	Nombre de transferts de technologie ou de licences d'accès soutenus par les initiatives de l'OMPI en matière de santé mondiale, pour lesquels l'OMPI a facilité le volet "propriété intellectuelle".	Aucun.	4	Nul à fin 2025.	▲
	Nombre de visiteurs uniques des publications, outils et plateformes d'appui à l'innovation et de transfert de technologie, y compris nombre de visiteurs ayant effectué un téléchargement.	885 953	20% d'augmentation (exercice biennal).	1 193 859[41] (+35%)	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
3.1. Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Diminution du nombre de dépôts de demandes selon le PCT, en termes absolus ou par rapport aux demandes déposées en vertu de la Convention de Paris.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Les stratégies d'intervention visant à améliorer les services du PCT et les actions de sensibilisation ciblées auprès des utilisateurs existants et potentiels, par des contacts réguliers avec les clients et par diverses actions de commercialisation et de sensibilisation, se sont poursuivies tout au long de l'exercice biennal. Le nombre de dépôts de demandes PCT a légèrement augmenté en 2024 et 2025 par rapport à 2023, mais a été globalement inférieur aux prévisions relatives à la demande pour 2024-2025.	PT	→
Les systèmes de Madrid, de La Haye et de Lisbonne risquent de ne pas pouvoir développer pleinement leur potentiel pendant l'exercice biennal en termes de couverture géographique, d'utilisation par des déposants potentiels et de services fournis par le Bureau international.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'intervention visant à convertir les activités de promotion traditionnelles en activités de promotion, de commercialisation et de vente plus ciblées, ainsi que la poursuite de la numérisation et de l'automatisation des processus, ont contribué à contenir le risque. L'engagement régulier des parties prenantes et les mécanismes de retour d'information des clients ont permis d'améliorer la qualité des services et de répondre aux besoins des utilisateurs. Les demandes déposées selon le système de Madrid sont restées inférieures aux objectifs de l'exercice biennal, mais semblent s'être stabilisées vers la fin de l'année 2025. Le système de La Haye a continué d'afficher une forte croissance. Le système de Lisbonne a étendu sa couverture géographique, les volumes de demandes affichant une nette tendance à la hausse entre 2024 et 2025.	BD	→

[41] Voir la note de bas de page 31.

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
3.2. Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Baisse de la qualité des résultats des travaux au niveau international.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Les plans d'intervention ont permis de renforcer les procédures de contrôle de la qualité et d'améliorer les processus d'examen quant à la forme et la qualité des traductions au Bureau international. L'assurance qualité des offices exerçant des fonctions dans le cadre du PCT, en particulier ceux qui agissent en tant qu'administrations internationales, a continué de faire ses preuves grâce à des systèmes de gestion de la qualité éprouvés. Le Bureau international a aidé les offices nationaux à produire des publications en texte intégral qui amélioreront la qualité de la recherche internationale. Le PCT a pleinement atteint ses objectifs de performance en matière de qualité.	PT	→
3.3. Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux				
L'adoption précoce des technologies de pointe entraîne des opportunités et des risques intrinsèques en termes d'identification des utilisations les plus intéressantes, d'intégration dans les mécanismes de gouvernance existants et de compréhension précise de la volonté humaine d'adopter les changements technologiques.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	La stratégie de réponse consistant à donner la priorité aux cas d'utilisation présentant un retour sur investissement élevé, à engager des ressources limitées lors de l'adoption d'une nouvelle technologie de pointe et à évaluer rapidement afin de pouvoir faire face à un échec rapide, s'est révélée efficace.	IP	→

Pilier stratégique n° 4

Aider les pouvoirs publics, les entreprises, les communautés et les particuliers à utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement durable

Les réalisations de l'exercice biennal 2024-2025 en un clin d'œil

- Une mise en œuvre et des résultats à grande échelle, avec près de 100 projets menés à bien à travers le monde, permettant de transformer la propriété intellectuelle en résultats économiques concrets dans des secteurs clés.
- Une coordination régionale renforcée des politiques en matière de propriété intellectuelle grâce à l'engagement des ministères et aux plateformes interrégionales, favorisant des écosystèmes davantage harmonisés et interconnectés en matière de propriété intellectuelle.
- Élargissement de la base de données mondiale sur la propriété intellectuelle : L'Indice mondial de l'innovation couvre désormais 140 États membres, le Rapport de l'OMPI sur les Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle s'étend à 150 pays et les Données essentielles sur l'investissement incorporel dans le monde englobent des économies émergentes telles que le Brésil et l'Inde.
- > 300 000 inscriptions aux cours de l'Académie de l'OMPI (+36%), avec une forte participation des femmes (55%) et des jeunes (65%), parallèlement à l'élargissement des écosystèmes nationaux de formation.
- Plus de 3 000 entrepreneurs accompagnés dans le cadre d'ateliers de gestion de la propriété intellectuelle et de programmes connexes, ainsi que 780 candidatures provenant de 95 pays aux Prix mondiaux de l'OMPI, reliant la propriété intellectuelle aux marchés et à l'investissement.
- Élargissement du réseau mondial de CATI, qui est passé à 1 757 centres dans 94 pays et cinq réseaux régionaux, et a répondu à plus de 4,5 millions de demandes.
- Lancement du premier projet pilote de l'OMPI sur le financement par la propriété intellectuelle, permettant aux innovateurs d'utiliser la propriété intellectuelle comme levier de financement.
- Modernisation de la prestation de services en matière de propriété intellectuelle, 91 offices de propriété intellectuelle ayant adopté les systèmes administrés par l'OMPI.

Résultat escompté 4.1 – Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement

Développer l'impact axé sur les pays



Traduire la propriété intellectuelle en véritable impact économique et social

Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons amplifié les retombées économiques et sociales concrètes de la propriété intellectuelle en passant d'interventions indépendantes à un soutien davantage intégré et axé sur les pays. En collaboration avec les États membres, nous avons intégré plus fermement la propriété intellectuelle dans les priorités nationales de développement, en aidant les gouvernements, les institutions et les utilisateurs à utiliser la propriété intellectuelle comme un outil pratique au service de la créativité, de l'innovation et, à terme, de la croissance. Ce modèle plus intégré a permis d'obtenir des résultats à grande échelle :

- près de 100 projets nationaux, régionaux et sous-régionaux mis en œuvre dans toutes les régions;
- des résultats commerciaux plus solides, y compris de nouvelles perspectives de marché et une résilience accrue pour les bénéficiaires;
- un champ d'action élargi grâce à la participation des femmes, des jeunes, des PME, des communautés et des start-up aux technologies numériques et de pointe;
- l'élargissement de l'aide apportée aux secteurs traditionnels (agriculture, artisanat, produits d'origine) et aux domaines émergents (industries de la création numérique, entrepreneuriat numérique).

Pour pérenniser l'impact des projets et des initiatives, nous avons mis en place des plateformes d'engagement communautaire qui créent des espaces d'apprentissage et de collaboration entre pairs. En reliant les bénéficiaires et en renforçant les réseaux, ils contribuent à construire des écosystèmes autonomes qui continuent de générer de la valeur au-delà des projets individuels.

L'impact de ces activités est de plus en plus visible dans le parcours des bénéficiaires, où le soutien ciblé en matière de propriété intellectuelle se traduit par des entreprises plus solides, une confiance accrue et une transformation plus large au niveau de la communauté. Des exemples de réussite comme le parcours de Ghaffar Ayad Salih et de ICETO Gelato démontrent l'impact tangible de ces projets dans les communautés du monde entier.

Favoriser l'innovation en Iraq : l'histoire de Ghaffar Ayad Salih en matière de conception solaire et de développement durable



Ghaffar Ayad Salih, ingénieure irakienne travaillant dans le domaine de l'énergie solaire et de la conception de bâtiments, cherchait un moyen de mettre ses compétences techniques au service d'une cause qui lui tienne à cœur. Après sa participation au mentorat en matière de propriété intellectuelle à l'intention des entrepreneuses et au forum régional arabo-asiatique tenu au Caire en 2025, elle a acquis la confiance et les connaissances nécessaires pour transformer son idée en une véritable initiative appelée "Al-Sadeem", qui utilise l'énergie solaire concevoir des bâtiments, dans un souci d'efficacité et de durabilité.

"Grâce à ma participation aux activités de l'OMPI, j'ai acquis une meilleure compréhension de la propriété intellectuelle et de la manière dont une idée technique peut être transformée en un actif protégeable et investissable."

Des saveurs locales à l'ambition mondiale : l'histoire d'ICETO Gelatos

Inspirée par les desserts traditionnels des Maldives, l'entrepreneuse Aishath a transformé sa passion pour la nourriture en ICETO, une marque de glace artisanale qui allie saveurs locales et récits culturels. À partir de recettes maison partagées sur les médias sociaux, l'équipe a créé des glaces uniques à partir d'ingrédients d'origine locale et les a vendues dans les supermarchés, les centres de villégiature et aux touristes en vacances aux Maldives. Grâce au mentorat de l'OMPI en matière de stratégie de marque, ICETO a renforcé son identité et se prépare à enregistrer sa marque, tout en protégeant ses recettes à l'aide de secrets d'affaires. Aujourd'hui, la marque ne se contente pas de promouvoir la culture culinaire des Maldives, mais aussi la façon dont la créativité, l'image de marque et la connaissance de la propriété intellectuelle peuvent aider les petites entreprises à se développer et à conquérir de nouveaux marchés.



Renforcer les stratégies nationales et l'alignement des politiques

Nous avons renforcé l'appropriation nationale de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement en proposant une approche davantage concrète et axée sur les résultats pour les stratégies nationales de propriété intellectuelle. Nous avons lancé 16 stratégies[42] au cours de l'exercice 2024-2025 et en avons finalisé 13 en vue de leur adoption, ce qui porte le nombre total de stratégies finalisées à 31[43] depuis l'adoption de la nouvelle approche en 2022. Ces stratégies aident les États membres à aligner les systèmes de propriété intellectuelle sur les priorités économiques, à renforcer les capacités d'innovation et de création et à soutenir le développement des entreprises.



Photo : Département de la propriété intellectuelle, Ministère de l'industrie et du commerce, République démocratique populaire lao

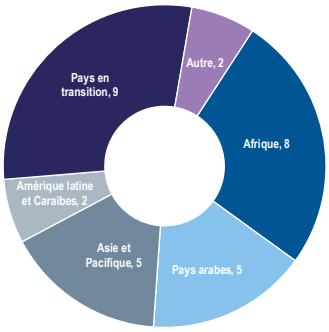
De la vision à la stratégie : nouvelles expériences nationales en matière de propriété intellectuelle (2025)

En 2025, la République démocratique populaire lao et le Bhoutan ont lancé, en collaboration avec l'OMPI, de nouveaux projets visant à élaborer une stratégie nationale de propriété intellectuelle, marquant ainsi le coup d'envoi d'initiatives nationales ayant pour objectif de mettre l'innovation et la créativité au service de la croissance économique.

En réunissant les décideurs politiques, les entreprises et les créateurs, ces initiatives déterminent la manière dont les idées se concrétisent et dont les systèmes de propriété intellectuelle soutiennent les priorités nationales en matière de développement.

"Transformer le riche potentiel intellectuel… en précieux actifs."
– Une partie prenante de la République démocratique populaire lao

Nombre de politiques nationales de propriété intellectuelle finalisées



Élargir la participation aux écosystèmes d'innovation

Dans la perspective d'un monde où l'innovation et la créativité des femmes, où qu'elles se trouvent, sont soutenues par la propriété intellectuelle pour le bien de toutes et de tous, nous avons fait progresser la mise en œuvre du Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes, en renforçant l'élaboration de

[42] Afrique (6), y compris 2 PMA; pays arabes (2); Asie et Pacifique (3), y compris 2 PMA; Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (3).

[43] Rectificatif : à la fin 2023, 18 stratégies au total avaient été finalisées dans 17 pays, et non dans 18 pays comme indiqué dans le Rapport sur la performance de l'OMPI 2022-2023.

politiques et la coopération internationale fondées sur des données factuelles. Les points suivants sont à noter en particulier :

- lancement de la base de données associée au Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes, une ressource qui rassemble les politiques et initiatives mondiales visant à soutenir l'autonomisation économique des femmes par l'innovation, la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat;

- réunion mondiale d'experts en recherche sur l'amélioration de la parité hommes-femmes, une plateforme mondiale et interdisciplinaire qui a rassemblé des économistes, des juristes et des décideurs afin de présenter 50 documents de recherche et de générer des idées fondées sur des données factuelles pour s'attaquer aux obstacles structurels et orienter les politiques visant à renforcer la participation des femmes à l'innovation et à la propriété intellectuelle.



Réunion mondiale d'experts en recherche sur l'amélioration de la parité hommes-femmes – Principaux éléments pour l'exercice 2024-2025 : renforcer la participation des femmes à l'innovation et à la propriété intellectuelle

- **Après le bilan, l'action :** l'amélioration des méthodes et des données permet des interventions plus ciblées, tandis que les obstacles structurels – accès au financement, aux réseaux et à la visibilité – restent le principal obstacle.
- **La participation s'étend à tous les secteurs mais reste inégale :** les femmes sont actives dans les domaines de la science, des industries de la création et de l'entrepreneuriat, mais elles sont sous-représentées dans les systèmes formels de propriété intellectuelle.
- **La transformation numérique crée à la fois des possibilités et des risques :** les outils numériques et l'IA peuvent élargir l'accès et la visibilité, mais peuvent aussi renforcer les préjugés existants.
- **Des interventions ciblées à l'échelle du système sont essentielles :** le mentorat, les compétences en matière de propriété intellectuelle, le financement et le soutien de l'écosystème sont essentiels pour renforcer la participation.

Résultat escompté 4.2 – Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres

Soutenir l'engagement politique régional et interrégional

Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons fait de la propriété intellectuelle un moteur transversal de la croissance en alignant les politiques sur la pratique. Nous avons maintenu un dialogue de haut niveau avec les décideurs politiques et les acteurs stratégiques au sein de plateformes régionales et interrégionales, en établissant un lien entre les systèmes de propriété intellectuelle et les priorités économiques au sens large. Parmi les actions menées, on peut citer :

- Le renforcement de la coordination des politiques régionales grâce à des échanges ministériels et de haut niveau en Amérique centrale, en Afrique et en Asie du Sud-Est. Cette initiative a abouti à l'adoption d'une déclaration ministérielle en Amérique centrale et à un renforcement de la coopération avec l'ASEAN et l'OAPI, favorisant une plus grande harmonisation des systèmes de propriété intellectuelle et de l'administration de la propriété intellectuelle.

- Un renforcement de la collaboration interrégionale, notamment par : i) l'institutionnalisation de l'Alliance francophone de la propriété intellectuelle et sa participation aux assemblées de l'OMPI en 2025; ii) la création du réseau de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) sur le droit d'auteur et les droits voisins; et iii) la deuxième conférence sur la propriété industrielle des pays lusophones à Rio de Janeiro.

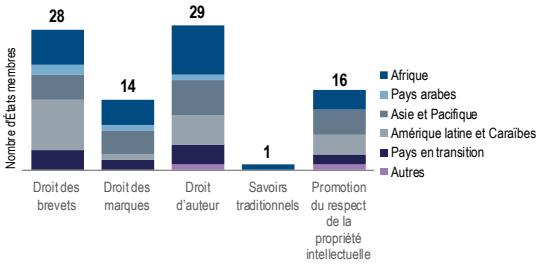
- L'échange mondial de connaissances à travers des plateformes telles que l'Institut international du droit d'auteur du Bureau du droit d'auteur des États-Unis d'Amérique (USCO) et de l'OMPI, qui a permis de doter des hauts responsables de 18 pays de stratégies politiques avancées visant à moderniser les écosystèmes nationaux du droit d'auteur; la réunion de haut niveau des bureaux du droit d'auteur qui s'est tenue à Séoul en 2025, axée sur le renforcement des capacités institutionnelles de 13 pays de toutes les régions; ainsi que notre soutien à la conférence régionale sur la propriété intellectuelle et les industries de la création qui s'est tenue à Chisinau, au Moldova, en septembre 2025.

- Le dialogue direct entre les décideurs politiques et les utilisateurs a permis de garantir que les cadres politiques répondent aux besoins concrets, notamment grâce à la Conférence régionale africaine de la jeunesse sur la propriété intellectuelle et au Forum interrégional sur les femmes entrepreneurs d'Afrique et des Caraïbes, qui s'est tenu en Jamaïque en 2024. Ces efforts se sont poursuivis en 2025 avec le Forum interrégional sur la propriété intellectuelle et l'économie de la création : relier l'Asie et l'Amérique latine; et le Forum interrégional sur les femmes entrepreneurs des régions arabes et asiatiques.

Renforcer les cadres législatifs et politiques

Le soutien législatif et politique dans les domaines des brevets, des marques, du droit d'auteur et des savoirs traditionnels, ainsi que la promotion du respect de la propriété intellectuelle, ont aidé les États membres à mettre en place des cadres équilibrés et efficaces, en phase avec leurs priorités nationales. L'un des principaux changements observés au cours de l'exercice biennal a été l'adoption d'un modèle consultatif plus structuré et davantage axé sur les besoins nationaux, en particulier dans le domaine du droit des brevets et des technologies. Cette approche a mis l'accent sur la continuité, l'appropriation et la mise en œuvre concrète grâce aux mesures indiquées ci-après.

Répartition géographique des avis législatifs par domaine



- *Adoption d'un modèle consultatif plus stratégique :* passage d'interventions ponctuelles à une approche itérative fondée sur le co-développement avec les États membres, des consultations continues et une adaptation au contexte.
- *Encouragement de l'appropriation à l'échelle nationale :* aider les États membres à définir leurs orientations législatives et politiques grâce à un dialogue permanent, à des retours d'informations et à des processus consultatifs adaptés.
- *Améliorer la prise de décisions grâce à des outils pratiques* : diffuser des notes d'orientation et des questionnaires afin d'aider les autorités nationales à prendre des décisions éclairées et fondées sur des données factuelles.
- *Soutenir la transition des PMA :* lancement du Guide à l'intention des États membres radiés de la liste des PMA, un outil d'auto-évaluation fondé sur une démarche par étapes, permettant aux PMA en phase de transition d'aligner leur législation en matière de brevets et de technologies sur les exigences de l'Accord sur les ADPIC, tout en tenant compte des éléments de flexibilité et des priorités nationales.

Renforcer l'engagement et la coopération judiciaires



Plus de 1 500 juges de **130** ressorts juridiques

Nous avons continué de renforcer la coopération et les capacités judiciaires à l'échelle mondiale, en favorisant une application plus cohérente et mieux informée du droit de la propriété intellectuelle.

Depuis sa création en 2018, la communauté mondiale de juges spécialisés en propriété intellectuelle de l'Institut judiciaire de l'OMPI s'est élargie et compte désormais plus de 4 100 juges, dont plus de 1 500 issus de 130 pays ont participé à des programmes d'échange et de formation en 2024-2025. La participation au Forum annuel à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle a considérablement augmenté au cours de l'exercice biennal – passant d'environ 360 juges en 2023 à plus de 520 juges en 2025 (+44%), consolidant ainsi son statut de plateforme mondiale de premier plan pour le dialogue et la coopération judiciaires.

Renforcer la base de données factuelles mondiale pour l'élaboration des politiques

L'élargissement de la portée, de la richesse et de la pertinence politique de nos données et analyses a permis d'améliorer la base de données mondiale sur la propriété intellectuelle, l'innovation et les écosystèmes de la création. Ces efforts ont permis aux États membres de mieux suivre les tendances mondiales en matière d'innovation, de comparer leurs performances et d'élaborer des politiques de propriété intellectuelle et d'innovation plus ciblées et fondées sur des données. Les travaux ont progressé sur plusieurs fronts :

- l'évaluation comparative mondiale de l'innovation dans le cadre de l'Indice mondial de l'innovation a porté sur 140 économies et a approfondi l'analyse de l'entrepreneuriat social (édition 2024) ainsi que les données relatives aux pôles d'innovation grâce à de nouveaux indicateurs sur le capital-risque (édition 2025);
- les données et analyses mondiales sur la propriété intellectuelle se sont étoffées avec les indicateurs mondiaux de la propriété intellectuelle, qui couvrent 150 États membres. Avec les rapports annuels sur les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye, cette évolution a permis de fournir des informations complètes et fiables sur l'activité mondiale en matière de propriété intellectuelle et sur les tendances en matière de dépôt;



- l'évaluation des investissements incorporels a progressé avec le lancement des Données essentielles sur l'investissement incorporel dans le monde (World Intangible Investment Highlights), un rapport publié conjointement avec la Luiss Business School. La couverture s'étend désormais aux économies émergentes, telles que le Brésil et l'Inde, en plus des économies à revenu élevé.

Résultat escompté 4.3 – Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres

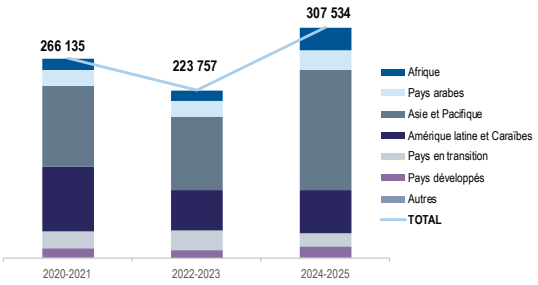
Améliorer l'accès mondial à la formation et aux compétences en matière de propriété intellectuelle

Durant l'exercice 2024-2025, l'Académie de l'OMPI a renforcé sa position de fournisseur mondial de premier plan en matière de formation à la propriété intellectuelle. Les inscriptions ont augmenté de 36% pour atteindre plus de 300 000 participants, ce qui témoigne d'une demande forte et soutenue pour un apprentissage accessible et de qualité. La participation est restée très diversifiée, les femmes représentant 55% des inscrits, les jeunes 65% et les PME 26%, ce qui souligne le rôle joué par l'Académie pour élargir l'accès aux connaissances en matière de propriété intellectuelle à divers groupes d'utilisateurs.

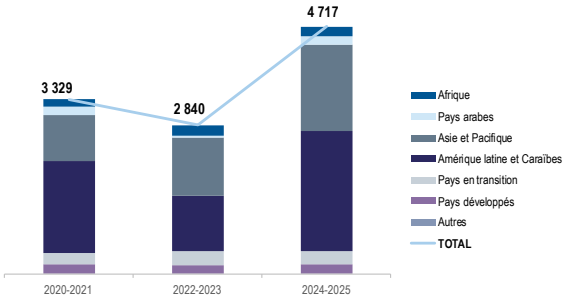
Cette croissance a été favorisée par l'élargissement de l'offre de formation en ligne, le renforcement des partenariats et la mise en place de nouveaux programmes adaptés à l'évolution des besoins. Des contenus multilingues, des programmes d'études sur mesure et une collaboration diversifiée avec les États membres, les universités et les offices de propriété intellectuelle – notamment grâce à de nouveaux consortiums universitaires et à des initiatives pilotes – ont permis de proposer des parcours d'apprentissage plus souples et plus inclusifs. Parmi les faits marquants, on peut citer :

- le lancement du Programme de perfectionnement des cadres, qui a permis de certifier 564 professionnels grâce à une formation spécialisée et axée sur la pratique, tant dans le secteur public que dans le secteur privé;
- les parcours universitaires : 616 diplômés des programmes de master conjoints et plus de 2 000 participants au cours PatentX organisé par l'OMPI et Harvard; lancement de quatre nouveaux programmes de master conjoints en Chine, en Inde, au Kazakhstan et en Géorgie;
- l'introduction de programmes de master à l'intention des cadres au Maroc et en Arabie saoudite, axés sur la propriété intellectuelle, l'innovation et l'esprit d'entreprise;
- la mise en place des talents de demain : organisation de 42 cours d'été de l'OMPI, auxquels ont participé plus de 5 000 jeunes professionnels;
- les programmes de formation à la rédaction des demandes de brevet ont permis de former plus de 600 personnes issues de 99 pays dans le cadre d'ateliers régionaux et nationaux ainsi que du programme international de formation à la rédaction des demandes de brevet. Six autres pays[44] ont intégré le programme international de formation à la rédaction des demandes de brevet dans leur système national de formation en matière de brevets. Le livre d'exercices sur la rédaction des demandes de brevet (Patent Drafting Exercise Book) a été publié, offrant aux praticiens des outils de formation améliorés.

Répartition géographique des participants aux cours d'enseignement à distance



Répartition géographique des participants aux programmes de cours d'été de l'OMPI



44 Équateur, Hongrie, Malaisie, Nigéria, Ouganda et Paraguay.

Tirer parti de l'innovation numérique pour élargir l'accès

Le lancement du service EdTech de l'Académie de l'OMPI a permis de combler les lacunes en matière d'enseignement de la propriété intellectuelle, en particulier dans les régions éloignées et mal desservies. Alliant expertise en propriété intellectuelle et technologies d'apprentissage de pointe, cette initiative a permis de proposer des formations sur mesure et évolutives, adaptées aux contextes nationaux. En 2025, son impact s'est concrétisé en Colombie, où des outils hors ligne reposant sur l'IA ont permis de dispenser des formations en propriété intellectuelle et en entrepreneuriat à des communautés disposant d'un accès limité à Internet, tout en renforçant les capacités locales pour gérer et pérenniser le système.

Initiative IP EdTech – Combler le fossé numérique en Colombie

"Pour nous, à La Guajira, l'accès aux connaissances est souvent limité. Cet outil permet à nos entrepreneurs d'apprendre, de se développer et de protéger leur activité, quelle que soit la qualité de leur connexion Internet. Il contribue à l'épanouissement de notre région."
– Giovanni Romeo

Propriétaire d'une entreprise locale, Riohacha La Guajira, Colombie



De nouveaux programmes de certification, notamment le Certificat de Fondation du personnel d'un CATI, la Rédaction des demandes de brevet, et le Teachers of Youth Accreditation Program (programme d'accréditation des enseignants pour la jeunesse) ont renforcé la qualité et la professionnalisation de l'enseignement en matière de propriété intellectuelle.

Créer des écosystèmes durables de formation à la propriété intellectuelle

+ 9 institutions de formation en matière de propriété intellectuelle considérées comme durables en 2024-2025

L'expansion continue des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle a contribué à ancrer les connaissances en matière de propriété intellectuelle au sein des systèmes nationaux et à renforcer les capacités de formation locales afin d'accroître l'impact durable.

- Le réseau mondial des institutions de formation en matière de propriété intellectuelle est passé à 29 institutions au cours de l'exercice biennal (+10 : Algérie[45], Arménie, Chili, Équateur, Indonésie, Pakistan, Syrie, Viet Nam, ARIPO), dont neuf sont devenus autonomes, ce qui porte le total à 27 dans 55 pays.
- Les institutions de formation en matière de propriété intellectuelle ont dispensé des formations à grande échelle avec plus de 3 500 activités de formation, touchant quelque 370 000 personnes et portant le nombre total de bénéficiaires à plus de 970 000.

Élargir les possibilités offertes aux femmes, aux jeunes et aux entrepreneurs grâce à la formation à la propriété intellectuelle

Parmi les principales initiatives ciblées visant à doter les femmes, les jeunes et les entrepreneurs des compétences nécessaires pour exploiter la propriété intellectuelle dans le cadre de l'innovation et du développement des entreprises, on peut citer les éléments ci-après.

- Le programme IP4Youth&Teachers a été étendu à 31 pays, touchant 817 enseignants et jeunes participants.
- L'engagement des jeunes a été renforcé grâce à la nomination de deux nouveaux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès des jeunes, chargés de sensibiliser et d'inspirer les jeunes innovateurs.
- L'intégration de la propriété intellectuelle dans les systèmes éducatifs nationaux, grâce au soutien apporté aux enseignants et aux décideurs politiques pour qu'ils introduisent des programmes d'études structurés sur la propriété intellectuelle à l'échelle nationale.

[45] Algérie (INAPI), Algérie (ONDA).

La voix des jeunes, moteur de l'innovation et de la créativité



"Depuis que je protège ma propriété intellectuelle, je me sens plus confiante et plus en sécurité en tant que créatrice innovante, et cela en vaut la peine", déclare Oxana Zaporoniuc. "La propriété intellectuelle m'a aidée à protéger mon idée et à réfléchir à son potentiel commercial."

– Oxana Zaporoniuc, innovatrice, ambassadrice de l'OMPI auprès de la jeunesse au Moldova

"La propriété intellectuelle pour des artistes comme moi ne devrait pas se limiter au droit d'auteur", déclare Jevaughn. "C'est en me concentrant sur mon image de marque et sur l'aspect commercial de mon travail que je pourrai assurer mon avenir grâce à la musique."

– Jevaughn John, musicien, Grenade
Ambassadeur de l'OMPI auprès de la jeunesse



PHOTO : V'ghn'

D'une tradition familiale à une entreprise en pleine croissance

À Basseterre, Saint-Kitts-et-Nevis, Anastasha a transformé les recettes transmises de génération en génération par les femmes de sa famille pour créer Sugar Town Organics, une entreprise sociale qui fabrique des produits de santé et de bien-être respectueux de l'environnement. Grâce au programme à l'intention des entrepreneuses issues de peuples autochtones et de communautés locales de l'OMPI, Anastasha a renforcé ses compétences en gestion d'entreprise et a franchi le pas en déposant une demande d'enregistrement de marque, préparant ainsi ses produits à la croissance. Aujourd'hui, elle ne se contente pas de construire une entreprise durable, mais elle s'investit également dans la communauté en accompagnant les jeunes de son quartier.



Renforcer les écosystèmes d'innovation et l'exploitation de la propriété intellectuelle

Le renforcement des capacités à grande échelle, les partenariats ciblés et les nouvelles approches fondées sur les données ont contribué à renforcer les écosystèmes d'innovation et l'utilisation de la propriété intellectuelle pour le développement économique et communautaire.

Une étape clé a été le lancement du modèle de données relatives à l'économie de la création dans neuf États membres : Azerbaïdjan, Chili, Kirghizstan, Lettonie, Philippines, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Émirats arabes unis et Viet Nam. En intégrant les dimensions économiques, sociales et culturelles, ce modèle propose des informations exploitables à l'appui des politiques fondées sur des données factuelles dans le secteur de la création. À la fin de l'année 2025, deux rapports nationaux (ceux des Philippines et de la Trinité-et-Tobago) étaient en cours d'examen.

"Pour être compétitifs à l'échelle internationale, nous devons comprendre les principaux moteurs de l'économie de la création. Ce modèle nous aidera à évaluer notre potentiel et à orienter nos investissements stratégiques."

– M. Chakrit Pichyangkul, directeur exécutif de l'Agence de l'économie de la création de la Thaïlande

Nous avons renforcé les capacités en matière de brevets et élargi l'utilisation du système PCT en organisant plus de 150 activités d'assistance technique et de formation, qui ont touché plus de 22 000 participants à travers le monde. Nous avons renforcé nos capacités en matière d'examen des brevets, intensifié la collaboration entre les offices et encouragé une adoption plus large du système PCT. L'OMPI a organisé plusieurs ateliers de grande envergure à l'occasion d'événements majeurs tels que VivaTech et la Conférence africaine sur les jeunes entreprises, auxquels ont pris part plus de 4 000 start-up et 190 000 participants.

"La séance de mentorat m'a aidé à améliorer ma stratégie en matière de propriété intellectuelle. Elle m'a donné des indications claires sur la manière de tirer stratégiquement parti de la protection des brevets et des droits de propriété intellectuelle aux niveaux national, européen et international. Ces recommandations sont essentielles pour optimiser la valeur et le potentiel commercial de nos demandes de titres de propriété intellectuelle et de brevet en cours. Cette formation a permis de rendre compréhensibles des cadres juridiques complexes."

– Jose Ospina, fondateur et PDG de WAVF (cybersécurité, défense et technologies de pointe)

Dans le cadre du Programme de l'OMPI pour l'entrepreneuriat communautaire (CEP), plusieurs entrepreneuses issues des peuples autochtones et des communautés locales ont su transformer leurs connaissances en matière de propriété intellectuelle en résultats commerciaux concrets :

- plus de 100 femmes ont bénéficié d'un soutien dans le cadre des éditions mondiales et régionales du Programme de formation, de mentorat et de mise en relation sur la propriété intellectuelle de l'OMPI;
- onze marques de produits et services traditionnels ont entamé le processus d'enregistrement dans le cadre de ce programme mondial; huit marques collectives ont été enregistrées ou déposées dans le cadre du programme andin, toutes les entreprises participantes devant bénéficier d'une protection de leur marque collective d'ici fin 2025;
- extension des activités régionales en Europe centrale et dans les pays baltes, dans la région Pacifique et en Amérique centrale, afin de renforcer les entreprises communautaires et l'accès aux marchés.

Autonomiser les jeunes grâce à la propriété intellectuelle

L'OMPI a fait de l'engagement des jeunes une priorité stratégique en lançant, en 2024, la Stratégie d'autonomisation des jeunes en matière de propriété intellectuelle (IP-YES!), qui met en place des parcours structurés permettant aux jeunes innovateurs de développer leurs compétences et de mettre en œuvre la propriété intellectuelle dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Au nombre des réalisations obtenues durant l'exercice 2024-2025, on peut citer les éléments ci-après :

- intégration de l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les centres de jeunesse tunisiens via le pôle d'innovation pour les jeunes TANIT, à destination de 50 animateurs issus de 24 villes à travers le pays;
- parmi les nouvelles initiatives visant à favoriser l'engagement des jeunes figurait le Concours de plaidoirie de l'OMPI en matière de propriété intellectuelle, qui a ouvert de nouvelles perspectives de participation des jeunes au droit et aux politiques de la propriété intellectuelle;
- le camp d'entraînement pour jeunes entrepreneurs, destiné à 64 jeunes entrepreneurs issus de l'immigration provenant de trois pays et organisé en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a donné lieu à l'enregistrement de sept marques, à la mise au point de nouvelles solutions de produits et à la publication d'un guide conjoint OMPI-OIM;
- des initiatives telles que le "IP in a Box Game Lab" en Ouganda ont permis d'élargir la portée du projet et de renforcer les capacités locales de mise en œuvre;
- le concours Next Great IP Game Jam, organisé en collaboration avec Global Game Jam, a permis à des jeunes de se lancer dans le développement de contenus axés sur la propriété intellectuelle : 63 équipes de jeunes développeurs de jeux vidéo ont participé, et cinq d'entre elles (une par région) ont été désignées lauréates pour la qualité de leurs récits, de leurs personnages et de leur potentiel commercial.



A Gnome's Tale: Spellbound Stones
(Afrique du Sud)
Conçu par Tahirah Ngoepe



Avarice
(Philippines)
Conçu par Mathan Gaius Duran, Arbenn Jaime Espinoza, James Francis Lorenzo, Katrina Bernadette Maestro, Lourd Evangel Saldavia et Shannaya Vasquez



Humbug Tales: Keeper of the Swarm
(États-Unis d'Amérique)
Conçu par James Bowler, Lydia Bragg, Milan Brindic, Carrie Easter, Joe Roe, Johann Steinegger et Florian Wespenwald



Meal Quest
(Lithuanie)
Conçu par Ignas Eismantas et Matas Palujanskas



Rilo vs The Machines
(Équateur)
Conçu par David Betancourt et Jonathan Echeverría

Renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour l'échange de compétences et de connaissances

Nous avons intégré la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les activités de développement des compétences et des connaissances, favorisant ainsi l'apprentissage entre pairs et les échanges interrégionaux entre les États membres. En 2025, cela s'est traduit par des mesures ciblées visant à renforcer l'engagement des jeunes dans le cadre d'une Conférence régionale africaine de la jeunesse sur la propriété intellectuelle sur le thème "Des idées à l'impact", qui a réuni 123 participants issus de 43 pays; le renforcement des capacités institutionnelles en matière de technologies émergentes grâce à une série d'activités associant propriété intellectuelle et IA et visant à soutenir l'utilisation de l'IA dans les offices de propriété intellectuelle en Indonésie, aux Philippines, en Thaïlande et au Viet Nam; et la promotion des échanges interrégionaux dans les industries de la création grâce au forum de l'OMPI intitulé "Le fil conducteur de l'industrie de la mode", auquel ont participé plus de 50 étudiants et créateurs de mode de la Colombie, de la République dominicaine, du Guatemala, du Mexique et du Pérou.

Résultat escompté 4.4 Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle

Favoriser la croissance des entreprises grâce à la propriété intellectuelle et renforcer sa notoriété mondiale

Nous avons sensiblement élargi la portée des Prix mondiaux de l'OMPI afin d'en faire une plateforme permettant de découvrir, de mettre en avant et de soutenir les entreprises innovantes qui tirent parti de la propriété

intellectuelle pour créer de la valeur économique, sociale et culturelle. S'appuyant sur la forte croissance enregistrée en 2024, l'édition 2025 a atteint un nombre record de participants, suite à sa transformation d'une initiative axée sur la reconnaissance en une plateforme de soutien durable visant à accélérer la commercialisation de la propriété intellectuelle et à renforcer la capacité d'investissement des entreprises à fort potentiel. Ce modèle élargi a produit d'excellents résultats, indiqués ci-après.



- En 2025, la participation mondiale s'élevait à 780 candidatures provenant de 95 pays (+18,8% par rapport à 2024), soit trois fois plus que lors du lancement.
- La couverture sectorielle a été élargie avec l'ajout de deux catégories (PME et start-up) et de cinq secteurs : santé, environnement, agriculture, industries de la création et TIC, ce qui a permis de mieux cibler les entreprises à fort potentiel.
- Création de mentions spéciales pour la meilleure entrepreneuse et le meilleur jeune entrepreneur, les entreprises dirigées par des femmes représentant 27% des candidats et celles dirigées par des jeunes 30%.
- Accompagnement étendu à tous les finalistes, afin qu'ils puissent entrer en contact avec 19 investisseurs de confiance, bénéficier de possibilités commerciales sélectionnées avec soin, participer à des sessions bimestrielles avec des experts et accéder à l'ensemble des services de l'OMPI.
- Les bénéficiaires se sont implantés sur de nouveaux marchés, ont renforcé leurs portefeuilles de brevets et ont levé des fonds allant du stade de l'amorçage jusqu'à la série B (environ deux à 20 millions de dollars É.-U.).

Renforcer le soutien aux PME et les services en matière de propriété intellectuelle

Nous avons renforcé notre soutien personnalisé et concret aux PME et aux start-up, leur permettant ainsi de mieux protéger, gérer et commercialiser leur propriété intellectuelle dans divers secteurs et régions.

Transformer la propriété intellectuelle en croissance : concurrence et développement des PME

Gokomodo, une plateforme indonésienne dédiée à l'agroalimentaire, qui met en relation les agriculteurs et les fournisseurs, a renforcé sa stratégie en matière de propriété intellectuelle grâce à un soutien ciblé du Programme d'ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle de l'OMPI, afin de lutter contre l'utilisation non autorisée de sa marque et de son modèle économique sur un marché hautement concurrentiel. Grâce à ce soutien, l'entreprise a accéléré ses enregistrements de droits de propriété intellectuelle, a obtenu 17 titres et a intégré plus systématiquement la propriété intellectuelle dans sa stratégie de croissance.
Cela a permis à Gokomodo de préserver sa plateforme, de renforcer sa position sur le marché et de développer ses activités, en accompagnant des milliers d'entreprises agroalimentaires à travers l'Indonésie tout en limitant les risques liés à l'imitation et à la concurrence déloyale.



Grâce à des approches de mise en œuvre à grande échelle, nous avons touché plus de 3 000 entrepreneurs à travers près de 100 ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle et d'autres formations organisés dans plus de 60 pays. Ces formats élargis ont permis d'offrir un accompagnement plus ciblé et adapté à chaque étape. L'outil de diagnostic en matière de propriété intellectuelle a dépassé les 100 000 utilisateurs et les ressources relatives à la propriété intellectuelle pour la croissance des activités commerciales ont été téléchargées plus de 800 000 fois.

Les écosystèmes de prestation de services au niveau local, tels que la Plateforme des organismes d'appui aux PME, ont mis les entreprises en relation avec plus de 500 services dans 140 pays, tandis que les centres d'affaires de la propriété intellectuelle ont permis d'intégrer le savoir-faire de l'OMPI au sein des institutions nationales, ce qui a amélioré l'accès aux outils de propriété intellectuelle, à la formation et aux services de conseil.

Donner des moyens aux inventeurs et développer les écosystèmes d'innovation

Célébrant son dixième anniversaire en 2025, le Programme d'aide aux inventeurs (PAI) a permis aux inventeurs et aux PME de transformer leurs idées en innovations protégées et en débouchés commerciaux grâce à un partenariat entre les offices nationaux de la propriété intellectuelle, plus de 250 professionnels des brevets bénévoles et l'OMPI. Une décennie d'action a produit des résultats concrets, répertoriés ci-après.



13
brevets supplémentaires délivrés avec le concours du PAI

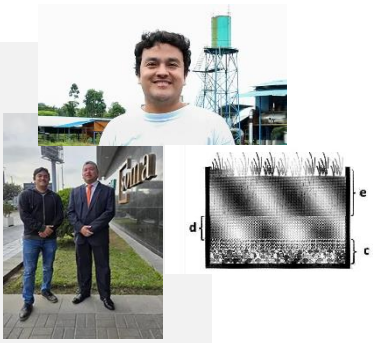
- Au cours de l'exercice 2024-2025, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 41% par rapport à 2022-23, portant à 278 le nombre total d'inventeurs et de PME ayant bénéficié d'un soutien depuis le lancement du programme.
- Un total de 76 brevets ont été octroyés à des bénéficiaires du programme, dont 13 brevets supplémentaires durant l'exercice 2024-2025.

- Couverture géographique – 10 pays participants, dont le Pakistan qui a rejoint le programme au cours de l'exercice biennal.
- Les sommets sur les bonnes pratiques organisés en 2024 et 2025 ont réuni des coordonnateurs, des conseils en brevets bénévoles et des bénéficiaires.

De la pollution à l'innovation : faire des eaux usées un atout

Jorge Delgado Sáenz, un étudiant en génie environnemental originaire du Pérou, a mis au point un système innovant de traitement des eaux usées après avoir constaté la grave pollution causée par les déchets industriels non traités. Sa solution, baptisée STARI YAQUA, combine filtration, micro-organismes et processus naturels pour transformer les eaux usées en eau propre, en compost et en biomasse réutilisable. Avec l'aide du Programme d'aide aux inventeurs, Jorge a obtenu une protection par brevet dans plusieurs pays, transformant ainsi son invention en un atout commercial compétitif. Aujourd'hui, son entreprise se développe sur de nouveaux marchés, démontrant ainsi comment la propriété intellectuelle peut transformer une innovation axée sur l'environnement en véritable impact.

"Gino nous a beaucoup aidés avec la procédure de dépôt de nos demandes de brevet", se souvient Jorge. "Il m'a aidé à déposer des demandes de brevet nationales ainsi qu'une demande internationale au titre du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), en collaboration avec des spécialistes bénévoles de l'Association interaméricaine de la propriété intellectuelle (ASIPI)."
– Jorge Delgado Sáenz



(Images : Jorge Delgado)

Développer les écosystèmes de commercialisation de la propriété intellectuelle et de financement



Au cours de l'exercice 2024-2025, nous sommes passés de projets pilotes préliminaires à des approches plus opérationnelles et axées sur le marché, qui aident les innovateurs et les entreprises à commercialiser leurs idées.

Le programme "Développez votre propriété intellectuelle" a achevé sa phase pilote, touchant plus de 380 entreprises et 70 professionnels du transfert de technologie dans 68 États membres.

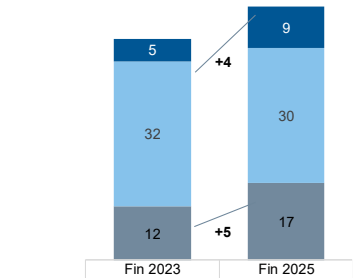
Parallèlement à cela, nous avons développé le financement de la propriété intellectuelle, passant de la phase de conseil à celle de mise en œuvre. Le premier projet de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et le financement a été lancé en collaboration avec une banque malaisienne, afin d'aider les entreprises locales à tirer parti de leurs actifs incorporels pour obtenir des financements. Pour faciliter cette mise en œuvre, le guide pratique sur le financement par la propriété intellectuelle – Garantir des prêts avec vos actifs de propriété intellectuelle – propose des ressources concrètes pour expliquer la propriété intellectuelle aux prêteurs. Il a notamment fallu former plus de 100 professionnels à l'évaluation, lancer une boîte à outils relative à l'évaluation de la propriété intellectuelle et permettant de partager les meilleures pratiques régionales au sein de l'ASEAN, et publier deux guides sur l'évaluation de la propriété intellectuelle à l'intention des professionnels du transfert de technologie.

Au niveau mondial, l'OMPI a réuni près de 2 300 participants issus de plus de 130 pays à l'occasion du Dialogue sur le financement de la propriété intellectuelle 2025 et a publié huit nouveaux rapports sur les perspectives nationales concernant la mobilisation de financements liés à la propriété intellectuelle.

Renforcer l'aide à l'innovation et les capacités d'analyse en matière de propriété intellectuelle

Les réseaux d'aide à la technologie et à l'innovation, dotés de meilleures capacités d'analyse de la propriété intellectuelle, ont amélioré l'accès aux services de propriété intellectuelle au sein des écosystèmes de recherche et d'innovation. Ces efforts ont renforcé l'efficacité des systèmes d'aide à l'innovation, permettant une utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle et une prise de décisions fondée sur des données.

Nombre de réseaux de CATI



	Fin 2023	Fin 2025
Niveau de maturité 1	5	9
Niveau de maturité 2	32	30
Niveau de maturité 3	12	17

- Le réseau mondial de CATI est passé à 1 757 centres répartis dans 94 pays (+14% par rapport à 2023) et à cinq réseaux régionaux, dont 56 réseaux ayant atteint des objectifs de durabilité (+14% par rapport à 2023).
- Les CATI ont répondu à plus de 4,5 millions de demandes au cours de l'exercice biennal. La qualité du service a été améliorée grâce à la certification du personnel des CATI et au déploiement de la plateforme de gestion des projets et des performances des CATI.
- Des outils tels que l'*Instrument pour l'utilisation des inventions relevant du domaine public* ont permis aux innovateurs de transformer les connaissances existantes en nouveaux produits et services.
- La Communauté des pratiques en matière d'analyse des brevets s'est étendue à 27 États membres en 2024-2025 (+40% par rapport à 2023), évoluant vers une plateforme structurée caractérisée par un engagement soutenu grâce à une collaboration régulière, à un colloque annuel phare et à des groupes de travail spécialisés, complétés par de nouvelles initiatives, notamment les rapports sur les tendances technologiques et les rapports publiés dans la série SPARK[46], ainsi que des outils comme l'apprentissage fondé sur le jeu ou les cartographies de brevets consacrées à l'intelligence artificielle générative et à l'agroalimentaire.

Soutenir les créateurs grâce à des plateformes mondiales

Après son lancement en novembre 2023, nous avons développé le Consortium de l'OMPI pour les créateurs, dont la CLIP ("Creators Learn Intellectual Property") permet d'élargir l'accès aux connaissances en matière de propriété intellectuelle pour les créateurs du monde entier. À la fin de l'année 2025, CLIP était disponible en sept langues – français, arabe, chinois, anglais, portugais, russe et espagnol – et comprenait une application mobile accessible hors ligne, permettant ainsi d'atteindre les créateurs évoluant dans des environnements où la connexion Internet est limitée. Un déploiement régional ciblé a été lancé en Indonésie et ouvrira la voie à des initiatives davantage adaptées au contexte local à travers le monde. Nous avons également renforcé l'engagement grâce au programme "Champions de la plateforme CLIP", qui a permis de mettre les ressources de CLIP à la disposition des créateurs dans 16 pays, ainsi qu'à travers la série "Paroles d'experts sur CLIP", qui met en avant le rôle de la propriété intellectuelle dans les carrières du domaine de la création.

Élargir l'accès à la connaissance grâce à l'édition accessible

Au cours de l'année 2024-2025, nous avons amélioré l'accès à la formation et au savoir pour les personnes aveugles, déficientes visuelles ou ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, grâce à des solutions concrètes et à des partenariats. À l'occasion de son dixième anniversaire, le Consortium pour des livres accessibles (ABC) a distribué 465 325 titres accessibles au cours de l'exercice biennal, par l'intermédiaire de ses entités agréées (+56% par rapport à 2023), portant le total cumulé à près de 1,3 million de titres à la fin de l'année 2025. Nous avons également proposé de nouvelles approches pour surmonter les obstacles persistants dans le domaine de l'édition accessible. La mise au point d'un outil de l'ABC alimenté par l'IA progresse afin d'accélérer la production de livres accessibles, en particulier dans les régions disposant de peu de ressources, où la production reste lente et coûteuse.

De l'exclusion à l'accès : une histoire, un impact mondial

Né avec une déficience visuelle à Samoa, Isaako Tuato ne pouvait autrefois compter que sur son ouïe pour apprendre en classe, faute de livres adaptés. Grâce à une formation de l'ABC organisée aux Fidji et financée par le Fonds fiduciaire de l'Australie, il a acquis les compétences nécessaires pour produire du matériel pédagogique accessible et s'apprête désormais à créer des manuels scolaires destinés à aider les élèves de Samoa qui ne peuvent pas lire les textes imprimés.

Son parcours montre comment le savoir peut changer des vies, en transformant l'expérience vécue en compétences de leadership et en contribuant à mettre en place des systèmes d'apprentissage plus inclusifs pour les autres.



"Je sais ce que l'on ressent lorsque l'on est exclu. Je sais ce que cela signifie de se voir offrir le livre qui vous ouvrira une porte. Je veux être celui qui ouvre cette porte."

Renforcer les infrastructures de gestion des droits et la transparence

Les systèmes de gestion des droits ont été renforcés grâce à l'amélioration des infrastructures numériques et de l'accès à l'information pour les titulaires de droits. Parmi les faits marquants, on peut citer les éléments ci-après :

46 SPARK: technologies dans le domaine de la lutte antimines.

- le système WIPO Connect s'est développé avec l'adhésion de 28 organisations de gestion collective supplémentaires, portant le total à 68 d'organisations de gestion collective réparties dans 52 pays en développement (+66% par rapport à 2023);
- le système a couvert 105 cours consacrés à la création et gérés via WIPO Connect (+88% par rapport à 2023);
- le lancement du portail WIPO Connect en 2025 a permis aux titulaires de droits d'accéder directement aux informations relatives à leurs œuvres et à leur diffusion.

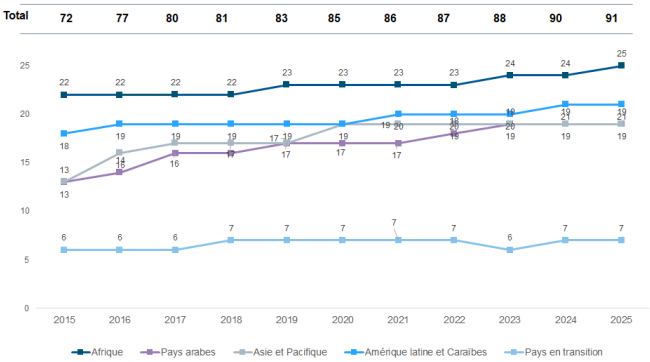
Résultat escompté 4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle

L'adoption des systèmes de l'OMPI destinés aux offices de propriété intellectuelle a continué de progresser, favorisant une prestation de services plus efficace, moderne et axée sur l'utilisateur dans l'ensemble des offices de propriété intellectuelle. À la fin de l'exercice biennal, 91 offices de propriété intellectuelle au total utilisaient la suite de solutions logicielles de propriété intellectuelle de l'OMPI, soit une augmentation de 26% depuis 2015.

Le niveau global de maturité des services est resté stable. Le niveau de service moyen des offices de propriété intellectuelle, un indicateur composite permettant d'évaluer les capacités d'un office en matière de prestation de services, a progressé de 3,6 à 2023 à 3,8 en 2024, avant de se stabiliser à 3,6 à la fin de l'exercice biennal.

Nous avons également poursuivi la modernisation des infrastructures essentielles. La migration réussie du DAS de l'OMPI vers le nuage à la fin de 2024, a permis d'améliorer la résilience et l'évolutivité du système, tout en générant des économies en 2025.

Suite logicielle IPAS de l'OMPI – Utilisation par région



Objectifs de développement durable



Tout au long de l'exercice biennal 2024-2025, l'OMPI a contribué à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en présentant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité comme des moteurs essentiels du développement durable. Nous avons présenté des analyses fondées sur des données factuelles et favorisé le dialogue avec les États membres, en soulignant la manière dont les cadres de propriété intellectuelle et les offices de propriété intellectuelle contribuent à la mise en place d'écosystèmes d'innovation résilients et inclusifs.

L'OMPI a contribué à faire mieux comprendre, à l'échelle mondiale, le rôle de la propriété intellectuelle dans le développement durable grâce au thème de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2024 : "*Propriété intellectuelle et objectifs de développement durable : Construire notre avenir commun grâce à l'innovation et à la créativité", et à notre* participation à des forums internationaux, notamment à des événements organisés par le Partenariat fédéral canadien pour la propriété intellectuelle et l'Office polonais des brevets.

Nous avons fourni des analyses fondées sur des données concernant la manière dont l'activité en matière de brevets s'aligne sur les ODD grâce au rapport Cartographier les innovations : les brevets et les objectifs de développement durable. Ce rapport évalue l'innovation dans différents domaines technologiques, fournissant ainsi des données concrètes pour éclairer les décisions en matière de politique et de placements.

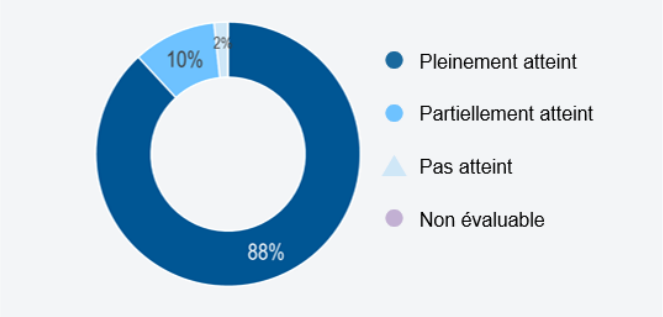


Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons continué de contribuer aux activités du système des Nations Unies en intégrant les questions de propriété intellectuelle dans les débats politiques mondiaux sur l'innovation et le développement durable. L'OMPI a coorganisé, en partenariat avec l'UIT et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), un programme thématique consacré aux femmes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation lors du Forum des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation de 2024, notamment l'exposition "She in STI" qui met en lumière les femmes pionnières et leurs contributions à l'innovation. Le rôle de l'OMPI a également été souligné dans

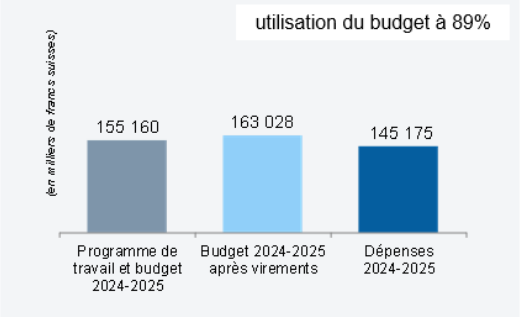
la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2025 sur la science, la technologie et l'innovation, qui a salué notre soutien aux États membres dans l'élaboration de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle et le renforcement des écosystèmes d'innovation. Notre expertise a également alimenté le Rapport 2026 sur le financement du développement durable, qui intègre la propriété intellectuelle et les politiques d'innovation dans les débats à l'échelle du système, tandis que nos contributions à la Base de données des Nations Unies sur la mise en œuvre des ODD ont permis de mettre en avant les partenariats, les analyses et l'engagement intergouvernemental de l'OMPI.

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Secteurs contributeurs : PT, BD, CCI, RND, IP, GCP, IE, AFM (Secteur du Directeur général)

Données relatives à l'exécution

● Pleinement atteint ● Partiellement atteint ▲ Pas atteint ● Non évaluable ♦ Abandonné

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
4.1	**Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement**				
	Mise en œuvre des questions de propriété intellectuelle et développement examinées au sein du CDIP.	Mise en œuvre des travaux du CDIP sur les thèmes liés à la propriété intellectuelle et au développement conformément à l'ordre du jour arrêté pour ses trente-deuxième et trente-troisième sessions.	Mise en œuvre des travaux convenus conformément à l'ordre du jour du CDIP.	Mise en œuvre des travaux du CDIP sur les thèmes liés à la propriété intellectuelle et au développement conformément à l'ordre du jour arrêté pour ses trente-deuxième, trente-troisième, trente-quatrième et trente-cinquième sessions[47].	●
	Nombre de projets nationaux, sous-régionaux et régionaux, y compris les projets mis en œuvre dans le cadre de partenariats, dont les avantages escomptés ont été atteints ou qui ont franchi des étapes importantes.	PT : 4	6 projets en 2024-2025	6 projets. - Afrique : 1 - Pays arabes : 1 - Asie et Pacifique : 2 - Pays en transition : 2	●
		BD : n.d.	3 projets en 2024-2025	3 projets : - Afrique : 1 - Pays arabes : 1 - Asie et Pacifique : 1	●
		CCI : 4	8 projets en 2024-2025	7 projets - Asie et Pacifique : 4 - Amérique latine et Caraïbes : 2 - Pays en transition : 1	●
		RND : 75 projets.	80 projets en 2024-2025	83 projets - Afrique : 12 - Pays arabes : 12 - Asie et Pacifique : 22 - Amérique latine et Caraïbes : 21 - Pays en transition : 10 - Pays développés : 6	●

[47] Résumés présentés par le président. CDIP/32/RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE; CDIP/33/RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE; CDIP/34/RESUME PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT; CDIP/35/RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LA PRÉSIDENTE.

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action en matière de propriété intellectuelle et d'égalité des sexes et de toute future révision de ce dernier[48].	Engagement dans les conversations menées par l'OMPI sur la collecte et l'analyse de données relatives à la propriété intellectuelle et à l'égalité des sexes : n.d.	Participation d'experts et d'autres parties prenantes d'au moins 40 pays.	Participation d'experts et d'autres parties prenantes d'au moins 83 pays. - Afrique : 12 - Pays arabes : 9 - Asie et Pacifique : 9 - Amérique latine et Caraïbes : 18 - Pays en transition : 17 - Pays développés : 18 (2024-2025)	●
4.2	**Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres**				
	Nombre et pourcentage d'États membres satisfaits des conseils juridiques et de politique générale fournis.	Droit des brevets et de la technologie : 95%.	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	Conseils fournis à 28 États membres : Afrique (7); pays arabes (2); Asie et Pacifique (5); Amérique latine et Caraïbes (10); pays en transition (4) Taux de satisfaction : 99% (taux de réponse : 57%).	●
		Département des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques 100%.	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	Conseils juridiques couvrant 29 cas spécifiques fournis à 14 États membres : Afrique (5); pays arabes (1); Asie et Pacifique (5); Amérique latine et Caraïbes (1); pays en transition (2). Taux de satisfaction : 99% (taux de réponse : 72%).	●
		Droit d'auteur : 97%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	Des conseils sur le droit d'auteur et les droits connexes ont été fournis à 28 États membres et à un groupe sous-régional : Afrique (10); pays arabes (1); Asie et Pacifique (7); Amérique latine et Caraïbes (6); pays en transition (4); autre (1). Parmi ceux-ci, les conseils fournis à 18 États membres et au groupe sous-régional portaient notamment sur des questions de gestion collective : Afrique (9); Asie et Pacifique (4); Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (3); autre (1). Taux de satisfaction : 99% (taux de réponse : 81%).	●
		Savoirs traditionnels : 100%.	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits	Conseils législatifs fournis à un État membre : Afrique (1) Taux de satisfaction : 100%.	●
		Promouvoir le respect de la propriété intellectuelle : 100%.	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	Conseils juridiques fournis à 16 États membres : Afrique (4); Asie et Pacifique (5); Amérique latine et Caraïbes (4); pays en transition (2); autre (1). Taux de satisfaction : 100% (taux de réponse : 94%).	●
	Nombre d'États membres et d'offices sous-régionaux et régionaux de propriété intellectuelle qui utilisent les outils et méthodes de l'OMPI pour améliorer leurs écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation.	79 États membres.	100 en 2024-2025.	127 États membres en 2024-2025. - Afrique : 24 - Pays arabes : 14 - Asie et Pacifique : 31 - Amérique latine et Caraïbes : 30 - Pays en transition : 22 - Pays développés : 6	●

[48] Indicateur d'exécution interorganisationnel auquel tous les secteurs contribuent.

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Degré d'adoption des politiques de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle et de noms de domaine élaborées ou appuyées par l'OMPI[49].	110 modes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle adoptés.	8 modes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires adoptés.	31 modes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires adoptés.	●
		57 modes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle soutenus.	12 modes de règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle supplémentaires soutenus.	25 modes supplémentaires de règlement extrajudiciaires des litiges de propriété intellectuelle soutenus (51 modes soutenus au total en 2024-2025).	●
		2 politiques relatives aux gTLD soutenues.	2 politiques relatives aux gTLD soutenues.	2 politiques relatives aux gTLD soutenues	●
		83 politiques relatives aux ccTLD adoptées.	5 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD adoptées.	5 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD adoptées.	●
		49 politiques relatives aux ccTLD soutenues.	8 politiques relatives aux ccTLD supplémentaires soutenues.	20 politiques supplémentaires relatives aux ccTLD soutenues (44 politiques soutenues au total en 2024-2025).	●
	Nombre de consultations du site Web de l'Indice mondial de l'innovation.	2 170 629	20% d'augmentation (exercice biennal).	2 752 744[50] (+27%).	●
	Nombre de pays utilisant l'Indice mondial de l'innovation pour élaborer leurs stratégies et leur écosystème d'innovation.	91 pays (sur 118 pays ayant répondu).	Augmentation de 10%.	93 pays (sur 119 pays ayant répondu) (+2%).	▲
	Sensibilisation des États membres concernés par les séries de données manquantes et obsolètes.	n.d.	100% des pays demandant des conseils reçoivent des conseils sur les données, la méthodologie et/ou les performances des pays de l'Indice mondial de l'innovation.	100% des 59 pays[51] et deux organisations régionales (ASEAN et OAPI) ayant demandé des conseils ont reçu des conseils sur les données, la méthodologie ou les performances des pays de l'Indice mondial de l'innovation : - Afrique : 11 - Pays arabes : 10 - Asie et Pacifique : 14 - Amérique latine et Caraïbes : 12 - Pays en transition : 11 - Pays développés : 3	●
	Degré d'engagement des autorités judiciaires des États membres.	101 pays et 4 ressorts juridiques régionaux représentés au Forum 2023 destiné aux juges (présentiel avec option hybride).	90 pays et 3 ressorts juridiques régionaux représentés au Forum annuel destiné aux juges (présentiel avec option hybride).	2024 : 101 pays et 5 ressorts juridiques régionaux représentés. 2025 : 95 pays et 5 ressorts juridiques régionaux représentés (présentiel avec option hybride).	●
4.3	**Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres**				
	Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement des capacités sur le droit des brevets et les questions connexes.	96%	≥ 95% satisfaits ou très satisfaits.	92% (taux de réponse 62%).	●
	Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement des capacités sur les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques et les questions connexes.	96%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	96% (taux de réponse 54%).	●
	Pourcentage de participants ayant suivi avec succès des programmes de formation axée sur les compétences.	82%	≥ 80%	77%	●

[49] Les données reflètent des modes/politiques uniques.
[50] Les indicateurs fournis peuvent inclure un trafic généré par des incitations ou de mauvaise qualité (par exemple, une ferme à clics) et peuvent donc exagérer l'engagement réel des utilisateurs.
[51] Des conseils ont également été fournis aux PMA dans le cadre de la séance d'information sur les PMA en juin 2025, et une formation de l'OMPI à l'intention des délégués des PMA a été dispensée en novembre 2025.

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Taux de réussite des participants à des examens axés sur les connaissances et les compétences des cours de perfectionnement.	83%	≥ 70%	76%	●
	Nombre d'institutions de formation à la propriété intellectuelle durables.	18	25 (au total fin 2025).	9 supplémentaires (ARIPO, Algérie (2)[52], Chili, Équateur, Indonésie, Pakistan, République arabe syrienne, Viet Nam) (27 au total à fin 2025).	●
	Nombre de personnes formées par les institutions de formation à la propriété intellectuelle	116 619	Hausse annuelle de 5%.	2024 : 120 941 (+4%).	●
				2025 : 256 427 (+109% par rapport à l'objectif de 2024, à savoir 122 450).	●
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences.	CCI : 94%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	95% (sur la base de 110 réponses)	●
		GCP : 93%		96% (taux de réponse 53%)	●
		Afrique : 89%		Afrique : 95%	●
		Pays arabes : 93%		Pays arabes : 96%	●
		Asie et Pacifique : 96%		Asie et Pacifique : 95%	●
		Amérique latine et Caraïbes : 96%		Amérique latine et Caraïbes : 97%	●
		PMA : 94%		PMA : 97%	●
		Pays en transition et pays développés : 93%		Pays en transition et développés : 96%	●
		Bureaux extérieurs[53] : 94%		Bureaux extérieurs[54] : 97%	●
4.4	**Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle**				
	PMA : nombre de technologies appropriées recensées et mises en œuvre qui répondent au besoin de développement.	2 technologies appropriées identifiées (aucune n'a été déployée).	4 technologies appropriées identifiées (dont une a été déployée).	4 technologies appropriées identifiées (Bhoutan, Cambodge, Lesotho, Malawi).	●
	Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités en matière de ressources génétiques, savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles.	97%	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	98% (taux de réponse 80%)	●
	Nombre d'organisations de gestion collective de pays en développement et de pays de la catégorie des PMA utilisant WIPO Connect.	41 organisations de gestion collective pour 56 classes de création.	76 organisations de gestion collective pour 100 classes de création.	69 organisations de gestion collective pour 105 classes de création dans 52 pays - Afrique : 42 organisations de gestion collective, dont 27 dans des PMA. - Pays arabes : 6 organisations de gestion collective. - Asie et Pacifique : 10 organisations de gestion collective, dont 1 dans un PMA. - Amérique latine et Caraïbes : 6 organisations de gestion collective. - Pays en transition : 5 organisations de gestion collective (au total à fin 2025).	●
	ABC : Nombre de titres accessibles mis à la disposition de personnes ayant des difficultés de lecture de textes imprimés.	830 623 (à fin 2023).	35% d'augmentation (exercice biennal).	465 325 en 2024-2025 (+56%). (1 295 948 au total fin 2025[55,56]).	●

[52] L'Académie de la propriété intellectuelle de l'Algérie se compose de deux centres de formation indépendants : l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA).
[53] Les données reflètent une moyenne pour les sept bureaux extérieurs.
[54] Ibid.
[55] Rectificatif : à fin 2024, le nombre cumulé de titres s'élevait à 1 055 414, contre 224 791 indiqués dans le Rapport sur la performance de l'OMPI 2024, qui faisait référence au nombre de titres supplémentaires enregistrés en 2024.
[56] En raison d'un incident de cybersécurité pour une entité autorisée ABC, les données de 2025 pour cette entité ont donc été extrapolées à partir des données de 2024.

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Nombre de créateurs utilisant la plateforme du Consortium de l'OMPI pour les créateurs.	Nombre de visiteurs uniques utilisant la plateforme du Consortium de l'OMPI pour les créateurs[57] : n.d.	155 000 (2024-2025).	178 917[58]	●
	Nombre de réseaux de CATI nationaux durables.	49 réseaux nationaux durables (total à la fin de 2023). Niveau de maturité 1 : 5 au total. Niveau de maturité 2 : 32 au total. Niveau de maturité 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée : 12 au total.	55 réseaux nationaux durables (total à la fin 2025)	56 réseaux nationaux durables (total à la fin de 2025) Niveau de maturité 1 : 9 au total. Niveau de maturité 2 : 30 au total. Niveau de maturité 3, comprenant la fourniture de services à valeur ajoutée : 17 au total.	●
	Nombre de réseaux nationaux de CATI ayant atteint le niveau de maturité requis	14 (2022-2023).	14 au cours de l'exercice biennal.	15 au cours de l'exercice biennal.	●
	Taux de satisfaction des entités de transfert de technologie et d'autres organismes par rapport aux services fournis par l'OMPI.	98%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	95% (taux de réponse 98%).	●
	Nombre de visiteurs uniques des services Web ciblant les inventeurs et les PME, y compris le nombre de téléchargements.	624 159	20% d'augmentation (exercice biennal).	1 224 847[59] (+96%)	●
	Nombre d'institutions d'appui aux PME qui utilisent le matériel et les outils de l'OMPI.	21	10 institutions supplémentaires.	25 supplémentaires (46 au total).	●
	Nombre de PME consultées par des institutions d'appui aux PME bénéficiant d'une assistance de l'OMPI qui utilisent les documents et outils de l'OMPI.	4 015 PME.	5 000 PME supplémentaires.	6 065[60] PME supplémentaires aidées en 2024-2025.	●
4.5	**Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle**				
	Nombre de documents échangés par l'intermédiaire des services WIPO CASE et DAS[61].	641 328	650 000 (annuel).	2024 : 2 691 986[62] 2025 : 7 689 660	●
	Niveau de service moyen des offices de propriété intellectuelle bénéficiant d'une assistance (de 1 à 5) par l'intermédiaire de la série de modules IPAS.	3,6	≥ 3,5	3,6	●

[57] L'engagement est défini comme le nombre de visiteurs uniques qui effectuent des clics supplémentaires à partir de la page d'accueil et interagissent (par exemple, en regardant une vidéo) sur les pages suivantes.
[58] Voir la note de bas de page 50.
[59] Voir la note de bas de page 50.
[60] Représente seulement des données partielles, en raison du manque d'informations concernant les PME qui accèdent aux outils et au matériel de l'OMPI directement via le site Web de l'OMPI plutôt que via les sites Web des institutions d'appui aux PME.
[61] Les données relatives à l'exécution ne peuvent pas être comparées à la base de référence en raison des modifications apportées au système WIPO CASE, qui ont entraîné une augmentation notable des échanges automatisés de documents entre les différents offices.
[62] Rectificatif : le nombre total de documents échangés en 2024 a été de 2 691 986, contre 2 619 986 dans le Rapport sur la performance de l'OMPI de 2024.

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
4.1 **Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement**				
Des changements dans les priorités politiques et le leadership aux niveaux national ou régional peuvent entraîner une révision des plans de travail des pays concernés et restreindre l'étendue des services de l'OMPI ou retarder la réalisation de ces services.	Le risque s'est concrétisé.	Le plan d'action visant à préserver la souplesse de nos programmes de travail et à procéder aux ajustements nécessaires pour chaque pays concerné a été efficace, car aucune ressource de l'OMPI n'a été dépensée avant que de nouvelles priorités politiques aient été définies en coordination avec les nouvelles autorités nationales.	RND	→
4.2 **Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres**				
Les incertitudes du contexte international peuvent ralentir ou affecter les efforts des États membres pour continuer à renforcer et à sécuriser le cadre mondial du droit d'auteur afin de soutenir le développement d'industries de la création prospères.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation, qui consiste à rester flexible et à ajuster les plans de travail afin de soutenir les efforts des États membres pour continuer à renforcer le cadre mondial du droit d'auteur et à démontrer l'importance de la propriété intellectuelle dans le secteur des industries créatives, a été mis en œuvre de manière efficace.	CCI	→
4.4 **Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle**				
L'OMPI pour les créateurs a été conçu comme un partenariat public-privé. Il existe un risque que les contributions volontaires ne suffisent pas à financer le projet comme prévu.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	La stratégie d'atténuation des risques du Consortium de l'OMPI pour les créateurs, consistant à maintenir une approche souple de la planification des projets, s'est avérée efficace au cours de l'exercice biennal 2024-2025, permettant des ajustements opportuns de la feuille de route et du champ d'application du programme en réponse à l'évolution des besoins et des possibilités. La diversification des sources de financement reste essentielle pour permettre au programme de réaliser pleinement son potentiel. C'est pourquoi le Consortium de l'OMPI pour les créateurs a considérablement intensifié ses efforts de collecte de fonds et de mobilisation de ressources afin d'élargir la portée de ses partenariats, en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement de l'impact régional.	CCI	→
Une participation insuffisante ou des changements de priorités au niveau national pourraient nuire : i) à la création de réseaux et de structures de transfert de technologie et à leur viabilité; ii) aux projets visant à faire de la propriété intellectuelle un outil de croissance commerciale; ou iii) aux programmes judiciaires.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation visant à collaborer étroitement avec tous les partenaires locaux pour évaluer et renforcer leur engagement continu, leur participation active et l'utilisation de leurs connaissances et situations locales pour coordonner efficacement la mise en œuvre du projet au niveau local s'est avéré efficace.	IE	→
La demande des utilisateurs pour nos services, notamment le règlement extrajudiciaire des litiges de propriété intellectuelle, le règlement des litiges relatifs aux noms de domaine, l'analyse, le conseil, les outils et les bases de données, est en baisse, conduit à une position affaiblie sur le marché et nuit à la renommée de l'Organisation ou à l'impact de sa politique.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'atténuation visant à tirer parti de la position de l'OMPI en tant que spécialiste neutre du règlement extrajudiciaire des litiges en matière de propriété intellectuelle au niveau mondial a été efficace. Ce résultat a notamment été obtenu grâce au développement et à la mise en œuvre d'outils informatiques pour la gestion et la cogestion des dossiers, à l'organisation d'événements et à la collaboration avec les institutions de propriété intellectuelle des États membres, les tribunaux et d'autres parties prenantes.	IE	
Les informations reçues ne sont pas fiables, ce qui aboutit à des données statistiques inexactes ou à des erreurs d'analyse dans les publications et les rapports de l'OMPI.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'intervention visant à utiliser des drapeaux automatisés de contrôle de la qualité des données pour identifier les données statistiques douteuses, qui ont été examinées et corrigées si nécessaire, a été efficace. Les lacunes analytiques dans les publications et les rapports ont été évitées grâce à l'adoption de méthodes rigoureuses, à la réalisation d'évaluations par les pairs et à l'interprétation minutieuse des résultats, en particulier pour les données complexes.	IE	→

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
4.5 Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle				
Après la mise en œuvre des logiciels de l'OMPI destinés aux activités principales des offices de propriété intellectuelle, il existe un risque qu'ils soient insuffisamment intégrés dans les opérations existantes ou qu'ils ne soient pas dotés de mécanismes autonomes, ce qui constitue une menace pour leur viabilité à moyen terme.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a diminué durant l'exercice biennal.	La migration des systèmes des offices de propriété intellectuelle de l'OMPI vers l'infrastructure en nuage réduit considérablement ce risque en éliminant le besoin pour les offices de propriété intellectuelle de gérer une infrastructure sur site, des équipes d'assistance dédiées ou de mettre en œuvre des mesures de sécurité complexes pour garantir le bon déroulement de leurs activités. Cette migration a non seulement amélioré l'efficacité opérationnelle, mais aussi la résilience, l'évolutivité et la fiabilité globale du système.		→

Fondation

Donner à notre personnel les moyens de travailler de manière efficace, collaborative et innovante en mettant à sa disposition les ressources, la formation et l'environnement appropriés

Les réalisations de l'exercice biennal 2024-2025 en un clin d'œil



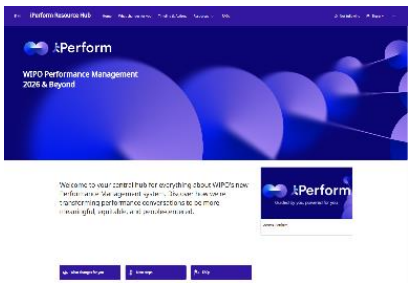
- Intégration de l'IA dans les activités de l'OMPI.
- Mise en place d'un personnel tourné vers l'avenir grâce à une gestion des performances reposant sur l'IA, à la planification des effectifs, au renforcement des compétences en IA et à une mobilité interne accrue.
- Renforcement de la transformation numérique et de la résilience en matière de cybersécurité, obtention de la recertification ISO 27001 et développement de l'adoption responsable de l'IA.
- Des services numériques et des outils de travail modernisés pour offrir des expériences plus fluides et centrées sur l'utilisateur, ainsi que des méthodes de travail plus efficaces et interconnectées.
- Excellents résultats financiers et en matière de gouvernance, rapport d'audit sans réserve en 2024, 10,7 millions de francs suisses d'économies et mise en place d'un système d'évaluation des performances axé à près de 100% sur les résultats.

Résultat escompté 5.1 – Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante

Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de notre stratégie pluriannuelle en matière de ressources humaines, en mettant l'accent sur la constitution d'effectifs davantage collaboratifs, performants et prêts à relever les défis de demain.

Promouvoir une culture axée sur la performance, la responsabilité et l'humain

Nous avons amélioré la gestion des performances en alignant davantage les contributions individuelles sur les priorités de l'Organisation. En 2025, cette stratégie a été renforcée par une politique révisée et le lancement d'iPerform, un système fondé sur l'intelligence artificielle intégré au nouvel environnement de planification des ressources de l'Organisation. Le nouveau système d'évaluation des performances introduit de nouveaux objectifs liés à la culture organisationnelle et étend la participation aux programmes de l'OMPI destinés aux jeunes, contribuant ainsi à instaurer une culture plus transparente, plus responsable et davantage axée sur les résultats.



L'enquête de 2025 sur l'engagement du personnel a révélé un indice de satisfaction des employés de 76, soit un résultat supérieur à la référence mondiale de 74 et le plus élevé depuis 2022. Le taux de popularité est passé à 79%, soit une hausse de six points par rapport à 2024. Sur cette lancée, la campagne "Connect. Belong. Innovate." (Relier • Appartenir • Innover) a favorisé le dialogue et la collaboration au sein de l'Organisation.

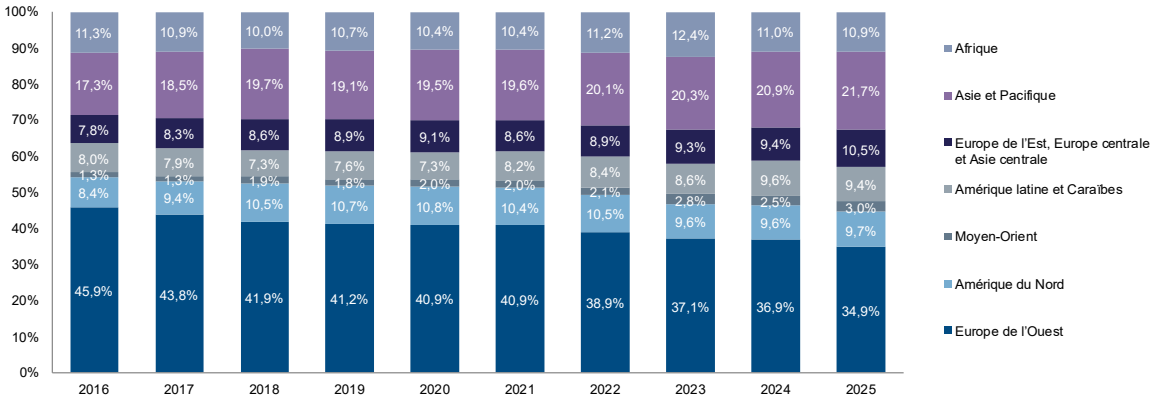
Constituer des effectifs tournés vers l'avenir et issus de la diversité mondiale

Nous avons fait progresser les capacités des effectifs en renforçant l'évaluation des compétences et des aptitudes nécessaires pour l'avenir. En 2025, les évaluations pilotes des talents ont permis d'améliorer la visibilité des talents internes, de mieux préparer la relève et de mettre en évidence les possibilités de mobilité et d'évolution de carrière dans de nombreux domaines. Une planification stratégique des effectifs a également été mise en place. Ensemble, ces initiatives ont favorisé la transformation organisationnelle, notamment au sein du Département des techniques de l'information et de la communication, en définissant clairement les compétences essentielles dans les domaines du numérique et du leadership et en permettant un déploiement plus souple des talents.

Ces initiatives sont venues compléter des priorités en cours, notamment le Plan d'action pour la diversité géographique, le soutien aux viviers de talents locaux et la promotion d'une culture valorisant l'évolution interne. Cela s'est traduit par des progrès constants en matière de représentation géographique, avec une augmentation, par rapport à 2023, de la proportion de fonctionnaires (catégories des administrateurs et des fonctionnaires de

rang supérieur) originaires d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Europe centrale et orientale, d'Asie centrale et du Moyen-Orient.

Représentation géographique du personnel de l'OMPI (administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur) par



Développer l'apprentissage, les compétences et la mobilité interne

Les activités de formation et de développement ont connu une expansion significative au cours de l'exercice biennal. Après le lancement de Learning@WIPO en 2024 – auquel 1 291 fonctionnaires ont participé dans le cadre de 388 sessions, avec un taux d'achèvement de 92% –, nous avons intensifié notre offre en 2025 et augmenté le nombre de sessions de 26% pour atteindre 488 sessions, soit 6 535 inscriptions. La formation était axée sur le leadership et les compétences essentielles à l'accomplissement de notre mission, notamment l'utilisation de l'IA, l'excellence du service à la clientèle, la communication et la gestion du changement, et 75% des cours ont été dispensés dans un format collaboratif et soigneusement organisé afin de renforcer l'apprentissage intersectoriel.





Nous avons également mis en place de nouvelles mesures visant à favoriser la mobilité et le perfectionnement continu. La plateforme Mobility Connect, lancée en 2024, permet au personnel d'accepter des missions de courte durée et d'accéder à des ressources de formation. À la fin de 2025, 38 offres de missions avaient été publiées et 1 040 fonctionnaires avaient mis à jour leur profil, signe d'un engagement fort.

Fournir des services efficaces et modernes à grande échelle

Les efforts se sont poursuivis pour moderniser les services et les outils de ressources humaines, afin d'améliorer l'efficacité et l'expérience utilisateur. Le portail de gestion des services de l'Organisation a renforcé la transparence et simplifié la prestation de services, tandis que l'automatisation des processus tels que les déclarations de personnes à charge et les annonces concernant les mouvements de personnel a permis de réduire le travail de saisie et d'accélérer les délais de traitement.

Le multilinguisme est resté une priorité absolue tout au long de l'exercice biennal, les services linguistiques de l'OMPI ayant produit quelque 36 millions de mots de traductions de haute précision. Le recours à la traduction automatique et aux grands modèles linguistiques a élargi l'accès multilingue aux plateformes de l'OMPI telles que WIPO GREEN, WIPO Lex, IP Advantage et les cartographies de brevets, permettant ainsi une diffusion plus large des ressources documentaires.

Nous avons également pris en charge un nombre record de 400 réunions et manifestations, en partie grâce aux conférences diplomatiques tenues en 2024. La mise en place d'un nouveau système de gestion de

l'interprétation en 2025 a permis d'améliorer encore l'efficacité de la planification et la coordination de la prestation des services d'interprétation.

Résultat escompté 5.2 – Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables

Au cours de l'exercice biennal, nous avons encore amélioré l'infrastructure numérique de l'OMPI afin de garantir des services sécurisés, résilients et durables, tout en permettant aux utilisateurs de travailler et de collaborer plus efficacement grâce à des outils numériques modernes et à une utilisation responsable de l'IA.

Renforcer la cybersécurité et mettre en place un environnement numérique résilient



Les travaux menés en 2024-2025 ont permis de renforcer encore les capacités de l'OMPI en matière de cybersécurité, contribuant ainsi à la capacité de l'Organisation de fonctionner en toute sécurité dans un environnement où les menaces ne cessent d'évoluer. Dans le prolongement des placements antérieurs, les efforts ont porté sur le renforcement de la protection, l'amélioration de la détection des menaces et la poursuite de la mise en place d'une solide culture de la sécurité au sein de l'Organisation.

Renforcer les capacités de protection et de détection des menaces

Nous avons modernisé et consolidé nos opérations de cybersécurité, améliorant ainsi la visibilité, la réactivité et la résilience dans l'ensemble de notre environnement numérique.

- En 2024, nous avons opté pour un nouveau fournisseur de services de sécurité, tirant parti d'outils d'analyse et d'automatisation fondés sur l'IA pour assurer une surveillance et une intervention en cas d'incident 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Nous avons déployé des outils de pointe pour la prévention des fuites de données, la gestion de la sécurité dans un environnement multinuage et la protection des terminaux, renforçant ainsi les capacités de détection des menaces.
- Nous avons mené des tests d'intrusion et des évaluations internes indépendants, qui ont confirmé un niveau élevé de résilience ainsi que l'efficacité des contrôles et de l'architecture de sécurité.

Respecter les normes et préserver la confiance des parties prenantes

Nous avons maintenu un niveau élevé de conformité et continué de renforcer la confiance de nos parties prenantes.

- Ainsi, nous avons conservé notre certification ISO 27001, ce qui inclut la migration vers le cadre de contrôle actualisé de 2022 et la recertification complète prévue en 2025.
- La maturité de nos systèmes de sécurité a été reconnue par des experts indépendants, ce qui témoigne de nos solides capacités en matière de veille stratégique et de notre approche intégrée de la cybersécurité et de la sécurité physique.

Ancrer une solide culture de la sécurité à l'échelle de l'Organisation

Nous avons renforcé la sensibilisation et la responsabilisation, en intégrant la cybersécurité dans nos opérations et nos comportements quotidiens, de la manière suivante :

- organisation de campagnes pour le Mois de la sensibilisation à la cybersécurité et de simulations régulières d'hameçonnage, auxquelles participent chaque année quelque 800 collaborateurs sur des thèmes tels que la sécurité de l'IA, les hypertrucages et l'ingénierie sociale;
- extension du réseau des Champions de la sécurité et de la confidentialité, dont le nombre est passé de 20 à 44 issus de tous les secteurs, afin de renforcer le soutien au niveau local, la sensibilisation et les retours de données d'expériences en vue d'une amélioration continue.

Faire progresser les dispositifs relatifs à la confidentialité et à la protection des données

Nous avons progressé vers une plus grande maturité en matière de protection des données, en renforçant la protection des informations sensibles et en nous préparant à une future certification. Ainsi, nous avons :

- finalisé la feuille de route initiale en matière de confidentialité des données et mis en œuvre les activités principales, en nous appuyant sur des campagnes de sensibilisation, des mesures de protection renforcées et une expertise supplémentaire;
- franchi une nouvelle étape vers la certification ISO 27701, en achevant l'évaluation des lacunes en 2025 et prenant des mesures en vue d'une certification d'ici fin 2026.

Promouvoir une IA responsable et une prise de décisions plus éclairée

Nous avons généralisé l'utilisation de l'IA à l'échelle de l'Organisation, en nous appuyant sur un cadre de gouvernance clair afin de garantir une adoption responsable et sécurisée. Une analyse approfondie des services d'IA a abouti à la publication, en 2024, des lignes directrices sur l'*utilisation responsable de l'IA à l'OMPI*, reconnues comme "une référence au sein du système des Nations Unies". Les actions clés sont les suivantes :

- recensement de 114 cas d'utilisation de l'IA dans tous les secteurs, en accordant la priorité aux investissements ayant le plus grand impact;
- établissement de directives claires concernant les outils d'IA et les robots conversationnels (chatbots) destinés au public;
- lancement du pôle interne dédié à l'IA (AI Hub) en tant que point d'accès centralisé aux politiques, aux outils d'IA sécurisés et aux cas d'utilisation;
- lancement du programme "AI for Daily Productivity" (L'IA au service de la productivité au quotidien), qui permet au personnel d'intégrer l'IA dans son travail quotidien;
- intégration de l'IA dans le cycle de vie du développement logiciel.

Améliorer les services numériques et l'expérience utilisateur



Nous avons développé nos services numériques afin de les rendre plus accessibles, plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des utilisateurs, ce qui permet aux clients d'interagir plus facilement avec les systèmes de l'OMPI et de réduire les formalités administratives. Cela s'est traduit par :

- la simplification des paiements grâce au passage de la plateforme de Madrid à ePay1, l'élargissement des options de paiement pour répondre aux préférences locales et le lancement de la boutique de l'OMPI destinée aux abonnés de la base de données PCT de l'OMPI et aux activités liées aux séminaires;
- un renforcement de l'assistance aux utilisateurs grâce à des tutoriels, des webinaires et de nouveaux outils d'authentification en libre-service;
- améliorée par l'IA, qui permet aux utilisateurs de trouver des informations sur toutes les plateformes via une interface unique;
- l'adoption de normes d'expérience utilisateur (UX) dans l'ensemble des applications du portail de propriété intellectuelle, afin d'améliorer la cohérence et la convivialité.

L'innovation numérique a également amélioré la prestation de services tant pour les offices de propriété intellectuelle que pour les déposants, en renforçant l'efficacité, la transparence et l'interopérabilité. Parmi les principales nouveautés, on peut citer la mise en place d'interfaces de programmation d'application visant à faciliter l'échange fluide de données avec les offices, ainsi que de nouveaux outils d'établissement de rapports en libre-service sur le portail de la propriété intellectuelle. Ces améliorations renforcent la communication et optimisent l'efficacité des processus, notamment pour des services tels que le service de transfert de taxes[63].

Renforcer la collaboration grâce à un environnement numérique moderne

Nous avons mené à bien la conception et la planification intégrées de notre nouveau système de planification des ressources, qui permettra une automatisation accrue, des flux de travail optimisés et un plan comptable considérablement renforcé afin de mieux répondre à nos besoins en matière d'établissement de rapports.

Nous avons continué de transformer la manière dont les équipes collaborent et gèrent l'information, facilitant ainsi le travail intersectoriel et l'accès aux connaissances. À la fin de l'exercice biennal, plus de la moitié de l'Organisation avait migré vers un environnement M365/SharePoint hébergé dans le nuage, jetant ainsi les bases de modes de travail plus connectés, plus souples et compatibles avec l'intelligence artificielle. Les principales améliorations ont notamment consisté à :

- mettre en place des flux de travail automatisés à l'aide de Power Platform, afin de simplifier certains processus, comme la gestion de l'interprétation;

[63] Vous trouverez de plus amples informations concernant la modernisation de notre infrastructure numérique pour les services mondiaux de propriété intellectuelle dans le Pilier stratégique n° 3.

- moderniser les environnements informatiques dans les bureaux extérieurs, afin d'améliorer la connectivité;
- lancer des projets pilotes de téléphonie en nuage;
- mettre à jour les outils d'approvisionnement;
- lancer la phase 2 du projet de transformation du système de planification des ressources (AIMS);
- mettre en place des casiers électroniques sécurisés en libre-service pour améliorer la logistique interne.

Renforcer la gouvernance et garantir l'efficacité et la durabilité des opérations liées aux TIC

Nous avons simplifié et renforcé la gouvernance informatique et achevé la consolidation des fonctions TIC au sein du Secteur administration, finances et gestion. Le passage à un modèle plus souple, axé sur les produits, a permis d'améliorer la coordination, la responsabilisation et la prestation des services. La réorganisation des fonctions informatiques en pôles dédiés aux données, aux applications et à l'innovation a déjà permis de mieux définir les rôles et d'améliorer la prestation de services.

Alignement stratégique du Département des techniques de l'information et de la communication	Excellence opérationnelle	Prestation de services	Collaborateurs et compétences
Compréhension des operations : **92%** ↑ +7 Alignement des prestations : **94%** ↑ +12	Adoption des procédures opérationnelles standard : **67%** ↑ +35 Score qualité de la conception des logiciels PCT * : ↑ +2 *Qualité de la conception des logiciels	Satisfaction en cas de prise de contact : **80%** Accessibilité : **86%** \| Expertise: **94%**	Feuille de route pour le renforcement des compétences établie pour 84 fonctionnaires ↑ des missions intersectorielles au sein de la Division des applications opérationnelles

Source : Questionnaire d'enquête sur le suivi des performances et la satisfaction concernant la transition de l'informatique en interne.
Les indicateurs clés d'exécution présentés correspondent aux résultats de 2025 (par rapport à 2024, le cas échéant).

La stratégie d'"infonuage tout-en-un" a permis de réaliser d'importants gains d'efficacité et des économies mesurables. Au cours de l'exercice 2024-2025, l'optimisation automatisée de la charge de travail à l'aide de l'outil ECS Scheduler a permis d'économiser environ 1,6 million de francs suisses, tandis que la migration des applications vers le nuage a généré des économies d'environ 1,7 million de francs suisses sur les coûts d'hébergement du CIC, par rapport à l'exercice 2022-2023.

Promouvoir un site plus durable et plus efficace

Nous avons poursuivi la modernisation des infrastructures physiques de l'OMPI, en améliorant leur durabilité et leur efficacité, ainsi que l'expérience du personnel et des délégués. Une stratégie immobilière à long terme définit une vision visant à optimiser l'utilisation de l'espace, à renforcer la collaboration et à réduire l'impact environnemental. Parmi les premières mesures prises, on peut citer :

- la rénovation des locaux et les projets pilotes visant à moderniser l'aménagement des espaces de travail;
- la progression du plan directeur d'occupation destiné à orienter la future répartition des espaces;
- les mesures prises pour réduire l'impact environnemental, notamment le recours accru au refroidissement par l'eau du lac, l'amélioration de la gestion des déchets, les initiatives visant à réduire l'empreinte environnementale des TIC, ainsi que la mise en place de nouvelles infrastructures pour les vélos et les véhicules électriques.

Afin de renforcer son engagement en faveur de la protection de l'environnement, l'OMPI a mis en place un système structuré de gestion environnementale et a adhéré à la Charte 2050Today, une initiative lancée par les autorités suisses à tous les niveaux pour soutenir la décarbonisation de la Genève internationale, contribuant ainsi à l'effort collectif en faveur de la neutralité climatique.

Résultat escompté 5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces

Au cours de l'exercice 2024-2025, une gestion financière rigoureuse et le renforcement des cadres de gouvernance en matière de placements ont permis à l'OMPI de préserver ses ressources et de continuer d'investir dans ses priorités stratégiques et dans la transformation de l'Organisation.

Assurer une gestion financière saine et une viabilité à long terme

Nous avons maintenu de solides résultats financiers et une bonne gouvernance, renforçant ainsi la confiance dans la gestion financière de l'OMPI. Une opinion d'audit sans réserve en 2024 (les résultats de l'audit 2025 sont en attente et en cours au moment de la publication), associée à une évaluation positive des principaux contrôles internes et de la gestion des risques, a confirmé la solidité de notre cadre de gestion financière.

Dans le même temps, nous avons poursuivi la modernisation de nos opérations financières et le renforcement de notre résilience sur le long terme. Cela a notamment consisté à se conformer à la norme IPSAS 47, à créer l'entité chargée du régime d'assurance maladie après la cessation de service afin de mieux protéger les actifs liés à l'assurance maladie de l'OMPI et de l'UPOV, dans ce contexte et à mener à bien la transition des opérations bancaires vers UBS. L'automatisation du service de transfert de taxes a permis d'améliorer encore l'efficacité, la sécurité et la qualité des données dans l'ensemble des processus financiers.

Les portefeuilles de placement de l'OMPI ont également généré des rendements réguliers, dépassant les objectifs fixés pour l'exercice biennal. Le renforcement de la gouvernance – grâce à l'élargissement du Comité consultatif pour les placements et à la poursuite de la collaboration avec des conseillers externes – a permis de consolider davantage la gestion des risques et la transparence.

Optimiser l'efficacité et la rentabilité grâce à la gestion des achats et des voyages

Nous avons réalisé d'importants gains d'efficacité tout en renforçant la collaboration au sein du système des Nations Unies. Parmi les principaux résultats, on peut citer :

- les 10,7 millions de francs suisses d'économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs grâce au regroupement, à la négociation et aux économies d'échelle;
- plus de 20% des dépenses d'approvisionnement réalisées dans le cadre d'initiatives conjointes des Nations Unies, au-delà des objectifs fixés;
- grâce à la simplification des processus, le temps consacré par les fonctionnaires aux voyages a été réduit de près de 40%
- 94% des voyages réservés plus de deux semaines à l'avance (soit une hausse de 6 points de pourcentage par rapport à 2023), ce qui a contribué à réduire les coûts;



10,7 millions
de francs suisses d'économies

94% des voyages réservés plus de 16 jours à l'avance



Renforcer la responsabilité et la gestion axée sur les résultats

Nous avons également ancré une culture axée sur les résultats et la responsabilité au sein de l'Organisation. La part des indicateurs clés de performance axés sur les résultats a considérablement augmenté – passant de 72% en 2024-2025 à 99% dans le programme de travail et budget de 2026-2027[64], ce qui a renforcé notre capacité de suivi et de production d'impact.

Nous avons également fait progresser la mise à jour du cadre de responsabilité et intégré la planification stratégique des effectifs au cycle de planification et de budgétisation, garantissant ainsi une meilleure cohérence entre les ressources, les performances et les prises de décisions.

Ces améliorations ont été rendues possibles grâce à un suivi renforcé via la plateforme de gestion des performances de l'Organisation WePerform, à une validation plus rigoureuse des données relatives aux performances par les chefs de secteur, ainsi qu'au lancement d'une vidéo de sensibilisation sur la gestion axée sur les résultats. Dans le même temps, l'initiative interorganisationnelle "Réduire les formalités administratives" a permis de simplifier les processus et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

Renforcer la gestion des risques et les contrôles internes

Nous avons renforcé notre approche de la gestion des risques en la rendant plus dynamique, mieux intégrée et davantage alignée sur les priorités de l'Organisation. Les réunions trimestrielles du Groupe de gestion des risques ont permis d'assurer un suivi cohérent des principaux risques, notamment les risques financiers, les risques liés à la cybersécurité et les risques de fraude. Un examen structuré des contrôles clés par la direction a permis de conclure qu'ils étaient correctement conçus et fonctionnaient de manière satisfaisante. Les tests des contrôles clés en vigueur au sein de l'Organisation, effectués par la DSI, ont confirmé l'efficacité de ces contrôles.

[64] Hors indicateurs opérationnels.

Parmi les autres mesures prises figuraient le renforcement des mesures de lutte contre la fraude, à la suite d'un examen approfondi des risques de fraude mené à l'initiative de la direction à l'échelle de l'Organisation, ainsi que la mise en place de formations ciblées sur les cadres de contrôle interne.

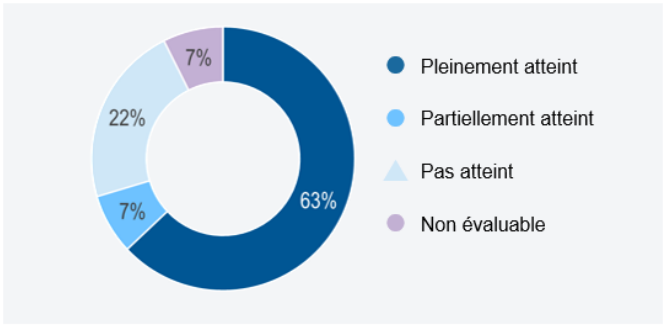
Renforcer la supervision, la transparence et l'apprentissage institutionnel

Les fonctions de supervision ont continué de donner des garanties solides et d'apporter des informations utiles, contribuant à une meilleure prise de décisions et à l'amélioration continue. Une étape décisive a été franchie avec la publication, pour l'année 2025, du premier avis indépendant de la directrice de la supervision interne sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes.

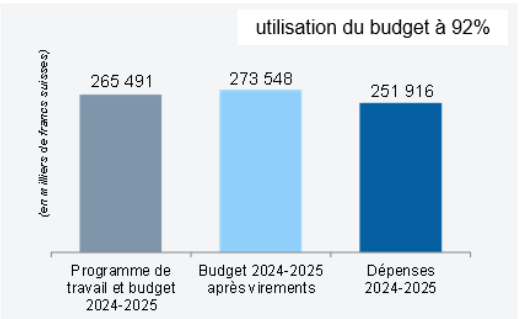
Les activités de supervision sont également devenues plus efficaces et plus rapides, la durée moyenne des enquêtes ayant été ramenée à moins de trois mois. Parallèlement à cela, des audits, des évaluations et des services consultatifs ont permis d'apporter des améliorations dans plusieurs secteurs clés, notamment la Division de la traduction du PCT, le service d'enregistrement de La Haye, le Centre d'arbitrage et de médiation, la gestion de la cybersécurité, la gestion des placements et les principaux domaines liés aux risques associés aux achats. Les bureaux de l'OMPI en Chine et au Nigéria ont également fait l'objet d'un audit. Des rapports consultatifs ont été publiés concernant des initiatives de transformation majeures telles que AIMS et la gestion des relations avec les clients, ce qui a renforcé l'efficacité des programmes et leur alignement stratégique.

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Secteurs contributeurs : PT, AFM, AFM (Secteur du Directeur général)

Données relatives à l'exécution

● Pleinement atteint ● Partiellement atteint ▲ Pas atteint ● Non évaluable ♦ Abandonné

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
5.1.	**Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante**				
	Taux de satisfaction des États membres et des autres parties prenantes à l'égard des services de traduction et d'interprétation.	2022–2023 : 94%	Maintenir le taux de satisfaction.	2024–2025 : 96%	●
	Coût par mot/page de traduction.	0,40 franc suisse (2022-2023)	Maintien du coût par mot.	0,47 franc suisse (2024-2025)	▲
	Pourcentage de dépenses effectuées dans le cadre de la coopération avec l'ONU.	15%*	> 18% par an	2024 : 25% 2025 : 20%	●
	Participation du personnel : taux de satisfaction du personnel travaillant à l'OMPI.	e-Sat : 73 (2022-2023)	Amélioration par rapport à l'enquête précédente.	e-Sat : 76 (enquête de 2025)	●
	Parité : proportion de femmes dans les grades P-4 à D-2.	P-4 – 49,8% P-5 – 33,3% D–1 – 33,3% D–2 – 30,0%	Amélioration de la parité hommes-femmes au cours de la dernière période biennale.	P-4 – 45,7% P-5 – 30,9% D–1 – 42,6% D–2 – 45,5%	▲ ▲ ● ●

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
	Diversité géographique : pourcentage par région selon les accords[65].	Afrique : 12,4% Asie et Pacifique : 20,3% Europe centrale et orientale et Asie centrale : 9,3% Amérique latine et Caraïbes : 8,6% Moyen-Orient : 2,8% Amérique du Nord : 9,6% Europe occidentale : 37,1%	Accord entre les États membres sur la politique de l'OMPI en matière de répartition géographique.	Afrique : 10,9% Asie et Pacifique : 21,7% Europe centrale et orientale et Asie centrale : 10,5%. Amérique latine et Caraïbes : 9,4% Moyen-Orient : 3,0% Amérique du Nord : 9,7% Europe occidentale : 34,9%	●
	Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'OMPI en matière d'inclusion du handicap.	13% de conditions applicables fixées par le programme UNDIS atteintes ou dépassées (fin 2023).	40% de conditions applicables fixées par le programme UNDIS atteintes ou dépassées (fin 2025).	40% de conditions applicables fixées par le programme UNDIS atteintes ou dépassées (préliminaire, fin 2025).	●
	Pourcentage de conditions fixées par le programme ONU-SWAP atteintes ou dépassées.	56% (2023, ONU-SWAP 2.0)	ONU SWAP 2,0 : 70%	ONU SWAP 3,0 : 44,4%[66]	●
	Pourcentage d'employés de l'OMPI ayant suivi la formation obligatoire intitulée "Travailler ensemble de manière harmonieuse".	93%	100%	100% (fin 2025)	●
5.2.	**Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables**				
	Automatisation du service de transfert de taxes du PCT (PCT FTS).	Déploiement de la nouvelle plateforme PCT FTS auprès des participants (0 participant en 2023).	La nouvelle plateforme PCT FTS a été transférée à 100% des participants représentant plus de 97,5% du volume mondial des taxes de recherche.	La nouvelle plateforme PCT FTS a été transférée à 100% des participants représentant 99% du volume global des taxes de recherche.	●
	Locaux et installations de l'OMPI restant adaptés à l'usage prévu.	Zéro jour ouvrable avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles ou non essentielles de l'OMPI.	Maximum d'un jour ouvrable par an avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles de l'OMPI.	Zéro jour ouvrable avec une panne d'une installation technique affectant les activités essentielles ou non essentielles de l'OMPI.	●
	Amélioration de la capacité de détection, de réaction et de récupération face aux menaces informatiques, en garantissant une interruption minimale des opérations.	Temps moyen de détection d'un incident potentiel de la sécurité de l'information 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins.	Temps moyen de détection d'un incident potentiel de la sécurité de l'information 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 2 heures ou moins.	Délai moyen de détection d'un incident de sécurité potentiel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : actuellement moins de 2 heures.	●
	Amélioration de la prestation de services aux parties prenantes externes (score Apdex).	81% des applications mesurées dans le nuage avaient un score Apdex ≥ 0,6.	Score Apdex ≥ 0,6 pour 80% des applications transférées dans le nuage.	74% des applications mesurées dans le nuage avaient un score Apdex ≥ 0,6.	▲
	Amélioration de la prestation de services aux parties prenantes internes (score CSAT)[67].	Secteurs d'activité satisfaits des services fournis par le Département des technologies de l'information et de la communication. 93% (2021).	≥ 90% des secteurs d'activité sont satisfaits des services informatiques fournis	84% des utilisateurs sont satisfaits du service d'assistance des TIC pour le développement.	●
				76% des parties prenantes sont satisfaites des services fournis par les équipes du Département des technologies de l'information et de la communication.	▲

65 Inclut les postes soumis à la répartition géographique.
66 Les données rapportées ne sont pas comparables à celles du référentiel. Le cadre ONU-SWAP 3.0 a été introduit en novembre 2024.
67 En raison d'un changement dans la méthodologie utilisée pour mesurer le CSAT, les données de performance ne sont pas comparables à celles de référence.

	Indicateurs d'exécution	Niveaux de référence	Objectifs	Données relatives à l'exécution	ÉIE
5.3.	**Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces**				
	Confirmation de la conformité des opérations financières avec les dispositions des conventions et traités de l'OMPI applicables, au Règlement financier de l'OMPI et les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).	Une opinion d'audit sans réserve (fin 2023).	Une opinion d'audit sans réserve.	2024 : opinion d'audit sans réserve reçue. 2025 : au moment de la publication du rapport, les résultats de l'audit pour 2025 n'avaient pas encore été reçus.	●
	Poursuite de l'amélioration des processus de gestion axée sur les résultats et de gestion des risques, grâce au renforcement des systèmes de planification des ressources par une gestion et une optimisation conformes aux pratiques recommandées.	Gestion axée sur les résultats : niveau de maturité 4.4 (fin 2023).	Gestion axée sur les résultats : Niveau de maturité 4.5 (fin 2025).	Gestion axée sur les résultats : Niveau de maturité 4.6 (fin 2025).	●
		Gestion des risques : dimensions 1-4 "avancé", dimensions 5 et -6 "établi"	Dimensions 1-6 "avancé".	Gestion des risques : Dimensions 1-6 "avancé"	●
		% d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 95%.	% d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 95%.	% d'incidents traités dans les délais prévus dans les accords de niveau de services : 93%.	●
		% des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 68%.	% des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 50%.	% des ressources dépensées pour la maintenance ordinaire plutôt que pour du travail à valeur ajoutée : 65%.	▲
	Économies sur les achats de biens et de services effectués par l'OMPI.	8 060 447 francs suisses (2022-2023).	6 000 000 francs suisses (exercice biennal).	10 660 158 francs suisses (2024-2025).	●
	Prix moyen des billets d'avion.	1 528 francs suisses (2022-2023).	Augmentation des coûts limitée à <10%.	1 518 francs suisses (- 0,7%) (2024-2025).	●
	Aucune interférence et indépendance perçue par les principales parties prenantes.	Aucune interférence dans les travaux de la DSI, comme illustré dans le rapport annuel : WO/PBC/36/5 et WO/PBC/37/4.	Aucune interférence.	Aucune interférence dans les travaux de la DSI, comme illustré dans le rapport annuel : WO/PBC/39/5 et WO/PBC/40/4	●
	Nombre de recommandations en matière de supervision acceptées.	100% des recommandations de la DSI acceptées.	90% des recommandations de la DSI acceptées.	100% des recommandations de la DSI acceptées.	●

Risques

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
5.1.	**Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante**			
L'ambitieux programme de travail de l'OMPI comporte un important élément de changement, et l'institutionnalisation de l'évolution vers une culture plus souple et les compétences requises risque de prendre plus de temps que prévu.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'intervention visant à mettre en œuvre le programme de travail ambitieux de l'OMPI et son évolution vers une culture plus agile s'est avéré efficace. Il comprenait des initiatives visant à promouvoir la mobilité et à renforcer la collaboration au sein de l'Organisation. Le perfectionnement des talents a été favorisé par un cadre d'apprentissage et de perfectionnement axé sur les priorités de l'Organisation, ainsi que par des évaluations pilotes des talents. Ensemble, ces mesures ont permis une transformation culturelle progressive, renforçant ainsi l'engagement et les performances des fonctionnaires.	AFM (Secteur du Directeur général)	→

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Dépositaire du risque	Incidence sur la performance
5.2. Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
L'accès aux locaux de l'OMPI ou leur occupation n'est pas viable plus de sept jours, en raison d'une inaccessibilité matérielle, de craintes pour la santé et la sécurité, de dommages à l'infrastructure des bâtiments ou pour d'autres motifs.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Les plans de continuité des opérations, de reprise après sinistre et de gestion de crise, ainsi que les protocoles d'urgence, ont été régulièrement testés, mis à jour et validés afin de réduire l'exposition aux risques.	AFM	→
Un incident grave en matière de sécurité, résultant d'un conflit armé, d'un acte de terrorisme, de troubles civils ou d'autres causes, présente un risque pour le personnel, les biens et les visiteurs de l'OMPI se trouvant au siège et dans les bureaux extérieurs, ainsi que lors de déplacements, d'événements internationaux et de réunions de l'OMPI.	Le risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque a augmenté durant l'exercice biennal.	Le dispositif global de gestion des risques liés à la sécurité physique, qui comprend un suivi continu de la situation globale en matière de sécurité, des mises à jour régulières des protocoles de sécurité et une coordination avec les partenaires chargés de la sécurité, s'est révélé efficace. Des mesures de sécurité renforcées au siège et dans les bureaux extérieurs, combinées à des procédures complètes de sécurité des voyages, ont contribué à maintenir un environnement sûr.	AFM	→
5.3. Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Les systèmes de gouvernance et de supervision de l'Organisation se révèlent inefficaces ou sont perçus comme n'étant pas totalement objectifs et indépendants, ce qui affecte l'impartialité et la crédibilité du travail et entraîne une baisse des résultats et de la confiance.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan d'intervention visant à garantir des normes déontologiques élevées, à renforcer les fonctions de déontologie, de médiation et de surveillance, et à respecter les mandats, normes et cadres pertinents s'est avéré efficace. En outre, la collaboration étroite avec les organes de contrôle externes et la mise en œuvre rapide des recommandations formulées par les organes internes et externes se sont révélées efficaces.	AFM (Secteur du Directeur général)	→
La valeur des placements réalisés dans le cadre des stratégies approuvées par les États membres concernant la trésorerie principale et la trésorerie stratégique pourrait chuter, ce qui entraînerait une réduction de l'actif net (réserves).	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le cadre de gouvernance en matière de placements a été renforcé au cours de l'exercice biennal. La mise en œuvre prudente de la stratégie de placements approuvée, le suivi continu des conditions sur les marchés financiers, une diversification judicieuse des portefeuilles, entre trésorerie principale et trésorerie stratégique, ainsi que la réduction des risques liés à la trésorerie principale grâce à une diminution de la volatilité, dans le respect des objectifs de placements, ont permis d'atténuer efficacement ce risque.	AFM	→
Les préjudices financiers, de réputation ou opérationnels subis à la suite de problèmes avec des fournisseurs ou partenaires clés.	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal.	Le plan de gestion des risques liés aux fournisseurs et aux partenaires s'est avéré efficace grâce à de solides procédures de diligence raisonnable, à un suivi régulier des performances et, dans la mesure du possible, à la diversification des fournisseurs essentiels.	AFM	→

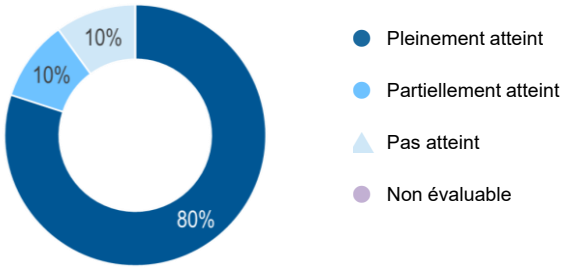
III. TABLEAUX DE BORD DE LA PERFORMANCE PAR SECTEUR

Brevets et technologie

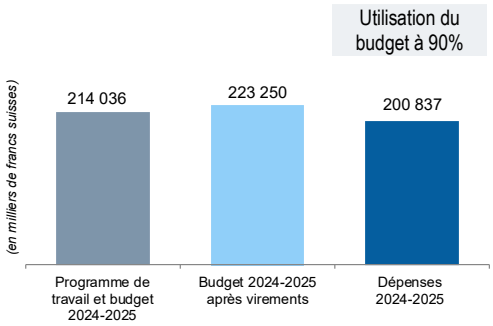


Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution et tableau des risques https://www.wipo.int/documents/d/about-wipo/docs-fr-budget-pdf-wpr-2024-25.pdf#pt

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

	Résultat escompté	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	2 063	2 080	1 950
2.2	L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	4 298	4 161	3 630
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	3 034	3 768	3 633
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	193 975	178 057	162 400
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	4 052	4 734	4 151
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	2 785	2 721	2 278
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	3 830	5 522	4 671
5.1	Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	-	16 931	13 904
5.2	Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	-	4 064	3 488
5.3	Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces	-	1 212	731
	Total	**214 036**	**223 250**	**200 837**

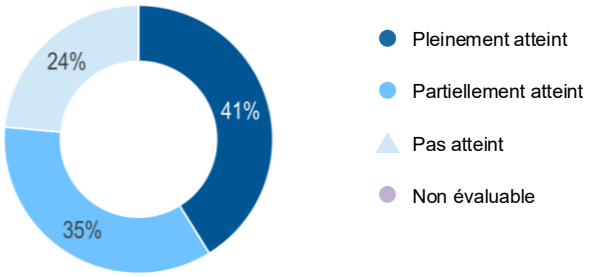
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	128 128	135 186	122 722	91%
Dépenses autres que les dépenses de personnel	85 907	88 063	78 116	89%
Total	**214 036**	**223 250**	**200 837**	**90%**

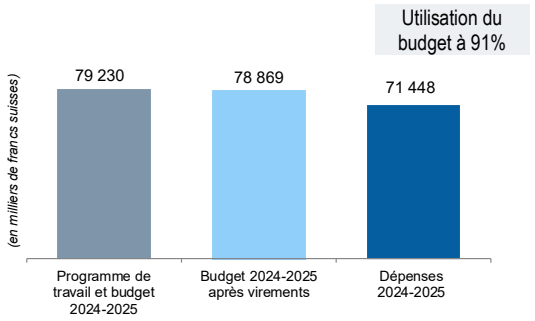
Marques et dessins et modèles

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution et tableau des risques https://www.wipo.int/documents/d/about-wipo/docs-fr-budget-pdf-wpr-2024-25.pdf#bd

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

	Résultat escompté	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	4 161	3 994	3 842
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	14 350	15 042	14 352
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	58 074	56 922	50 583
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	675	479	463
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	730	737	705
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 240	1 695	1 504
	Total	**79 230**	**78 869**	**71 448**

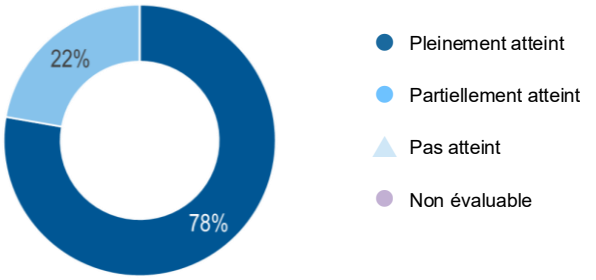
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	59 682	57 276	51 938	91%
Dépenses autres que les dépenses de personnel	19 548	21 592	19 510	90%
Total	**79 230**	**78 869**	**71 448**	**91%**

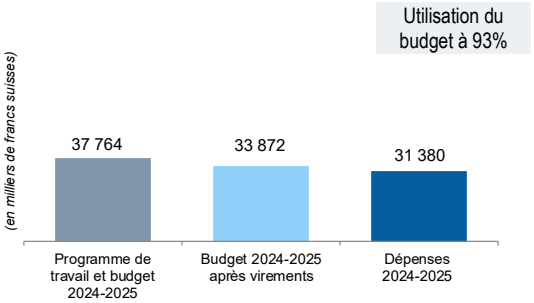
Droit d'auteur et industries de la création

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution et tableau des risques https://www.wipo.int/documents/d/about-wipo/docs-fr-budget-pdf-wpr-2024-25.pdf#cci

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

	Résultat escompté	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	10 155	8 121	7 960
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	3 727	3 989	3 878
2.2	L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 258	1 574	1 440
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	586	369	349
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	292	249	233
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	1 415	805	513
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	4 627	2 851	2 741
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 970	2 906	2 456
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	13 735	13 006	11 810
	Total	**37 764**	**33 872**	**31 380**

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

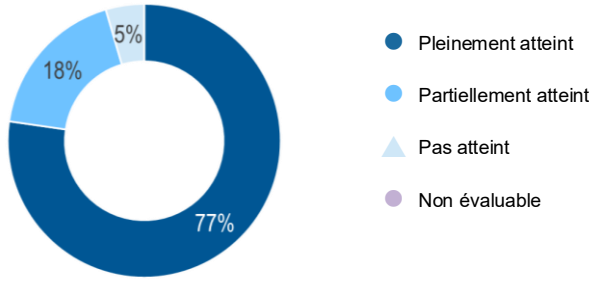
Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	19 899	16 656	15 843	95%
Dépenses autres que les dépenses de personnel	17 866	17 216	15 536	90%
Total	**37 764**	**33 872**	**31 380**	**93%**

Développement régional et national

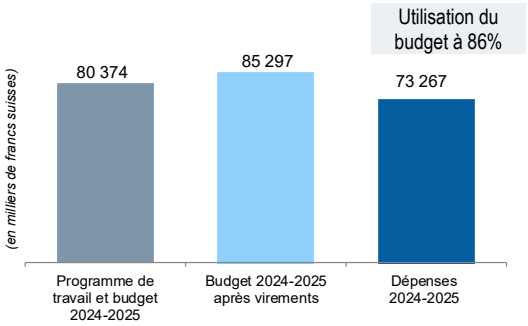


Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution et tableau des risques https://www.wipo.int/documents/d/about-wipo/docs-fr-budget-pdf-wo-pbc-40-6-rev-sectors.pdf

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

	Résultat escompté	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	5 466	6 730	5 297
2.4	Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	1 194	1 238	1 154
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	3 972	3 989	3 510
3.3	Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	749	654	580
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	16 519	19 708	15 782
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	8 351	10 174	8 747
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	33 424	33 401	30 231
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	9 658	8 329	7 060
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	1 041	1 075	906
	Total	**80 374**	**85 297**	**73 267**

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

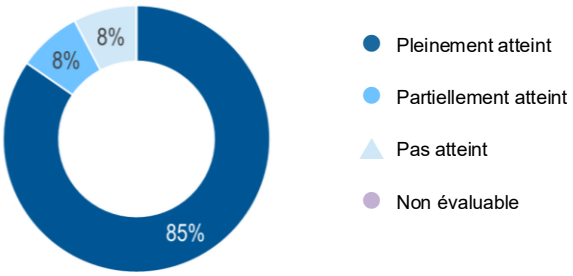
Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	48 435	49 907	43 600	87%
Dépenses autres que les dépenses de personnel	31 938	35 391	29 667	84%
Total	**80 374**	**85 297**	**73 267**	**86%**

Infrastructure et plateformes

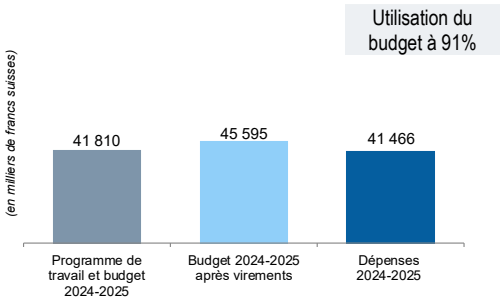


Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution et tableau des risques https://www.wipo.int/documents/d/about-wipo/docs-fr-budget-pdf-wpr-2024-25.pdf#ip

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

	Résultat escompté	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	-	1 912	1 509
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	7 855	8 030	7 390
2.2	L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 854	2 245	1 872
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	10 029	9 302	8 494
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	6 591	8 392	7 901
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	15 481	15 714	14 300
	Total	**41 810**	**45 595**	**41 466**

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

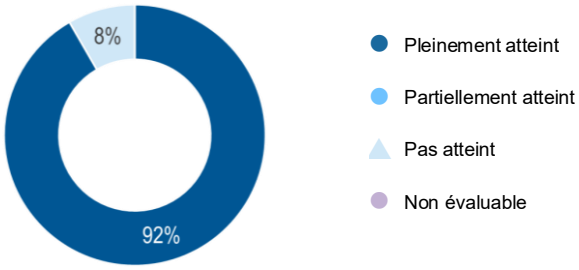
Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	27 116	26 934	25 889	96%
Autres ressources	14 694	18 661	15 577	83%
Total	**41 810**	**45 595**	**41 466**	**91%**

Enjeux et partenariats mondiaux

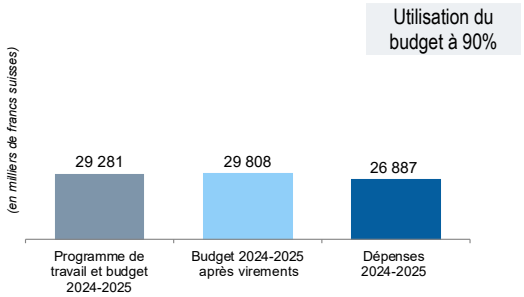


Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution et tableau des risques https://www.wipo.int/documents/d/about-wipo/docs-fr-budget-pdf-wpr-2024-25.pdf#gcp

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

	Résultat escompté	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	5 225	5 276	4 943
2.2	L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	6 768	6 541	5 900
2.3	Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	3 444	3 503	3 207
2.4	Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	5 864	5 859	5 172
3.3	Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	1 632	1 973	1 853
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	1 312	1 607	1 335
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	2 221	2 181	1 869
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	2 815	2 869	2 607
	Total	**29 281**	**29 808**	**26 887**

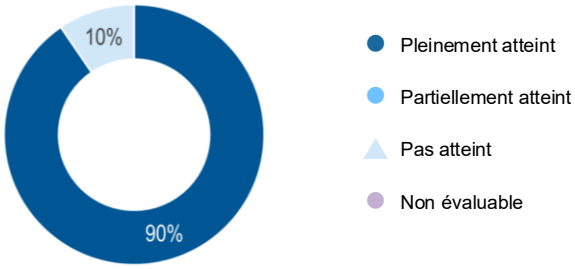
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	20 338	19 756	18 283	93%
Dépenses autres que les dépenses de personnel	8 943	10 051	8 604	86%
Total	**29 281**	**29 808**	**26 887**	**90%**

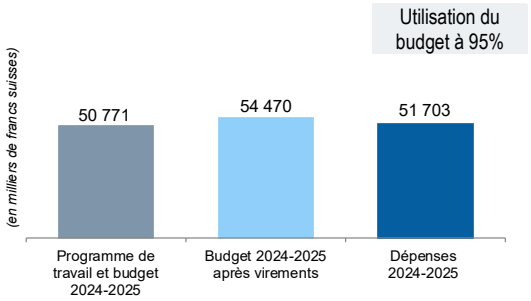
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution et tableau des risques https://www.wipo.int/documents/d/about-wipo/docs-fr-budget-pdf-wpr-2024-25.pdf#ie

Budget et dépenses (par résultat)
(en milliers de francs suisses)

	Résultat escompté	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	19 507	19 642	18 674
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	685	652	498
3.3	Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	1 299	1 663	1 484
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	2 857	2 278	2 071
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	11 950	13 812	13 096
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	703	972	772
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	13 769	15 451	15 108
	Total	**50 771**	**54 470**	**51 703**

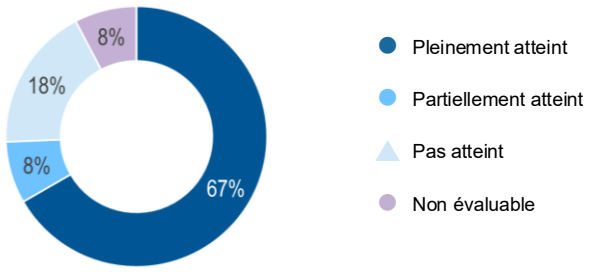
Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)
(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	37 652	37 569	36 286	97%
Dépenses autres que les dépenses de personnel	13 119	16 901	15 417	91%
Total	**50 771**	**54 470**	**51 703**	**95%**

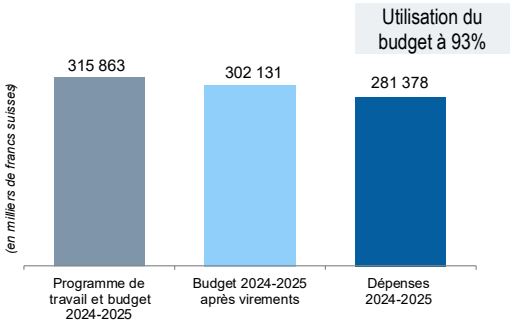
Administration, finances et gestion et Cabinet du Directeur général

Tableau de bord de l'objectif stratégique

Réalisation des indicateurs d'exécution



Utilisation des ressources



Données relatives à l'exécution et tableau des risques https://www.wipo.int/documents/d/about-wipo/docs-fr-budget-pdf-wpr-2024-25.pdf#afm_odg

Budget et dépenses (par résultat)

(en milliers de francs suisses)

	Résultat escompté	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	6 024	8 008	7 703
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	1 981	2 157	1 831
2.2	L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	7 080	7 911	7 453
2.4	Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	153	126	122
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	35 135	32 589	30 476
5.1	Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	56 249	46 195	42 218
5.2	Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	161 514	158 440	151 659
5.3	Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces	47 728	46 706	39 916
	Total	**315 863**	**302 131**	**281 378**

Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses)

(en milliers de francs suisses)

Objet de dépense	Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025	Taux d'utilisation (%)
Ressources en personnel	165 346	147 908	134 807	91%
Dépenses autres que les dépenses de personnel	150 517	154 223	146 571	95%
Total	**315 863**	**302 131**	**281 378**	**93%**

IV. ANNEXES

ANNEXE I. Budget 2024-2025 après virements par secteur

(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget 2024-2025	Virements[1]			Budget final 2024-2025 après virements[2]	Virements en pourcentage	
		Virements entrants	Virements sortants	Total net virements		Secteur	Total Programme de travail et budget
Brevets et technologie	214 036	24 264	(15 050)	9 214	223 250	4,3%	1,1%
Marques et dessins et modèles	79 230	2 562	(2 923)	(361)	78 869	-0,5%	0,0%
Droit d'auteur et industries de la création	37 764	3 324	(7 217)	(3 893)	33 872	-10,3%	-0,5%
Développement régional et national	80 374	6 042	(1 118)	4 924	85 297	6,1%	0,6%
Infrastructure et plateformes	41 810	4 171	(385)	3 785	45 595	9,1%	0,4%
Enjeux et partenariats mondiaux	29 281	1 890	(1 363)	527	29 808	1,8%	0,1%
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	50 771	5 015	(1 316)	3 699	54 470	7,3%	0,4%
Administration, finances et gestion	315 863	11 108	(24 841)	(13 733)	302 131	-4,3%	-1,6%
Non affecté	8 171	16 634	(20 797)	(4 163)	4 008	n.d.	n.d.
TOTAL	**857 300**	**75 009**	**(75 009)**	**-**	**857 300**	**-**	**-**

[1] Le Règlement financier de l'OMPI et son règlement d'exécution prévoient la possibilité de transfert de ressources en vertu de l'article 3.4 : "Le Directeur général peut procéder à des virements d'un secteur (service administratif) à un autre pour chaque exercice budgétaire à raison d'un maximum de 5% du montant correspondant à la dotation biennale du secteur (service administratif) bénéficiaire ou de 1% du budget total, le montant le plus élevé étant retenu, lorsque ces virements sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Organisation."

[2] Au 31 décembre 2025.

Notes :

- Les virements nets pour le Secteur administration, finances et gestion (-13,7 millions de francs suisses) et le Secteur des brevets et de la technologie (9,2 millions de francs suisses) s'expliquent principalement par le transfert de la Division linguistique du premier vers le second. Ce transfert regroupe les services linguistiques centraux de l'OMPI et ceux de traduction du PCT en vue de renforcer la collaboration et de rationaliser les méthodes de travail.
- Les virements nets pour les Secteurs Droit d'auteur et industries de la création (-3,9 millions de francs suisses), Développement régional et national (4,9 millions de francs suisses) et Infrastructure et plateformes (3,8 millions de francs suisses) sont principalement dus à : i) l'intégration des activités de développement du droit d'auteur dans le Secteur du développement régional et national, créant ainsi un guichet unique pour la propriété industrielle et le droit d'auteur; ii) l'intégration de responsabilités en matière d'information et de communication numérique dans le Secteur de l'infrastructure et des plateformes avec la création d'une nouvelle division de l'expérience client, du marketing et de l'engagement numérique; et iii) l'allocation de ressources supplémentaires pour le modèle de données relatives à l'économie de la création afin d'aider les États membres à évaluer la capacité créative et le potentiel économique des entreprises de ce secteur.
- Les virements nets pour le Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation (3,7 millions de francs suisses) sont principalement dus à des ressources supplémentaires destinées à soutenir : i) l'analyse, la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle, le Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde et le déploiement au niveau mondial du programme de certification à l'intention du personnel des CATI; ii) les partenariats visant à développer de nouvelles données et de nouveaux outils afin de mieux comprendre les capacités d'innovation des pays et d'étendre la mesure des investissements dans les actifs incorporels, y compris dans les économies en développement; et iii) les projets relevant du Plan d'action pour le développement approuvés par le CDIP au cours de l'exercice biennal

ANNEXE II. Prévisions de recettes pour 2024-2025

(en milliers de francs suisses)

Recettes	Prévisions de recettes pour 2024-2025[1]			Prévisions de recettes actualisées pour 2024-2025[2]		
	2024	2025	2024-2025	2024	2025	2024-2025
Taxes						
PCT	366 563	377 147	743 709	370 971	374 312	745 283
Madrid	83 876	86 781	170 657	83 420	85 100	168 520
La Haye	7 858	8 573	16 431	8 500	8 870	17 370
Lisbonne	100	100	200	100	100	200
Sous-total	*458 397*	*472 601*	*930 997*	*462 991*	*468 382*	*931 373*
Contributions (uniques)	17 615	17 619	35 234	17 615	17 619	35 234
Arbitrage	1 700	1 700	3 400	1 700	1 700	3 400
Publications	470	470	940	470	470	940
Recettes accessoires	1 019	995	2 015	1 020	995	2 015
Sous-total	*20 804*	*20 784*	*41 589*	*20 805*	*20 784*	*41 589*
Total des recettes après ajustements IPSAS	**479 201**	**493 385**	**972 586**	**483 797**	**489 166**	**972 962**

[1] Les prévisions de recettes reposent sur le tableau des recettes annuelles de l'annexe VIII du programme et budget 2024-2025.
[2] Estimations actualisées concernant les taxes relatives au PCT, au système de Madrid et au système de La Haye selon les prévisions de l'économiste en chef d'octobre 2025. Toutes les autres recettes sont estimées en tenant compte des budgets annuels figurant dans l'annexe VIII du programme et budget 2024-2025.
Note : les prévisions de recettes pour l'exercice biennal ne tiennent pas compte des gains/(pertes) liés aux placements pour 2024-2025, en raison de la volatilité des rendements attendus des portefeuilles de placements à long terme (fonds propres et trésorerie stratégique).

ANNEXE III. Budget 2024-2025 approuvé et budget après virements par secteur

(en milliers de francs suisses)

Secteur	Budget approuvé[1]			Budget final après virements[2]		
	2024	2025	2024-2025	2024	2025	2024-2025
Brevets et technologie	106 625	107 410	214 036	102 649	120 601	223 250
Marques et dessins et modèles	39 433	39 797	79 230	37 498	41 371	78 869
Droit d'auteur et industries de la création	18 830	18 934	37 764	16 224	17 648	33 872
Développement régional et national	40 014	40 359	80 374	38 993	46 304	85 297
Infrastructure et plateformes	20 758	21 052	41 810	18 667	26 928	45 595
Enjeux et partenariats mondiaux	14 634	14 648	29 281	14 792	15 016	29 808
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	25 134	25 637	50 771	24 758	29 712	54 470
Administration, finances et gestion	157 358	158 506	315 863	139 154	162 977	302 131
Non affecté	4 083	4 088	8 171	176	3 832	4 008
TOTAL	**426 869**	**430 431**	**857 300**	**392 911**	**464 389**	**857 300**

[1] Les budgets totaux approuvés pour 2024 et 2025 reflètent les budgets annuels totaux tels qu'indiqués à l'annexe III du rapport sur la performance de l'OMPI en 2024.
[2] Au 31 décembre 2025.

ANNEXE IV. Budget et utilisation des ressources par résultat escompté en 2024-2025

(en milliers de francs suisses)

Résultats escomptés		Programme de travail et budget 2024-2025	Budget final 2024-2025 après virements	Dépenses 2024-2025			Budget final après virements et dépenses	Utilisation du budget[1]
				Personnel	Autres dépenses	Total		
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	21 644	24 770	13 469	9 000	22 470	2 301	91%
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	25 011	25 526	13 765	10 068	23 834	1 693	93%
2.2	L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	21 257	22 432	13 882	6 413	20 295	2 136	90%
2.3	Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	3 444	3 503	2 543	664	3 207	295	92%
2.4	Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	7 211	7 224	5 217	1 231	6 448	775	89%
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	51 477	52 111	36 254	12 759	49 013	3 098	94%
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	294 752	276 860	152 042	100 049	252 090	24 770	91%
3.3	Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	3 680	4 290	2 679	1 238	3 917	373	91%
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	25 518	28 005	14 659	8 320	22 979	5 026	82%
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	29 757	31 902	20 022	8 879	28 901	3 001	91%
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	43 387	46 676	23 264	18 240	41 503	5 173	89%
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	39 977	39 656	23 086	13 500	36 586	3 070	92%
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	16 521	16 789	8 222	6 984	15 206	1 583	91%
5.1	Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante	56 249	63 126	40 267	15 856	56 122	7 004	89%
5.2	Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables	161 514	162 504	48 492	106 655	155 146	7 358	95%
5.3	Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces	47 728	47 917	31 506	9 141	40 647	7 270	85%
	Sous-total, résultats escomptés	**849 129**	**853 291**	**449 367**	**328 998**	**778 365**	**74 926**	**91%**
	Non affecté	8 171	4 008	-	-	-	4 008	-
	TOTAL	**857 300**	**857 300**	**449 367**	**328 998**	**778 365**	**78 935**	**91%**

[1] *Le pourcentage d'utilisation du budget est obtenu en comparant les dépenses pour l'exercice biennal 2024-2025 avec le budget final pour l'exercice biennal 2024-2025 après virements.*

ANNEXE V. Postes par secteur en 2024-2025

Secteur	Programme de travail et budget 2024-2025					Budget 2024-2025 après virements[1]					Variation en 2024-2025 par rapport au programme et budget 2024-2025				
	DG /VDG /SDG	D	P	G	Total	DG /VDG /SDG	D	P	G	Total	DG /VDG /SDG	D	P	G	Total
Brevets et technologie	1	8	141	192	**342**	1	9	199	164	**373**	**-**	**1**	**58**	**(28)**	**31**
Marques et dessins et modèles	1	8	60	87	**156**	1	8	68	76	**153**	**-**	**-**	**8**	**(11)**	**3)**
Droit d'auteur et industries de la création	1	5	25	11	**42**	1	4	15	4	**24**	**-**	**1)**	**(10)**	**(7)**	**(18)**
Développement régional et national	1	16	66	26	**109**	1	17	72	23	**113**	**-**	**1**	**6**	**(3)**	**4**
Infrastructure et plateformes	1	4	44	11	**60**	1	6	52	13	**72**	**-**	**2**	**8**	**2**	**12**
Enjeux et partenariats mondiaux	1	6	25	12	**44**	1	6	26	11	**44**	**-**	**-**	**1**	**(1)**	**-**
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	1	8	57	15	**81**	1	7	62	15	**85**	**-**	**(1)**	**5**	**-**	**4**
Administration, finances et gestion	2	22	217	157	**398**	2	19	206	140	**367**	**-**	**(3)**	**(11)**	**(17)**	**(31)**
Non affecté	-	-	-	-	**-**	-	-	-	1	**1**	**-**	**-**	**-**	**1**	**1**
TOTAL	**9**	**77**	**635**	**511**	**1 232**	**9**	**76**	**700**	**447**	**1 232**	**-**	**(1)**	**65**	**(64)**	**-**

[1] Au 31 décembre 2025.

ANNEXE VI. Principaux éléments financiers par union en 2024-2025

(en milliers de francs suisses)

Principaux éléments financiers	Unions financées par des contributions		Union du PCT		Union de Madrid		Union de La Haye		Union de Lisbonne		Total	
	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel	Montant prévu au budget	Montant réel
Recettes, après ajustements IPSAS	36 249	**37 719**	745 630	**742 962**	172 624	**175 844**	17 480	**19 198**	603	**633**	972 586	**976 357**
Dépenses												
Dépenses directes de l'union	36 589	44 640	251 796	199 810	81 479	70 714	20 914	16 016	2 224	2 218	393 003	333 399
Dépenses administratives directes	14 874	19 284	116 953	112 124	56 388	58 263	17 291	15 434	1 078	1 279	206 584	206 384
Sous-total, dépenses directes	*51 463*	*63 924*	*368 750*	*311 934*	*137 867*	*128 976*	*38 205*	*31 450*	*3 302*	*3 498*	*599 587*	*539 783*
Dépenses indirectes de l'union	-	-	161 836	148 172	14 925	15 663	-	-	-	-	176 761	163 835
Dépenses administratives indirectes	-	-	74 117	67 598	6 835	7 149	-	-	-	-	80 952	74 747
Sous-total, dépenses indirectes	-	-	*235 953*	*215 770*	*21 760*	*22 813*	-	-	-	-	*257 713*	*238 582*
Total des dépenses	**51 463**	**63 924**	**604 702**	**527 704**	**159 627**	**151 789**	**38 205**	**31 450**	**3 302**	**3 498**	**857 300**	**778 365**
Ajustements IPSAS apportés aux dépenses	2 812	4 409	33 045	36 595	8 723	10 468	2 088	2 164	180	240	46 849	53 876
Total des dépenses après ajustements IPSAS	**54 276**	**68 333**	**637 748**	**564 299**	**168 350**	**162 257**	**40 293**	**33 615**	**3 482**	3 738	**904 149**	**832 241**
Résultat d'exploitation	(18 027)	**(30 613)**	107 883	**178 663**	4 273	**13 588**	(22 812)	**(14 417)**	(2 879)	**(3 104)**	68 437	**144 116**
Projets financés par les réserves		1		17 322		6 192		48		-	**21 050**	23 564
Ajustements IPSAS aux projets financés sur des réserves		-		(2 096)		(3 758)		-		-	(6 197)	(5 854)
Projets financés par les réserves après ajustements IPSAS	-	**1**	-	**15 227**	-	**2 434**	–	**48**	-	**-**	**14 853**	**17 710**
Gains/(pertes) liés aux placements		221		102 969		9 160		-		-		112 350
Ajustements IPSAS apportés aux placements		-		(13 130)		(1 075)		-		-		(14 206)
Gains/(pertes) liés aux placements	-	**221**	-	**89 839**	-	**8 085**	-	**-**	-	**-**	-	**98 145**
Excédent/(déficit)	(18 027)	**(30 394)**	107 883	**253 275**	4 273	**19 239**	(22 812)	**(14 465)**	(2 879)	**(3 104)**	53 584	**224 551**
Contributions, comptes spéciaux (après ajustements IPSAS)											**18 371**	17 917
Dépenses, comptes spéciaux (après ajustements IPSAS)											**18 371**	18 142
Gains/(pertes) liés aux placements, comptes spéciaux	-											220
Excédent/(déficit), comptes spéciaux	-	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**(5)**

Actifs nets	Unions financées par des contributions	Union du PCT	Union de Madrid	Union de La Haye	Union de Lisbonne	Total
Actifs nets au 31 décembre 2023 – sauf gains/(pertes) actuariels[1]	**12 907**	**816 492**	**105 942**	**(87 876)**	**(8 998)**	**838 580**
Excédent/(déficit)[1]	(30 394)	253 275	19 239	(14 465)	(3 104)	224 546
Actifs nets au 31 décembre 2025 – sauf gains/(pertes) actuariels	**(17 487)**	**1 069 767**	**125 181**	**(102 341)**	**(12 102)**	**1 063 126**
Gains/(pertes) actuariels enregistrés par l'entremise des actifs nets au 31 décembre 2025	(11 801)	(123 467)	(35 603)	(6 990)	(984)	(178 845)
Actifs nets au 31 décembre 2025	**(29 288)**	**946 300**	**89 578**	**(109 331)**	**(13 086)**	**884 281**

[1] *Comptes spéciaux inclus*

Note n° 1 : en 2012, l'Assemblée de l'Union de Madrid a assuré le financement de la contribution de l'Union de La Haye de 3 millions de francs suisses au programme de modernisation informatique des systèmes d'enregistrement internationaux de Madrid et de La Haye. Cette somme sera remboursée par l'Union de La Haye à l'Union de Madrid dès que le solde du fonds de réserve de l'Union de La Haye le permettra.

Note n° 2 : conformément à la décision des assemblées des États membres de l'OMPI prise à leur cinquante-cinquième série de réunions tenues en 2015, les unions financées par des contributions ont assumé le financement du déficit de l'Union de Lisbonne pour l'exercice biennal 2016-2017, s'élevant à 56 157 francs suisses. Ce montant sera remboursé par l'Union de Lisbonne aux unions financées par des contributions dès que le niveau des réserves de l'Union de Lisbonne le permettra.

Note n° 3 : conformément à la décision prise par les assemblées des États membres de l'OMPI à leur cinquante-septième série de réunions en 2017 : a) les unions financées par des contributions ont assuré le financement du déficit de l'Union de Lisbonne pour l'exercice biennal 2018-2019, qui s'élevait à 1 662 315 francs suisses, et b) l'Union du PCT a assuré le financement du déficit de l'Union de La Haye, qui s'élevait à 18 135 044 francs suisses. Ces montants seront remboursés par l'Union de Lisbonne et l'Union de La Haye respectivement dès que le niveau de leurs réserves le permettra.

Note n° 4 : conformément à la décision prise par les assemblées des États membres de l'OMPI à leur cinquante-neuvième série de réunions en 2019 : a) puisque les unions financées par des contributions ne disposent pas des réserves suffisantes pour couvrir le déficit de l'Union de Lisbonne s'élevant à 3 509 153 francs suisses en 2020-2021 et à 2 746 197 francs suisses en 2022-2023, respectivement, l'Union du PCT a assuré le financement du déficit de l'Union de Lisbonne en 2020-2021 et en 2022-2023; b) l'Union du PCT a assuré le financement du déficit de l'Union de La Haye s'élevant à 23 667 978 francs suisses en 2020-2021, à 20 093 047 francs suisses en 2022-2023 et à 14 465 134 francs suisses en 2024, respectivement; c) l'Union du PCT a assuré le financement du déficit des unions financées par des contributions s'élevant à 30 393 711 francs suisses en 2024; et d) l'Union de Madrid a assuré le financement du déficit de l'Union de Lisbonne s'élevant à 3 104 239 francs suisses en 2024-2025. Ces montants seront remboursés à l'Union du PCT par l'Union de Lisbonne, l'Union de La Haye et les unions financées par des contributions dès que le niveau de leurs réserves le permettra.

Note n° 5 : les gains/(pertes) actuariels au 31 décembre 2025 ont été répartis sur la base de la part relative des effectifs pour 2025.

ANNEXE VII. Détail des ressources associées au résultat escompté 3.1 pour la promotion des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle

(en milliers de francs suisses)

Résultat escompté 3.1 – Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	Programme de travail et budget 2024-2025	Montants effectifs 2024-2025
Brevets et technologie	3 034	3 633
Marques et dessins et modèles		
Système de Madrid	10 517	10 226
La Haye	2 649	2 861
Lisbonne	1 184	1 266
Développement régional et national		
PCT	1 067	801
Système de Madrid	1 021	771
La Haye	895	733
Lisbonne	57	93
TOTAL	**20 423**	**20 383**

ANNEXE VIII. Indicateurs relatifs au système du PCT

Généralités

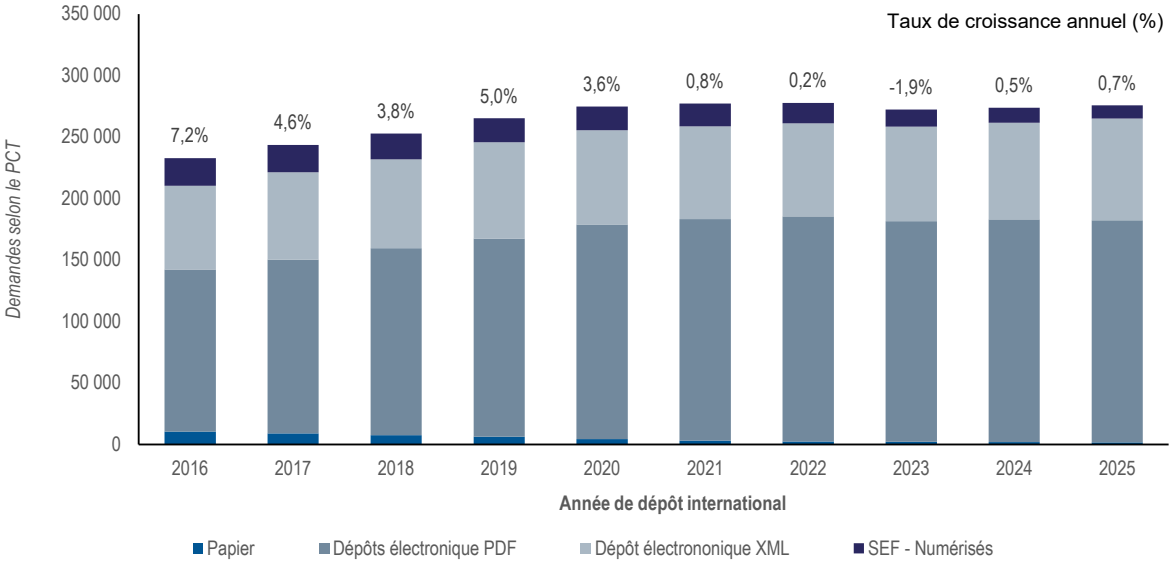
La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du PCT ci-après :

- charge de travail;
- demandes par langue de dépôt;
- coût unitaire;
- productivité en matière d'examen de forme;
- qualité globale de l'examen de forme;
- qualité de la traduction;
- qualité de la conception des logiciels; et
- dépôts auprès du Bureau international agissant en tant qu'office récepteur.

Charge de travail

La charge de travail est mesurée sur la base du nombre annuel de demandes selon le PCT déposées. De plus amples informations sur la charge de travail figurent dans la *Revue annuelle du PCT*.

Évolution du nombre de demandes internationales selon le PCT par mode de dépôt[68]



Note : les données de 2025 sont des estimations de l'OMPI. PDF, XML et SEF-Web sont les trois modes de dépôt sous forme électronique.

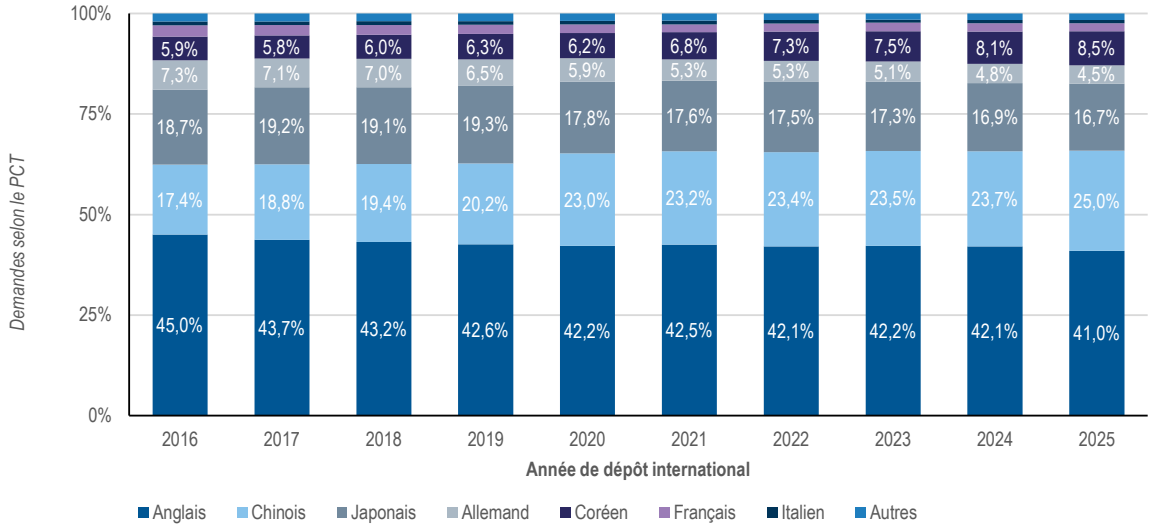
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2026.

- En 2025, 275 900 demandes selon le PCT ont été déposées, ce qui représente une augmentation de 0,7% par rapport à l'année précédente.
- En 2025, les dépôts électroniques, qui ont représenté 99,4% du nombre total de dépôts, se composaient de dépôts en PDF (65,5%), en XML (30%) et SEF-Web (3,9%). Demandes par langue de dépôt.

L'une des évolutions importantes observées au sein du Bureau international est l'augmentation de la diversité linguistique des dépôts depuis 2016, principalement due à l'une augmentation continue de l'utilisation du système du PCT dans les pays d'Asie orientale.

[68] La publication des demandes selon le PCT a généralement lieu tous les jeudis. L'année 2020 comptait 53 jeudis et non 52 comme les autres années, ce qui a eu une légère incidence sur les tendances statistiques des demandes selon le PCT publiées.

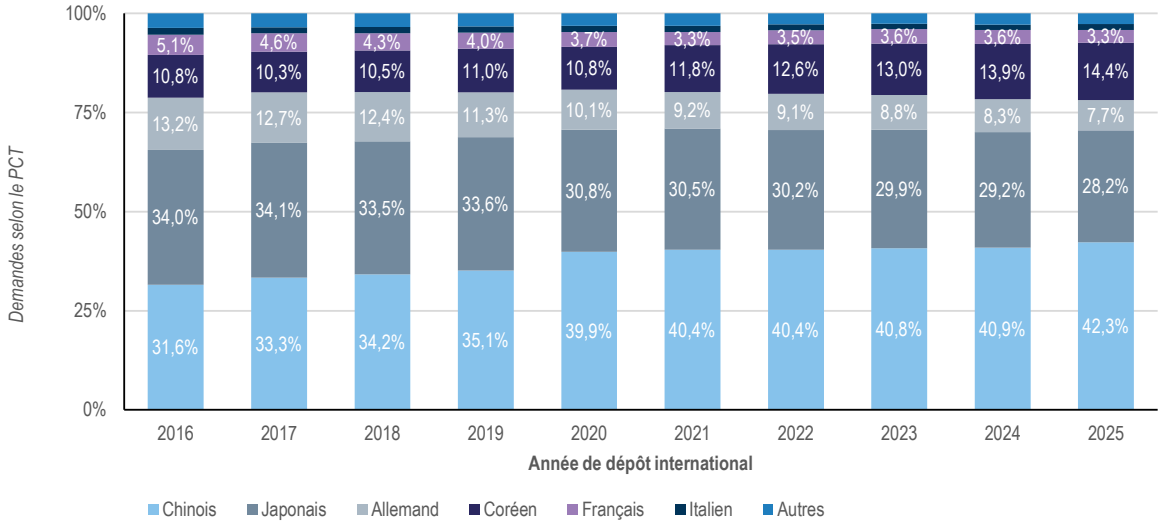
Répartition des demandes par langue de dépôt *(toutes les langues)*



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2026.

Près des deux tiers des demandes ont été déposées en anglais et en chinois en 2025, ce qui représente 41% et 25% de l'ensemble des dépôts, respectivement. La part des langues asiatiques a augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie. La part combinée des demandes selon le PCT déposées en chinois, japonais et coréen est passée de 42% en 2016 à 50,1% en 2025. Un examen plus approfondi des langues autres que l'anglais révèle la tendance suivante :

Répartition des demandes par langue de dépôt *(toutes les langues sauf l'anglais)*



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2026.

L'augmentation continue du nombre de demandes déposées dans des langues asiatiques au cours de la dernière décennie présente un défi considérable pour le Bureau international, qui doit diversifier les ressources pouvant travailler dans ces langues. Pour faire face à cette situation, des mesures d'atténuation ont été prises, notamment l'automatisation de certaines tâches et le recrutement de personnel supplémentaire maîtrisant les langues asiatiques.

Coût unitaire

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des demandes selon le PCT peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

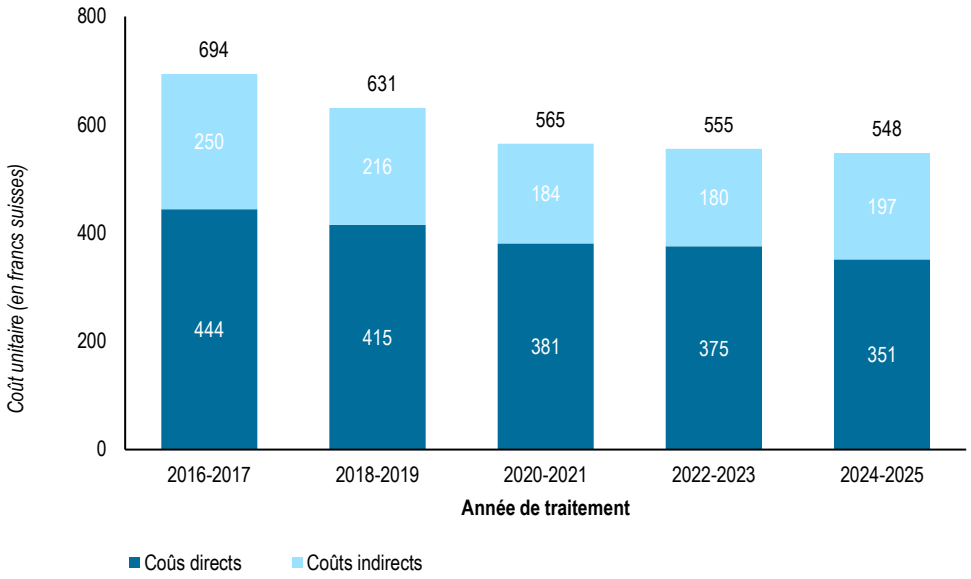
La méthodologie de calcul des coûts directs et indirects est standardisée pour tous les services mondiaux de propriété intellectuelle. Le coût total de production comprend les dépenses liées exclusivement au système du PCT et les dépenses liées aux activités à l'appui du système du PCT.

Les activités à l'appui du système du PCT comprennent les dépenses des services suivants : services de conférence et services linguistiques, direction générale, finances et budget, services d'appui généraux, gestion des ressources humaines, supervision interne, informatique ainsi que sûreté et sécurité. Une faible proportion de ces dépenses, telles que les coûts d'hébergement du serveur de l'UNICC, le coût estimé de la maintenance de la source officielle de publication des demandes selon le PCT (PATENTSCOPE) et la part du coût de la Section des recettes dans la Division des finances, est directement imputable au système du PCT. Les autres dépenses imputables au système du PCT sont calculées sur la base de la part relative des effectifs du PCT dans les effectifs globaux.

Le coût unitaire est défini comme suit :

$$\text{Coût unitaire} = \frac{\text{Coût total de production}}{\text{Nombre de publications}}$$

Coût unitaire du traitement d'une demande selon le PCT publiée
(en francs suisses)



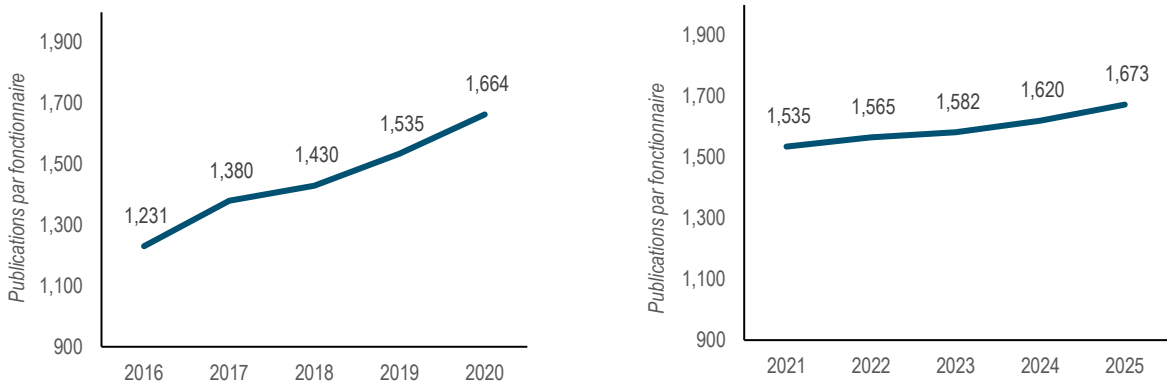
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2026.

- Le coût moyen du traitement d'une demande selon le PCT publiée était de 548 francs suisses en 2024-2025, soit une diminution de 1,3% par rapport à 2022-2023 résultant d'une productivité accrue.

Productivité en matière d'examen de forme

La productivité du personnel est calculée en divisant la production (c'est-à-dire le nombre de publications du PCT) par les effectifs alloués à l'examen de forme selon le PCT.

Productivité en matière d'examen de forme



Note : depuis 2021, la méthode de calcul des effectifs est alignée sur la méthode fondée sur le nombre de personnes (plutôt que sur l'équivalent temps plein) appliquée pour l'indicateur de coût unitaire du PCT. Le chiffre pour 2024 a été corrigé.

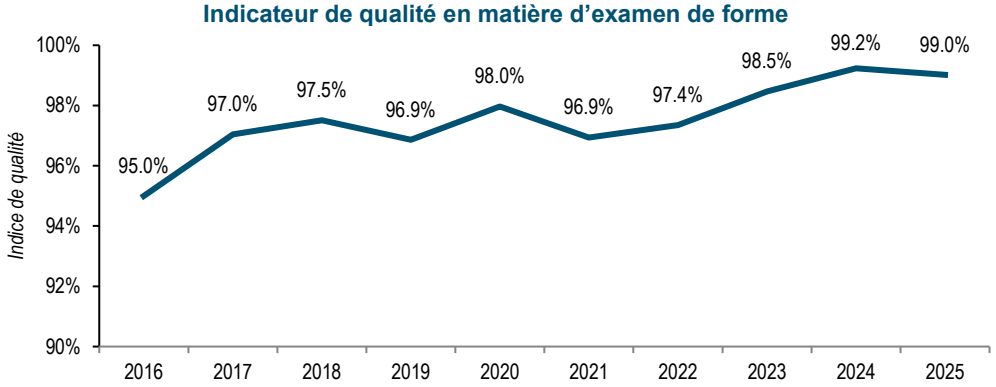
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2026.

- La productivité en matière d'examen de forme a augmenté de 3,3%, passant de 1 620 en 2024 à 1 673 en 2025.
- L'augmentation globale de la productivité au fil du temps est principalement due à l'automatisation ainsi qu'à l'introduction de nouvelles méthodes de travail permettant de traiter une charge de travail plus élevée.

Qualité globale de l'examen de forme

Pour mesurer la qualité du travail qu'il exécute, le Bureau international a mis au point un indicateur de qualité agrégé qui est la moyenne de quatre indicateurs de qualité principaux. Trois de ces indicateurs sont fondés sur les délais pour les principales transactions : accusé de réception de la demande selon le PCT, publication et nouvelle publication. Le quatrième indicateur concerne les erreurs commises pendant le traitement des demandes selon le PCT.

Indicateur de qualité en matière d'examen de forme

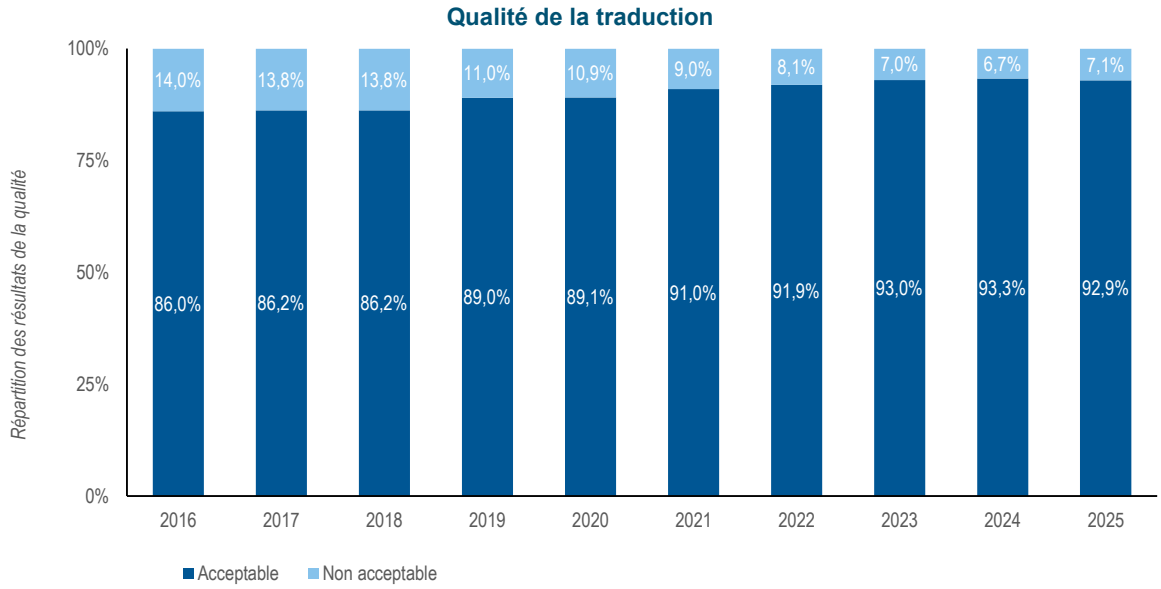


Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2026.

- La qualité globale, telle que mesurée au moyen de l'indicateur de qualité agrégé, s'est établie à 99% en 2025, soit un niveau comparable à 2024.
- La qualité de l'examen de forme a augmenté de 4 points de pourcentage depuis 2016.

Qualité de la traduction

Des documents sont choisis au hasard à des fins de contrôle de la qualité parmi les traductions d'abrégés et de rapports sur la brevetabilité établis sous la responsabilité du Bureau international. L'évaluation détermine si une traduction est "acceptable" ou "non acceptable". Cet indicateur rassemble les résultats de ce contrôle de la qualité exécuté par le Bureau international pour toutes les combinaisons linguistiques et tous les types de documents. Il est mis un terme aux relations avec les agences qui ont systématiquement moins de 80% de traductions jugées "acceptables". En 2025, la qualité de 92,9% des traductions a été jugée acceptable.



Source : Division de la traduction du PCT, mars 2026.

Qualité de la conception des logiciels

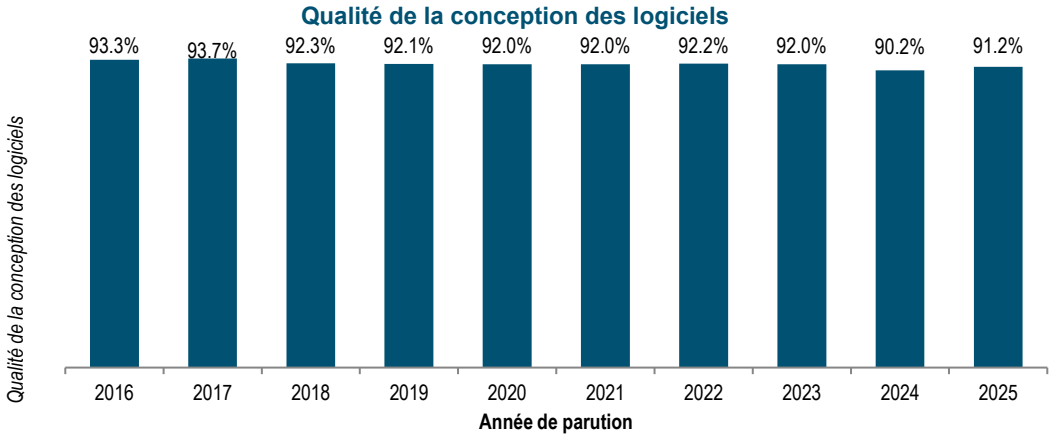
Jusqu'en 2021, l'indicateur de la qualité de la conception des logiciels donnait une idée de la qualité des versions des principaux logiciels utilisés pour les projets eDossier et ePCT. Depuis 2022, l'indicateur couvre les résultats de la conception de produits relatifs à tous les projets de logiciels.

Il indique la part de temps consacré à la mise en place de la nouvelle fonction (c'est-à-dire le travail initial) par rapport au temps total (travail initial + remaniement). Le remaniement correspond au temps passé à corriger des défauts détectés dans l'environnement de production. Selon cette approche, les produits présentant un faible niveau de remaniement sont considérés comme étant de grande qualité, car ils témoignent de l'importance de la valeur ajoutée au produit par la mise en place des nouvelles caractéristiques.

L'indicateur de la qualité de la conception des logiciels est défini de la manière suivante :

$$\text{Qualité de la conception des logiciels} = \frac{\text{Travail initial}}{\text{Travail initial + Remaniement}} * 100$$

En 2025, la qualité de la conception des logiciels, déterminée par l'indicateur, était de 91,2%.



Source : Département des services du PCT, mars 2026. Bureau international agissant en tant qu'office récepteur

Ce tableau indique les 10 principaux offices récepteurs classés en fonction du nombre de demandes déposées selon le PCT au cours des cinq dernières années. En principe, une demande selon le PCT est déposée auprès de l'office des brevets national du pays d'origine du déposant ou d'un office de brevets régional agissant au nom de la juridiction dont relève le déposant. Le Bureau international est compétent pour agir en qualité d'office récepteur pour les déposants de tous les États contractants du PCT. L'évolution des dépôts auprès du Bureau international, le classement de celui-ci par rapport à d'autres offices récepteurs et sa part de marché sont indiqués dans le tableau ci-après.

Nombre de demandes selon le PCT déposées auprès des 10 principaux offices récepteurs

	Année de dépôt international						
Offices récepteurs	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**2025**	**2025 Part (%)**	**Variation par rapport à 2024 (%)**
Chine	73 453	74 410	73 770	74 630	78 648	28,5	5,4
États-Unis d'Amérique	56 452	55 434	53 030	51 624	49 032	17,8	-5,0
Japon	49 040	48 719	47 372	46 750	46 409	16,8	-0,7
Office européen des brevets	38 322	38 761	38 631	39 084	39 332	14,3	0,6
République de Corée	20 525	21 916	22 164	23 637	24 950	9,0	5,6
Bureau international	13 503	13 701	14 171	14 006	14 246	5,2	1,7
Royaume-Uni	3 530	3 363	3 349	3 167	2 810	1,0	-11,3
Türkiye	1 711	1 759	1 897	1 970	2 161	0,8	9,7
Inde	1 199	1 135	1 220	2 412	2 118	0,8	-12,2
Canada	1 995	1 955	1 791	1 744	1 787	0,6	2,5
Autres	17 448	16 490	15 080	14 889	14 407	5,2	-3,2
Total	**277 178**	**277 643**	**272 475**	**273 913**	**275 900**	**100,0**	**0,7**

Note : les données de 2025 sont des estimations de l'OMPI.

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2026.

ANNEXE IX. Indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid

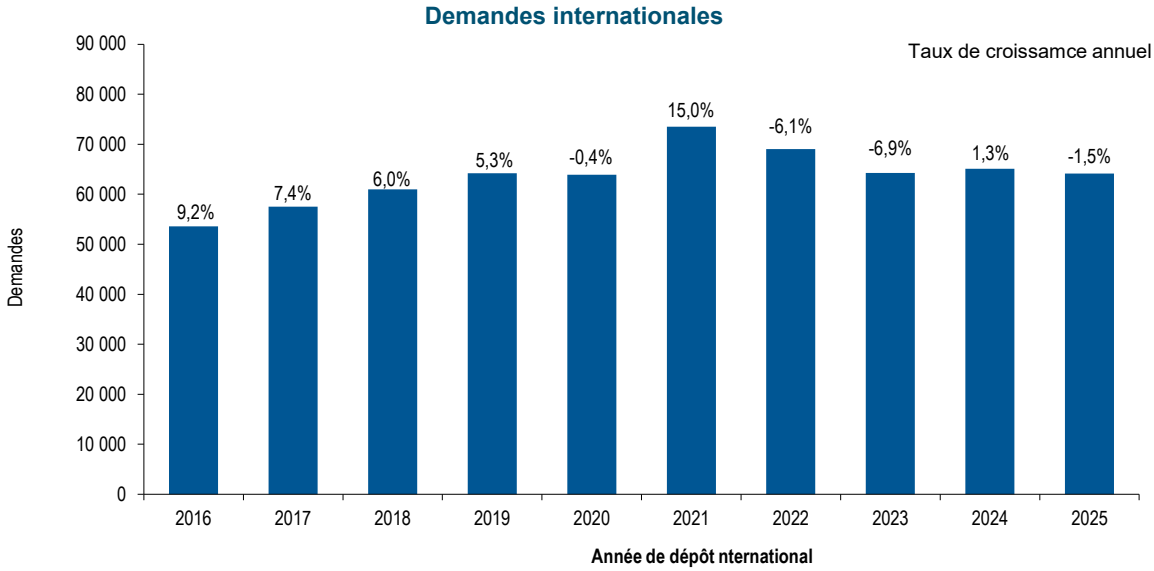
Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du système de Madrid ci-après :

- charge de travail;
- mode de transmission des documents reçus;
- charge de travail globale traitée;
- coût unitaire;
- productivité;
- délai de traitement; et
- qualité de l'examen.

Charge de travail

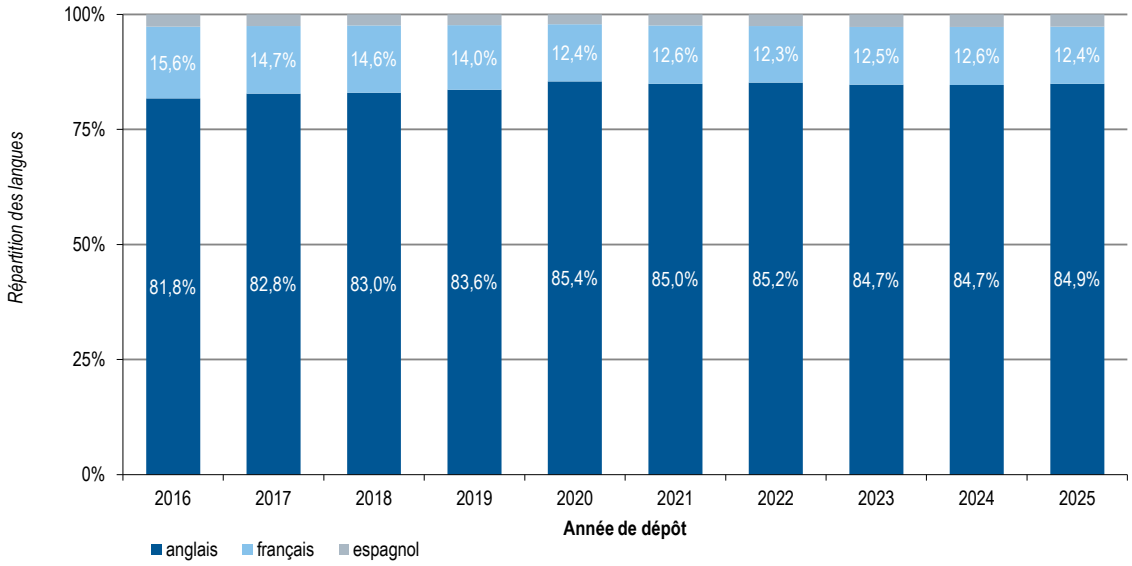
Le Bureau international reçoit six catégories différentes de documents, à savoir les demandes internationales, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections. La charge de travail est mesurée sur la base du nombre annuel de demandes internationales déposées et de renouvellements reçus par le Bureau international. Des renseignements sur les autres catégories figurent dans la *Revue annuelle du système de Madrid*.



Note : les données de 2025 sont des estimations de l'OMPI.
Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- En 2025, 64 150 demandes ont été déposées, soit une baisse de 1,5% par rapport à 2024.

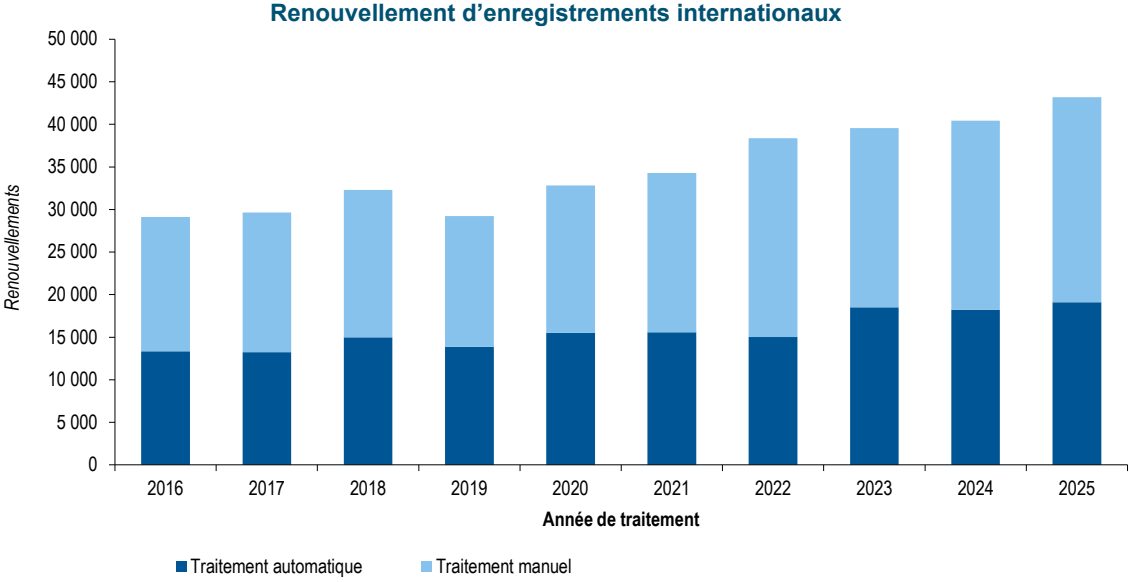
Répartition des demandes par langue de dépôt



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- En 2025, près de 85% des demandes ont été déposées en anglais. Cette proportion reste stable depuis 2020.

Renouvellement d'enregistrements internationaux



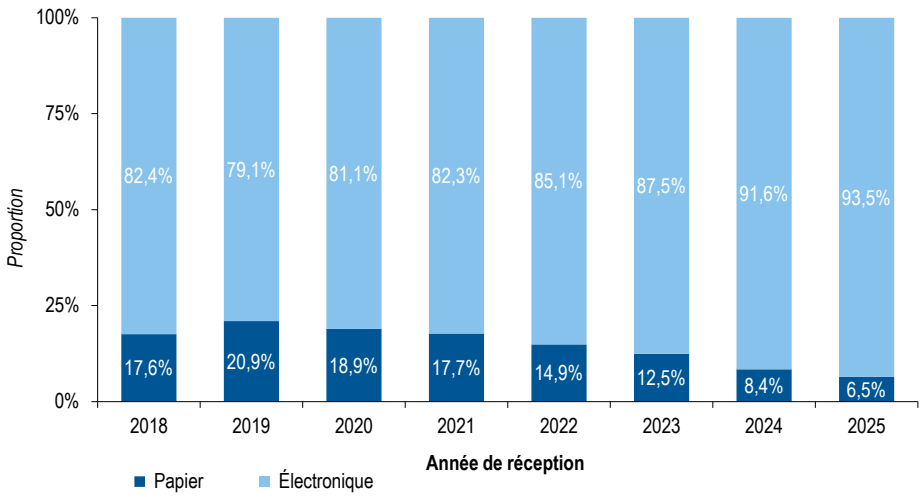
Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- En 2025, le Bureau international a inscrit 43 209 renouvellements, ce qui représente une hausse de 2,3% par rapport à 2024.

Mode de transmission des documents reçus

Les documents transmis par voie électronique font référence aux documents reçus au format XML. Les documents reçus au format PDF sont enregistrés en tant que documents comme déclarations sur papier.

Répartition des documents reçus par mode de transmission



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2026.

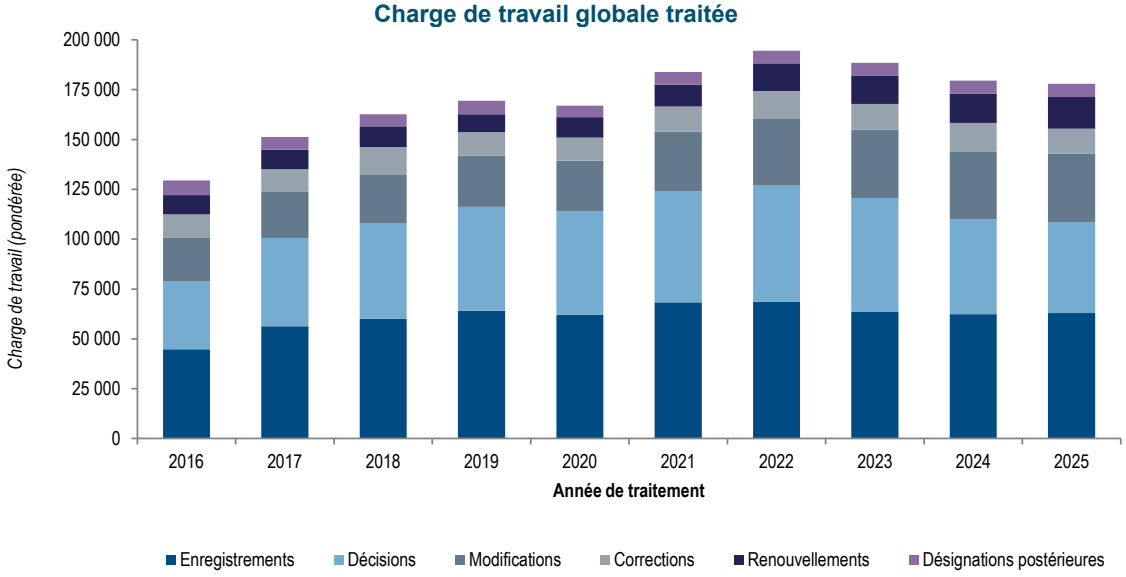
- En 2025, 93,5% des documents reçus ont été transmis au Bureau international par voie électronique, soit une augmentation de près de deux points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Charge de travail globale traitée

La charge de travail globale traitée (manuelle et automatique) représente le nombre total pondéré de documents traités par le Bureau international, ce qui comprend les demandes, les renouvellements, les désignations postérieures, les modifications, les décisions et les corrections.

Étant donné que le traitement de chaque type de document ne nécessite pas le même nombre de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, un examinateur en équivalent temps plein peut traiter 1,6 renouvellement, 1,8 désignation postérieure, 1,8 modification ou 10 décisions. De même, pendant le temps nécessaire au traitement d'une demande internationale, 20,8 documents peuvent être traités automatiquement.

Charge de travail globale traitée



Source : Service d'enregistrement de Madrid et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- En 2025, la charge de travail globale traitée (pondérée) a diminué de 0,9% par rapport à 2024.
- La diminution de la charge de travail traitée (pondérée) en 2025 s'explique principalement par une automatisation accrue et une diminution du nombre de corrections.

Coût unitaire

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer les nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations (six catégories de documents). Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous pour deux unités de production différentes, avec une ventilation des coûts directs et indirects.

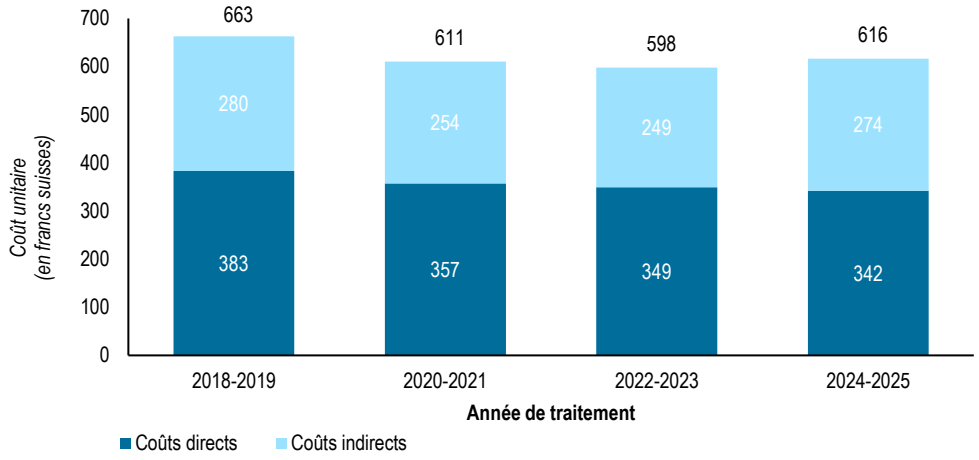
La méthodologie de calcul des coûts directs et indirects est standardisée pour tous les services mondiaux de propriété intellectuelle. La charge de travail pondérée est utilisée pour obtenir une meilleure approximation du travail réellement nécessaire au traitement des six catégories de documents, compte tenu du fait que certains de ces documents exigent plus de travail que d'autres.

Coût unitaire par nouvel enregistrement international ou renouvellement

Les nouveaux enregistrements internationaux comprennent les demandes enregistrées au cours d'une année donnée, et les renouvellements d'enregistrements internationaux comprennent les enregistrements existants qui sont renouvelés au cours d'une année donnée.

Le coût unitaire est calculé en divisant le coût total de production par le nombre d'enregistrements nouveaux ou renouvelés.

Coût unitaire par nouvel enregistrement international ou renouvellement
(en francs suisses)

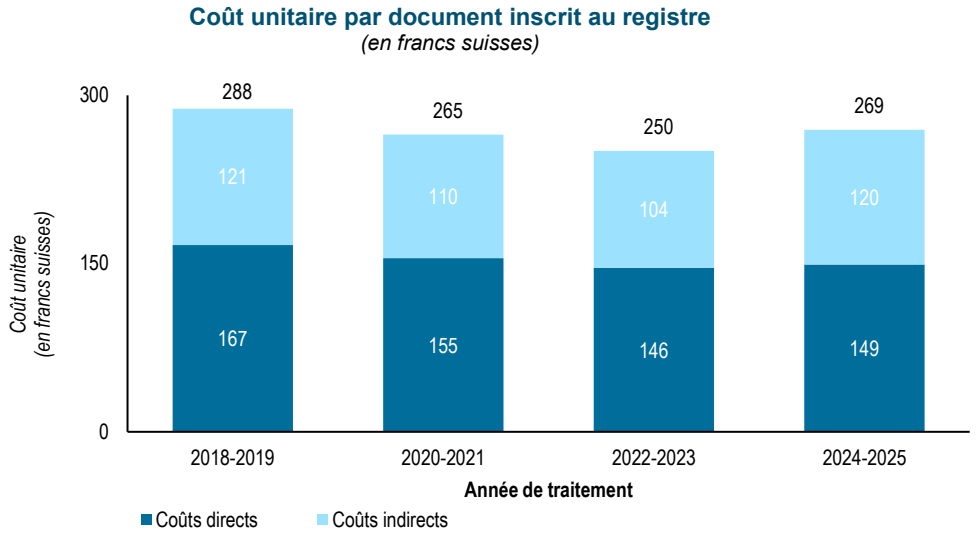


Source : Service d'enregistrement de Madrid, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- Le coût moyen du traitement d'un enregistrement international nouveau ou renouvelé était de 616 francs suisses en 2024-2025, soit une augmentation de 3,1% par rapport à 2022-2023.
- Cette augmentation en 2024-2025 s'explique par un nombre de demandes internationales inférieur aux prévisions (-12,6% par rapport au *programme de travail et au budget 2024-2025*).

Coût unitaire par document inscrit au registre

Les documents inscrits au registre représentent le volume total de la charge de travail (voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus).

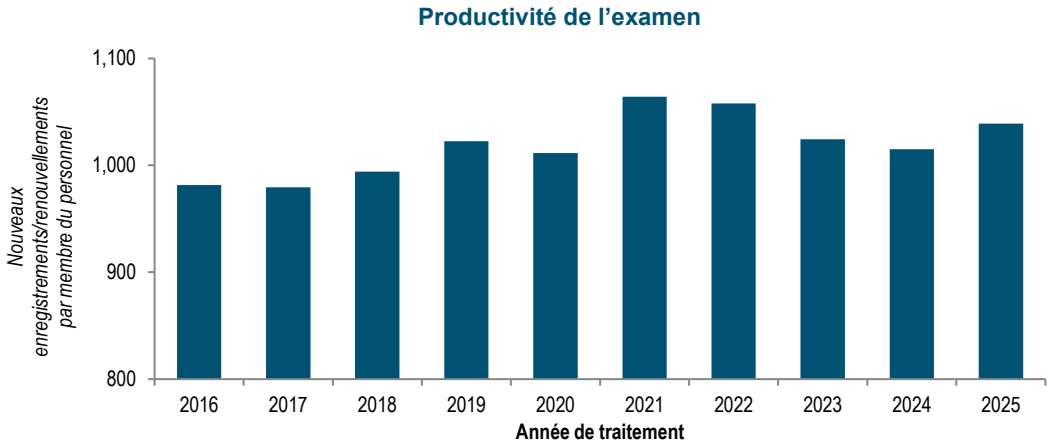


Source : Service d'enregistrement de Madrid, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre était de 269 francs suisses en 2024-2025, ce qui représente une augmentation de 7,6% par rapport à 2022-2023.
- Cette augmentation en 2024-2025 s'explique principalement par une charge de travail inférieure aux prévisions, soit une baisse de 6,7% par rapport à 2022-2023.

Productivité de l'examen

La productivité de l'examen est calculée en divisant le nombre de nouveaux enregistrements internationaux ou renouvellements traités par des examinateurs, par le nombre de membres du personnel ayant participé à l'examen.



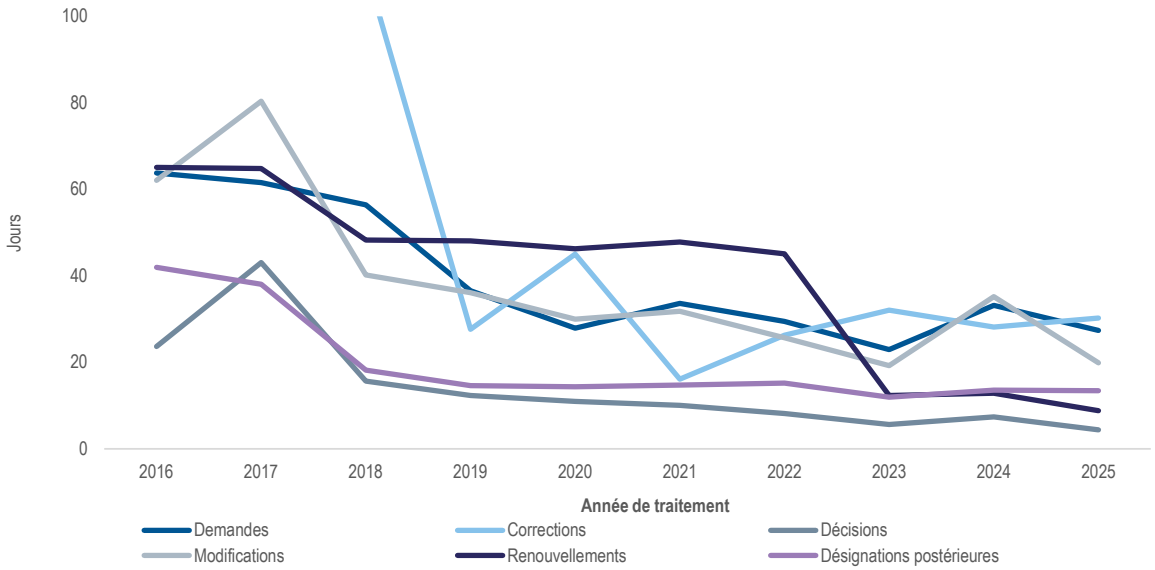
Source : Systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- En 2025, la productivité de l'examen a augmenté de 2,4% en raison d'une hausse des enregistrements internationaux nouveaux ou renouvelés, alors que les ressources sont restées inchangées.
- Au cours de l'exercice biennal 2024-2025, la productivité de l'examen a diminué de 1,3% par rapport à l'exercice biennal 2022-2023 en raison d'une charge de travail inférieure aux prévisions, alors que les ressources sont restées au même niveau.

Délai de traitement

Le délai moyen de traitement pour chacune des six catégories d'opérations effectuées par le Bureau international est indiqué ci-dessous. Le délai de traitement correspond à l'intervalle entre la date de réception des documents et la date d'inscription.

Délai moyen de traitement des opérations



Note : le délai moyen des corrections était de 135 jours en 2016, de 217 jours en 2017 et de 111 jours en 2018.
Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2026.

- Par rapport à 2024, le délai moyen de traitement a diminué en 2025 pour toutes les opérations, sauf pour les corrections. Les modifications, les renouvellements et les enregistrements ont connu les plus fortes baisses.

Qualité de l'examen

La qualité globale de l'examen des marques est contrôlée régulièrement suivant le cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid, conformément aux exigences des normes ISO 9001:2015 et ISO 2859[69]. Les informations relatives à la qualité du travail d'examen fourni par le Bureau international proviennent de deux sources :

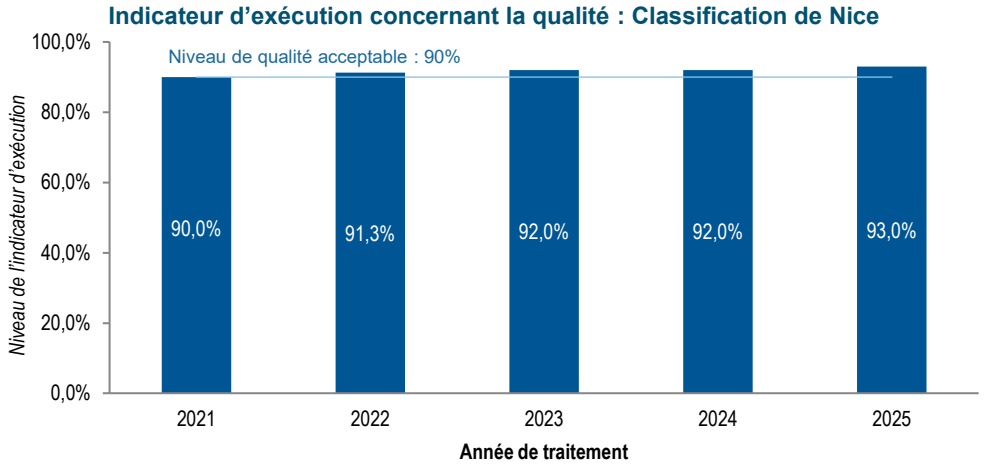
a) les résultats de l'évaluation interne des travaux relatifs à la classification de Nice; et

b) les erreurs de classement commises par le Bureau international suite à la réception d'une demande de rectification selon la règle 28 du règlement d'exécution commun.

Le contrôle de la qualité de la classification de Nice en 2025 a été réalisé sur la base d'un échantillon de nouvelles demandes internationales. Les éventuelles questions de qualité concernant le traitement automatisé des symboles de la classification de Nice (termes préalablement validés) n'ont donc pas été prises en compte.

Un niveau de qualité acceptable est fixé et devient le critère selon lequel est mesurée la qualité des examens de marques.

[69] Le cadre de gestion de la qualité du Service d'enregistrement de Madrid peut être obtenu en écrivant à l'adresse madrid.qp@wipo.int.

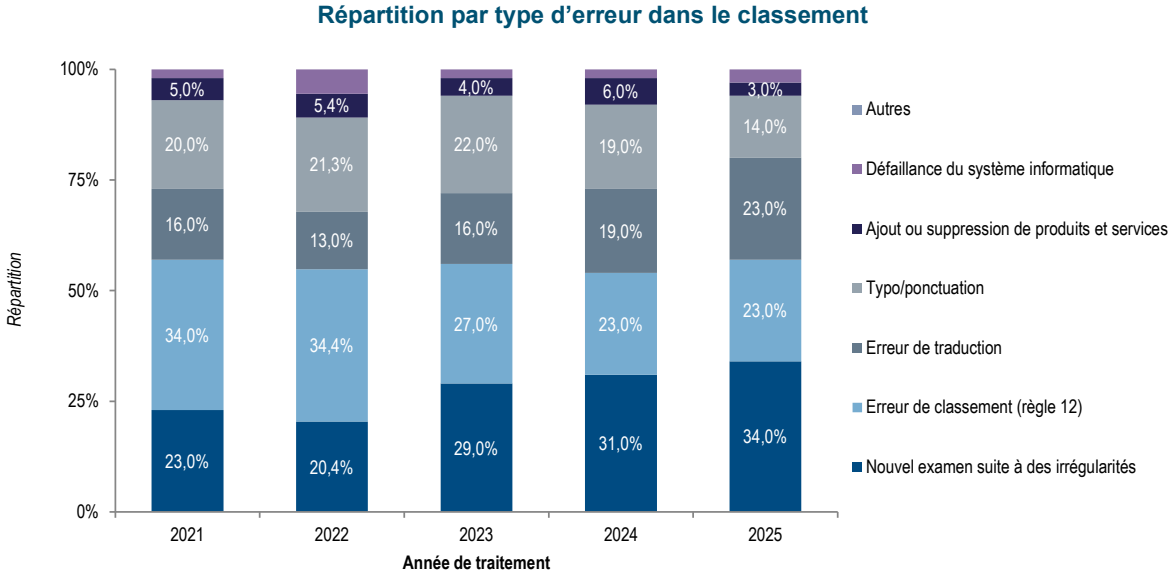


Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2026.

La qualité globale de l'examen en 2025 s'est établie à 93%, soit une légère augmentation par rapport à 2024.

Erreurs commises par le Bureau international

La répartition des erreurs présentée dans la figure ci-après est fondée sur un échantillon de demandes de correction liées à des erreurs dans l'examen des listes de produits et services[70]. Cet échantillon porte sur les opérations qui ont été traitées manuellement et automatiquement.



Source : Service d'enregistrement de Madrid, mars 2026.

- Le réexamen consécutif à des irrégularités, les erreurs de classement (règle 12) et les erreurs de traduction, de ponctuation ou typographiques ont représenté, ensemble, 94% du nombre total d'erreurs en 2025.

70 Opérations comportant une ou plusieurs erreurs.

ANNEXE X. Indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye

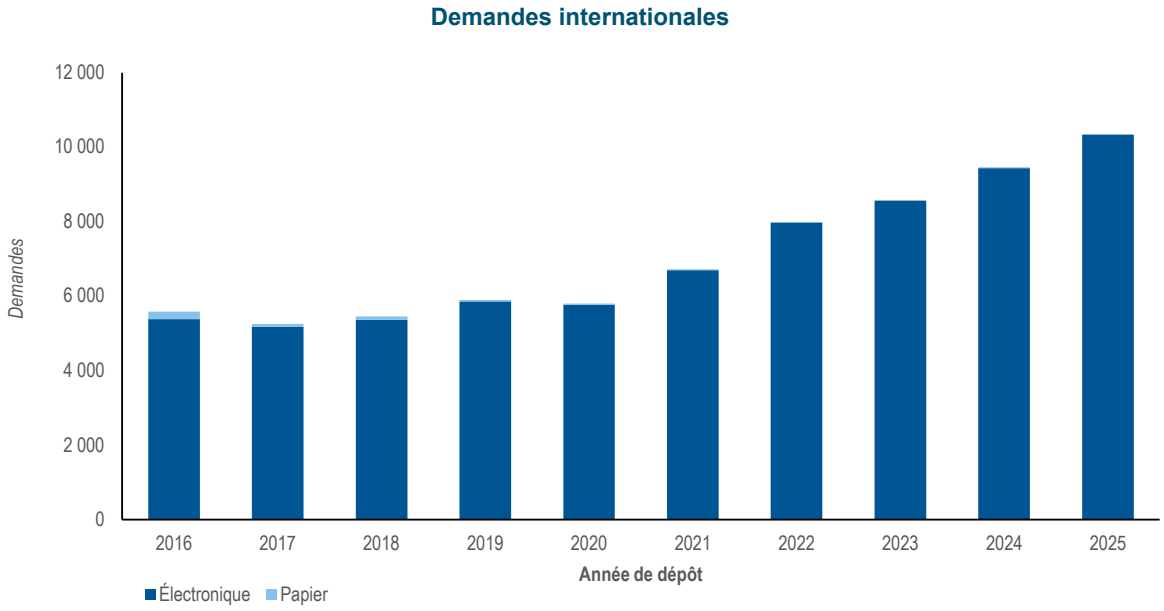
Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations du système de La Haye ci-après :

- charge de travail;
- charge de travail globale traitée;
- coût unitaire; et
- délai de traitement.

Charge de travail

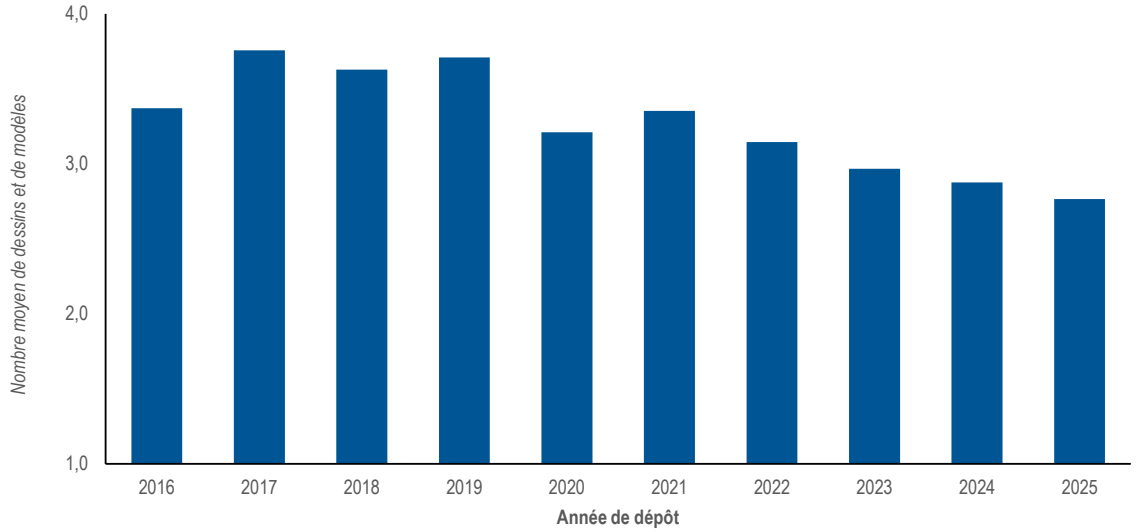
Le Bureau international reçoit essentiellement quatre types de documents, à savoir les demandes internationales, les demandes de renouvellement, les requêtes en inscription de changements et les décisions. La charge de travail est mesurée sur la base du nombre annuel de demandes internationales déposées et de renouvellements reçus par le Bureau international. Des renseignements sur les autres types de documents figurent dans la *Revue annuelle du système de La Haye*.



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- En 2025, 10 344 demandes internationales ont été déposées, soit une hausse de 9,4% par rapport à 2024.
- En 2025, 99,9% des demandes ont été déposées par voie électronique, ce qui représente une hausse de 0,1% par rapport à 2024.
- En 2025, 96,1% des demandes ont été déposées directement auprès du Bureau international et les 3,9% restants directement auprès des offices nationaux, principalement ceux des États-Unis d'Amérique et de la République de Corée.

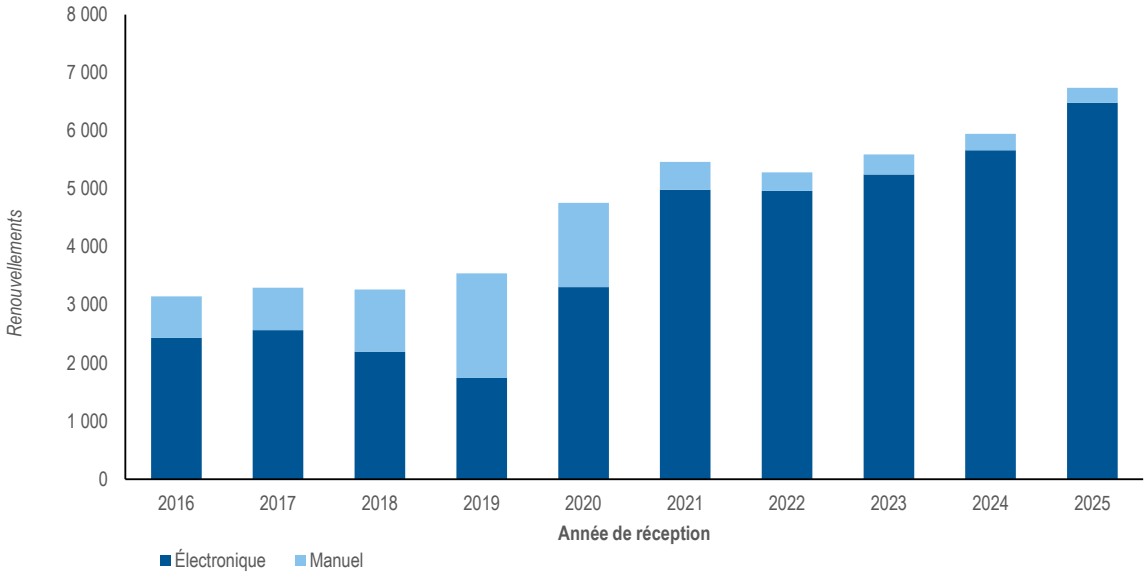
Nombre moyen de dessins ou modèles par demande



Source : Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- Le nombre moyen de dessins et modèles par demande est en baisse depuis 2021, et il a été de 2,8 en 2025. Cette tendance est principalement due à l'adhésion récente de pays qui appliquent des systèmes de dessins ou modèles uniques, autorisant un dessin ou un modèle maximum par demande.

Renouvellement d'enregistrements internationaux



Source : Service d'enregistrement de La Haye, mars 2026.

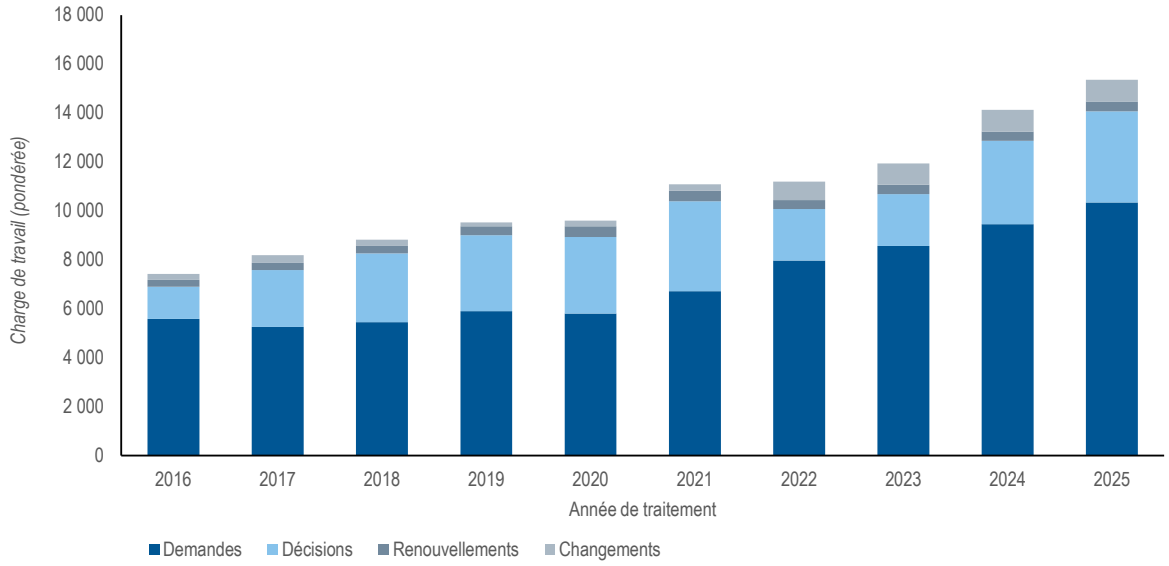
- En 2025, 6 740 renouvellements au total ont été inscrits, soit une augmentation de 6,4% par rapport à 2024.

Charge de travail globale traitée

La charge de travail globale (manuelle et automatique) représente le nombre total pondéré de documents reçus par le Bureau international. Les quatre catégories de documents sont incluses (demandes, renouvellements, requêtes en inscription de changements et décisions).

Étant donné que le traitement de ces différents types de documents ne nécessite pas un nombre égal de ressources, ceux-ci ont été pondérés différemment. Selon la répartition actuelle, pendant le temps requis pour traiter une demande internationale, un examinateur peut traiter manuellement 1,9 demande de renouvellement, 1,7 requête en inscription d'un changement ou 9,6 décisions (un rapport de 1:1,9:1,7:9,6 en termes de charge de travail). De même, pendant le temps nécessaire au traitement d'une demande internationale, un examinateur permet à 25 renouvellements ou à 13,4 décisions (soit un rapport de charge de travail de 1:25:13,4) d'être traités automatiquement par les systèmes informatiques d'appui.

Charge de travail globale traitée



Source : Service d'enregistrement de La Haye et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- En 2025, la charge de travail globale traitée (pondérée) a augmenté de 8,7% par rapport à 2024.
- Cette augmentation de la charge de travail traitée (pondérée) en 2025 est principalement due au fait que les demandes et les décisions ont augmenté de 9% par rapport à 2024.

Coût unitaire

L'efficacité du Bureau international dans le traitement des opérations peut être mesurée à l'aide du coût unitaire, défini comme le coût moyen d'une unité produite.

Étant donné que le Bureau international est chargé d'enregistrer les nouvelles demandes et de maintenir les enregistrements existants, il convient d'utiliser une unité de production qui comprend un ensemble d'opérations. Deux indicateurs de coût unitaire sont présentés ci-dessous pour deux unités de production différentes, avec une ventilation des coûts directs et indirects.

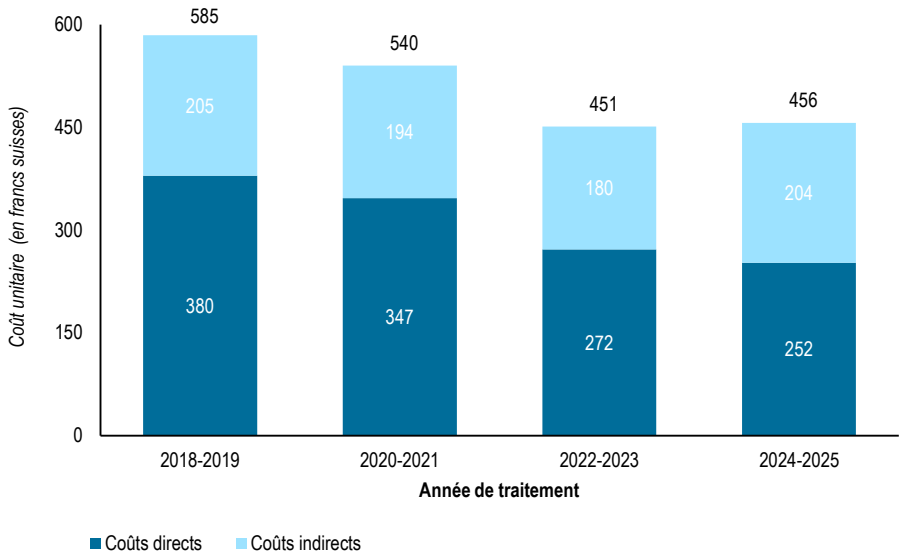
La méthodologie de calcul des coûts directs et indirects est standardisée pour tous les services mondiaux de propriété intellectuelle. La charge de travail pondérée est utilisée pour obtenir une meilleure approximation du travail réellement nécessaire au traitement des quatre catégories de documents, compte tenu du fait que certains de ces documents exigent plus de travail que d'autres.

Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé

Les nouveaux dessins ou modèles consistent en des dessins ou modèles figurant dans les demandes internationales enregistrées pendant une année déterminée. Les dessins ou modèles renouvelés consistent en des dessins ou modèles figurant dans les enregistrements internationaux renouvelés pendant une année déterminée. Ensemble, les dessins et modèles contenus dans ces deux types de documents illustrent les activités principales du Bureau international.

Pour calculer le coût unitaire, le coût total de production est divisé par le nombre de dessins ou modèles nouveaux ou renouvelés.

Coût unitaire par dessin ou modèle nouveau ou renouvelé
(en francs suisses)



Source : Service d'enregistrement de La Haye, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

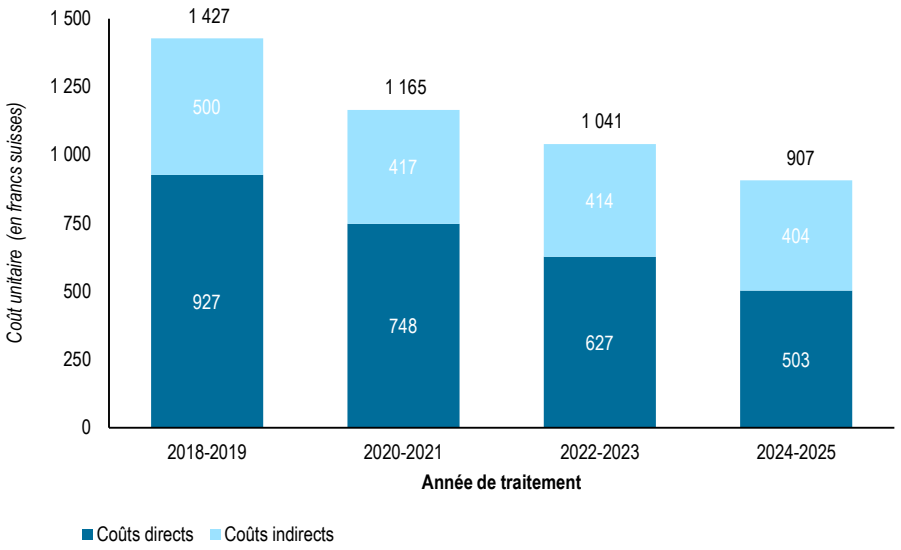
- Le coût moyen de traitement d'un dessin ou modèle nouveau ou renouvelé a été de 456 francs suisses en 2024-2025, soit une légère augmentation de 1,1% par rapport à 2022-2023.

- Cette augmentation en 2024-2025 s'explique par le recrutement et la formation de nouveaux examinateurs au début de l'exercice biennal, combinés à une réduction du nombre de dessins et modèles dans les demandes et les renouvellements au cours de l'exercice biennal par rapport aux niveaux précédents.

Coût unitaire par document inscrit au registre

Les documents inscrits au registre représentent le volume total de la charge de travail (voir "Charge de travail globale traitée" ci-dessus).

Coût unitaire par document inscrit
(en francs suisses)



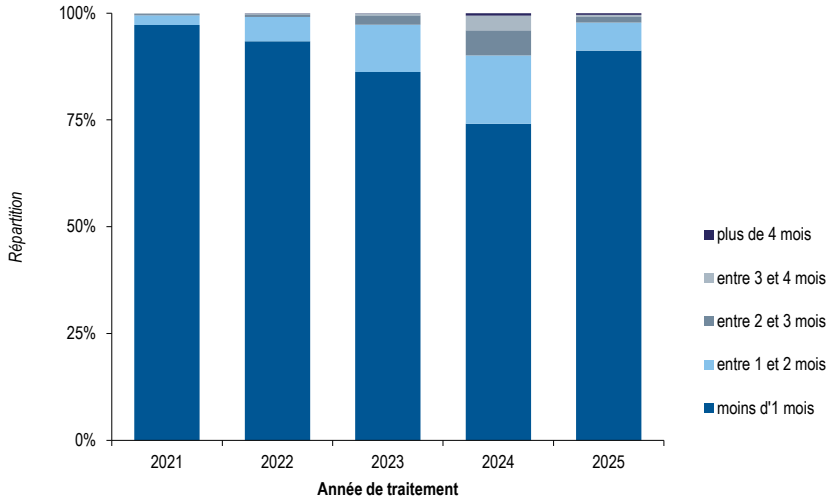
Source : Service d'enregistrement de La Haye, systèmes ERP et Base de données statistiques de propriété intellectuelle de l'OMPI, mars 2026.

- Le coût moyen pour l'inscription d'un document au registre était de 907 francs suisses en 2024, ce qui représente une forte baisse de 12,8% par rapport à 2022-2023.
- Cette baisse s'explique par une amélioration de la productivité dans le traitement des décisions et des requêtes en inscription de changements (la charge de travail totale liée aux décisions et requêtes en inscription de changements ayant augmenté de 53% en 2024-2025 par rapport à 2022-2023).

Délai de traitement

Cet indicateur rend compte du temps nécessaire au Bureau international pour traiter les demandes régulières depuis 2021. Le délai de traitement est le temps écoulé entre la date de réception d'une demande et la date de son inscription au registre.

Délai de traitement des demandes internationales régulières



Source : Service d'enregistrement de La Haye, mars 2026.

- La part des demandes régulières traitées dans un délai d'un mois a fortement augmenté, passant de 74,1% en 2024 à 91,2% en 2025.
- En 2025, 53,4% de l'ensemble des demandes traitées étaient des demandes ordinaires, contre 57,8% l'année précédente.

ANNEXE XI. Indicateurs relatifs aux opérations du système de Lisbonne

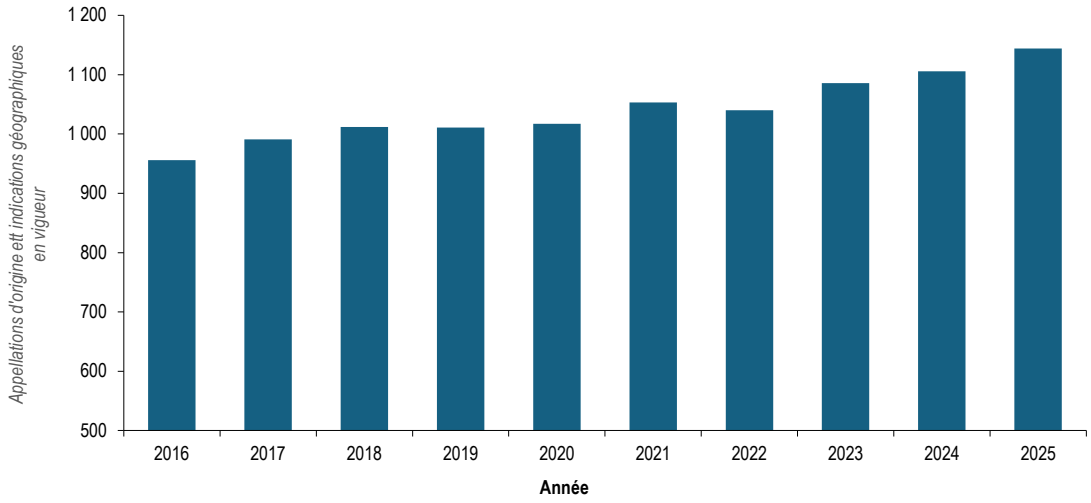
Généralités

La présente annexe donne un aperçu des indicateurs relatifs aux opérations de Lisbonne ci-après :

- demandes reçues; et
- documents traités.

L'évolution des 10 dernières années concernant les appellations d'origine et les indications géographiques en vigueur en vertu du système de Lisbonne est présentée ci-dessous. D'autres informations statistiques sont disponibles dans le chapitre sur les indications géographiques des *Indicateurs mondiaux de la propriété intellectuelle.*

Appellations d'origine et indications géographiques en vigueur en vertu du système de Lisbonne



Source : Service d'enregistrement de Lisbonne, février 2026.

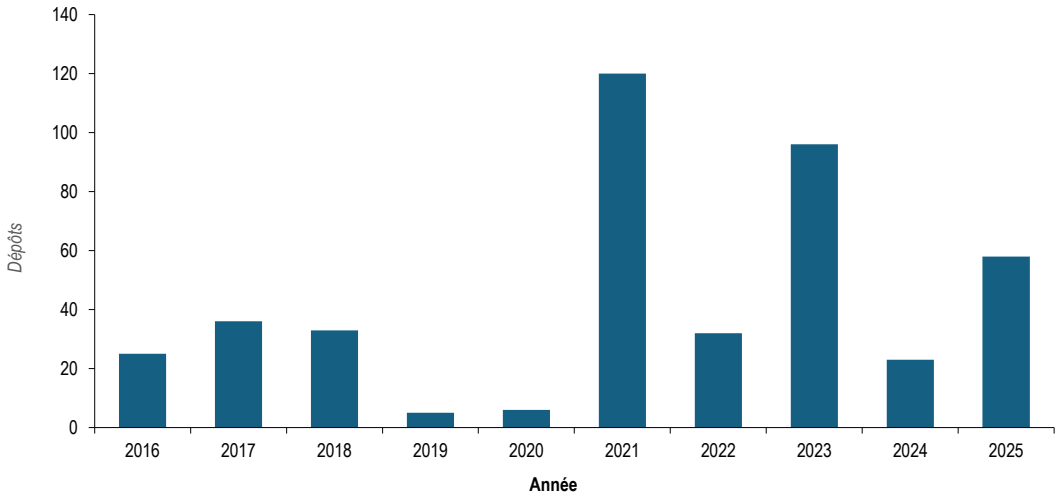
- En 2025, 1 144 appellations d'origine et indications géographiques étaient en vigueur en vertu du système de Lisbonne, soit une hausse de 3,4% par rapport à 2024.

- Au cours de la dernière décennie, les appellations d'origine et les indications géographiques en vigueur en vertu du système de Lisbonne ont augmenté en moyenne de 2% par an. Au cours de la même période, un total de 221 enregistrements internationaux ont été annulés.

Demandes reçues

La dernière tendance concernant les demandes internationales déposées auprès du Bureau international est présentée ci-dessous.

Demandes d'enregistrement international



Source : Service d'enregistrement de Lisbonne, février 2026.

- En 2025, un total de 58 demandes d'appellations d'origine et d'indications géographiques ont été déposées en vertu du système de Lisbonne.

- Au cours de la dernière décennie, le nombre de demandes d'appellations d'origine et d'indications géographiques déposées par an a varié entre cinq en 2019 et 120 en 2021.

Documents traités

Le Bureau international traite neuf types principaux de documents, à savoir les demandes d'enregistrement international, les radiations, les corrections, les octrois, les modifications, les refus, les renonciations et les retraits de refus. Pour des raisons techniques, les données sur les documents d'adhésion ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessous.

Documents traités

Documents	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Radiation	0	1	12	5	1	85	0	1	96	0
Correction	3	0	11	0	5	54	0	0	4	0
Octroi de protection	10	46	0	65	5	4	4	0	597	109
Modification	0	0	0	2	7	127	0	197	66	0
Refus de protection	54	34	0	128	15	51	8	0	45	24
Inscription	50	3	58	10	7	4	31	142	79	52
Renonciation	0	0	0	0	3	9	28	105	131	1 279
Retrait de refus	8	0	0	0	40	0	2	0	6	1

Note : Pour des raisons techniques, les documents d'adhésion sont exclus.
Source : Service d'enregistrement de Lisbonne, février 2026.

- En 2025, le nombre de renonciations a augmenté, passant de 131 en 2024 à 1 279, en 2025, en raison du non-paiement des taxes individuelles. En revanche, il y a eu une baisse pour tous les autres types de document.

- Grâce aux gains d'efficacité réalisés depuis la mise en service d'eLisbon pour tous les types d'opération, y compris les renonciations, le service d'appui administratif du système de Lisbonne a pu traiter un plus grand nombre d'opérations.

ANNEXE XII. Dépenses de développement 2024-2025

Tableau comparatif des dépenses de développement[1] par résultat escompté et par secteur
(en milliers de francs suisses)

	Résultat escompté	Secteur								TOTAL
		PT	BD	CCI	RND	IP	GCP	IE	AFM	
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	-	-	-	4 652	-	-	-	-	**4 652**
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	722	1 103	1 635	-	409	1 487	-	-	**5 356**
2.2	L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 043	-	646	-	-	4 382	-	-	**6 072**
2.3	Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle	-	-	-	-	-	1 353	-	-	**1 353**
2.4	Interactions et partenariats effectifs avec l'ONU, les organisations intergouvernementales et les ONG pour la réalisation des objectifs mondiaux où la propriété intellectuelle peut jouer un rôle	-	-	-	1 154	-	-	-	-	**1 154**
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	281	5 603	349	2 640	3 189	-	4 989	-	**17 051**
3,2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	–	3 533	233	-	-	-	398	-	**4 164**
3.3	Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux	-	-	-	483	-	602	1 484	-	**2 569**
4.1	Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement	3 795	230	513	15 213	-	-	2 071	-	**21 821**
4.2	Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres	2 278	705	2 558	8 435	-	1 342	4 359	-	**19 677**
4.3	Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres	1 684	1 504	2 456	30 234	-	1 541	768	-	**38 188**
4.4	Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle	-	-	9 333	6 566	-	2 519	13 941	-	**32 360**
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	-	-	-	848	13 080	-	-	-	**13 929**
	TOTAL	**9 803**	**12 678**	**17 724**	**70 225**	**16 679**	**13 227**	**28 011**	**-**	**168 345**

[1] *Les dépenses de développement sont définies dans le document A/55/4.*

Tableau comparatif des dépenses de développement[1] par secteur

(en milliers de francs suisses)

Secteur	Programme de travail et budget 2024-2025			Dépenses 2024-2025			Variation par rapport au programme de travail et budget 2024-2025		
	Budget	Projets relevant du Plan d'action pour le développement	Total (projets relevant du Plan d'action pour le développement inclus)	Budget	Projets relevant du Plan d'action pour le développement	Total (projets relevant du Plan d'action pour le développement inclus)	Budget	Projets relevant du Plan d'action pour le développement	Total (projets relevant du Plan d'action pour le développement inclus)
Brevets et technologie	11 275	-	11 275	9 803	-	9 803	(1,472)	-	(1,472)
Marques et dessins et modèles	13 445	197	13 643	12 580	98	12 678	(865)	(100)	(965)
Droit d'auteur et industries de la création	20 395	1 193	21 588	17 110	614	17 724	(3,284)	(579)	(3,864)
Développement régional et national	75 120	980	76 100	68 735	1 489	70 225	(6,384)	509	(5,875)
Infrastructure et plateformes	18 556	-	18 556	16 679	-	16 679	(1,877)	-	(1,877)
Enjeux et partenariats mondiaux	15 056	247	15 303	13 083	144	13 227	(1,973)	(103)	(2,076)
Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation	26 560	425	26 985	27 539	472	28 011	979	47	1 026
TOTAL	**180 406**	**3 043**	**183 449**	**165 528**	**2 817**	**168 345**	**(14,878)**	**(226)**	**(15,104)**
Dépenses de développement en pourcentage du budget total/dépenses			**21,4%**			**21,6%**			**0,2%**

[1] *Les dépenses de développement sont définies dans le document A/55/4.*

ANNEXE XIII. Initiatives de reconstruction – Faits saillants

Au cours de l'exercice biennal 2024-2025, les initiatives de reconstruction de l'OMPI ont permis de faire de la propriété intellectuelle un moteur concret de la reprise économique, de la résilience et de la croissance. Nous avons mis en œuvre 48 initiatives ciblées dans plus de 50 États membres de toutes les régions, au profit des entrepreneurs, des PME, des industries de la création, des artisans, des détenteurs de savoirs traditionnels et des communautés locales, tant dans les zones urbaines que rurales.

Ces initiatives ont eu une incidence sur de nombreux secteurs, notamment le tourisme, l'agriculture, le patrimoine et les industries de la création, démontrant ainsi que la propriété intellectuelle peut être utilisée de manière stratégique pour accroître la compétitivité, protéger les actifs et créer de la valeur économique.

Parmi les principales réalisations, on peut citer l'élaboration de stratégies nationales de propriété intellectuelle pour les secteurs de la gastronomie et du tourisme, le développement de marques collectives afin d'autonomiser les groupes de producteurs locaux et d'améliorer leur accès au marché, l'enregistrement et l'utilisation d'indications géographiques pour dynamiser les économies rurales et promouvoir les produits autochtones, ainsi que l'expansion des programmes de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle adaptés aux PME, aux entrepreneurs et aux secteurs de la création et de la culture.

Les principaux faits marquants sont résumés ci-après :

Renforcement de l'éducation et des capacités en matière de propriété intellectuelle

Les projets de reconstruction ont renforcé les capacités en matière de propriété intellectuelle au Costa Rica, en Égypte, au Pérou, dans les États membres de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI)[71], en Arabie saoudite et en Afrique du Sud, en dotant les acteurs clés des compétences nécessaires pour utiliser la propriété intellectuelle de manière stratégique au service de la croissance et de l'innovation.

- Au Pérou, nous avons mis en place une "ludothèque de la propriété intellectuelle" proposant du matériel pédagogique adapté à la culture locale pour les enfants de la communauté *Awajún* d'Amazonie, ce qui a permis de toucher 233 enfants, de former 21 enseignants locaux et membres du personnel de l'office de la propriété intellectuelle, et d'élaborer deux stratégies de commercialisation fondées sur la propriété intellectuelle afin de soutenir les moyens de subsistance de la population autochtone grâce à l'utilisation durable de la propriété intellectuelle.
- En Afrique du Sud, les examinateurs de brevets de la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle d'Afrique du Sud (CIPC) ont pu renforcer leurs capacités d'examen grâce à une formation avancée sur l'analyse de la propriété intellectuelle utilisant des études de cas réels et les outils "Patent Quest" de l'OMPI, ce qui a permis de rationaliser et d'améliorer le processus d'examen des brevets.
- En Algérie, en Colombie et au Rwanda, grâce au projet IP EdTech, nous avons déployé des plateformes d'enseignement à distance de la propriété intellectuelle capables de fonctionner en ligne et hors ligne, ce qui a permis de renforcer l'enseignement de la propriété intellectuelle dans des environnements à faible connectivité. Nous avons formé 20 personnes chargées de l'enseignement à distance et 12 techniciens informatiques, élargissant ainsi l'accès aux connaissances en matière de propriété intellectuelle pour 140 apprenants dans les trois pays et favorisant une éducation numérique plus étendue et plus résiliente.

Autonomiser les peuples autochtones grâce à Uchi CreActivo

Grâce à l'initiative Uchi CreActivo, l'OMPI a accompagné des jeunes de la communauté Awajún d'Urakusa au Pérou dans l'apprentissage de la propriété intellectuelle, en valorisant leur culture, en explorant leurs traditions et en les incitant à transformer leur patrimoine en source d'opportunités. Un programme de mentorat permet également d'aider la communauté à mettre en place des stratégies de commercialisation et l'office de la propriété intellectuelle à reproduire ce modèle innovant dans tout le pays.



The IP Playhouse and educational game created during the Uchi CreActivo Project for Awajun children in Peru

[71] Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Équateur, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

- En collaboration avec l'Académie nationale de la propriété intellectuelle en Égypte, nous avons mis au point un cours de propriété intellectuelle interactif et personnalisé, adapté au contexte local, afin de doter les principaux acteurs économiques de compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle. Grâce à des animations, des études de cas locales et des exercices, le cours donne à ces acteurs des compétences concrètes qui les aideront à stimuler la reprise économique et la croissance.
- Nous avons renforcé les capacités en matière de propriété intellectuelle dans le secteur technologique en Arabie saoudite afin de soutenir la croissance et le relèvement post-COVID. Les formateurs de l'Académie de la SAIP ont acquis l'expertise nécessaire pour dispenser une formation à la propriété intellectuelle dans le domaine des technologies émergentes, grâce au lancement d'un cours autodidacte visant à renforcer l'intégration de la propriété intellectuelle et la compétitivité au niveau mondial.
- Au Costa Rica, les entrepreneurs participant à des programmes de réinsertion sociale et les PME des régions décentralisées de Guanacaste et de Chorotega ont bénéficié d'une formation et d'un mentorat personnalisés en matière de propriété intellectuelle pour stimuler la croissance de leur entreprise.

Renforcement des cadres de propriété intellectuelle pour les savoirs traditionnels et le patrimoine culturel

- Le Bhoutan a entièrement développé et conçu sa marque CRAFT Bhutan, qui célèbre et protège son riche patrimoine artisanal. Plus de 700 artisans des communautés locales appartenant aux différents groupes d'artisans peuvent désormais utiliser cette marque collective pour distinguer leur artisanat sur les marchés locaux.
- En Roumanie, les communautés de la région de Țara Beiușului ont traduit l'amélioration de leurs connaissances en matière de propriété intellectuelle en résultats tangibles, notamment avec la création de l'Association des gardiens des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles, les démarches pour obtenir la progression d'une indication géographique pour le Cojocul Binșenesc et le développement d'une marque collective pour les produits traditionnels. Cela a contribué à renforcer l'identité culturelle et à améliorer les débouchés pour les producteurs locaux.
- En République démocratique populaire lao, plus de 200 artisans de la communauté Oma ont renforcé leur capacité de protéger et promouvoir leurs produits artisanaux grâce à un système de marque collective, de gestion de l'image de marque et de contrôle de la qualité. Ils sont désormais mieux à même d'obtenir une protection formelle de la propriété intellectuelle, d'améliorer leur notoriété sur le marché et de générer des revenus plus durables à partir de produits issus de leur patrimoine culturel.
- En Ouganda et au Nigéria, des guérisseurs traditionnels ont renforcé leur capacité de protéger et commercialiser les savoirs médicaux traditionnels à l'aide d'outils de propriété intellectuelle. En Ouganda, cela a conduit au dépôt d'une quinzaine de demandes d'enregistrement de marques, y compris collectives, auprès du Bureau des services d'enregistrement de l'Ouganda, tandis qu'au Nigéria, un réseau multipartite a été mis en place pour pallier les insuffisances de la réglementation et renforcer le cadre de protection de la médecine traditionnelle.

Renforcer les PME grâce à un soutien stratégique en matière de propriété intellectuelle

Les initiatives de reconstruction ont renforcé les PME dans toute l'Amérique latine, en République islamique d'Iran, au Libéria, au Nigéria, en Arabie saoudite et en République-Unie de Tanzanie, stimulant ainsi l'innovation, la compétitivité et la résilience dans tous les secteurs :

- En partenariat avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), nous avons intégré les services de propriété intellectuelle dans les cadres de soutien aux PME de 13 États membres, renforçant ainsi les capacités des fonctionnaires, des exportateurs et des agences de développement économique grâce à une formation ciblée et à une boîte à outils personnalisée sur la propriété intellectuelle.
- Au Costa Rica, en République dominicaine, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Panama, 154 entrepreneurs et MPME ont acquis un savoir-faire en matière de propriété intellectuelle pour accéder au financement et adopter la numérisation, ce qui les place en position de réussite à long terme.
- Le Libéria a lancé le premier projet d'ateliers de gestion de la propriété intellectuelle pour les pays africains anglophones, en formant avec succès 26 PME, tandis que le projet d'ateliers de gestion de la propriété intellectuelle au Nigéria s'est développé pour soutenir plus de 200 PME dans divers secteurs, notamment la mode, l'artisanat, l'alimentation et les TIC.
- Le projet de renforcement des capacités de gestion de la propriété intellectuelle pour les PME en République islamique d'Iran a fourni une formation sur mesure à 75 PME, ainsi que des programmes de mentorat à sept PME sélectionnées. Une initiative similaire en République-Unie de Tanzanie a réuni 25 PME, qui ont consolidé leurs stratégies commerciales par l'intermédiaire de la propriété intellectuelle. Ces projets ont permis aux participants d'acquérir des compétences en matière d'application et de commercialisation de la propriété intellectuelle.

- En Arabie saoudite, les efforts de redressement post-COVID se sont concentrés sur l'intégration de la propriété intellectuelle dans les stratégies des MPME grâce à des ateliers de formation de la SAIP et à un mentorat ciblé.
- En Ukraine, 30 artisans (dont 28 femmes) ont renforcé leurs compétences en matière de commerce et de propriété intellectuelle grâce à une formation ciblée, et six d'entre eux ont achevé un programme de mentorat en six phases, soutenu par un guide pratique sur la propriété intellectuelle destiné à faire en sorte que l'expérience soit durable et puisse être reproduite.

Mettre la propriété intellectuelle au service de la croissance du tourisme et de l'identité culturelle

Dans les pays de l'ASEAN et d'Amérique centrale, ainsi qu'en El Salvador, les initiatives de reconstruction ont mis en évidence la manière dont l'intégration de la propriété intellectuelle peut favoriser le tourisme régional et national, renforcer l'identité culturelle et stimuler la résilience économique.

- Le Microsite sur la propriété intellectuelle et le tourisme, lancé en 2024, a mis en lumière 20 exemples de réussite dans la région de l'ASEAN, tout en promouvant les meilleures pratiques, en améliorant la visibilité régionale des modèles de tourisme basés sur la propriété intellectuelle et en soutenant une utilisation plus stratégique de la propriété intellectuelle pour le développement d'un tourisme durable.
- En Amérique centrale, le projet sur la propriété intellectuelle, la gastronomie et le tourisme a doté les parties prenantes d'outils pratiques de propriété intellectuelle pour développer le secteur, en associant le patrimoine culinaire à des expériences touristiques pour stimuler la croissance régionale.
- En El Salvador, le projet de tourisme autour de la pratique du surf a montré cette stratégie en action. En utilisant la propriété intellectuelle pour soutenir les MPME, l'initiative a contribué à développer l'industrie du surf dans le pays et à renforcer son attrait au niveau mondial.

Garantir la protection des indications géographiques et des marques collectives pour une croissance économique durable

Les initiatives de l'OMPI en matière d'indications géographiques et de marques collectives ont renforcé la protection de la propriété intellectuelle et la commercialisation des produits d'origine pour les communautés locales à Antigua-et-Barbuda, au Chili, à la Grenade, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Mongolie, au Tadjikistan, aux Tonga et à Vanuatu.

- Antigua-et-Barbuda a obtenu trois marques collectives pour des produits à base de miel, ce qui a permis d'autonomiser les apiculteurs et de renforcer les efforts de commercialisation.
- Au Cambodge, au Chili, à la Grenade, en Mongolie, aux Tonga et à Vanuatu, le soutien apporté aux agriculteurs et aux groupements de producteurs a permis de renforcer le développement, la gestion et l'enregistrement des indications géographiques pour des produits tels que le crabe de boue de Koh Kong au Cambodge, l'*orégano de Putre* au Chili, la noix de muscade de la Grenade, le cacao de la Grenade, le pignon de pin de Mongolie, le "kava des Tonga" et le "kava de Vanuatu", de renforcer la réputation des produits, d'améliorer le contrôle de la qualité et la gouvernance, et de positionner ces produits sur des marchés haut de gamme.

> "Le secteur agricole s'efforce de développer des produits typiques d'Antigua-et-Barbuda. La désignation de notre miel présente des avantages pour les apiculteurs et le secteur agricole dans son ensemble. Elle permet de reconnaître le travail difficile des apiculteurs et donne à ces derniers un sentiment d'appartenance à l'égard du miel qu'ils vendent."



- Au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Tadjikistan, une aide ciblée a permis de renforcer les systèmes d'indications géographiques grâce à la formation de 98 membres d'associations et de 17 agents de contrôle, tout en sensibilisant 103 parties prenantes à la protection internationale des indications géographiques. Cela a abouti à l'enregistrement de l'abricot sec Ashtak de Tadjikistan en 2025, celui du miel blanc At-Bashi du Kirghizistan étant attendu pour 2026.

Renforcement des réseaux de CATI pour le transfert de technologie et la commercialisation de la propriété intellectuelle

Nos initiatives en Asie et en Afrique ont renforcé la gestion de la propriété intellectuelle et le transfert de technologie pour stimuler l'innovation dans les domaines de l'agriculture et des sciences de la vie.

- En Indonésie, nous avons renforcé les capacités de gestion de la propriété intellectuelle pour les données de séquences de plantes agricoles de l'Organisme de recherche pour l'agriculture et l'alimentation de l'Agence nationale indonésienne pour la recherche et l'innovation. Le projet a permis de former 80 professionnels, d'élaborer des outils pratiques et un guide convivial, et de soutenir la gestion intégrée des droits, ce qui a finalement profité à plus de 10 000 agriculteurs.
- En Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, le projet d'innovation dans les sciences de la vie a renforcé les capacités de transfert de technologie et a permis aux participants d'acquérir des compétences pratiques en matière de recherche dans les bases de données, de divulgation des brevets et de

gestion de la propriété intellectuelle liée aux ressources génétiques, jetant ainsi les bases d'écosystèmes d'innovation plus solides.

Stimuler la propriété intellectuelle pour le secteur de la création et le secteur culturel

Les initiatives en Amérique centrale, en Côte d'Ivoire, à la Trinité-et-Tobago et en Uruguay ont mis en évidence la manière dont la propriété intellectuelle peut favoriser la reprise post-COVID et alimenter une croissance durable dans le secteur culturel et celui de la création.

- En Amérique latine et dans les Caraïbes, le plan d'action sous-régional pour les industries de la création a soutenu les secteurs de la musique, de l'animation numérique et de l'audiovisuel par le biais de stratégies régionales et du mentorat, tandis que le programme uruguayen de gestion de la propriété intellectuelle pour le secteur audiovisuel a permis aux producteurs d'acquérir des compétences essentielles en matière de financement, de développement et de distribution.
- La stratégie de gestion de la propriété intellectuelle pour le musée du carnaval de la Trinité-et-Tobago a fourni des recommandations politiques claires et une approche de mise en œuvre étape par étape pour soutenir la commercialisation, la gestion efficace des droits et la préservation culturelle à long terme pour le musée du carnaval nouvellement créé.
- En Côte d'Ivoire, en partenariat avec le Bureau ivoirien du droit d'auteur (BURIDA), une aide ciblée a permis de renforcer les pratiques de reprographie numérique et analogique et de conclure des accords de licence durables avec des établissements d'enseignement, améliorant ainsi la transparence et la rémunération des titulaires de droits.

ANNEXE XIV. Rapport sur la situation des fonds fiduciaires en 2025

Le rapport sur les fonds fiduciaires fait partie intégrante du Rapport sur la performance de l'OMPI. Cette annexe donne une vue d'ensemble des principaux résultats obtenus au titre des projets financés par les fonds fiduciaires de l'OMPI en 2025 ainsi que des informations financières. Elle rend compte des fonds fiduciaires figurant dans le tableau ci-dessous, à l'exclusion de ceux qui financent exclusivement le personnel et de ceux qui n'ont donné lieu à aucune activité en 2025.

FONDS FIDUCIAIRES	SECTEUR
Australie	Développement régional et national
Chine	Secteur des marques et des dessins et modèles
France (propriété industrielle)	Développement régional et national
Japon (droit d'auteur)	Infrastructure et plateformes
Japon (mondial)	Infrastructure et plateformes
Mexique	Développement régional et national
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation
République de Corée (promouvoir le respect du droit d'auteur et des droits connexes)	Enjeux et partenariats mondiaux
République de Corée (droit d'auteur)	Développement régional et national
République de Corée (propriété industrielle)	Développement régional et national
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	Développement régional et national
Singapour	Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation
Espagne	Écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation
Uruguay	Développement régional et national

Fonds fiduciaires au 31 décembre 2025

Fonds fiduciaires Donateur *(en francs suisses)*	Code	Solde au 31 décembre 2024	Recettes 2025				Dépenses 2025				Solde au 31 décembre 2025
			Fonds reçus	Gain d'intérêts	ONL/Autres recettes	Total	Personnel	Autres dépenses directes	Frais d'appui administratif	Total	
Communautés autochtones et locales accréditées	W_IGC	0,01	12 510,07	6,12	–	12 516,19	–	–	–	–	12 516,20
Australie	WAUS4	444 499,01	530 386,76	2 959,27	–	533 346,03	–	247 881,72	32 224,62	280 106,34	697 738,70
Chine	WCNSP	100 782,90	224 463,56	1 676,18	151,00	226 290,74	–	24 142,40	3 118,88	27 261,28	299 812,36
Chine (CNIPA)	WCNPR	751 196,35	46 755,00	3 850,98	–	50 605,98	236 013,35	–	30 681,74	266 695,09	535 107,24
Chine (Ministère des affaires étrangères)	WCNFA	168 394,72	559 043,00	2 332,52	–	561 375,52	472 900,35	–	61 477,05	534 377,40	195 392,84
France (propriété industrielle)	WFRIP	439 725,56	600 000,00	4 023,32	153,10	604 176,42	–	304 204,97	39 526,74	343 731,71	700 170,27
France (Lisbonne)	WFRLS	83 178,24	–	534,68	–	534,68	–	–	–	–	83 712,92
Italie	WITIP	44 351,76	–	285,10	–	285,10	–	–	–	–	44 636,86
Japon (droit d'auteur)	WJPCR	1 350 677,77	468 646,00	8 602,22	–	477 248,22	98 969,65	226 826,34	42 353,48	368 149,47	1 459 776,52
Japon (propriété industrielle) mondial	WJPIG	8 815 464,16	5 778 914,00	67 051,74	671,16	5 846 636,90	890 700,64	4 095 308,91	648 093,99	5 634 103,54	9 027 997,52
Japon (administrateurs auxiliaires)	WJPOJ	170 649,12	–	1 096,94	–	1 096,94	–	–	–	–	171 746,06
Mexique	WMEXI	118 393,01	–	744,92	–	744,92	–	9 136,97	1 187,85	10 324,82	108 813,11
République de Corée (promouvoir le respect du droit d'auteur et des droits connexes)	WKRBR	630 923,16	184 309,50	3 992,75	–	188 302,25	–	129 593,97	6 479,70	136 073,67	683 151,74
République de Corée (droit d'auteur)	WKRCR	1 102 772,60	259 185,24	6 222,84	–	265 408,08	–	505 079,48	25 253,97	530 333,45	837 847,23
République de Corée (droit d'auteur/administrateurs auxiliaires)	WKRPO	80 071,74	164 193,00	860,19	–	165 053,19	121 064,46	–	14 527,74	135 592,20	109 532,73
République de Corée (propriété industrielle)	WKIPO	434 562,42	216 215,15	2 519,89	–	218 735,04	51 942,25	229 808,09	2 817,50	284 567,84	368 729,62
République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)	WKRED	584 877,02	335 000,00	3 365,95	366,60	338 732,55	–	402 353,52	20 099,35	422 452,87	501 156,70
République de Corée (administrateurs auxiliaires)	WKRJP	184 199,22	539 415,00	2 394,06	–	541 809,06	448 573,61	–	53 828,83	502 402,44	223 605,84
République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)	WKRAD	140 411,95	108 281,83	782,70	–	109 064,53	–	115 840,05	10 425,60	126 265,65	123 210,83
République de Corée (Ministère de la justice)	WKRJH	47 279,96	168 400,00	749,04	–	169 149,04	179 810,50	–	21 577,26	201 387,76	15 041,24
Arabie saoudite	WSAIP	4 821 988,22	–	18 606,41	–	18 606,41	–	–	–	–	4 840 594,63
Singapour	W_SGP	14 117,27	13 651,49	48,33	–	13 699,82	–	21 257,60	2 763,50	24 021,10	3 795,99
Espagne (propriété industrielle)	WESPI	324 342,61	192 121,35	1 799,43	–	193 920,78	–	129 548,66	16 841,35	146 390,01	371 873,38
Uruguay	WUYCH	25 195,74	–	153,40	–	153,40	–	5 887,00	765,35	6 652,35	18 696,79
Émirats arabes unis	WDUAE	46 436,00	–	298,49	–	298,49	–	–	–	–	46 734,49
Consortium de l'OMPI pour les créateurs	WWFCR	115 461,04	–	739,79	–	739,79	–	4 973,82	646,60	5 620,42	110 580,41
TOTAL		**21 039 951,56**	**10 401 490,95**	**135 697,26**	**1 341,86**	**10 538 530,07**	**2 499 974,81**	**6 451 843,50**	**1 034 691,10**	**9 986 509,41**	**21 591 972,22**

Australie

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires
4.2	**Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres**		
	Nombre d'associations ou d'organisations qui adhèrent au Service mondial d'échange de livres du Consortium pour des livres accessibles (ABC) de l'OMPI dans les 12 à 24 mois suivant la conférence sur le "droit à la lecture", créant ainsi un réseau informel des îles du Pacifique dédié aux livres accessibles	À l'issue de la conférence régionale sur le "Droit à la lecture" pour les pays insulaires du Pacifique, d'ici fin 2025 : - 2 entités autorisées (EA) des Fidji et de Kiribati avaient rejoint le Service mondial de livres de l'ABC; - l'accord avec les Îles Marshall était en attente de contre-signature; - le Conseil consultatif de l'ABC avait approuvé l'adhésion de l'entité autorisée du Samoa au Service.	Asie et Pacifique (4)
4.3	**Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres**		
	La formation s'adresse à un public aussi vaste et varié que possible	Deux sessions de formation destinées aux examinateurs de demandes de brevet ont été organisées en 2025 à l'intention de 14 examinateurs de la région de l'ASEAN (9 femmes et 5 hommes). Tous les participants se sont déclarés satisfaits des compétences et des connaissances acquises (74% très satisfaits, 26% satisfaits).	Asie et Pacifique (7)
	La formation renforce la collaboration au sein de l'ASEAN en matière d'examen des demandes de brevet (d'après les retours des participants après la formation)	100% des personnes interrogées ont estimé qu'il y avait une probabilité très élevée (67%) ou élevée (33%) que les contacts établis avec les autres participants lors de la formation soient utiles pour faciliter le réseautage et la collaboration.	
	La formation s'adresse à un vaste public.	- L'OMPI a collaboré avec la Cour populaire suprême du Viet Nam pour organiser un atelier national sur le règlement judiciaire des litiges en matière de propriété intellectuelle à l'intention de 130 juges; avec un taux de satisfaction de 98% selon les commentaires de 106 personnes interrogées. - L'OMPI a travaillé en collaboration avec la Cour suprême des Philippines, avec l'Académie judiciaire philippine (PHILJA) et avec l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPHL) sur un projet d'enseignement judiciaire intégré pour le pouvoir judiciaire philippin, basé sur le référentiel de l'OMPI sur la propriété intellectuelle pour les Philippines. Le projet comprenait : i) un cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI pour les juges, dûment adapté afin d'intégrer les procédures locales et les exemples du référentiel, et ii) le Colloque judiciaire de l'Institut judiciaire de l'OMPI à Manille. - L'édition 2025 a réuni 37 juges et 15 fonctionnaires de l'IPOPHL (taux de satisfaction de 97% d'après les commentaires de 39 participants).	Asie et Pacifique (2)
	La formation présente des exemples pratiques et améliore les connaissances sur le règlement des litiges de propriété intellectuelle.	- 97% des participants ont estimé que le colloque avait fourni des exemples concrets et amélioré leurs connaissances en matière de jugement des litiges de propriété intellectuelle	
	Amélioration de l'utilisation pratique du référentiel judiciaire sur la propriété intellectuelle	- 97% des participants ont indiqué que le colloque les inciterait à utiliser davantage le référentiel dans leur pratique professionnelle.	
	La formation et les ateliers contribuent à une utilisation accrue du référentiel sur la propriété intellectuelle et à une plus grande efficacité des procédures judiciaires en matière de propriété intellectuelle dans la région de l'ASEAN	Le référentiel sur la propriété intellectuelle et le cours d'enseignement à distance qui l'accompagne ont été officiellement approuvés par la Cour suprême des Philippines en décembre 2024, puis un accord a été conclu en 2025 avec l'Académie judiciaire des Philippines en vue de mettre en place un programme de formation continue à l'intention des magistrats dans le domaine de la propriété intellectuelle.	
4.4	**Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle**		
	Renforcer la reconnaissance de la créativité et de l'innovation fondées sur les traditions en tant qu'activités rentables	Seize femmes issues de sept pays du Pacifique (Kiribati, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon et Vanuatu) ont participé à un atelier pratique suivi d'un programme de mentorat visant à aider les entrepreneuses issues des peuples autochtones et des communautés locales des pays insulaires du Pacifique à appliquer les outils de propriété intellectuelle au sein d'entreprises communautaires. Degré de satisfaction des participantes à l'atelier pratique : 99% (taux de réponse de 94%).	Asie et Pacifique (7)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires
	Améliorer la connaissance des principes, des systèmes et des outils de propriété intellectuelle pour la protection et la promotion des entreprises communautaires fondées sur les traditions	100% des personnes interrogées ont indiqué qu'elles étaient très susceptibles (87%) ou susceptibles (13%) de mettre en pratique les connaissances acquises.	
	Renforcer le réseautage avec des experts et des organisations qui soutiennent les participantes et leurs communautés dans la mise en œuvre de leurs stratégies en matière de propriété intellectuelle et développement commercial	100% des personnes interrogées ont estimé qu'il y avait une probabilité très élevée (93%) ou élevée (7%) que l'atelier facilite le réseautage avec des pairs et des experts.	
	Nombre de participants au programme qui élaborent une feuille de route personnalisée et un plan stratégique en matière de propriété intellectuelle pour soutenir leurs projets communautaires après la phase de mentorat	À la fin de l'année 2025, toutes les participantes sauf une avaient élaboré des stratégies commerciales et déposé des demandes de droits de propriété intellectuelle, ce qui témoigne de progrès substantiels dans la mise en œuvre de leurs feuilles de route personnalisées en matière de propriété intellectuelle.	
	Renforcer la capacité des entrepreneuses issues des communautés autochtones et locales à utiliser les outils de propriété intellectuelle pour soutenir leurs activités entrepreneuriales.	Les connaissances pratiques des participantes ont été renforcées grâce à un atelier spécialisé sur les marques ("Renforcer l'expertise en matière de propriété intellectuelle : coup de projecteur sur les marques")	
	La formation s'adresse à un public large et diversifié.	L'ABC a aidé des organisations au Bangladesh, en Indonésie et au Viet Nam à produire des ouvrages éducatifs accessibles destinés aux élèves ayant des difficultés à lire les textes imprimés, en organisant deux activités de formation en 2025 : - Formation en ligne de l'ABC sur la production de livres accessibles : des experts du consortium DAISY ont dispensé une formation intensive de quatre mois à deux partenaires vietnamiens, formant ainsi 12 participants (10 femmes et 2 hommes, dont 2 personnes ayant des difficultés à lire les textes imprimés) qui ont mis en pratique ces compétences pour produire des ouvrages éducatifs accessibles en 2025. - Cours de l'ABC sur les notions d'édition accessible : un cours d'initiation portant sur les bonnes pratiques, les normes d'accessibilité et les métadonnées a été suivi par 51 participants (29 femmes et 22 hommes) originaires du Bangladesh, d'Indonésie et du Viet Nam. Le partenaire bangladais a également organisé un séminaire intitulé "Droit à la lecture" consacré au Traité de Marrakech, auquel ont participé 61 parties prenantes (26 femmes et 35 hommes).	Asie et Pacifique (3)
	Les participants aux formations ont approfondi leurs connaissances sur le contenu des cours	- 100% des participants aux formations susmentionnées[72] ont obtenu une note égale ou supérieure à 80% aux tests et aux devoirs.	
	Entre 480 et 620 ouvrages éducatifs sont produits et accessibles	- En 2025, les partenaires ont produit 319 ouvrages éducatifs dans des formats accessibles, tous validés par des formateurs indépendants.	
	La formation s'adresse à un public large et diversifié parmi les pays insulaires du Pacifique	- L'ABC a aidé deux organisations aux Fidji et au Samoa à produire des ouvrages éducatifs accessibles destinés aux élèves ayant des difficultés à lire les textes imprimés. - À la suite de la conférence "Droit à la lecture" qui s'est tenue à Sydney, en Australie (octobre 2024), l'ABC a dispensé une formation technique en présentiel à l'Université du Pacifique Sud à Suva, aux Fidji (du 8 au 12 juillet 2025). Neuf participants issus de 4 organisations (4 femmes, 5 hommes, dont 6 personnes ayant des difficultés à lire les textes imprimés) ont appris des techniques de production de livres accessibles. L'ABC a sélectionné une organisation aux Fidji et une autre au Samoa pour des projets de formation continue et d'assistance technique.	Asie et Pacifique (2)
	Les participants ont une meilleure connaissance du contenu du cours	- Tous les participants à la formation susmentionnée ont obtenu une note égale ou supérieure à 80% aux tests et aux devoirs	
	La formation s'adresse à un public large et diversifié.	- À la suite des ateliers sur la gestion de la propriété intellectuelle organisés en octobre 2024, les 22 entreprises participantes, originaires d'Indonésie et du Viet Nam, ont bénéficié en 2025 d'un suivi sur mesure comprenant des sessions de mentorat (en tête-à-tête) et des rapports personnalisés, garantissant ainsi que ce groupe diversifié d'entreprises disposait de stratégies concrètes et réalisables pour orienter leur démarche en matière de propriété intellectuelle à l'avenir.	Asie et Pacifique (2)

[72] À l'exception des participants au séminaire "Droit à la lecture" organisé au Bangladesh.

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires
	Au moins 50% des entreprises bénéficiaires ayant participé aux ateliers sont détenues ou dirigées par des femmes ou s'adressent à des femmes.	Sur un total de 22 entreprises, 73% étaient détenues ou dirigées par des femmes : - Indonésie : 83% (10 sur 12) - Viet Nam : 60% (6 sur 10)	
	Les ateliers contribuent à la réalisation des objectifs du programme	Les neuf institutions de soutien en Indonésie (5) et au Viet Nam (4) ont indiqué que les sessions de formation et le mentorat avaient contribué à la réalisation des objectifs du programme, en servant de "signal d'alarme" concernant la gestion de la propriété intellectuelle, en sensibilisant davantage à la protection de la propriété intellectuelle et en renforçant la compréhension des processus liés à la propriété intellectuelle. Les institutions ont souligné l'intérêt d'un accompagnement sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises et permettre de passer d'une simple sensibilisation à une planification plus stratégique en matière de propriété intellectuelle, l'atelier sur l'image de marque contribuant en outre à renforcer l'identité de marque et à protéger les innovations.	
	La formation accompagne les participants dans leur parcours de développement de la propriété intellectuelle	Sur les 21 personnes ayant répondu à l'enquête effectuée à l'issue de la session de mentorat (taux de réponse de 96%; 76% de femmes), 93% se sont déclarées satisfaites et ont indiqué avoir acquis des connaissances précieuses qui profiteraient à leur entreprise.	
	Renforcer le réseautage avec des experts qui aident les participants à mettre en œuvre des stratégies en matière de propriété intellectuelle et de développement commercial.	Parmi les 8 entreprises (sur 22 au total) ayant répondu à une enquête de suivi – Indonésie (4); Viet Nam (4) : 100% se sont déclarées très satisfaites ou satisfaites de l'expérience de réseautage, des échanges avec les experts et de l'efficacité des mentors dans le soutien apporté à la réalisation de leurs objectifs commerciaux. Toutes ont intégré la gestion et la commercialisation de la marque dans leur stratégie commerciale globale.	
	Les PME et les start-up élaborent des stratégies de propriété intellectuelle pour leurs produits	100% ont élaboré des stratégies de propriété intellectuelle pour leurs produits, indiquant qu'elles avaient déposé au moins une demande de protection de leurs droits de propriété intellectuelle. 88% ont fait part de leur intention d'étendre la protection des droits de propriété intellectuelle de leurs produits à de nouveaux pays dans les six prochains mois : - Indonésie : 100% - Viet Nam : 75%	

Chine

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
3.1	**Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI**		
	Renforcement des capacités des communautés locales dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour favoriser l'utilisation stratégique des indications géographiques	Le projet d'indication géographique *"Madd de Casamance"* a permis de renforcer les capacités de l'association des producteurs de l'indication géographique (APPIGMAC) au Sénégal dans des domaines clés de la gestion collective de l'indication géographique, tels que la gestion de l'association, le contrôle qualité, la stratégie de marque, la commercialisation et la promotion de l'indication géographique. Il convient de noter que le *"Madd de Casamance"* a été mis en avant grâce à un stand dédié lors de la FIDAK (*Foire Internationale de Dakar*) 2025, qui s'est tenue à Dakar.	Afrique (1)
		Renforcement des connaissances d'un expert national issu du secteur privé en République démocratique populaire lao en matière de développement, de protection et de gestion collective des indications géographiques.	Asie et Pacifique (1)
	Renforcement des capacités des professionnels de la propriété intellectuelle, en particulier dans le domaine des marques et des dessins et modèles	L'octroi de bourses à quatre étudiants a contribué à renforcer les connaissances et les compétences des professionnels issus de pays en développement dans les domaines clés de la propriété industrielle et des politiques d'innovation.	Afrique (2), Asie et Pacifique (1), Amérique latine et Caraïbes (1)

France

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
4.3	**Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres**		
	Les participants disposent de meilleures connaissances et compétences pour gérer et valoriser les actifs incorporels de propriété intellectuelle	Amélioration des connaissances et des compétences de 955 participants issus d'offices de propriété intellectuelle, du secteur privé, des pouvoirs publics, d'universités et d'instituts de recherche et de développement dans 46 pays, dans le domaine de la gestion et de la valorisation des actifs incorporels de la propriété intellectuelle, en mettant particulièrement l'accent sur : i) les questions et procédures relatives aux marques; ii) les transferts de technologie, les licences, la commercialisation et la valorisation de la propriété intellectuelle, ainsi que le droit européen et international de la propriété intellectuelle s'y rapportant. Parmi les participants figuraient des représentants de haut niveau de l'Alliance francophone de la propriété intellectuelle, notamment des dirigeants du monde des affaires, des hauts responsables universitaires et des décideurs politiques. Cela a favorisé le dialogue intersectoriel, en harmonisant les stratégies en matière de propriété intellectuelle avec les politiques économiques et d'innovation, et en renforçant le rôle de la propriété intellectuelle en tant que catalyseur de l'entrepreneuriat, de la compétitivité et du développement durable dans les pays francophones.	Afrique (15); pays arabes (5); Asie et Pacifique (10); Amérique latine et Caraïbes (6); pays en transition (6); autres (6)
	Nombre de pays participant à des projets de coopération Sud-Sud	19 pays en développement ont bénéficié de la coopération Sud-Sud dans le cadre de différents programmes de renforcement des capacités organisés avec le Cambodge, la Côte d'Ivoire et l'OMPIC (Maroc).	Afrique (11); pays arabes (4); Asie et Pacifique (4)
	Meilleure compréhension, parmi les professionnels de la propriété intellectuelle, des marques, des dessins et modèles industriels, des indications géographiques et des questions connexes	Meilleure compréhension des 11 participants à la conférence *Advanced Inter GI Europe 2025 : la gestion collective de la qualité pour les indications géographiques.*	Afrique (1); pays arabes (1); Asie et Pacifique (5); Amérique latine et Caraïbes (3); pays en transition (1)
		Meilleure compréhension chez 17 participants issus de 13 pays ayant suivi *la formation de perfectionnement sanctionnée par un certificat de l'OMPI, du CEIPI et de l'INPI sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et les licences à l'intention des fonctionnaires*, une initiative conjointe de l'OMPI, du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) et de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).	Afrique (4); pays arabes (2); Asie et Pacifique (3); Amérique latine et Caraïbes (3); pays en transition (1)
	Degré de satisfaction des participants des activités de formation et de renforcement des capacités sur les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques et les questions connexes	98% des 12 participants (taux de réponse de 58%) à l'université d'été de l'OMPI organisée par le CEIPI se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits.	Afrique (2); pays arabes (1); Asie et Pacifique (5); Amérique latine et Caraïbes (2)

Japon (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
4.3	**Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres**		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur	Quatre pays (Bangladesh, Pakistan, République démocratique populaire lao) ont pris des mesures pour faire progresser et renforcer leur cadre juridique en matière de droit d'auteur.	Asie et Pacifique (4)
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de mentorat à l'intention des cadres d'organismes de gestion du droit d'auteur	100% des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites des programmes de mentorat	Asie et Pacifique (4)

Japon (mondial)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
1.1	**Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout**		
	Participation à la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle	Le matériel de la campagne de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2025, tel que le clip vidéo de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle et les publicités numériques, a été diffusé en huit langues (les six langues officielles de l'ONU, le japonais et le portugais). Le contenu en ligne a été consulté par des utilisateurs de 209 pays/territoires.	Tous les pays et toutes les régions
	Sensibilisation accrue à l'importance de la propriété intellectuelle dans la société, notamment à la manière dont elle a permis aux individus de s'épanouir et a contribué à bâtir un avenir meilleur	Sensibilisation accrue au rôle de la propriété intellectuelle dans le développement durable et inclusif grâce au Forum international sur la propriété intellectuelle, notamment la table ronde de haut niveau qui a abouti à la publication du Message sur la propriété intellectuelle de l'EXPO 2025, ainsi qu'à l'exposition présentant des exemples d'utilisation réussie de la propriété intellectuelle, ce qui a permis de faire connaître efficacement la valeur de la propriété intellectuelle aux visiteurs venus du monde entier lors de l'EXPO 2025 à Osaka.	Afrique (38); pays arabes (14); Asie et Pacifique (30); Amérique latine et Caraïbes (24); pays en transition (22); autres (26)
	Sensibilisation accrue des jeunes à la propriété intellectuelle, notamment à son rôle dans le soutien à l'innovation et à la créativité	Le concours "Show and Tell", sur le thème "La grandeur de l'innovation et de la créativité", a sensibilisé la jeunesse japonaise à la propriété intellectuelle et aux innovations. Les 8 vidéos des présentations des lauréats ont également sensibilisé les jeunes du monde entier à la manière dont la propriété intellectuelle favorise l'innovation et la créativité.	Tous les pays
3.1	**Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI**		
	Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités sur les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques et les questions connexes	97% des participants étaient satisfaits des activités de renforcement des capacités et des formations suivantes :	
		- Réunion régionale virtuelle sur le système de Madrid pour certains pays d'Asie et du Pacifique	Asie et Pacifique (14)
		- Réunion régionale des responsables des offices de propriété intellectuelle chargés du système de Madrid pour les pays d'Asie et du Pacifique et manifestation de sensibilisation à l'intention des utilisateurs philippins du système de Madrid	Asie et Pacifique (14)
		- Réunion d'experts sur le système de Madrid à l'intention des responsables des offices de propriété intellectuelle du Viet Nam et manifestation de sensibilisation à l'intention des utilisateurs vietnamiens du système de Madrid	Asie et Pacifique (1)
	Amélioration de l'accès à l'information sur l'utilisation de la propriété intellectuelle au service de l'innovation	Quatre nouveaux épisodes de la série WIPOD – Design Talks ont été publiés en 2025, portant le total à 10 épisodes.	Tous les pays et toutes les régions
3.3	**Les plateformes et outils de propriété intellectuelle de l'OMPI facilitent le transfert de savoir et l'adaptation des technologies pour relever les défis mondiaux**		
	Participation des parties prenantes à la plateforme WIPO GREEN	Trois nouvelles parties prenantes ont participé à la plateforme à titre de partenaires de WIPO GREEN provenant du Japon.	Tous les pays
		187 technologies supplémentaires ont été téléversées et 110 besoins exprimés dans la base de données WIPO GREEN, ce qui a donné lieu à 42 connexions et 31 correspondances, facilitées par les projets d'accélération en Amérique latine et en Inde.	Asie et Pacifique (1); Amérique latine et Caraïbes (4)
	Amélioration de l'accès à l'information sur les technologies vertes en Asie et dans le Pacifique	Lancement du Livre sur les technologies vertes – Solutions énergétiques pour lutter contre le changement climatique en Asie et dans le Pacifique (édition spéciale EXPO 2025) à l'EXPO 2025 d'Osaka et au siège de l'OMPI, ainsi que sa publication en ligne, présentant plus de 200 exemples de technologies et de solutions énergétiques provenant de la région Asie-Pacifique	Tous les pays

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
4.1	**Utilisation plus efficace de la propriété intellectuelle au service de la croissance et du développement de l'ensemble des États membres et de leurs régions et sous-régions respectives, notamment grâce à l'intégration des recommandations du Plan d'action pour le développement**		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	98% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences :	
		- Donner aux jeunes les moyens d'innover et de faire preuve de créativité : formation, mentorat et accompagnement	Afrique (19); pays arabes (1)
		- Formations régionales d'initiation à l'intention des points focaux nationaux des projets relevant du Plan d'action pour le développement	Afrique (9); pays arabes (6); Asie et Pacifique (4)
		- Soutien aux entreprises par le renforcement des capacités dans et pour les écoles de design	Asie et Pacifique (3)
	Sensibilisation accrue à l'importance de la propriété intellectuelle et à son utilisation stratégique pour faire progresser le développement durable en Afrique	Le stand de l'OMPI à la neuvième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9) a permis de sensibiliser plus de 150 participants à l'importance de la propriété intellectuelle en Afrique, ainsi qu'au rôle clé de son utilisation stratégique dans la promotion du développement durable.	Afrique (49); Asie et Pacifique (1)
4.2	**Mise en place d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création dans les États membres**		
	Nombre et pourcentage d'États membres de l'ARIPO participant au plus haut niveau	Des représentants de haut niveau de 17 des 22 États membres de l'ARIPO (81%) ont participé à la Conférence des directeurs des offices de propriété intellectuelle de l'ARIPO, consacrée à l'utilisation concrète de la propriété intellectuelle au service de l'entrepreneuriat et du développement économique, l'accent étant mis sur le renforcement des cadres régionaux en matière de propriété intellectuelle, l'amélioration des infrastructures numériques et le soutien aux jeunes dans le domaine de l'innovation.	Afrique (22)
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	100% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI suivants :	
		- Conférence des directeurs des offices de propriété intellectuelle (HIPOC) des pays du Pacifique	Asie et Pacifique (6)
4.3	**Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres**		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	95% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI suivants :	
		- Innovation, créativité, propriété intellectuelle et entrepreneuriat (INCIPE) – Programme régional de formation destiné aux enseignants et aux décideurs politiques des pays de l'ASEAN	Asie et Pacifique (8)
		- Événement à l'intention des diplômés du Master en propriété intellectuelle de l'Université de Yaoundé II	Afrique (9)
		- Atelier sur l'examen des demandes de brevet à l'intention des examinateurs des pays andins (Pérou, Colombie, Équateur et Bolivie)	Amérique latine et Caraïbes (4)
		- Programme national de formation de l'OMPI sur l'examen dans la phase nationale du PCT à l'intention des examinateurs de brevets d'un État en vue de son adhésion au PCT (Uruguay)	Amérique latine et Caraïbes (1)
		- Bourses de courte durée pour des étudiants internationaux issus de pays en développement	Afrique (3); pays arabes (1), Asie et Pacifique (3)
		- Séminaire sous-régional sur le respect des droits de propriété intellectuelle à l'intention des agents chargés de l'application de la loi de certains pays anglophones de la région subsaharienne	Afrique (6)
	Pourcentage de participants ayant suivi avec succès des programmes de formation axée sur les compétences.	100% des participants ont suivi avec succès les programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences suivants :	
		- Cours d'été de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie organisé par l'OMPI et l'Afrique du Sud	Afrique (10)
		- Programme de Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'OMPI, l'ARIPO et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe), avec le concours du Gouvernement du Japon (2024 – 2025)	Afrique (7)
		- Programme de Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'OMPI, l'OAPI et l'Université de Yaoundé II à Yaoundé (Cameroun), avec le concours du Gouvernement du Japon (2024 – 2025)	Afrique (10)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
4.4	**Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle**		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de renforcement des capacités, de formation et de développement des compétences	95% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes suivants de l'OMPI en matière de renforcement des capacités, de formation et de développement des compétences :	
		- Séminaire de formation régional sur les politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle à l'intention des CATI et des bureaux de transfert de technologie des pays de l'ASEAN	Asie et Pacifique (9)
		- Réunion régionale des CATI de l'OMPI à l'intention du réseau de CATI de l'ASEAN	Asie et Pacifique (9)
		- Atelier national de formation à l'intention des CATI cambodgiens sur la gestion des projets CATI et le renforcement des compétences en matière de recherche de brevets	Asie et Pacifique (1)
		- Ateliers de la Semaine de la propriété intellectuelle – Renforcement des capacités des universités, des organismes de recherche et de développement et des PME	Afrique (2)
		- Formation, mentorat et accompagnement en matière de propriété intellectuelle et stratégies de marque pour les jeunes entrepreneurs :	Afrique (1)
		- Symposium international en ligne sur l'innovation et la société de demain	Afrique (23); pays arabes (10); Asie et Pacifique (21); Amérique latine et Caraïbes (14); pays en transition (13); autres (21)
		- Programme d'ateliers à grande échelle sur la gestion de la propriété intellectuelle à Surabaya (Indonésie)	Asie et Pacifique (1)
		- Programme d'ateliers à grande échelle sur la gestion de la propriété intellectuelle à Hô Chi Minh-Ville (Viet Nam)	Asie et Pacifique (1)
		- Programme d'ateliers à grande échelle sur la gestion de la propriété intellectuelle à Penang (Malaisie)	Asie et Pacifique (1)
		- Programme d'intermédiaires pour les PME en Côte d'Ivoire	Afrique (1)
		- Programme d'ateliers à grande échelle sur la gestion de la propriété intellectuelle à Bangkok (Thaïlande)	Asie et Pacifique (1)
		- Projet 2.0 de laboratoires de propriété intellectuelle	Afrique (1)
		- Programme sur la propriété intellectuelle au service de l'innovation verte	Afrique (1)
		- Réunion régionale concernant les CATI à l'intention des pays arabes	Pays arabes (11)
		- Projet de l'ASEAN sur la valorisation de la propriété intellectuelle (Thaïlande)	Asie et Pacifique (4)
		- Projet de renforcement des compétences et des savoirs en matière de propriété intellectuelle chez les jeunes concepteurs	Amérique latine et Caraïbes (3)
		- Forum interrégional sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat féminin pour les pays arabes et asiatiques	Pays arabes (8); Asie et Pacifique (6)
		- Séminaire régional sur la propriété intellectuelle à l'intention des jeunes créateurs	Amérique latine et Caraïbes (4)
		- Sommet 2025 sur les bonnes pratiques dans le cadre du Programme d'aide aux inventeurs (PAI)	Afrique (2); pays arabes (1); Asie et Pacifique (3); Amérique latine et Caraïbes (4)
		- Programme Scale Up Your IP (Sri Lanka)	Asie et Pacifique (1)
		- Programme Scale Up Your IP (Afrique du Sud)	Afrique (1)
		- Programme Scale Up Your IP (Thaïlande)	Asie et Pacifique (1)
	Degré de satisfaction des participants aux activités de formation et de renforcement des capacités en matière de droit des brevets et questions connexes.	97% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes suivants de l'OMPI en matière de renforcement des capacités et de formation :	
		- Programme régional de rédaction de demandes de brevet en arabe	Afrique (16); Asie et Pacifique (1)
		- Cours régional de formation à la rédaction des demandes de brevet en Afrique	Afrique (21); pays arabes (1)
		- Bourses pour le programme international de rédaction des demandes de brevet	Afrique (4); pays arabes (2); Asie et Pacifique (4)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
	Contenu amélioré de la base de données IP Advantage	Dix nouvelles études de cas ont été ajoutées à la base de données IP Advantage	Tous les pays et toutes les régions
4.5	**Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle**		
	Nombre de documents de propriété intellectuelle numérisés, saisis, validés ou convertis en texte intégral	- Numérisation des documents de propriété intellectuelle des offices de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles industriels)	Afrique (1); pays arabes (1)
		- Validation des données et vérification des documents de propriété intellectuelle	Afrique (1)
		- Production du texte intégral des brevets avec vérification par reconnaissance optique des caractères et chargement dans PATENTSCOPE	Amérique latine et Caraïbes (1)
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	100% des participants se sont déclarés satisfaits des programmes de formation et de développement des compétences de l'OMPI suivants :	
		- Atelier national de sensibilisation et de renforcement des capacités sur les services de dépôt en ligne	Asie et Pacifique (1)
		- Huitième réunion des coordinateurs régionaux du registre de propriété intellectuelle de l'ASEAN	Asie et Pacifique (9)

Mexique

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
4.4	**Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle**		
	Amélioration des connaissances des professionnels de la propriété intellectuelle sur l'innovation et le transfert de technologies pour la réduction des émissions et le changement climatique	Le séminaire international sur la propriété intellectuelle, le changement climatique et le développement durable, organisé par l'IMPI et l'université de Houston avec le soutien de l'OMPI, a réuni près de 200 acteurs clés afin de débattre du rôle de la propriété intellectuelle dans le soutien aux énergies propres, et a permis de partager des expériences en matière de politiques, de législation, de mécanismes de financement et de transfert de technologie. Sur les 74 personnes ayant répondu à l'enquête effectuée après le séminaire : - 84% ont indiqué que les connaissances acquises leur seraient utiles dans leur travail; et - 93% ont confirmé mieux comprendre l'importance et les avantages de la propriété intellectuelle dans le domaine des énergies renouvelables.	Amérique latine et Caraïbes (1)

République de Corée (règlement extrajudiciaire des litiges)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
3.1	**Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI**		
	Sensibilisation accrue au recours à des services de règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droit d'auteur et de contenus numériques, notamment au moyen de procédures prévues par l'OMPI	Des webinaires sur le règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droit d'auteur et de contenus numériques ont permis de mieux faire connaître les services de l'OMPI en la matière auprès de plus de 2 250 participants issus de 129 États membres.	Afrique (22); pays arabes (12); Asie et Pacifique (16); Amérique latine et Caraïbes (19); pays en transition (18); autres (42)
	Recours accru à des services de règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droit d'auteur et de contenus numériques, notamment au moyen de procédures prévues par l'OMPI	En 2025, deux litiges ont été renvoyés au système de promotion de la médiation OMPI-MCST. Le système a été étendu pour soutenir le règlement d'un litige en matière de droit d'auteur dans un pays supplémentaire en dehors de la République de Corée.	Asie et Pacifique (1); Amérique latine et Caraïbes (1)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
	Accès accru aux outils en ligne pour faciliter le dépôt et l'administration des dossiers de règlement extrajudiciaire des litiges en matière de droits d'auteur et de contenu	En 2025, un soutien a été apporté au traitement de 1 046 litiges (+87% par rapport à 2024) et à plus de 1 000 audiences en ligne (+68% par rapport à 2024) dans le cadre du programme de co-administration du règlement extrajudiciaire des litiges de l'OMPI pour les aux offices de propriété intellectuelle et de droit d'auteur. Des modules en ligne ont été développés, mis en œuvre et pris en charge afin de rationaliser la co-administration des litiges dans les États membres, notamment l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins d'Algérie (ONDA), l'Office de la propriété intellectuelle du Belize (BELIPO), le Ministère de la culture du Brésil, le Service national des droits de propriété intellectuelle de l'Équateur (SENADI), l'Institut salvadorien de la propriété intellectuelle (ISPI), le Registre de la propriété intellectuelle du Guatemala (RPI), la Commission nigériane du droit d'auteur (NCC), le Département de la propriété intellectuelle de Thaïlande (DIP), le Bureau des services d'enregistrement de l'Ouganda (URSB) et la Direction nationale de la propriété industrielle de l'Uruguay (DNPI).	Tous les pays et toutes les régions

République de Corée (promouvoir le respect du droit d'auteur et des droits connexes)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
2.3	**Dialogue et coopération au niveau international en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle**		
	Davantage d'information sur les mesures d'application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mesures de lutte contre le piratage dans l'environnement numérique, qui sont mises à la disposition des États membres pour faciliter le dialogue politique et les mesures en matière d'application du droit d'auteur	L'étude sur "L'efficacité et les moyens juridiques et techniques d'exécution des ordonnances de blocage des sites Web" a été finalisée et présentée lors de la dix-septième session de l'ACE (février 2025). Cette étude, qui a passé en revue les approches juridiques et techniques du blocage de sites Web, a mis en évidence le recours croissant aux ordonnances de blocage en tant qu'outil efficace pour faire appliquer la loi.	Tous les pays
	Meilleur accès aux outils et informations permettant de sensibiliser le public, et en particulier les jeunes, à l'importance du respect du droit d'auteur	Le projet IP Clubs, mis en œuvre conjointement avec l'ARIPO, s'est étendu à cinq pays (le Ghana, le Libéria, le Rwanda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie) et compte désormais 25 écoles participantes (cinq par pays). La Gambie s'est également jointe à l'édition 2025-2026, ce qui témoigne de l'intérêt croissant pour le programme.	Afrique (6)
	Sensibilisation accrue aux questions d'actualité relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle et à l'instauration d'une culture du respect de la propriété intellectuelle	Le Colloque international sur l'application du droit d'auteur s'est tenu à Manille (Philippines) du 23 au 27 juin 2025. Il a été organisé par l'OMPI en collaboration avec l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPHL) et le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée (MCST), avec la coopération de l'Agence coréenne de la protection du droit d'auteur (KCOPA). Quelque 13 intervenants et 30 participants, parmi lesquels des responsables du droit d'auteur et des membres du pouvoir judiciaire, ont partagé leurs expériences et leurs bonnes pratiques issues de l'ensemble du secteur de la protection de la propriété intellectuelle afin de renforcer les connaissances en la matière, en mettant particulièrement l'accent sur le piratage numérique. http://www.wipo.int/edocs/mdocs/enforcement/fr/wipo_ace_17/wipo_ace_17_13.pdf	Afrique (2); pays arabes (2); Asie et Pacifique (4); pays en transition (1)
4.3	**Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres**		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	100% de satisfaction en ce qui concerne le colloque susmentionné (sur la base de 28 réponses).	Comme ci-dessus.

République de Corée (droit d'auteur)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
4.3	**Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres**		
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour améliorer ou faire progresser l'élaboration de leur cadre en matière de droit d'auteur	23 pays ont pris des mesures supplémentaires pour faire progresser et renforcer l'élaboration de leur cadre et de leur système en matière de droit d'auteur.	Afrique (2); pays arabes (3); Asie et Pacifique (14); Amérique latine et Caraïbes (4)
	Nombre de livres accessibles produits par des partenaires locaux dans différents pays.	Grâce au financement et à l'assistance technique fournis par l'ABC, les ONG partenaires dans trois pays ont produit 1 528 exemplaires de supports pédagogiques en formats accessibles (EPUB3, DAISY Text, fichiers prêts pour le braille (BRF), gros caractères et braille en relief) en anglais, en kazakh, en kiswahili et en russe, destinés aux élèves du primaire, du secondaire et aux étudiants universitaires : Kazakhstan (105), Kenya (1 306) et Nigéria (117).	Afrique (2); Asie et Pacifique (1)

République de Corée (propriété industrielle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
4.3	**Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres**		
	Degré de satisfaction des participants au programme de formation de l'OMPI sur la mise en place et la gestion d'un office national de propriété intellectuelle au Timor-Leste.	Sept responsables de l'équipe chargée de la mise en place de l'Office de la propriété intellectuelle du Timor-Leste (IPO-FT) ont suivi un programme de formation en République de Corée en juin 2025 afin d'approfondir leurs connaissances des meilleures pratiques internationales en matière de création et de gestion d'un office de la propriété intellectuelle. Degré de satisfaction : 100% satisfaits ou très satisfaits (taux de réponse de 100%)	Asie et Pacifique (1)
	Nombre de pays ayant pris des mesures pour renforcer la compétitivité des entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles	Deux pays ont pris des mesures pour renforcer la compétitivité des entreprises grâce aux marques et aux dessins et modèles : - République démocratique populaire lao : Création d'une identité visuelle et d'éléments graphiques pour une entreprise d'écotourisme à Luang Prabang, ce qui a renforcé l'impact économique local. - Soutien à un programme de gestion de la propriété intellectuelle en Mongolie à l'intention de 30 PME dirigées par des femmes, renforçant leurs capacités en matière de propriété intellectuelle pour assurer une croissance durable de leurs activités.	Asie et Pacifique (2)
4.4	**Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle**		
	Meilleure compréhension par les étudiants et les universitaires de l'importance des technologies appropriées et de la résolution de problèmes à l'aide de l'information en matière de brevets	Un total de 15 participants ont approfondi leur compréhension des technologies appropriées et acquis des compétences pratiques dans le domaine de résolution de problèmes à l'aide de l'information en matière de brevets, grâce à une collaboration avec le KIPO et l'Université des Indes occidentales dans le cadre du Concours sur les technologies appropriées (ATC)	Amérique latine et Caraïbes (1)
	Meilleure compréhension par les étudiants et les universitaires de l'importance des technologies appropriées et de la résolution de problèmes à l'aide de l'information en matière de brevets	Meilleure compréhension, chez 15 innovateurs de la Trinité-et-Tobago, de l'importance des technologies appropriées et de la résolution de problèmes à l'aide d'informations sur les brevets. 89% des participants ont jugé les informations utiles ou très utiles pour améliorer leur idée ou leur projet (taux de réponse : 60%).	Amérique latine et Caraïbes (1)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
	Nombre de technologies mises au point par des institutions publiques ou des start-up et commercialisées	Dans le cadre du programme Women Innovation and Startup Empowerment (Innovation des femmes et autonomisation des start-up), ou programme WISE, quatre technologies mises au point par des femmes en Ukraine (trois issues d'institutions publiques et une d'une start-up) – dans les domaines de la HealthTech, de l'EdTech et de la santé mentale – ont franchi une nouvelle étape vers leur commercialisation grâce à un accompagnement ciblé en matière de propriété intellectuelle dispensé par des experts, ce qui a renforcé leurs chances d'entrer sur le marché.	Pays en transition (1)

République de Corée (enseignement de la propriété intellectuelle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
4.3	**Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres**		
	Participants utilisant de nouvelles connaissances et compétences dans différents domaines de la propriété intellectuelle	Amélioration des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle des étudiants du cycle supérieur, des diplômés et des jeunes professionnels issus de pays en développement, de PMA et de pays en transition, sur les thèmes suivants : i) compréhension des questions de propriété intellectuelle; ii) outils d'apprentissage pour la gestion de la propriété intellectuelle; et iii) connaissance du rôle et des fonctions de l'OMPI (41 participants – 27 femmes, 14 hommes – issus de 23 pays ont suivi avec succès un programme de formation de courte durée).	Afrique (8); pays arabes (2); Asie et Pacifique (5); Amérique latine et Caraïbes (4); pays en transition (3); autres (1)
		Amélioration des connaissances et des compétences des étudiants et des professionnels dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'élaboration de politiques (13 participants – 8 femmes et 5 hommes – issus de 8 pays ont suivi avec succès le cours de niveau master).	Afrique (3); Asie et Pacifique (3); Amérique latine et Caraïbes (1); pays en transition (1)
		Renforcement des connaissances et des compétences des femmes innovatrices afin de mieux tirer parti du système de propriété intellectuelle (385 participantes).	Pays en transition (1)
		Amélioration des connaissances et des compétences pratiques des examinateurs de dessins et modèles issus de pays en développement, de PMA et de pays en transition (26 participants – 10 femmes et 16 hommes – issus de 19 pays ont suivi la formation.)	Afrique (7); pays arabes (1); Asie et Pacifique (4); Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (2); autres (3)
		Amélioration des connaissances et des compétences des examinateurs de demandes de brevet issus de pays en développement, de PMA et de pays en transition (51 examinateurs de demandes de brevet – 22 femmes et 29 hommes – issus de 23 pays ont suivi les trois phases de la formation en présentiel).	Afrique (6); pays arabes (2); Asie et Pacifique (7); Amérique latine et Caraïbes (3); pays en transition (2); autres (3)
		Amélioration des connaissances et des compétences pratiques des examinateurs de marques issus de pays en développement, de PMA et de pays en transition (31 participants – 18 femmes et 13 hommes – issus de 21 pays ont suivi la formation en ligne.)	Afrique (5); pays arabes (2); Asie et Pacifique (7); Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (5)
		Amélioration des connaissances en propriété intellectuelle de femmes scientifiques, universitaires et cheffes d'entreprise, permettant l'autonomisation de figures féminines du domaine des sciences issues de pays en développement, de PMA et de pays en transition (20 femmes scientifiques de 12 pays, y compris les lauréates du Prix L'Oréal-UNESCO)	Afrique (6); pays arabes (2); Asie et Pacifique (2); Amérique latine et Caraïbes (2)
		Amélioration des connaissances des enseignants et des éducateurs du primaire et du secondaire en matière d'éducation à la propriété intellectuelle destinée aux élèves (44 participants issus de 4 pays sélectionnés).	Afrique (1); pays arabes (1); Asie et Pacifique (1); Amérique latine et Caraïbes (1)
		Renforcement des capacités des éducateurs et des décideurs politiques à intégrer la propriété intellectuelle dans les systèmes éducatifs nationaux (45 éducateurs – 16 femmes et 29 hommes – issus de 7 pays africains).	Afrique (7)
		Renforcement des connaissances et des capacités des chercheurs dans les universités et les instituts dans le domaine de la propriété intellectuelle (46 chercheurs et professionnels – 20 femmes et 26 hommes – issus d'un pays).	Afrique (1)

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
		Amélioration des connaissances et de la compréhension de l'évaluation de la propriété intellectuelle afin de soutenir la mise en place d'écosystèmes d'évaluation et de financement basés sur la propriété intellectuelle (39 participants issus de 4 pays).	Pays en transition (3); autres (1)
		Meilleure compréhension de l'évaluation de la propriété intellectuelle et du financement fondé sur la propriété intellectuelle parmi les professionnels et les responsables gouvernementaux des secteurs de la propriété intellectuelle et de la finance (60 participants – 30 femmes, 30 hommes – issus de 24 pays).	Afrique (5); pays arabes (2); Asie et Pacifique (11); Amérique latine et Caraïbes (1); pays en transition (3); autres (2)
		Meilleure compréhension, parmi les hauts responsables gouvernementaux, de l'importance et du rôle de la propriété intellectuelle et des politiques fondées sur celle-ci pour le développement industriel et la croissance économique dans les pays en développement d'Asie (19 participants – 9 femmes et 10 hommes – issus de 6 pays).	Asie et Pacifique (6)
		Amélioration des connaissances et des compétences des professionnels des secteurs public et privé issus de pays en développement, de PMA et de pays en transition en matière de gestion des actifs de propriété intellectuelle : – 1 364 participants issus de 119 pays ont suivi le volet en ligne de la formation. – 214 participants ont suivi avec succès les formations IP Panorama et DL-450. – 30 participants (16 femmes et 14 hommes) issus de 22 pays en développement, de PMA et de pays en transition ont participé à la formation en présentiel, comprenant une session de simulation de négociation et des exercices de groupe. Ils ont reçu des certificats internationaux de perfectionnement pour avoir suivi cette formation avec succès.	Afrique (5); pays arabes (2); Asie et Pacifique (8); Amérique latine et Caraïbes (2); pays en transition (3); autres (2)
	Participants satisfaits des programmes de formation	Sur les 651 personnes ayant répondu aux enquêtes d'évaluation menées dans le cadre de neuf des programmes de formation susmentionnés[73], 94% se sont déclarées globalement satisfaites.	

Singapour

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
4.4	**Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle**		
	Davantage d'information sur les écosystèmes nationaux d'échange de connaissances et de transfert de technologie au sein des instituts de recherche de Singapour	Réalisation d'une évaluation détaillée des bureaux chargés de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein des instituts de recherche de Singapour afin de déterminer dans quelle mesure ces institutions sont des leaders mondiaux en matière de transfert de connaissances et de technologie. Portant sur cinq institutions clés[74], l'évaluation a permis de dégager des enseignements à l'échelle du système concernant le positionnement des institutions, la coordination de l'écosystème et les écarts en matière de performance. Ces enseignements ont été traduits en recommandations concrètes, notamment la création d'un Conseil national de coordination pour l'innovation et l'entrepreneuriat et l'élargissement des indicateurs clés de performance afin d'y inclure le développement de nouveaux produits, les licences générant des redevances et les ventes commerciales.	Asie et Pacifique (1)

[73] Programme de perfectionnement des cadres dans les domaines suivants : i) examen des demandes de brevet; ii) examen des dessins et modèles; iii) examen des marques; iv) université d'été de l'OMPI; v) Cours international de perfectionnement sanctionné par un certificat (AICC) sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle au service des entreprises; vi) Cours magistral sur la propriété intellectuelle, l'évaluation et la finance; vii) Atelier sur le développement industriel inclusif et durable grâce à la propriété intellectuelle; viii) Cours à l'intention des dirigeants sur la propriété intellectuelle, la science et l'innovation pour les femmes scientifiques et les innovatrices; et ix) Programme sur l'innovation des femmes et l'autonomisation des start-up.

[74] Agence pour la science, la technologie et la recherche (A*STAR); Université Duke et Université nationale de Singapour (Duke-NUS); Université nationale de Singapour (NUS); Université technologique de Nanyang (NTU); Université de technologie et de design de Singapour (STUD).

Espagne (propriété industrielle)

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires
3.1	**Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI**		
	Amélioration des connaissances des professionnels de la propriété intellectuelle sur différents aspects dans le cadre des programmes de modernisation mis en place par des offices de propriété industrielle	Les 13 personnes interrogées (taux de réponse de 68%) issues des 19 offices de propriété industrielle d'Amérique latine et des Caraïbes ayant participé à l'enquête se sont déclarées satisfaites à 100% du séminaire régional sur le soutien aux PME. L'évaluation réalisée après la formation a montré que 77% des participants avaient atteint le niveau de connaissances le plus élevé (contre 46% avant la formation).	Amérique latine et Caraïbes (19)
	Pourcentage de participants estimant que les thèmes abordés sont très pertinents pour leur institution	100% des 13 personnes interrogées ont indiqué que les thèmes abordés pouvaient être efficacement appliqués au sein de l'entité pour laquelle ils travaillent.	
4.3	**Mise en valeur des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle dans tous les États membres**		
	Degré de satisfaction des participants aux programmes de l'OMPI en matière de formation et de développement des compétences	99% de taux de satisfaction parmi les 37 participants (taux de réponse de 76%) aux programmes suivants : - Atelier régional de formation des formateurs en matière de propriété industrielle : rédaction de demandes de brevet pour l'Amérique latine - Séminaire régional sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges d'Amérique latine	Amérique latine et Caraïbes (32)
	Pourcentage de participants aux ateliers de l'OMPI estimant que les compétences acquises sont pertinentes pour leur institution	93% des personnes interrogées susmentionnées ont jugé les compétences acquises pertinentes pour leur institution.	
	Renforcement des capacités des professionnels de la propriété intellectuelle, en particulier dans le domaine des marques et des dessins et modèles	Renforcement des capacités de 12 experts en propriété intellectuelle en matière d'examen et de protection avancés des marques.	Amérique latine et Caraïbes (12)

Uruguay

Données relatives à l'exécution

	Indicateurs d'exécution	Principaux résultats en 2025	Pays bénéficiaires par région
4.5	**Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle**		
	Amélioration de la gestion et du traitement des dossiers et des demandes de propriété industrielle dans le but de garantir la protection des droits de propriété industrielle de leurs propriétaires	Le projet visant à moderniser les plateformes informatiques de la Direction nationale de l'Office de la propriété industrielle (DNPI) de l'Uruguay a été achevé en 2025. Le projet a permis la mise en place d'une nouvelle plateforme intégrée reliant l'IPAS au système Documentum de l'APIA, et permettant le dépôt en ligne de brevets et de marques, ainsi que l'envoi de notifications numériques. Le nouveau système rationalise la gestion des dossiers et des documents relatifs à la propriété intellectuelle au sein de l'office et offre une expérience plus efficace et plus conviviale aux déposants, en particulier aux entrepreneurs et aux PME.	Amérique latine et Caraïbes (1)

ANNEXE XV. Rapport sur l'état d'avancement du Plan-cadre d'équipement en 2025

La présente annexe rend compte de tous les projets relevant du Plan-cadre d'équipement (PCE) financés au moyen des réserves de l'OMPI conformément à l'approbation des États membres.

Le rapport contient des rapports sur l'état d'avancement des projets qui étaient en cours d'exécution en 2025 et des rapports d'achèvement des projets menés à terme en 2025.

Les rapports sur l'état d'avancement des projets fournissent aux États membres une vue d'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets au cours de la période allant de janvier à décembre 2025. Les rapports d'achèvement présentent une vue succincte de l'exécution globale du projet et des avantages qui en découlent.

PCE 11	Plateforme intégrée pour les services de conférence	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 25	Système de gestion de la trésorerie (TMS)	Rapport d'achèvement
PCE 35	Authentification moderne forte	Rapport d'achèvement
PCE 36	Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase III	Rapport d'achèvement
PCE 37	Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes – Phase III	Rapport d'achèvement
PCE 38	Gestion des services de l'Organisation	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 39	Transformation AIMS 2.0 – Phase I	Rapport d'achèvement
PCE 40	Gestion et gouvernance des données	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 41	Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase hybride	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 42	Plateforme informatique du système de Madrid – Phase II	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 43	Système de gestion des bâtiments pour les installations de chauffage, de ventilation, de climatisation et sanitaires et l'éclairage	Rapport sur l'état d'avancement
PCE 44	Transformation AIMS 2.0 – Phase II	Rapport sur l'état d'avancement

Projets financés par les réserves au 31 décembre 2025

(en milliers de francs suisses)

	Budgets par projet	Dépenses			Solde restant	Utilisation du budget
		Dépenses jusqu'à fin 2023	Dépenses 2024-2025	Total des dépenses		
Projets relatifs aux TIC						
Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase III[1]	7 531	4 722	2 700	7 422	109	99%
Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase hybride	9 945	1 370	5 202	6 572	3 373	66%
Plateforme informatique du système de Madrid [2,4]	6 000	3 766	2 163	5 929	71	99%
Plateforme informatique du système de Madrid – Phase II	10 950	-	2 927	2 927	8 023	27%
Projet d'externalisation de La Haye [2,4]	3 001	2 981	20	3 000	1	100%
Transition vers le nuage – Phase III[2,3]	2 750	1 464	1 275	2 739	11	100%
Plateforme intégrée pour les services de conférence	930	583	245	828	102	89%
Système de gestion de la trésorerie (TMS)[2]	250	112	75	186	64	74%
Système de gestion des performances (EPM) 2e génération en nuage [2,4]	825	668	36	704	121	85%
Transformation AIMS 2.0 – Phase I[2]	2 900	488	2 273	2 761	139	95%
Transformation AIMS 2.0 – Phase II	21 500	-	2 964	2 964	18 536	14%
Gestion des services de l'Organisation (ESM)	1 500	220	616	836	664	56%
Gestion et gouvernance des données	1 000	-	308	308	692	31%
Sous-total	**69 082**	**16 374**	**20 803**	**37 177**	**31 905**	**54%**
Projets relatifs aux bâtiments						
Système de gestion des bâtiments pour les installations de chauffage, de ventilation, de climatisation et sanitaires et l'éclairage	10 839	-	2 291	2 291	8 548	21%
Sous-total	**10 839**	**-**	**2 291**	**2 291**	**8 548**	**21%**
Projets relatifs à la sûreté et à la sécurité						
Authentification forte et moderne[1]	897	105	473	579	318	64%
Sous-total	**897**	**105**	**473**	**579**	**318**	**64%**
TOTAL	**80 818**	**16 479**	**23 568**	**40 047**	**40 771**	**50%**

[1] Ces projets ont été clôturés et les soldes budgétaires restants seront reversés aux excédents cumulés.

[2] Ces projets ont été clôturés et les soldes budgétaires restants ont été reversés aux excédents cumulés.

[3] Intitulé complet du projet : "Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes".

[4] Les rapports d'achèvement de ces projets figuraient dans les précédents rapports sur l'état d'avancement du PCE.

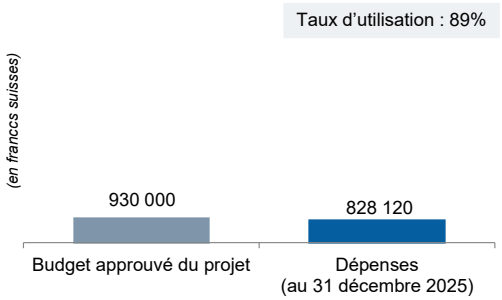
PCE 11 – Plateforme intégrée pour les services de conférence

Rapport sur l'état d'avancement du projet[75]

Progrès dans la réalisation du résultat escompté



Utilisation des ressources



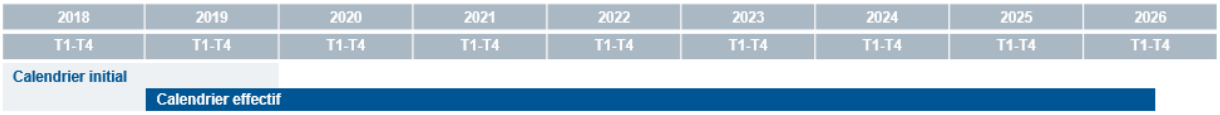
Principales réalisations en 2025

Sur la base de la nouvelle vision de la plateforme intégrée pour les services de conférence, qui a été achevée à la fin de 2024, un document sur la phase initiale de projet a été élaboré pour le projet de secrétariat numérique, définissant les principaux éléments et la solution technique pour la première phase du projet.

Données relatives à l'exécution

Aucun avantage n'a été obtenu en 2025, le travail ayant porté sur la mise en place d'un cadre de planification solide pour la nouvelle initiative.

Calendrier du projet

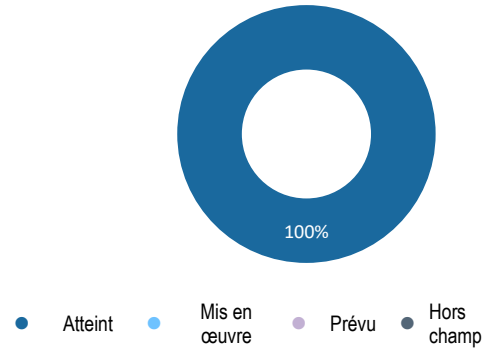


[75] La justification et les objectifs initiaux figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2018-2027" (document WO/PBC/27/9). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du PCE.

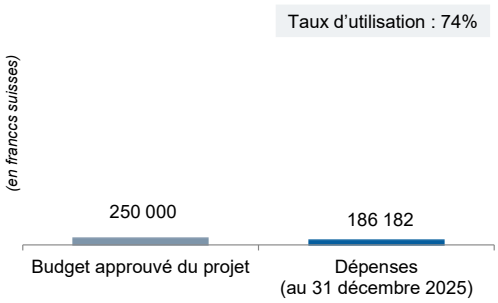
PCE 25 – Système de gestion de la trésorerie (TMS)

Rapport d'achèvement du projet[76]

Résultat escompté



Utilisation des ressources



Objectifs

Permettre à l'OMPI de suivre et de gérer les risques intrinsèques aux opérations de trésorerie.

S'appuyant sur la mise en œuvre initiale, la phase II a élargi le champ d'application pour y inclure la mise en service du module de compensation et l'automatisation du service de transfert de taxes du PCT avec les objectifs suivants :

- Consolider, automatiser et gérer les données et les processus de trésorerie au sein d'un système unique.
- Réduire les risques opérationnels et améliorer l'efficacité, la précision et la transparence du processus de transfert des taxes.

Principales réalisations

- Un système de gestion des risques de trésorerie (TRMS) a été mis en place, consolidant et automatisant les flux de données de trésorerie provenant de plusieurs systèmes sous une plateforme unique. Le système offre une vue précise et agrégée des paiements, des positions de trésorerie globales et des risques associés, tout en permettant une connectivité multibancaire avec les prestataires de services financiers de l'OMPI et en renforçant la capacité de l'Organisation à gérer les risques financiers liés aux opérations de trésorerie.
- Un service automatisé de transfert des taxes (FTS) a été mis en place, modernisant l'échange de données entre les systèmes d'information du PCT et le système ERP grâce à la technologie des interfaces de programmation d'application (API). La connectivité avec les offices de propriété intellectuelle externes a été renforcée grâce à des améliorations apportées au Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.
- Un processus comptable FTS amélioré a été mis en place grâce à la génération automatisée des factures et au traitement des paiements des offices de réception (RO) et des services de recherche internationale (ISA) dans l'ERP, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la précision du traitement.
- L'accès aux états mensuels préparés dans l'ERP a été fourni aux ISA par l'intermédiaire du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI, ce qui a permis d'améliorer la transparence et de faciliter l'accès à l'information financière.
- Des structures de données PCT normalisées ont été mises en place dans l'ERP, ce qui a permis d'améliorer la qualité des données et de renforcer la transparence et l'établissement de rapports.
- La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été largement impliquée dans la définition et la validation des contrôles de sécurité mis en œuvre dans le système TRMS, et a notamment garanti la séparation des tâches au sein des différents processus ainsi que la sécurisation des communications entre le système TRMS et les environnements de paiement/trésorerie externes.

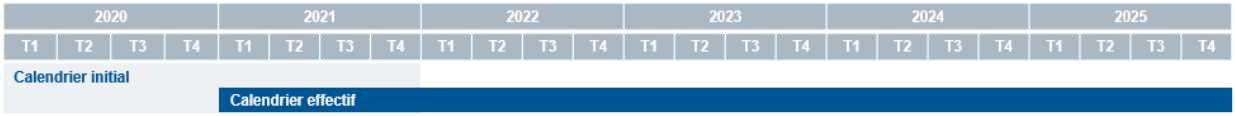
[76] La justification et les objectifs initiaux figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2020-2029" (document WO/PBC/30/11). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du PCE.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Phase 1 – Amélioration de la sécurité et réduction du risque d'erreur ou de fraude au paiement grâce à l'automatisation des flux de travail, à la séparation des tâches et à l'utilisation de l'IA.	Les paiements émanant de l'OMPI sont validés par des contrôles automatisés antifraude et des contrôles de sanction.	0% en mai 2021	100% des paiements de l'OMPI validés	100% des paiements sont validés dans Coupa
Phase 1 – Amélioration de la visibilité des liquidités grâce à une connectivité multibancaire avec les fournisseurs de services financiers de l'OMPI.	Augmentation du nombre de comptes bancaires de l'OMPI faisant l'objet d'un rapport automatique et de la part de ces comptes dans le total des soldes de trésorerie.	45% des comptes bancaires de l'OMPI et 25% des soldes de trésorerie	≥ 95% des comptes bancaires de l'OMPI et ≥ 98% des soldes de trésorerie	≥ 95% des comptes bancaires de l'OMPI et ≥ 98% des soldes de trésorerie Note : Les économies annuelles sont estimées à environ 36 000 CHF grâce à la réduction du temps de travail du personnel et à 45 000 CHF grâce à la mise hors service de l'ancien système.
Phase 1 – Amélioration de la gestion du risque de change	Des rapports plus fréquents sur l'exposition de l'OMPI au risque de change	Rapports mensuels sur les soldes de trésorerie	Rapports quotidiens via le tableau de bord de trésorerie	100% de rapports quotidiens sur les avoirs en devises
Phase 1 – Amélioration de la gestion de l'exposition au risque de crédit de contrepartie	Renforcement des rapports sur les expositions de l'OMPI au risque de crédit de contrepartie	Rapports manuels sur l'exposition au risque de crédit de contrepartie	Rapports automatisés sur l'exposition pour 100% des contreparties bancaires de l'OMPI	100% des contreparties bancaires de l'OMPI sont couvertes par des rapports d'exposition automatisés.
Phase 1 – Amélioration de l'efficacité du traitement des paiements et renforcement des contrôles des risques de fraude grâce à l'utilisation de l'IA	Les paiements de l'OMPI sont validés à l'aide de l'IA afin de détecter les fraudes et de vérifier le contrôle des sanctions, et font l'objet d'un rapport en temps opportun.	0% des paiements de l'OMPI sont validés à l'aide de l'IA pour détecter les fraudes et vérifier le contrôle des sanctions	≥ 95% des paiements de l'OMPI sont contrôlés à l'aide de l'IA pour détecter les fraudes et vérifier le contrôle des sanctions dans un délai de 24 heures.	98% des paiements de l'OMPI sont validés à l'aide de l'IA dans un délai de 24 heures.
Phase 1 – Meilleure utilisation des liquidités à des fins d'investissement	Réduction des liquidités inutilisées en dollars É.-U. détenues sur les comptes courants	Solde mensuel moyen des liquidités inutilisées de 1,5 million de dollars É.-U.	Moyenne mensuelle des liquidités inutilisées ≤ 0,25 million de dollars É.-U.	Solde mensuel moyen des liquidités inutilisées de 1,3 million de dollars É.-U.
Phase 2 – Amélioration de la gestion, de la comptabilité et de l'établissement de rapports sur les taxes de recherche PCT en attente d'informations complémentaires ou dont les montants sont incorrects	Enregistrement et établissement de rapports sur les "éléments en attente" dans l'ERP et Coprocess	Enregistrement manuel des "éléments en attente" dans l'ERP et Coprocess	Enregistrement et établissement de rapports entièrement automatisés sur les "éléments en attente" par le PCT, y compris le rapprochement du compte de passif.	À évaluer six mois après la mise en œuvre du projet
Phase 2 – Amélioration de l'efficacité du traitement des reçus grâce à une meilleure connectivité entre les systèmes ERP et PCT	Notifications de réception et mises à jour de statut	Notification automatisée des reçus entre les systèmes ERP et PCT disponible dans les 24 heures	Collecte automatisée des informations sur le statut des reçus disponible le jour même	À évaluer six mois après la mise en œuvre du projet
Phase 2 – Amélioration de la sécurité des informations du PCT	Remplacement du fournisseur tiers (Coprocess) par un développement interne (Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI) pour les opérations du service FTS	Coprocess utilisé pour traiter les transactions FTS	Développement interne (Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI) utilisé pour traiter les opérations de FTS	Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase FTS Note : Les économies annuelles réalisées grâce à la mise hors service de Coprocess s'élèvent à environ 75 000 CHF.

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Phase 2 – Amélioration de la sécurité et réduction du risque d'erreur ou de fraude au paiement dans le service FTS (flux de travail automatisé et séparation des tâches)	Les paiements provenant du FTS sont validés à l'aide de contrôles automatisés antifraude et du contrôle des sanctions	0% des paiements FTS validés	100% des paiements FTS validés	100% des paiements FTS validés

Calendrier du projet



Enseignements tirés

- Des réunions de coordination régulières et structurées ont été essentielles pour maintenir l'engagement, l'alignement et la collaboration entre les multiples parties prenantes impliquées dans cette mise en œuvre transversale.
- Le recours à un groupe ciblé de parties prenantes facilite la collecte des exigences opérationnelles et la prise de décisions en matière de conception, ce qui permet de fournir la solution la plus efficace.
- Une gestion efficace des demandes de changement permet aux équipes opérationnelles, techniques et de testeurs de collaborer efficacement et de fournir les résultats requis en temps voulu. Il est essentiel de s'assurer que tous les environnements requis sont synchronisés pour éviter les retards et les retouches.
- L'adoption d'une approche de mise en service progressive est essentielle pour un projet ayant une incidence directe sur les clients de l'OMPI (offices de propriété intellectuelle). Le partenariat avec un important office international des brevets pendant le lancement progressif a permis d'identifier et de résoudre les problèmes de mise en œuvre avant le déploiement complet.

Coûts annuels récurrents

Frais de licence pour le système de gestion des risques de trésorerie (Coupa) : 60 000 francs suisses.

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque ayant une incidence significative sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé.

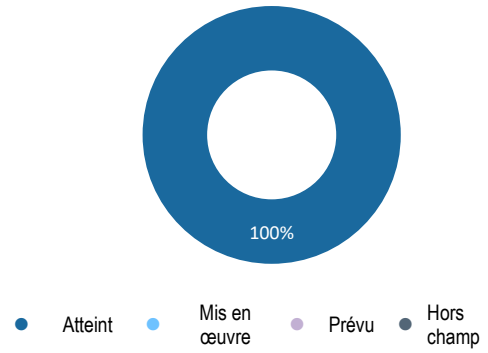
Utilisation des ressources

Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 63 817,81 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

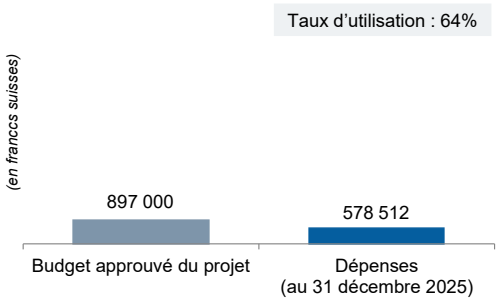
PCE 35 – Authentification moderne forte

Rapport d'achèvement du projet[77]

Résultat escompté



Utilisation des ressources



Objectifs

Identifier et mettre en œuvre la solution d'authentification forte la plus adaptée aux besoins et à l'orientation stratégique et technique de l'Organisation, afin de garantir la sécurité continue des informations appartenant à l'Organisation et de celles dont elle est dépositaire.

Conserver et réutiliser les capacités existantes dans la mesure du possible, afin de minimiser l'impact sur les utilisateurs finaux, notamment en termes d'adaptation à de nouveaux outils et processus.

Principales réalisations

- Une authentification moderne et forte a été déployée pour plus de 2 150 utilisateurs (y compris des bureaux extérieurs), renforçant ainsi la sécurité de l'information conformément à l'orientation stratégique et technique de l'OMPI.
- La technologie RSA existante a été mise à profit, ce qui a permis de réduire les coûts et de limiter les perturbations en conservant des outils et des processus familiers pour les utilisateurs finaux.
- La fiabilité de l'infrastructure d'authentification a été accrue et la conformité avec la politique "Cloud First" de l'OMPI a été assurée grâce à l'extension de l'infrastructure RSA vers le nuage.
- La continuité des opérations a été renforcée par l'évaluation de méthodes d'authentification de secours et la distribution de jetons matériels pour garantir un accès ininterrompu au personnel en déplacement ou dans l'impossibilité de bénéficier de l'assistance du service d'assistance central.
- L'inclusion et l'accessibilité ont été renforcées par le développement d'une solution pour les utilisateurs malvoyants, et la planification a été entreprise pour l'introduction d'options d'authentification supplémentaires pour tous les utilisateurs finaux, toutes deux devant être déployées en 2026 dans le cadre des activités opérationnelles courantes.

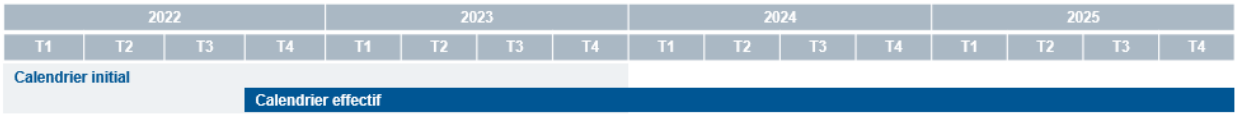
Concrétisation des avantages

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante				
Expérience utilisateur améliorée	% de satisfaction des utilisateurs	n.d.	> 50% d'utilisateurs satisfaits	À évaluer au moyen d'une enquête de satisfaction réalisée 6 mois après la mise en œuvre du projet.

[77] La justification et les objectifs initiaux figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023" (document WO/PBC/33/11). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du PCE.

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Réduction du nombre de tickets d'assistance TIC liés à l'authentification	Nombre moyen de tickets de Service-Desk liés à l'authentification par mois	124 tickets en moyenne par mois	< 50% de tickets en moyenne par mois, après la mise en œuvre	À évaluer 6 mois après la mise en œuvre du projet.
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Réduction de l'exposition aux risques informatiques	Évaluation des risques	Risque résiduel avant la mise en œuvre évalué comme moyen à élevé.	Risque résiduel ramené à faible après la mise en œuvre	À évaluer 6 mois après la mise en œuvre du projet. La configuration actuelle offre un niveau de protection plus élevé contre l'hameçonnage et le détournement des mots de passe.
Contrôles d'accès renforcés aux sources d'information	Force des contrôles d'accès	Contrôles d'accès à granularité grossière[78] pour toutes les applications	Accès aux applications et aux données basé sur l'identité pour les applications internes	À évaluer un an après la mise en œuvre du projet.

Calendrier du projet



Le projet a connu des retards en raison de l'élargissement de son champ d'application, conformément à la politique de l'OMPI en matière d'informatique dématérialisée, afin d'intégrer le service basé sur le nuage du produit d'authentification sélectionné et d'en améliorer la fiabilité et la fonctionnalité, ce qui a repoussé le calendrier jusqu'à la fin de 2025.

Enseignements tirés

- Pour les initiatives ayant une incidence sur tous les utilisateurs de l'OMPI, il est plus efficace, pour la gestion du changement, de tirer parti des canaux de communication internes existants (par exemple, le bulletin d'information WIPO Insider, la réunion du Directeur général avec tout le personnel, les manifestations organisées dans le cadre du Mois de la sensibilisation à la sécurité de l'information, etc.), car les informations transmises au moyen de courriels spécifiques au projet sont souvent négligées.
- Pour les initiatives ayant une incidence significative sur tous les utilisateurs de l'OMPI, il est essentiel d'obtenir une forte adhésion du Directeur général et des chefs de secteur avant le déploiement; cette approche s'est avérée efficace et a été bien accueillie.
- La mise en œuvre de la solution de tunnellisation des machines sur tous les ordinateurs de l'OMPI a été coordonnée conjointement avec le projet ECCM (Enterprise Content and Collaboration Management), car elle répondait aux besoins des deux initiatives; l'identification et l'exploitation de telles synergies avec des projets connexes peuvent améliorer l'efficacité et les résultats.

Coûts annuels récurrents

L'abonnement RSA pour 3 935 utilisateurs et 200 jetons matériels est estimé à environ 120 000 francs suisses. Il convient de noter qu'il ne s'agit pas de coûts supplémentaires, car le produit RSA était déjà utilisé à l'OMPI avant la mise en œuvre de ce projet.

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque ayant une incidence significative sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé.

Utilisation des ressources

Le projet sera officiellement clôturé en 2026. Le solde budgétaire restant[79], qui s'élève à 318 509,54 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

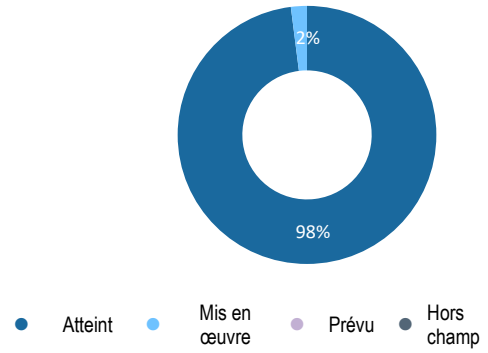
[78] L'accès à granularité grossière désigne un accès fondé sur des critères généralistes et des règles simples telles que "l'utilisateur X a accès à l'application Y".

[79] Une légère reprise de dépenses estimée à 21,60 francs suisses est prévue en janvier 2026.

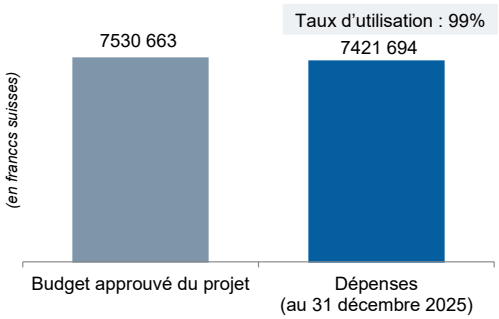
PCE 36 – Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI – Phase III

Rapport d'achèvement du projet[80]

Résultat escompté



Utilisation des ressources



Objectifs

- Mettre en place un guichet unique pour les utilisateurs des services en ligne de propriété intellectuelle de l'OMPI via un compte OMPI unique pour chaque utilisateur et mettre en œuvre des modalités de navigation conviviales, une interface utilisateur commune et un système de paiement centralisé.
- Élaborer une solution intégrée pour le traitement des données afin de réduire la surcharge de travail inévitablement associée à des solutions fragmentées et indépendantes dans les systèmes informatiques de chaque service.
- Tirer parti des investissements dans les TIC pour élargir les options stratégiques intersectorielles dans ce domaine, faciliter la maîtrise des coûts des investissements dans les TIC et améliorer le caractère évolutif des solutions opérationnelles sans porter atteinte aux activités ni à la qualité des données.
- Proposer une expérience client (CX) cohérente, attrayante et intuitive propre à contribuer à renforcer la notoriété de l'OMPI, à favoriser une perception positive de son image et à améliorer la visibilité des services de l'Organisation, ainsi qu'à les promouvoir auprès d'une clientèle plus large et à accroître leur utilisation.
- Harmoniser l'analyse des données afin d'obtenir une mesure automatisée et précise du nombre d'utilisateurs et de visiteurs des services qui puisse être comparée dans le temps, de manière à améliorer les enseignements à en tirer et à favoriser une prise de décision plus éclairée.
- Mettre en place à l'échelle de l'Organisation une solution de gestion de la relation client (CRM) permettant d'harmoniser la gestion des données relatives aux clients et des relations avec la clientèle, y compris la normalisation des voies de communication avec les clients et la consolidation de la gestion du retour d'information de la clientèle.

Principales réalisations

- La solution CRM a été établie comme une capacité essentielle de l'Organisation et une approche commune de la migration des données clients a été définie.
- Le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI a été développé en tant que porte d'accès aux services de l'OMPI, sur la base d'un compte unique de l'OMPI, et la navigation commune a été progressivement étendue au site Web de l'OMPI, à l'Académie de l'OMPI et aux applications opérationnelles de l'OMPI.
- Une expérience unifiée et conviviale a été mise en place dans l'ensemble de l'écosystème numérique de l'OMPI.
- Les parcours utilisateurs ont été simplifiés et améliorés grâce au lancement d'une fonction de recherche universelle intégrée dans de multiples ressources de l'OMPI, à des expériences utilisateur adaptatives basées sur la géolocalisation, à des widgets de tableau de bord améliorés et à des perfectionnements continus de l'interface utilisateur en fonction du retour d'information des utilisateurs.
- Le projet "Expérience client" a été mené à bien, intégrant des pratiques de conception centrées sur le client et des normes en matière d'expérience utilisateur.

[80] La justification et les objectifs figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023" (document WO/PBC/33/11).

- Des capacités normalisées d'analyse et d'établissement de rapports ont été mises en place, permettant une mesure automatisée, précise et comparable des utilisateurs et des visiteurs des services numériques de l'OMPI au fil du temps.
- Les capacités de science des données et de génération d'informations ont été étendues, notamment les pipelines d'analyse des sentiments, le profilage des clients, les analyses de chevauchement des visiteurs et les tableaux de bord améliorés facilitant la prise de décision fondée sur des données probantes.
- La performance et la rentabilité des services d'analyse ont été améliorées, ce qui a permis de réduire les coûts tout en améliorant la fonctionnalité des rapports et la profondeur de l'analyse.
- Une approche intégrée du traitement des données de l'Organisation a été mise en œuvre, réduisant la fragmentation grâce à des environnements de développement normalisés, à une automatisation accrue, à une meilleure gouvernance des données et à un renforcement de la conformité en matière de confidentialité et de sécurité.
- Le projet de plateforme d'analyse a été mené à bien, renforçant ainsi les capacités d'analyse à l'échelle de l'Organisation.
- Une interface de programmation d'applications (API) sécurisée et évolutive a été mise en place, permettant l'intégration par des tiers des données et des services de l'OMPI dans des applications externes et soutenant les services interentreprises.
- L'efficacité opérationnelle de l'OMPI a été renforcée grâce à l'utilisation de composants Web réutilisables, de services basés sur l'informatique en nuage et à l'introduction de passeports techniques d'application, ce qui a permis de réduire les doubles emplois, de rationaliser les activités de développement et d'appui et d'améliorer la continuité des services.
- Le volet "normalisation technique" a été mené à bien, jetant des bases durables pour les futures initiatives numériques au-delà de la phase III du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI.
- La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été consultée afin d'identifier les modèles architecturaux et les contrôles de sécurité spécifiques à mettre en œuvre pour chacune des mises à jour fonctionnelles, et la conformité à ces exigences de contrôle a été confirmée dans le cadre du processus de certification et d'accréditation de la Division de la sécurité et de l'assurance informatique avant la mise en service.

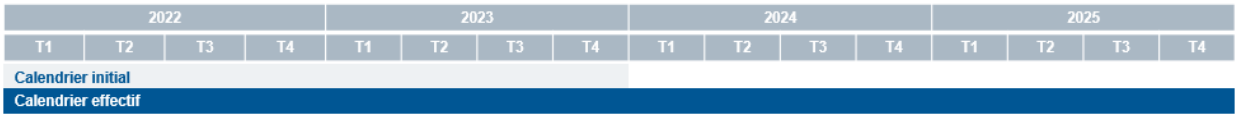
Concrétisation des avantages

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Facilité d'utilisation accrue et expérience client améliorée pour les utilisateurs des systèmes informatiques externes de l'OMPI.	Indice de facilité d'utilisation	80% en février 2021	85%	83%
Contribution accrue à l'innovation et à la créativité au profit de tous en rendant les services de l'OMPI plus accessibles aux PME et aux entreprises individuelles, en particulier dans les pays en développement	Nombre journalier moyen de visiteurs et d'utilisateurs* d'un service provenant de pays en développement[81]	18 092 par jour en moyenne au T4 2023[82]	20% d'augmentation	29 688 par jour en moyenne au T4 2025
	Nombre journalier moyen de nouveaux utilisateurs d'un service provenant de pays en développement et accédant à ce service via le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI[83]	23 par jour en moyenne au T2 2021	100% d'augmentation	517 par jour en moyenne (+2 148%) en moyenne au T4 2025

[81] Le terme "utilisateurs" désigne les personnes qui se connectent. Les données relatives à l'exécution ne proviennent pas uniquement du projet Portail de propriété intellectuelle, mais également d'autres domaines d'activité.
[82] Les valeurs de références ont été ajustées à l'aide des données de 2023 afin de refléter avec précision le trafic non généré par des robots. Les statistiques relatives au trafic non généré par des robots ne sont pas disponibles pour 2021.
[83] Le terme "utilisateurs" désigne les personnes qui se connectent. Les données relatives à l'exécution ne proviennent pas uniquement du projet Portail de propriété intellectuelle, mais également d'autres domaines d'activité.

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
Augmentation du nombre de visiteurs et d'utilisateurs des services intégrés au Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI	Nombre journalier moyen d'utilisateurs et de visiteurs par service[84]	77 309 par jour en moyenne (pour tous les services) au T3 2023[85]	20% d'augmentation	98 482 par jour en moyenne[86] (+27%) au T4 2025
	Nombre journalier moyen par service de nouveaux utilisateurs et visiteurs accédant au service via le Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI[87]	68 par jour en moyenne (pour tous les services) au T2 2021	100% d'augmentation	1 237 par jour en moyenne (+1,719%) au T4 2025
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Expérience client cohérente et uniforme à travers tous les systèmes informatiques externes de l'OMPI	Alignement sur les normes minimales du Portail de propriété intellectuelle selon la matrice correspondante (présentation harmonisée, navigation uniforme, ePay v2 et comptes de l'OMPI)	69% en mai 2021	100% pour les systèmes TIC applicables	90%
Facilité de paiement pour les clients qui utilisent des installations modernes de traitement des transactions financières et qui permettent la disponibilité d'informations consolidées sur les paiements	Nombre d'utilisateurs utilisant les widgets de paiement	603 utilisateurs en moyenne au T2 2021	5 000 utilisateurs	2 006 utilisateurs en moyenne au T2 2025 (+233%)
	Indice de satisfaction des clients pour les services fournis par le biais du système ePay2	87% en février 2021	90%	83%
Amélioration de la qualité des données relatives à la clientèle et de la gestion de la relation client	Nombre de systèmes TIC utilisant des données clients communes	0 en juin 2021	à déterminer dans le cadre du projet relatif à la gestion de la relation client en phase III	Le CRM sera mené à terme au titre de la Section de l'expérience client
Satisfaction accrue des clients à l'égard des services fournis par l'OMPI	Indice de satisfaction des clients	84% en février 2021	≥ 85% satisfaits ou très satisfaits	82%

Calendrier du projet



Le projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2025 afin de garantir la livraison complète des capacités prévues.

Enseignements tirés

- Sans une attention soutenue portée au changement organisationnel et à la concrétisation des avantages, les services existants risquent de prendre du retard dans l'adoption des normes convenues, limitant ainsi la pleine valeur de l'investissement.
- Les initiatives numériques doivent être ancrées dans des objectifs stratégiques clairement définis, des besoins opérationnels validés et des résultats mesurables avant d'entamer la conception de la solution.

Coûts annuels récurrents

- Les coûts liés à l'analyse, à l'hébergement et aux services de conseil pour la maintenance opérationnelle courante sont estimés à 305 000 francs suisses.
- Le fonctionnement de base du Portail de propriété intellectuelle est estimé à 503 000 francs suisses

84 Ibid.
85 Les valeurs de référence ont été ajustées à l'aide des données de 2023 afin de refléter avec précision le trafic non généré par des robots. Les statistiques relatives au trafic non généré par des robots ne sont pas disponibles pour 2021.
86 Le nombre de visiteurs et d'utilisateurs a diminué par rapport aux données communiquées dans le rapport d'avancement de 2024 en raison de la suppression des bots en 2025.
87 Le terme "utilisateurs" désigne les personnes qui se connectent. Les données relatives à l'exécution ne proviennent pas uniquement du projet Portail de propriété intellectuelle, mais également d'autres domaines d'activité.

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque ayant une incidence significative sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé.

Utilisation des ressources au 31 mars 2025

(en francs suisses)

Résultat		Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
CRM	Mise en place d'une solution de gestion de la relation client (CRM) à l'échelle de l'Organisation favorisant une approche commune des données relatives aux clients et de la gestion des relations avec les clients, y compris la normalisation des moyens de communication et la centralisation de la gestion du retour d'information Mise en place de capacités communes de gestion de portefeuille dans l'ensemble des services de l'OMPI à l'intention des clients de l'Organisation Développement de l'application relative aux comptes OMPI aux fins de la normalisation de la saisie des données, de l'harmonisation entre les services et de l'amélioration de l'expérience client	1 274 380	600 126	637 469	106%	95%[88]
CX	Intégration renforcée des services de l'OMPI au sein du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI et développement continu du Portail et de ses fonctionnalités connexes, en vue de leur transfert aux opérations Élaboration du cahier des charges de l'application mobile de l'OMPI et participation à sa mise au point Utilisation du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI aux fins de la commercialisation des données de propriété intellectuelle	2 451 940	2 713 797	3 036 310	112%	95%[89]
Analyse de la propriété	Alignement des capacités de la plateforme d'analyse des données de propriété intellectuelle sur la politique émergente de l'Organisation en matière de gouvernance et de gestion des données. Automatisation renforcée des flux de données ainsi que de la couverture et de l'utilisation des séries de données internes afin d'optimiser la manière dont l'OMPI traite les mégadonnées, parallèlement à la consolidation et au perfectionnement de la plateforme relative aux données Développement et intégration de l'application stratégique de la science des données pour favoriser la mise en œuvre effective de la stratégie commerciale liée à l'expérience client et le transfert des capacités d'analyse aux opérations	1 556 139	2 198 131	1 962 269	89%	100%
Technologie Normalisation	Mise en œuvre des capacités de gestion des API dans l'ensemble de l'Organisation de manière à améliorer l'expérience des développeurs et adoption d'une interaction moderne avec le Portail fondée sur les API Convergence accrue des capacités de traitement des données et des solutions informatiques afin d'obtenir des gains d'efficacité au niveau logistique et transfert des produits techniques aux unités de gestion opérationnelle Conception et mise en place d'un environnement initial de gestion des API en arrière-plan afin de renforcer et d'harmoniser la cybersécurité entre les applications et l'externalisation des logiciels et des données	1 497 960	1 512 573	1 362 667	90%	100%
PM	Livraison d'une administration des programmes de haute qualité, production et gestion de stratégies/plans selon la méthodologie MSP.	750 244	369 777	422 980	114%	100%
Total		**7 530 663**	**7 394 404**	**7 421 694**	**100%**	**98%**

Le projet sera officiellement clôturé en 2026. Le solde budgétaire restant[90], qui s'élève à 109 010,94 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

[88] Le déploiement dans d'autres unités opérationnelles a été reporté au début de 2026, hors du champ d'application du projet, en raison de retards dans la livraison du produit minimum viable.

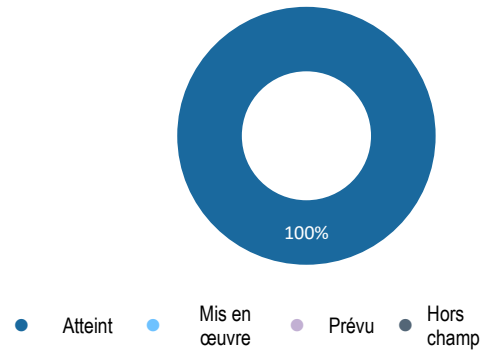
[89] Le projet CX ne prévoyait pas la fourniture d'une application mobile, l'analyse ayant montré que les avantages escomptés ne justifiaient pas les coûts associés. L'intégration des possibilités de commercialisation de la propriété intellectuelle n'a pas non plus été pleinement réalisée, la replanification s'étant plutôt concentrée sur la normalisation de l'aspect et de la convivialité.

[90] Une légère reprise de charges estimée à 42 francs suisses est prévue en janvier 2026.

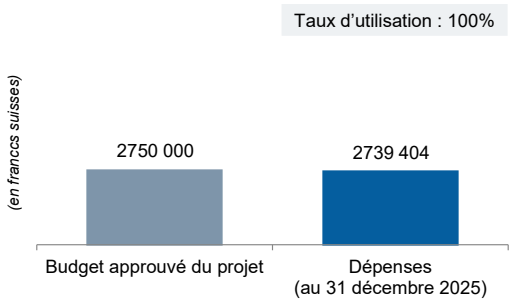
PCE 37 – Création d'une fonction permettant à l'OMPI d'avoir recours à des prestataires de services en nuage sur le long terme et migration des applications existantes – Phase III

Rapport d'achèvement du projet[91]

Résultat escompté



Utilisation des ressources



Objectifs

- Optimisation des coûts : des économies sont attendues en matière d'appui, de maintenance et de gestion de l'infrastructure informatique. Les coûts peuvent également être optimisés en dimensionnant correctement les ressources dans le nuage en fonction de l'évolution de la demande.
- Réactivité et souplesse accrues : mise à disposition d'infrastructures informatiques plus réactives et plus souples pour les nouvelles applications, les besoins ponctuels et les variations imprévues de la demande.
- Amélioration des services fournis aux parties prenantes externes : la diffusion des services dans le monde entier grâce à l'informatique en nuage permettra de raccourcir les délais de réponse.
- Amélioration de la continuité des opérations : une bonne utilisation de l'infrastructure en nuage permettra la mise en œuvre rapide et à moindre coût des fonctions de sauvegarde et de récupération. Les interruptions de service dues aux pannes de courant, aux défaillances de l'Internet ou autres seront moins fréquentes, tout comme la dépendance à l'égard d'un fournisseur de services unique.

Principales réalisations

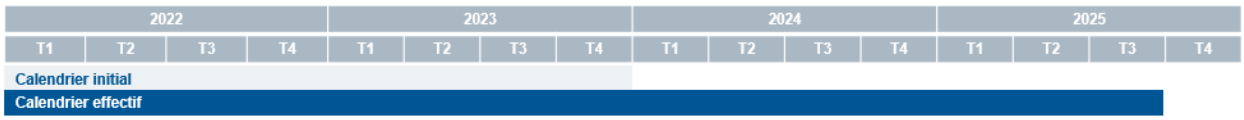
- Les objectifs financiers et d'agilité ont été dépassés, ce qui a permis d'économiser 2,13 millions de dollars É.-U. sur les coûts d'hébergement du CIC (dont 1,57 million de dollars É.-U. pour l'infrastructure de base) au cours de l'exercice 2024-2025 par rapport à 2022-2023. En outre, 100% des déploiements d'applications étaient automatisés au troisième trimestre 2025, ce qui dépasse largement l'objectif de 80% et témoigne d'une amélioration fondamentale de l'agilité opérationnelle.
- Les capacités fondamentales ont été fournies par la mise en place du Centre de compétence en matière d'informatique dématérialisée (CCoC), au deuxième trimestre 2025. Un fournisseur de services gérés (MSP) a été recruté et a respecté 100% de ses accords de niveau de service dès le troisième trimestre 2025, fournissant ainsi un modèle de soutien opérationnel durable.
- La maturité organisationnelle en matière d'informatique en nuage s'est accrue, les scores de l'évaluation de cette maturité pour le personnel (4,3), la gouvernance (4,0) et les opérations (4,5) atteignant ou dépassant tous l'objectif de 4 ayant été fixé. Le plan de migration de masse a également été exécuté avec succès, 107 serveurs et 81 applications ayant été migrés vers le nuage au troisième trimestre 2025.
- Des capacités multicloud ont été mises en place, le champ d'application s'étant étendu au-delà du plan initial pour prendre en charge un environnement multicloud, notamment pour les projets ERP et CRM, positionnant ainsi l'OMPI pour de futures initiatives stratégiques.
- De solides pratiques de sécurité concernant l'informatique en nuage ont été mises en place, l'architecture de sécurité ayant été examinée et approuvée par InfoSec pour tous les déploiements en nuage.

[91] La justification et les objectifs figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023" (document WO/PBC/33/11).

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Assistance efficace au niveau de l'Organisation pour les systèmes hébergés dans le nuage	Amélioration des services fournis aux parties prenantes externes[92]	Résultat Apdex > 0,6 pour 78% des applications transférées dans le nuage (fin 2020)	Score Apdex ≥ 0,6 pour 80% des applications transférées dans le nuage	76% des applications mesurées dans le nuage avaient un score Apdex ≥ 0,6
	Continuité de fonctionnement garantie	Aucun objectif de temps de reprise explicitement défini dans les mesures actuelles de continuité des activités.	100% des charges de travail en nuage (exercice annuel de haute disponibilité et de reprise après sinistre pour les charges de travail en nuage)	100% des charges de travail en nuage (exercice annuel de haute disponibilité et de reprise après sinistre pour les charges de travail en nuage)
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Accroître la souplesse et la réactivité grâce à un support éprouvé pour le développement et l'exploitation (DevOps) des systèmes informatiques	% d'applications déployées de manière automatisée	72,9% en décembre 2021	80% d'applications avec des capacités de déploiement automatique	100% d'applications avec des capacités de déploiement automatique
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Gestion efficace des dépenses liées à l'hébergement en nuage	Coût de l'hébergement des applications[93]	Coût de l'hébergement de l'application au CIC, y compris les services d'experts	>30% de réduction des coûts pour les applications transférées	Réduction moyenne des coûts pour les applications transférées : 64% à 88% en 2022 60% en 2023 67% en 2024 54% en 2025 2 millions de dollars É.-U. d'économies ont été réalisés en 2024-2025 grâce à la mise en œuvre d'un planificateur ECS sur mesure.
	Contrôle et optimisation en temps utile des coûts d'hébergement	Rapports mensuels sur les coûts des services du CIC (>1 mois de décalage)	Suivi et contrôle en "temps réel" des dépenses liées à l'hébergement en nuage.	Un système de détection des anomalies de coûts intégré à la plateforme d'assistance permet l'identification, la remontée et la résolution en temps réel des dépenses inhabituelles. En outre, un cadre d'établissement de rapports centralisé regroupe les dépenses liées au nuage par secteur d'activité dans des tableaux de bord Excel hébergés sur SharePoint, offrant une visibilité claire des dépenses des départements et simplifiant l'analyse des données de facturation.

Calendrier du projet



Le calendrier du projet a été prolongé en raison de retards initiaux dans le recrutement de ressources techniques spécialisées et dans la passation du contrat MSP.

92 Dans le cadre du présent PCE, les mesures de performances de 2022 à 2025 sont agrégées et présentées. Dans le cadre du budget ordinaire de l'OMPI, cet indicateur d'exécution est présenté au titre du résultat escompté 5.2, les mesures de performance étant effectuées au cours de la période donnée de l'exercice biennal.

93 Calcul effectué pour toutes les applications pour lesquelles une comparaison est possible, c'est-à-dire à l'exception des nouvelles applications pour lesquelles une estimation du coût sur site correspondant n'est pas disponible.

Enseignements tirés

- Des délais réalistes doivent être fixés dès le départ, en tenant compte des délais de recrutement potentiellement longs en raison de la rareté des ressources techniques sur le marché.
- La mise en place d'une équipe centrale d'experts chargée d'autonomiser les autres équipes d'application par le biais d'initiatives telles que les "Cloud Office Hours", le partage des connaissances et des normes claires permet de créer un modèle de fonctionnement évolutif. Cela a permis au CCoC de se concentrer sur la stratégie et la gouvernance de haut niveau, tandis que les équipes chargées des applications devenaient de plus en plus autonomes.
- Pour assurer une transition en douceur vers l'exploitation pour chaque application migrée, un plan formel de "transition vers l'exploitation" est essentiel. Ce plan clarifie l'implication du CCoC après le déploiement, les responsabilités du propriétaire technique et le processus d'intégration dans le pipeline CI/CD standard. Pour les équipes de développement externes, il s'agit notamment d'exiger des environnements de développement compatibles avec les normes de l'OMPI afin d'assurer une intégration sans accroc.
- Pour les initiatives techniques à grande échelle, la mise en œuvre d'une approche structurée pour mobiliser et partager les connaissances techniques est aussi importante que la migration elle-même. Cela permet d'accélérer l'apprentissage, d'éviter que les problèmes ne se reproduisent et de renforcer les capacités internes de l'Organisation.
- La gestion des résultats doit être considérée comme une discipline opérationnelle permanente et non comme un simple indicateur d'exécution en fin de projet. L'intégration de l'optimisation et de la surveillance des résultats tout au long du processus de migration, ainsi que la mise à la disposition des équipes d'application des outils nécessaires à une optimisation continue après le lancement, favorisent le maintien des résultats d'exécution dans la durée.

Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque ayant une incidence significative sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé.

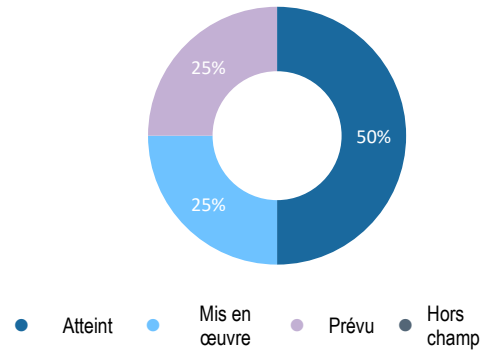
Utilisation des ressources

Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 10 596,46 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

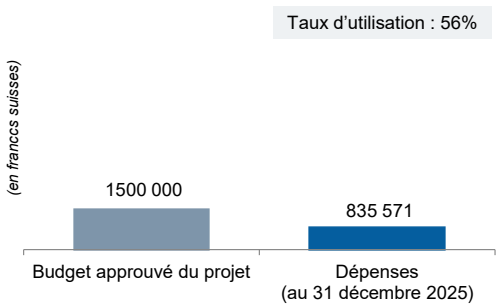
PCE 38 – Gestion des services de l'Organisation

Rapports sur l'état d'avancement du projet[94]

Progrès dans la réalisation du résultat escompté



Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2025

- La mise en œuvre a été achevée pour les domaines d'activité suivants : le Service de gestion de l'interprétation, le Département de la gestion des ressources humaines, le Service de la gestion des locaux et la Section du courrier et des archives, qui sont tous passés avec succès à l'exploitation.

[94] La justification et les objectifs initiaux figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023" (document WO/PBC/33/11). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du PCE.

- La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été largement consultée pendant la mise en œuvre pour s'assurer que les contrôles de sécurité nécessaires étaient déployés conformément aux modèles d'architecture de sécurité de l'OMPI.

Données relatives à l'exécution

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante				
Expérience cohérente et uniforme dans toutes les unités opérationnelles qui mettent en œuvre la solution de gestion intégrée des services	% de satisfaction dans les unités opérationnelles	n.d.	≥ 85% des unités opérationnelles satisfaites ou très satisfaites	À évaluer 1 an après la mise en œuvre du projet
Facilité d'utilisation et amélioration de l'expérience client pour les utilisateurs internes des services fournis par l'intermédiaire de la solution de gestion intégrée des services	% de satisfaction des utilisateurs	98,9% satisfaits des services du Bureau des services d'infocommunication	96% de personnes satisfaites ou très satisfaites des services fournis par la solution de gestion intégrée des services d'entreprise après un an de mise en œuvre	À évaluer 1 an après la mise en œuvre du projet
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables **5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces**				
Réduction du nombre de points de contact permettant aux utilisateurs d'accéder aux services	Nombre de points de contact	Un ou plusieurs points de contact pour chacune des six unités opérationnelles concernées	Max. 3 points de contact, tous sur la même plateforme	1 point de contact pour les domaines d'activité concernés
Accès simplifié aux services transversaux (c'est-à-dire, les services impliquant plusieurs unités opérationnelles, tel l'accueil d'un nouvel employé nécessitant un espace de bureau, un badge, du matériel informatique et des identifiants)	Nombre de services transversaux accessibles au moyen d'une demande unique	Aucun	Au moins deux services transversaux accessibles moyennant une seule demande après un an de mise en œuvre	Sans objet pour les domaines d'activité concernés

Calendrier du projet

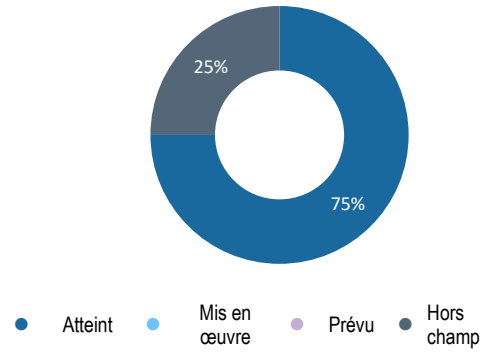


Le calendrier du projet a été prolongé jusqu'à la fin de 2026 pour permettre l'intégration de tous les domaines d'activité prévus.

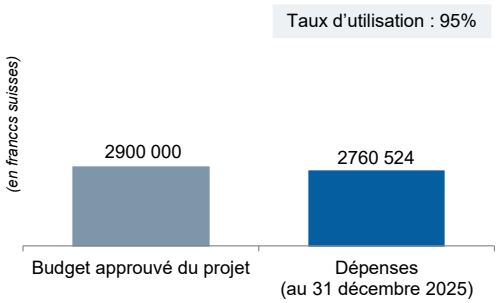
PCE 39 – Transformation AIMS 2.0 – Phase I

Rapport d'achèvement du projet[95]

Résultat escompté



Utilisation des ressources



Objectifs

À la suite du changement de stratégie motivé par l'évolution rapide des solutions ERP sur le marché et l'évolution du paysage de l'informatique dématérialisée, la phase I est passée de la migration "lift-and-shift" initialement envisagée pour l'application PeopleSoft existante vers le nuage à une approche axée sur l'adoption d'une solution ERP de nouvelle génération (SaaS) pour l'OMPI.

En conséquence, le champ d'application de la phase I a été recentré afin de préparer les environnements techniques et les domaines d'activité de l'OMPI à la mise en œuvre complète et à l'adoption d'un ERP de nouvelle génération (phase II), avec les objectifs suivants :

- Inventaire des besoins opérationnels, réorganisation des processus opérationnels, y compris une analyse du marché et de l'adéquation aux besoins.
- Recueil des données d'expérience et des enseignements tirés auprès d'autres organisations.
- Recensement des meilleures solutions ERP en fonction des besoins opérationnels, ateliers et proposition finale pour la solution la mieux adaptée.

Principales réalisations

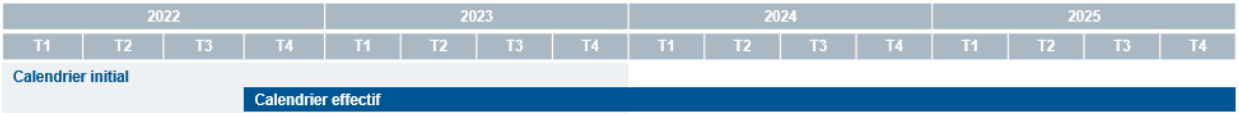
- Une analyse détaillée des processus opérationnels actuels a été réalisée et les exigences fonctionnelles et techniques de la future solution ERP ont été identifiées en collaboration avec un consultant.
- Les enseignements tirés par d'autres institutions des Nations Unies ayant adopté une solution ERP de nouvelle génération ont été recueillis et analysés.
- La sélection d'une solution SaaS a été réalisée en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes opérationnelles, et les contrats de souscription aux licences et de services de mise en œuvre ont été finalisés.
- Une plateforme d'intégration permettant des interactions entre les applications a été mise en place, facilitant l'intégration de diverses applications opérationnelles, y compris les services payants à la clientèle.
- Une stratégie d'intégration a été définie, notamment à l'appui des capacités d'établissement de rapports et d'analyse.
- Des activités de formation continue sur la nouvelle solution ont été menées pour l'équipe de projet.
- Les processus opérationnels alignés sur les capacités de la solution SaaS ont été identifiés, rationalisés et documentés.
- Dès le départ, la Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été étroitement associée au projet afin de s'assurer que les exigences de sécurité pertinentes étaient prises en compte et testées.

[95] La justification et les objectifs initiaux figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023" (document WO/PBC/33/11). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du PCE.

Concrétisation des avantages

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Accélérer la préparation à l'adoption de l'ERP de nouvelle génération en identifiant les exigences opérationnelles et techniques essentielles ainsi que les enseignements tirés du marché et des autres institutions.	Les exigences opérationnelles essentielles et leurs priorités sont identifiées	n.d.	95% des exigences sont identifiées et classées par ordre de priorité	100% des exigences identifiées et classées par ordre de priorité
Amélioration de l'efficacité des processus et de la satisfaction des utilisateurs	Nombre de processus rationalisés et documentés	n.d.	10	27[96]

Calendrier du projet



À la suite du changement de stratégie, le champ d'application du projet a été recentré sur la préparation des environnements techniques et des domaines d'activité de l'OMPI en vue de l'adoption d'une solution ERP de nouvelle génération (SaaS), ce qui a entraîné une prolongation du calendrier du projet.

Enseignements tirés

- Définir clairement les besoins de l'entreprise avant d'évaluer les fournisseurs a permis d'identifier la solution la plus appropriée.
- Associer de manière précoce les parties prenantes issues des différents services a favorisé l'adhésion au projet et facilité l'adoption de la solution au sein de l'Organisation.
- Consacrer dès le départ du temps à la conception de l'architecture de bout en bout a permis d'éviter des retouches.
- Les modèles d'intégration réutilisables ont permis de raccourcir les délais de livraison et d'améliorer l'efficacité du développement.
- Tenir compte de la gestion des erreurs et du suivi des alertes dans la conception de l'intégration a permis de garantir des capacités solides de surveillance et de résolution des problèmes.
- Privilégier le caractère évolutif et les capacités d'intégration a permis de définir un cadre clair pour l'élaboration de la feuille de route de la solution.
- Évaluer le coût total du système, au-delà des frais d'abonnement, a permis d'identifier des solutions en adéquation avec la stratégie globale de l'organisation et les disponibilités budgétaires.

Coûts annuels récurrents

Le coût d'exploitation de la plateforme d'intégration s'élèvera à environ 100 000 francs suisses.

Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Impact
L'incapacité à simplifier nos processus et à adopter les meilleures pratiques pourrait conduire à la mise en œuvre de processus opérationnels surdimensionnés et surpersonnalisés qui n'aboutiraient pas aux gains d'efficacité escomptés et entraîneraient des coûts de maintenance élevés	La mise en place d'une autorité chargée de la conception des processus opérationnels, les synergies avec l'initiative de simplification administrative et l'examen systématique des processus avec les différents secteurs d'activité dès la phase de conception ont permis de réduire le risque d'une surconception généralisée. Cependant, le risque est resté modéré, certaines solutions sur mesure existantes ne pouvant pas être remplacées par des solutions SaaS standard.	Les structures de gouvernance (comme l'autorité chargée de la conception des processus opérationnels) ont été mises en place avec succès et fonctionnent correctement. Au cours de la phase de conception, certains cas de personnalisation excessive ont été identifiés dans les déploiements de solutions SaaS en nuage; ils font actuellement l'objet d'un examen en vue d'une optimisation.	Aucune incidence sur la performance.

[96] Plusieurs processus ont été rationalisés et documentés en vue de leur mise en œuvre au cours de la phase II (PCE 44).

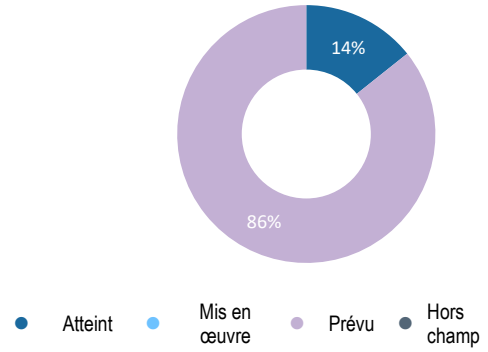
Utilisation des ressources

Le solde budgétaire restant, qui s'élève à 139 476,44 francs suisses, sera ensuite reversé aux excédents cumulés.

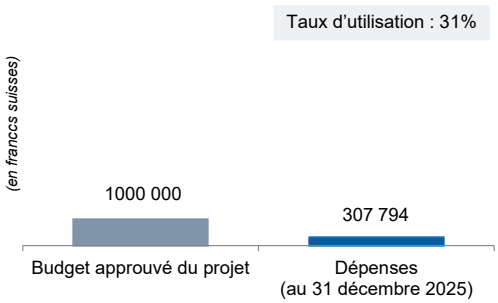
PCE 40 – Gestion et gouvernance des données

Rapports sur l'état d'avancement du projet[97]

Progrès dans la réalisation du résultat escompté



Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2025

- Le cadre de gestion des données de référence (MDM) a été mis en place.
- Le système MDM a été acquis et sa mise en œuvre a débuté fin décembre 2025.
- La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été étroitement associée à ce projet en tant que partie prenante clé.

Données relatives à l'exécution

Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2025.

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante				
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Amélioration de la fourniture de données et d'analyses aux clients internes.	Taux d'adoption (%) des rapports générés à partir des nouvelles sources de données centralisées de l'Organisation	n.d.	80% des utilisateurs internes utilisent les rapports	-
	Ensembles de données disponibles via des plateformes en libre-service	0	398	-
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Permettre l'analyse et la prise de décision basée sur les données en améliorant la gestion et la connaissance des données.	% de séries de données définies selon des normes claires (p. ex., taxonomies, définitions, usage)	0	50%	-
Réduire l'exposition au risque de mauvaise gestion des données grâce à des pratiques renforcées de gouvernance et de gestion des données.	% de normes relatives aux données appliquées et contrôlées (p. ex., taxonomies, définitions, usage)	0	50%	-
	Augmentation en % du nombre de domaines d'activité utilisant l'architecture et la gestion de données normalisées	1	200%	-

97 La justification et les objectifs figurent dans le "Plan-cadre d'équipement pour 2022-2023" (document WO/PBC/33/11).
98 AIMS, InfoSec, Économie et statistiques

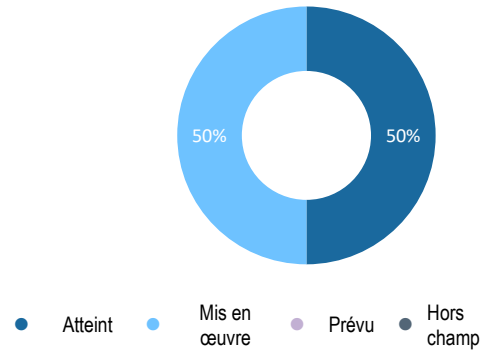
Calendrier du projet



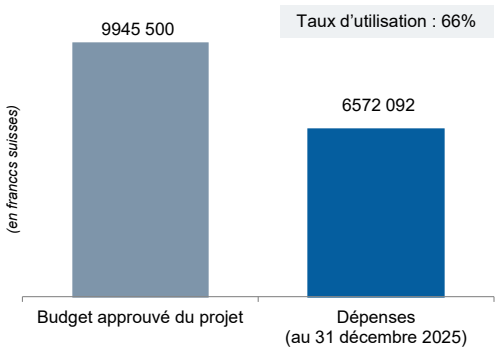
PCE 41 – Plateforme résiliente et sécurisée pour le PCT – Phase hybride

Rapports sur l'état d'avancement du projet[99]

Progrès dans la réalisation du résultat escompté



Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2025

L'initiative de transformation logicielle a été menée à bien; elle a permis d'harmoniser le développement des applications PCT dans les environnements en nuage et sur site, d'augmenter la part de code partagé au sein de la suite d'applications, d'accélérer et d'uniformiser la mise en œuvre des améliorations futures, ainsi que de réduire les coûts de maintenance à long terme. La version finale (ePCT version 4.16) a été livrée.

L'infrastructure en nuage hybride a progressé en matière de sécurité, de reprise après sinistre, d'automatisation de l'infrastructure et de préparation à la migration des bases de données comme suit :

- Sécurité : Tous les contrôles de sécurité prévus ont été mis en œuvre et sont opérationnels sur l'ensemble de l'infrastructure hybride; leur efficacité a été validée par des tests d'intrusion indépendants. La gestion des accès privilégiés a été entièrement intégrée, ce qui a permis de réduire le risque d'accès non autorisés aux systèmes critiques du PCT et de satisfaire aux exigences de conformité relatives au nuage.
- Infrastructure : La migration de la base de données PCT IB a été validée dans les environnements de développement et de mise en service. La migration vers le nouveau système de production est prévue pour le premier trimestre 2026; elle permettra de mettre fin à une dépendance critique vis-à-vis d'un matériel vieillissant et d'améliorer le caractère évolutif, la résilience et la rentabilité à long terme.
- Mise hors service des serveurs : Douze serveurs sur site hérités ont été mis hors service, ce qui a permis de réduire les coûts d'hébergement et de maintenance et d'alléger la charge de travail des équipes chargées de l'infrastructure. D'autres mises hors service sont prévues à mesure que la migration vers le nuage se poursuivra en 2026.
- Reprise des opérations après un sinistre : Une capacité complète de reprise après sinistre a été mise en place et testée pour l'infrastructure hybride, y compris la validation du basculement, permettant ainsi aux systèmes PCT de résister à une panne régionale sans interruption de service. La reprise après sinistre des postes de travail virtuels Windows 11 a également été mise en place, protégeant ainsi les charges de travail des examinateurs.

[99] La justification et les objectifs pour la phase hybride figurent dans la "Proposition supplémentaire relevant du Plan-cadre d'équipement pour la phase hybride de la Plateforme résiliente et sécurisée du PCT" (document WO/PBC/34/11). Pour les mises à jour, veuillez vous reporter aux précédents rapports sur l'état d'avancement du PCE.

- Document au repos : Des progrès ont été réalisés en vue du remplacement du système de stockage de documents sur site, devenu obsolète et fonctionnant sur du matériel en fin de support. Les efforts ont notamment consisté à évaluer les solutions candidates au regard des exigences de sécurité; une décision devrait être prise début 2026 afin de permettre une migration progressive et de réduire les risques liés à l'infrastructure.
- En 2025, la Division de la sécurité et de l'assurance informatique a participé activement à la mise en œuvre des contrôles et des améliorations de sécurité nécessaires, veillant à ce que les exigences en matière de sécurité soient correctement appliquées au sein de l'environnement hybride.

Données relatives à l'exécution

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Amélioration des niveaux de service des systèmes critiques du PCT et réduction de leur temps d'interruption	Disponibilité des systèmes du PCT (interne et externe)	99,5%	99,8%	99,1%[100]
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Réduction du temps d'interruption des systèmes critiques du PCT	Reprise des activités en cas d'incident majeur	1 jour	1 heure	1 jour
	Objectif de point de reprise pour les données du PCT	30 min.	10 min.	30 min.
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Réduction de la probabilité de divulgation ou de modification malveillante ou involontaire d'informations non publiées relatives aux demandes, aux enregistrements et aux brevets, réduction de la probabilité de cyberattaques et réduction de l'impact résultant d'une cyberattaque réussie.	Surface d'exposition aux cybermenaces	59,5%	40%	34,3%
	Évaluation des risques relatifs à la sécurité du PCT	Moyennement prioritaires	Faiblement prioritaires	Moyennement prioritaires

Calendrier du projet



Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque stratégique ayant eu un impact significatif sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé en 2025.

[100] Les performances ont reculé par rapport aux données présentées dans le rapport d'étape de 2024, en raison du nombre important de déploiements effectués en 2025.

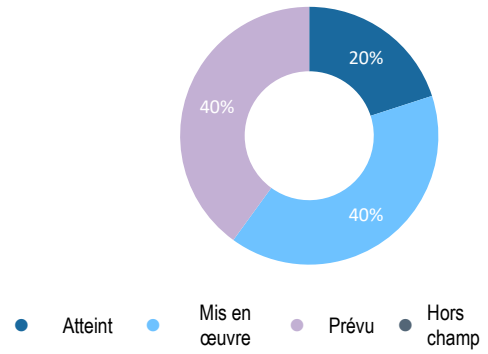
Utilisation des ressources au 31 mars 2025
(en francs suisses)

Résultat	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Transformation logicielle : modernisation, sécurisation et rationalisation des applications de traitement du PCT	2 211 000	2 056 159	93%	100%
Transformation logicielle : migration des applications modernisées vers l'infrastructure hybride	804 000	430 516	54%	100%
Infrastructure du PCT : modernisation de l'infrastructure de gestion des documents au repos	1 200 000	106 613	9%	16%[101]
Infrastructure du PCT : mise en place d'une infrastructure en nuage hybride du PCT	3 200 000	2 781 647	87%	94%
Sécurité : mise en œuvre des mesures visant à sécuriser le modèle hybride	2 080 000	809 765	39%	100%
Plateforme résiliente et sécurisée : gestion du programme	450 000	387 392	86%	85%
Total	**9 945 000**	**6 572 092**	**66%**	**71%**

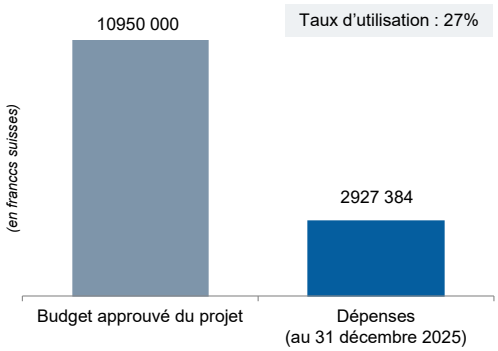
PCE 42 – Plateforme informatique du système de Madrid – Phase II

Rapports sur l'état d'avancement du projet[102]

Progrès dans la réalisation du résultat escompté



Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2025

- La nouvelle version d'eMadrid a été progressivement mise à la disposition du public en trois étapes clés : une version bêta préliminaire destinée à un groupe restreint d'utilisateurs de marques, une version bêta publique présentée lors de la réunion annuelle de l'INTA (Association internationale des marques) et le lancement officiel au troisième trimestre 2025.
- À la fin de l'année, eMadrid enregistrait un taux d'adoption remarquable par les utilisateurs, avec plus de 630 000 connexions provenant de 18 800 utilisateurs uniques, 65% des numéros d'enregistrement international de marque actifs gérés dans les environnements de travail des utilisateurs, 61% des opérations de modification exécutées et plus de 240 000 ressources partagées entre les utilisateurs, ce qui témoigne d'une augmentation significative de la collaboration.
- eMadrid est devenu l'environnement par défaut après le retrait du Madrid Portfolio Manager (MPM) et la suppression des anciennes pages Web.

[101] Étant donné que le projet de validation "Storage at Rest 2024" doit être repensé, les progrès réalisés en 2025 sont inférieurs à ceux rapportés en 2024.
[102] La justification et les objectifs figurent dans les "Propositions de projets relevant du Plan-cadre d'équipement" (document WO/PBC/37/11 Rev.).

- L'outil de stockage du système de Madrid (MOSS) a été lancé au deuxième trimestre 2025, offrant des fonctionnalités améliorées de stockage et de recherche de documents et prenant en charge plusieurs types de fichiers, y compris les documents audiovisuels. Le nouveau système est conforme aux normes de l'Organisation, facilite l'intégration avec les nouvelles plateformes et remplace l'ancien système IMAPS.
- Le développement du nouveau système d'ingestion de données a abouti à la mise au point d'un prototype fonctionnel prêt à être testé et validé en 2026.
- Un plan de transition technique du système informatique actuel vers le futur système a été établi.
- La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a participé à ce projet dès le début, veillant à ce que les contrôles de sécurité nécessaires soient définis, mis en œuvre et vérifiés avant la mise en service.

Données relatives à l'exécution

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Expérience client améliorée.	Pourcentage de clients satisfaits des services d'information en ligne et de transaction du système de Madrid	85%	90%	Enquête auprès des utilisateurs en attente
	Pourcentage d'adoption des instruments de gestion de portefeuille mis au point par les clients	30%	75%	65% (indicateurs d'adoption depuis la mise en service d'eMadrid)
	Pourcentage d'adoption des formulaires en ligne par les clients	70%	85%	79%
	Respect des délais et disponibilité des informations du Service d'enregistrement au moyen des outils en ligne	Plus de 24 heures	Moins d'une heure (99% du temps)	Moins d'une heure (Depuis sa mise en service, eMadrid fournit sans délai des informations actualisées issues du registre)
3.2 Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Renforcement de l'efficacité de l'OMPI	Pourcentage d'automatisation par transaction	Renouvellements : 47% Désignations postérieures : 51% Modifications : 0% Décisions (par la partie contractante désignée) : 79%	Renouvellements : 65% Désignations postérieures : 65% Modifications : 50% Décisions (par la partie contractante désignée) : 90%	Renouvellements : 44% Désignations postérieures : 53% Modifications : 35% Décisions (par la partie contractante désignée) : 84% Note : la baisse de 3% du taux d'automatisation des renouvellements est un effet secondaire temporaire du changement dans la réglementation intervenu le 1er novembre 2025.
	Pourcentage d'irrégularités	Renouvellements : 3% Désignations postérieures : 6% Modifications : 6%	Renouvellements : 2% Désignations postérieures : 2% Modifications : 2%	Renouvellements : 3% Désignations ultérieures 7% Modifications : 5% Note : l'augmentation de 1% des irrégularités dans les désignations postérieures est un effet secondaire temporaire du changement dans la réglementation intervenu le 1er novembre 2025
	Pourcentage d'amélioration de la productivité dans le traitement des demandes internationales	–	20%	-
	Capacité d'apporter des changements au système informatique a) Réduction du délai moyen de mise en œuvre des demandes de modification b) Réduction du délai d'indisponibilité des systèmes informatiques lors du lancement des nouvelles versions	a) 130 jours b) Délai d'indisponibilité de 30 minutes	a) 95 jours b) Pas d'indisponibilité du système	-

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Amélioration de l'échange de données entre l'OMPI et les offices de propriété intellectuelle	Nombre d'offices de propriété intellectuelle utilisant les API du système de Madrid	0	20	1[103]
	Nombre de fichiers reçus avec des erreurs nécessitant un traitement manuel	510	100	-

Calendrier du projet



Risques et mesures d'atténuation

Aucun risque à forte incidence sur la mise en œuvre du projet ne s'est concrétisé au cours de l'année 2025.

Utilisation des ressources au 31 mars 2025

(en francs suisses)

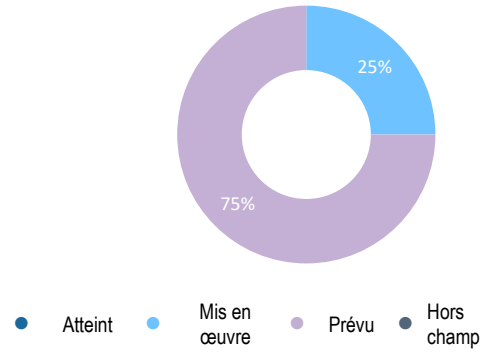
Résultat	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Système opérationnel pour l'examen de bout en bout des nouvelles applications : nouvelle application MVP (éléments fondamentaux de l'architecture : BPM, EMB, module d'accès aux données)	3 582 962	3 759 018	815 796	22%	20%
Nouveau système d'ingestion de données	718 914	718 914	562 464	78%	70%
Refonte de la base de données (simplification et nettoyage de la structure de la base de données existante. Aucune migration de données nécessaire)	336 515	336 515	-	-	-
Système opérationnel pour l'examen de bout en bout des transactions restantes	4 586 429	4 586 429	-	-	-
Soutien supplémentaire pour la version 1 et lancement de la version 2 pour eMadrid, les formulaires en ligne du système de Madrid, l'outil de stockage du système de Madrid et les API des offices du système de Madrid	1 725 180	1 549 124	1 549 124	100%	100%
Total	**10 950 000**	**10 950 000**	**2 927 384**	**27%**	**30%**

[103] L'Office national lituanien de la propriété intellectuelle [Bureau national des brevets de la République de Lituanie] a testé et adopté les API du Portail des offices de Madrid. La participation active des offices de propriété intellectuelle est indispensable pour favoriser l'adoption et améliorer l'échange de données; le Secrétariat se ferait un plaisir de collaborer davantage avec les offices intéressés.

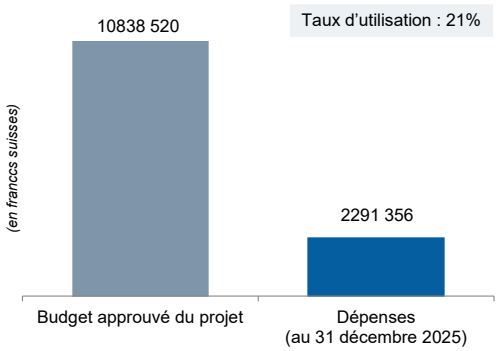
PCE 43 – Système de gestion des bâtiments pour les installations de chauffage, de ventilation, de climatisation et sanitaires et l'éclairage

Rapports sur l'état d'avancement du projet[104]

Progrès dans la réalisation du résultat escompté



Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2025

- Un serveur basé sur le nuage a été déployé avec succès, permettant la mise en place d'un nouveau système d'exploitation et de surveillance centralisé comprenant plusieurs postes de travail opérationnels.
- Un espace provisoire a été aménagé dans le nouveau bâtiment (bâtiment NB) afin d'assurer la continuité des activités pendant la durée des travaux, réalisés par étapes. Cette approche de mise en œuvre était nécessaire pour maintenir l'occupation des locaux, limiter au maximum les perturbations pour les utilisateurs et permettre la réalisation des interventions en toute sécurité.
- La mise en œuvre du projet dans le bâtiment NB s'est déroulée selon une approche par étapes. Les quatre premières phases ont été menées à bien, les travaux aux 4e et 5e étages ayant été achevés, notamment le remplacement des luminaires et des clapets coupe-feu.
- La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a été étroitement associée à ce projet, vérifiant la sécurité du nouveau système avant sa mise en œuvre et s'assurant qu'il respecte toutes les normes de sécurité requises.

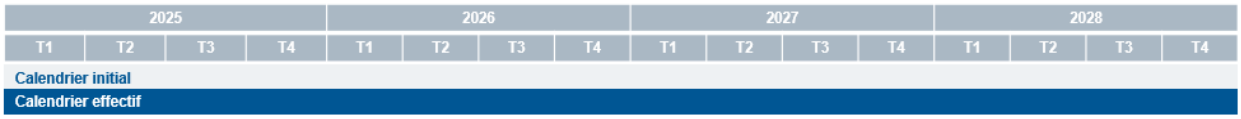
Données relatives à l'exécution

Les avantages initialement attendus ont été affinés à la suite d'une analyse plus approfondie des données disponibles.

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Réduction de la consommation d'électricité pour l'éclairage du nouveau bâtiment	Consommation de kWh pour le bâtiment NB	82 000 kWh	20% de réduction = 65 000 kWh	–
Nouveau cycle de vie des luminaires du bâtiment NB, jusqu'à 25 ans	Amélioration du cycle de vie de l'éclairage et des luminaires	24 000 heures	50 000 heures	40% des bureaux du bâtiment NB ont été rénovés : de nouveaux luminaires à LED ont été installés, avec une durée de vie prévue pouvant atteindre 50 000 heures

[104] La justification et les objectifs figurent dans les "Propositions de projets relevant du Plan-cadre d'équipement" (document WO/PBC/37/11 Rev.).

Calendrier du projet



Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Impact
Un retard dans la mise en œuvre du nouveau système de gestion technique des bâtiments pourrait nuire aux conditions de travail et entraîner des problèmes potentiels pour la continuité des activités.	La mise en œuvre du système de gestion technique des bâtiments s'est effectuée par étapes, étage par étage, dans le bâtiment NB. Quelques ajustements mineurs ont dû être apportés au calendrier, mais aucun retard n'a été constaté. Une coordination rigoureuse et la validation des procédures avant le début des travaux, associées à une amélioration continue des méthodes de travail, ont permis d'assurer la continuité des activités.	La mise en œuvre de cette approche par étapes a permis de réduire efficacement le risque de perturbation. L'enchaînement des travaux a été soigneusement étudié et validé avec les entrepreneurs et les consultants avant l'exécution. Les protocoles de coordination et de communication à l'intention des occupants du bâtiment ont bien fonctionné, tout en permettant des ajustements en temps réel lorsque cela était nécessaire.	Aucune incidence sur la performance.

Utilisation des ressources au 31 mars 2025

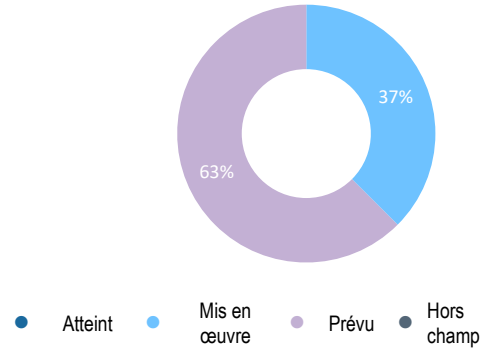
(en francs suisses)

Résultat	Budget du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Travaux de migration – Bâtiment NB (projet pilote inclus) – Essais, démarrage des travaux du bâtiment NB	6 171 130	2 291 356	37%	50%
Travaux de migration – Bâtiment du PCT – Essais, démarrage des travaux du bâtiment PCT	3 721 740	-	-	-
Travaux de migration – Salle de conférence et Centre d'accès – Essais, démarrage des travaux	420 130	-	-	-
Travaux de migration – Bâtiments AB/GBI/GBII – Essais, démarrage des travaux	525 520	-	-	-
Total	**10 838 520**	**2 291 356**	**21%**	**25%**

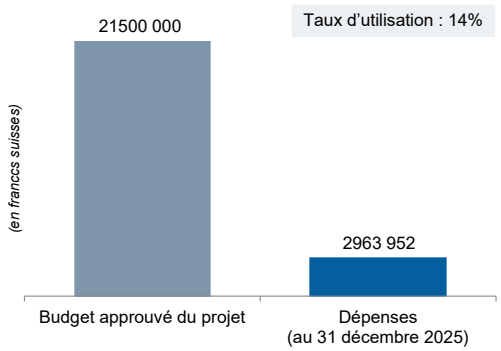
PCE 44 – Transformation AIMS 2.0 – Phase II

Rapports sur l'état d'avancement du projet[105]

Progrès dans la réalisation du résultat escompté



Utilisation des ressources



Principales réalisations en 2025

- La phase II du projet de transformation AIMS a été lancée avec succès, s'appuyant sur les résultats et les décisions consignées de la phase I (PCE 39), avec une équipe de projet et une structure de gouvernance déjà en place.
- La phase 0 (conception fondamentale et globale) de la solution ERP a été menée à bien avec succès. Elle comprenait la définition du plan comptable, l'élaboration de la stratégie de migration des données, la conception générale des solutions pour les opérations clés (de la saisie à l'établissement de rapports (Record to Report), des achats au paiement (Procure to Pay), de l'acquisition à la mise hors service (Acquire to Retire), de la commande à l'encaissement (Order to Cash), de la planification à l'exécution (Plan to Perform), du recrutement à la retraite (Hire to Retire)), ainsi que la finalisation de l'approche en matière d'établissement de rapports, de l'approche de test et de l'architecture technique globale.
- Le plan comptable a été conçu pour s'aligner sur la gouvernance de l'Organisation, les exigences en matière de rapport financier, les hiérarchies opérationnelles et les besoins futurs en termes d'évolution.
- L'achèvement de cette phase initiale a permis d'établir les fondements architecturaux de toutes les phases de mise en œuvre suivantes.
- La phase 1 (Performance du personnel) a été menée à bien, aboutissant à une solution destinée à accompagner le cycle d'évaluation des performances de 2026.
- Les ateliers de conception de la phase 2 (Gestion du capital humain et de la masse salariale opérationnelle) ont été lancés. Des réunions structurées ont été organisées afin de recenser les exigences relatives aux processus RH fondamentaux, la configuration des états de paie et les besoins en matière de conformité, les cadres de rémunération et d'avantages sociaux, les exigences d'intégration avec d'autres systèmes de l'OMPI, ainsi que les dépendances et l'ordre de migration des données.
- Comme pour la phase I (PCE 39), la Division de la sécurité et de l'assurance informatique continue de participer directement à ce projet afin de garantir que toutes les exigences en matière de contrôles de sécurité soient respectées et mises en œuvre tout au long du déploiement progressif.

Données relatives à l'exécution

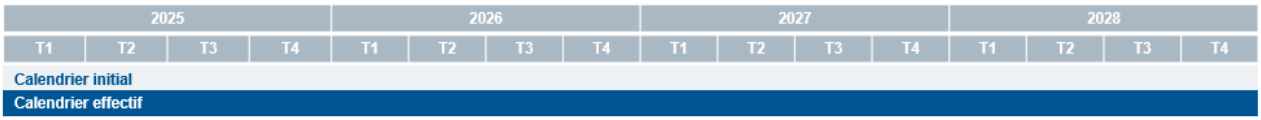
Aucun avantage ne s'est concrétisé en 2025.

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
3.1 Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI				
Adoption plus large d'un système de paiement unifié	Nombre de services opérationnels utilisant l'OMPI comme système de paiement	40%	100%	-

[105] La justification et les objectifs figurent dans les "Propositions de projets relevant du Plan-cadre d'équipement" (document WO/PBC/37/11 Rev.).

Description des avantages	Indicateur d'exécution	Valeur de référence	Valeur visée	Données relatives à l'exécution
5.1 Un Secrétariat qui a les moyens d'agir grâce à une culture interne dynamique et un accès aux ressources et aux formations appropriées pour travailler de manière efficace, collaborative et innovante				
Augmentation de la satisfaction des clients et des utilisateurs	% de clients satisfaits des nouvelles applications du système ERP	83%	90%	-
	% d'utilisateurs satisfaits des nouvelles applications du système ERP	76%	90%	-
5.2 Environnement et services adaptés au numérique, sécurisés et durables				
Renforcement de la sécurité et de la disponibilité des dernières mises à jour et fonctions techniques	Fréquence des mises à jour de sécurité	Trimestrielle	Deux semaines	-
	Cycle de publication des nouvelles fonctions	Annuel (sur demande)	Tous les six mois	-
Amélioration de l'efficacité des procédures d'administration et de gestion	Réduction du pourcentage de processus manuels essentiels	-	25%	-
	Réduction du temps consacré aux processus essentiels[106]	Clôture annuelle : 45 jours Moyenne de l'achat au règlement : 4,8 jours. Période de gel des états de paie : 5 jours	Clôture annuelle : 40 jours Moyenne de l'achat au règlement : 4 jours Période de gel des états de paie : 3 jours	-
	Augmentation du nombre de fonctions en libre-service	33	48	-
Réactivité accrue dans la mise à disposition de nouvelles capacités	% de réduction de la complexité et du temps nécessaire à l'intégration de nouvelles applications par l'intermédiaire d'API	100% 5 semaines	70% 2 semaines	-
	Délai moyen d'exécution de la demande de modification	69 jours	45 jours	-
5.3 Gestion financière saine et prudente et gouvernance et supervision institutionnelles efficaces				
Amélioration de l'accès à l'analyse de données	Données disponibles en temps réel	Données non disponibles en temps réel	La plupart des données sont disponibles en temps réel	-
	Activation de la fonction d'analyse des données en libre-service	Fonction d'analyse des données en libre-service non disponible	Fonction d'analyse des données en libre-service accessible à tous les utilisateurs	-
	Accès transparent à toutes les sources de données	Accès limité aux sources de données dans les différents domaines	Disponibilité d'un accès transparent aux sources de données dans différents domaines	-

Calendrier du projet



Risques et mesures d'atténuation

Risque	Évolution du risque	Efficacité de la stratégie d'intervention	Impact
L'incapacité à simplifier nos processus et à adopter les meilleures pratiques pourrait conduire à la mise en œuvre de processus opérationnels surdimensionnés et surpersonnalisés, qui n'aboutiraient pas aux gains d'efficacité escomptés et entraîneraient des coûts de maintenance élevés	La mise en place d'une autorité chargée de la conception des entreprises, les synergies avec l'initiative de réduction des formalités administratives et l'examen systématique des processus avec les propriétaires d'entreprises au cours de la phase de conception ont réduit la probabilité d'une surconception généralisée. Cependant, le risque est resté modéré, certaines solutions sur mesure existantes ne pouvant pas être remplacées par des solutions SaaS standard.	Les structures de gouvernance (comme l'autorité chargée de la conception des processus opérationnels) ont été mises en place avec succès et fonctionnent correctement. Au cours de la phase de conception, certains cas de personnalisation excessive ont été identifiés dans les déploiements de solutions SaaS en nuage; ils font actuellement l'objet d'un examen en vue d'une optimisation.	Aucune incidence sur la performance

106 Clôture financière, de l'achat au règlement, états de paie.

Utilisation des ressources au 31 mars 2025

(en francs suisses)

Résultat	Budget du projet	Budget révisé du projet	Dépenses	Utilisation du budget	Taux d'avancement de la mise en œuvre
Gestion et contrôle du projet	2 500 000	2 900 000	890 378	31%	n.d.
Gestion du changement et de la qualité	1 800 000	2 400 000	125 801	5%	6%
Réorganisation des processus opérationnels	1 900 000	1 700 000	1 051 783	62%	30%
Abonnement aux logiciels	2 800 000	2 200 000	509 578	23%	n.d.
Gestion du capital humain et états de paie	3 900 000	4 400 000	378 511	9%	25%
Finances et achats[107]	3 600 000	4 600 000	-	-	-
Voyages et réunions	2 500 000	800 000	-	-	-
WePerform	500 000	100 000	-	-	-
Intégrations et améliorations	1 500 000	1 300 000	7 901	1%	-
Appui après la mise en œuvre	500 000	1 100 000	-	-	-
Total	**21 500 000**	**21 500 000**	**2 963 952**	**14%**	**20%**

[107] Le module "Achats" est désormais regroupé avec le module "Finances" et non plus avec le module "Voyages et réunions".

V. APPENDICE

APPENDICE A – Méthodologie

Le Rapport sur la performance de l'OMPI est le principal outil qui permet de rendre compte aux États membres de la performance de l'Organisation et il fait partie intégrante du cadre de gestion axée sur les résultats mis en œuvre par l'OMPI. Il constitue également un document de référence clé, car il permet de tirer des enseignements des résultats précédents et d'en tenir dûment compte dans la mise en œuvre future des activités de l'OMPI. Le Rapport sur la performance de l'OMPI est une auto-évaluation effectuée par chaque secteur sur la base du cadre de résultats approuvé par les États membres dans le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2024-2025. Pour renforcer la validité des informations contenues dans ce rapport, la Division de la supervision interne (DSI) procède à une validation des données relatives à l'exécution sur une base biennale. La validation du Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2024-2025 est présentée dans le document WO/PBC/40/7.

Le Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2024-2025 est le second rapport de fin d'exercice biennal au titre du PSMT pour 2022-2026. Il dresse un bilan des progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés sur la base des indicateurs d'exécution et des ressources approuvées dans le programme de travail et budget 2024-2025. Lorsqu'un indicateur d'exécution peut être mesuré au regard de plusieurs cibles, la notation pour chaque cible est indiquée, ce qui donne lieu à plusieurs notations[108]. Les critères d'évaluation ci-après ont été utilisés pour le Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2024-2025 :

Légende (par point) de l'échelle d'évaluation de l'indicateur d'exécution :

- pleinement atteint ● s'applique lorsque la cible visée par l'indicateur d'exécution est atteinte à 100%;
- partiellement atteint ● s'applique lorsque la cible visée par l'indicateur d'exécution est atteinte à un niveau compris entre 60 et 99%;
- pas atteint ▲ s'applique lorsque la cible visée par l'indicateur d'exécution est atteinte à moins de 60%;
- non évaluable ● s'applique lorsque l'évaluation de l'exécution n'est pas faisable car les données relatives à la cible n'ont pas été correctement définies, ou lorsque le niveau de référence n'est pas disponible ou encore lorsque les données relatives à l'exécution sont insuffisantes pour déterminer l'évaluation de l'indicateur d'exécution;
- abandonné ♦ s'applique lorsque l'indicateur d'exécution n'est plus utilisé pour mesurer l'exécution du programme du secteur.

Dans le Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024-2025, sur un total de 165 évaluations des indicateurs d'exécution[109] : 123 ont été considérés comme "pleinement atteints"; 21 comme "partiellement atteints"; 18 comme "pas atteints"; trois comme "non évaluables"; et aucun comme "abandonné".

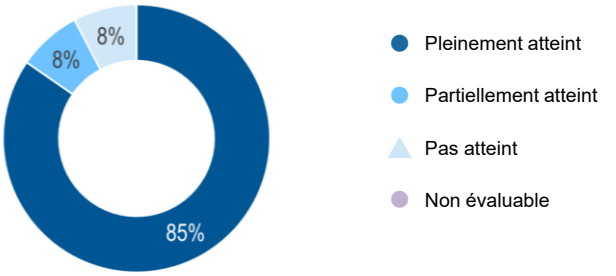
Les évaluations de l'exécution pour les différents secteurs du Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2024-2025 comprennent les éléments suivants.

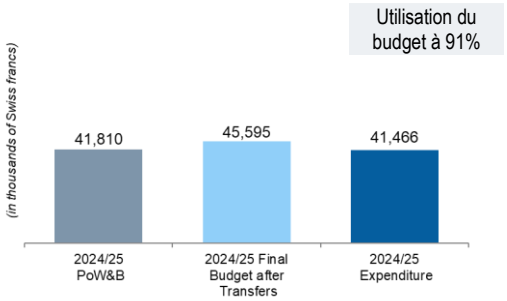
[108] Dans la présentation des données relatives à la performance par pilier stratégique, les évaluations des indicateurs d'exécution qui sont partagées entre plusieurs secteurs ont été agrégées.
[109] Le nombre d'indicateurs d'exécution uniques durant l'exercice biennal 2024-2025 est de 84.

Section I : Tableau de bord du secteur

Cette section donne une vue globale, sous forme de tableau, de l'exécution du programme par le secteur ainsi que de l'utilisation des ressources durant l'exercice biennal. La section contient également un lien permettant d'accéder aux tableaux de données relatives à l'exécution et aux risques.

Réalisation des indicateurs d'exécution | **Utilisation des ressources**





Données relatives à l'exécution et tableau des risques *Accessible au moyen du lien*

Données relatives à l'exécution *(accessibles au moyen du lien)*

- Le tableau des données relatives à l'exécution récapitule les résultats escomptés auxquels le secteur contribue ainsi que les indicateurs d'exécution correspondants tels qu'ils ont été approuvés par les États membres dans le programme de travail et budget 2024-2025.
- Les niveaux de référence ont été mis à jour, selon que de besoin, par rapport au programme de travail et budget 2024-2025, afin de rendre compte de la situation à la fin de 2023, et les objectifs ont pu être actualisés si nécessaire.

Un exemple du tableau des données relatives à l'exécution est fourni ci-dessous.

	Indicateur d'exécution tel que publié dans le programme de travail et budget 2024-2025	*Niveaux de référence définis ou mis à jour, le cas échéant, rendant compte de la situation à fin 2023*	*Objectifs définis/mis à jour*	*Données d'exécution de 2024-2025 pour chaque indicateur*	*Évaluation de l'exécution moyennant l'échelle d'**évaluation de l'indicateur d'exécution (ÉIE)** décrite ci-dessus*
	Indicateurs d'exécution	**Niveaux de référence**	**Objectifs**	**Données relatives à l'exécution**	**ÉIE**
4.4	**Davantage d'innovateurs, de créateurs, de PME, d'universités, d'instituts de recherche et de communautés tirent profit de la propriété intellectuelle**				
	Taux de satisfaction des entités de transfert de technologie et d'autres organismes par rapport aux services fournis par l'OMPI.	98%	≥ 90% satisfaits ou très satisfaits.	95% (taux de réponse : 98%)	●

Tableau des risques *(accessible au moyen du lien)*

On trouvera ci-après un exemple de tableau de risques.



Risque publié dans le programme et budget 2024-2025	*Indique si le risque s'est concrétisé et l'évolution de l'exposition au risque*	*Examine si les mesures d'atténuation envisagées dans le programme de travail et budget 2024-2025 ou ajoutées au cours de l'année ont été adéquates*	*Examine l'impact du ou des risques et des mesures prises en réponse sur la réalisation du ou des objectifs escomptés correspondants et des indicateurs d'exécution (voir la légende ci-dessous)*
Risque	**Évolution du risque**	**Efficacité de la stratégie d'intervention**	**Incidence sur la performance**
Une participation insuffisante ou des changements de priorités au niveau national pourraient affecter négativement : i) la création et la viabilité de réseaux et de structures de transfert de technologie; ii) les projets visant à faire de la propriété intellectuelle un outil de croissance commerciale; ou iii) des programmes judiciaires. *[Résultat escompté 4.4]*	Ce risque ne s'est pas concrétisé; l'exposition au risque est restée stable tout au long de l'exercice biennal	Le plan d'intervention consistant à collaborer étroitement avec tous les partenaires locaux pour évaluer et renforcer leur engagement continu, leur participation active et l'utilisation de leurs connaissances et situations locales pour coordonner efficacement la mise en œuvre du projet au niveau local s'est avéré efficace.	→

↗	*Effet positif sur la performance*	↘	*Effet négatif sur la performance*	→	*Effet nul ou négligeable sur la performance*

Section II : Utilisation des ressources

Cette section donne des informations sur le programme de travail et budget 2024-2025, le budget 2024-2025 après virements, les dépenses et l'utilisation du budget.

Les rapports concernant cette section comportent deux tableaux :

- La partie Budget et dépenses (dépenses de personnel et autres dépenses*)* donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.



Objet de dépense *(en milliers de francs suisses)*	**Programme de travail et budget 2024-2025**	**Budget final 2024-2025 après virements**	**Dépenses 2024-2025**	**Taux d'utilisation (%)**
Ressources en personnel	27 116	26 934	25 889	96%
Autres ressources	14 694	18 661	15 577	83%
Total	**41 810**	**45 595**	**41 466**	**91%**

- La partie Budget et dépenses (par résultat) donne des informations telles qu'indiquées dans l'exemple ci-après.



	Résultat escompté	**Programme de travail et budget 2024-2025**	**Budget final 2024-2025 après virements**	**Dépenses 2024-2025**
1.1	Communication et dialogue plus efficaces au niveau mondial pour faire plus largement connaître le potentiel de la propriété intellectuelle en termes d'amélioration de la qualité de la vie pour tous et partout	-	1 912	1 509
2.1	Élaboration de cadres normatifs internationaux équilibrés et efficaces pour la propriété intellectuelle	7 855	8 030	7 390
2.2	L'OMPI rassemble la communauté internationale afin d'anticiper les questions émergentes et les enjeux de politique générale qui se présentent au niveau mondial concernant la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité	1 854	2 245	1 872
3.1	Utilisation plus large et plus efficace des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	10 029	9 302	8 494
3.2	Renforcement de la productivité et de la qualité des systèmes mondiaux, services, savoirs et données de propriété intellectuelle de l'OMPI	6 591	8 392	7 901
4.5	Amélioration de l'infrastructure des offices de propriété intellectuelle	15 481	15 714	14 300
	Total	**41 810**	**45 595**	**41 466**

OMPI
ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

wipo.int

© OMPI, 2024 / Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) / La licence Creative Commons (CC) ne s'applique pas au contenu de la présente publication qui n'appartient pas à l'OMPI.
Couverture : Unsplash; Getty Images / DOI: 10.34667/tind.60424